



Master

2011

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

---

L'emploi de la punition chez les enseignants primaires : dans quelle mesure la punition répond-elle à des besoins spécifiques des enseignants ? Seize professionnels genevois se confient...

---

Sergi, Jeremy; Betend, Olivier

#### How to cite

SERGI, Jeremy, BETEND, Olivier. L'emploi de la punition chez les enseignants primaires : dans quelle mesure la punition répond-elle à des besoins spécifiques des enseignants ? Seize professionnels genevois se confient.... Master, 2011.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:16952>



**L'emploi de la punition chez les enseignants primaires :  
Dans quelle mesure la punition répond-elle à des besoins spécifiques  
des enseignants ?  
Seize professionnels genevois se confient...**

**MEMOIRE REALISE EN VUE DE L'OBTENTION DE LA  
LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION MENTION ENSEIGNEMENT**

**PAR**

**Jeremy Sergi**

**Olivier Betend**

**DIRECTEUR DU MEMOIRE**

Anne Perréard Vité

**JURY**

Anne Perréard Vité (directrice)

Lucie Mottier Lopez

Katia Lehraus

Mélanie Somma

GENEVE JUIN 2011

## RESUME

Le mémoire présenté traite de l'emploi de la punition chez les enseignants primaires. Par cette recherche, les auteurs témoignent d'une réflexion sur de nombreux domaines qui sont en lien direct avec la gestion de classe d'un enseignant, à savoir : l'éducation et la socialisation de l'enfant, l'enseignant dans son rôle éducatif, les pratiques de la punition et de la sanction éducative.

Ainsi, pour comprendre le rôle que jouent ces différents aspects dans la pratique enseignante, les auteurs élaborent une problématique autour de la gestion de classe en ces mots : "Dans quelle mesure la punition répond-elle ou non à des besoins spécifiques de seize enseignants?"

Au moyen d'entretiens et d'une démarche de recherche compréhensive, cette étude en vient à nous montrer que différentes conceptions, attentes et pratiques enseignantes coexistent, et que celles-ci dépendent d'un vécu personnel de la punition dans le parcours de vie des professionnels interrogés.

UNIVERSITE DE GENEVE

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Section des Sciences de l'Education - Licence Mention Enseignement

Mémoire de licence

**L'emploi de la punition chez les enseignants primaires :  
Dans quelle mesure la punition répond-elle à des besoins  
spécifiques des enseignants ?**

*Seize professionnels genevois se confient...*

**Jeremy SERGI et Olivier BETEND**

- Juin 2011-



Membres de la commission :

Mme Anne PERREARD VITE – Directrice

Mme Lucie MOTTIER LOPEZ

Mme Katia LEHRAUS

Mme Mélanie SOMMA

## Remerciements

Nous tenons à remercier de manière distincte un certain nombre de personnes, qui ont de près ou de loin participé à l'élaboration de ce mémoire, en y apportant une contribution particulière.

### Remerciements de Jeremy :

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement ma directrice, Anne PERREARD VITE, qui a su faire de cette recherche une aventure extraordinaire grâce à son optimisme légendaire, sa constante disponibilité, ses précieux conseils ainsi que son soutien moral illimité qui m'a fait le plus grand bien lors de mes nombreuses périodes de doutes.

Je remercie également Mmes MOTTIER LOPEZ, LEHRAUS et SOMMA qui ont cordialement accepté de faire partie de ma commission malgré un agenda bien rempli.

Un grand merci aux enseignants volontaires qui m'ont ouvert les portes de leur classe afin de me recevoir en entretien, et sans qui cette recherche n'aurait jamais pu aboutir.

Je souhaite aussi remercier ma famille pour son soutien durant mes années universitaires, et spécialement durant cette dernière année. Un merci tout particulier à ma sœur pour avoir partagé ses expériences professionnelles.

Enfin, un énorme merci à mes amis ainsi qu'à mes « collègues universitaires » qui ont répondu présents lorsqu'il s'agissait de me sortir pour me changer les idées, même si cela n'a pas toujours été facile.

### Remerciements d'Olivier :

Pour commencer, je tiens à remercier sincèrement Mme Anne PERREARD VITAE pour avoir accepté de diriger mon mémoire. J'ai particulièrement apprécié le regard professionnel qu'elle a su porter sur notre recherche ainsi que les nombreuses réflexions que nous avons pu partager sur notre thématique. Tout au long de mon parcours universitaire, j'ai ainsi pu

comprendre grâce à son enseignement l'importance d'une pratique réflexive en éducation, et je lui en suis grandement reconnaissant.

Je souhaite également témoigner toute ma sympathie aux personnes qui ont répondu présentes pour être membres de ma commission, Mmes MOTTIER LOPEZ, LEHRAUS et SOMMA, avec lesquelles j'aurai le plaisir de partager mes découvertes durant ma soutenance.

Je tiens aussi à remercier tous les enseignants qui ont participé à mes entretiens, et qui m'ont, au travers de leurs confidences, permis d'avancer dans ma recherche.

J'adresse une pensée spéciale à ma famille et à mes amis qui ont su me soutenir lorsque j'ai choisi de m'orienter dans l'éducation et de suivre une formation d'enseignant. Un grand merci à mes parents pour m'avoir offert la possibilité d'accomplir un Erasmus au Canada.

Enfin, je suis reconnaissant à tous les étudiants étrangers avec qui j'ai passé une merveilleuse fin de formation à l'université de Laval. Je n'oublierai jamais les moments que nous avons passé ensemble durant notre séjour d'étude et le soutien qu'ils m'ont apporté.

## Table des matières

<b>I. INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>6</b>
<b>II. PREMIERE PARTIE : LE CADRE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>8</b>
1. LE CADRE THEORIQUE .....	8
1.1. <i>L'éducation et la socialisation de l'enfant</i> .....	9
1.1.1. L'éducation .....	9
1.1.2. La socialisation.....	11
1.2. <i>L'enseignant dans son rôle éducatif</i> .....	14
1.2.1. Le pouvoir .....	15
1.2.2. L'autorité .....	16
1.2.3. La discipline .....	20
1.2.4. La relation pédagogique .....	22
1.2.5. Les courants : des outils à disposition des enseignants.....	25
1.3. <i>Les pratiques de la punition et de la sanction éducative</i> .....	28
1.3.1. La punition.....	29
1.3.2. La sanction éducative.....	34
1.3.3. La principale distinction entre la punition et la sanction.....	39
2. LA PROBLEMATIQUE ET LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	41
2.1. <i>La problématique</i> .....	41
2.2. <i>Les questions de recherche</i> .....	42
3. LA METHODOLOGIE .....	44
3.1. <i>Le type de recherche</i> .....	44
3.2. <i>La démarche de recherche</i> .....	44
3.3. <i>Les difficultés méthodologiques anticipées</i> .....	46
3.3.1. Le contenu et la conduite des entretiens.....	47
3.3.2. Choix de l'échantillon.....	48
3.3.3. Le dépouillement et l'analyse des données collectées.....	49
<b>III. DEUXIEME PARTIE : LES RESULTATS ET L'ANALYSE DES DONNEES.....</b>	<b>51</b>
1. DEFINITIONS ET COMPREHENSION DES TERMES PUNITION ET SANCTION CHEZ NOS ENSEIGNANTS .....	52
1.1. <i>Présentation et discussion des résultats</i> .....	52
1.2. <i>Eléments de synthèse</i> .....	56
1.3. <i>Réponse à la question spécifique</i> .....	56
2. LES ATTENTES DES ENSEIGNANTS PAR RAPPORT AUX QUESTIONS DE DISCIPLINE ET D'AUTORITE EN CLASSE.....	57
2.1. <i>Les conditions de discipline à respecter en classe</i> .....	57
2.2. <i>Le lien entre l'indiscipline et l'autorité</i> .....	60
2.3. <i>L'utilité des punitions</i> .....	63
2.4. <i>La punition comme moyen d'obtention de l'autorité et de la discipline</i> .....	66
2.5. <i>Les conditions d'une sanction éducative</i> .....	68
2.6. <i>Eléments de synthèse</i> .....	69
2.7. <i>Réponse à la question spécifique</i> .....	70
3. LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS FACE A L'INDISCIPLINE DES ELEVES .....	71
3.1. <i>Les objectifs du recours à la punition</i> .....	71
3.2. <i>Les raisons du recours à la punition</i> .....	73
3.3. <i>Les méthodes des enseignants pour faire comprendre les règles à leurs élèves</i> .....	75
3.4. <i>Moyens des enseignants pour répondre à l'indiscipline des élèves</i> .....	78
3.5. <i>Eléments de synthèse</i> .....	79

3.6. Les vignettes proposées aux enseignants interrogés .....	80
3.7. Eléments de synthèse .....	107
3.8. Réponse à la question spécifique .....	108
<b>IV. CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>109</b>
1. RETOUR REFLEXIF .....	109
2. MISE EN PERSPECTIVE .....	111
3. BILAN PERSONNEL .....	112
<b>V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>115</b>
<b>VI. LES ANNEXES.....</b>	<b>117</b>

## **I. Introduction générale**

Lorsque nous nous sommes penchés sur le choix d'un sujet pour notre mémoire de licence, nous avons d'abord commencé par porter un regard rétrospectif sur notre parcours universitaire. Dès lors, un constat s'est imposé : nous ne souhaitons pas traiter un sujet didactique car ce domaine reste largement présent durant la formation LME et il est étudié de manière approfondie. En revanche, même si le domaine transversal aborde de nombreux domaines fondamentaux du métier, certaines thématiques mériteraient une attention toute particulière. Nous pensons notamment à la gestion de classe, l'autorité, la discipline, la relation avec les familles ou encore savoir travailler en équipe, entre autres. Cette liste, loin d'être exhaustive, nous montre à quel point de nombreux facteurs sont à prendre en considération dans la profession enseignante. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous approprier un thème transversal afin de nous interroger sur la pratique d'enseignants dans le but de nous aider à nous forger notre propre opinion.

Nous avons donc décidé d'écrire notre mémoire de licence sur le thème de la punition et de la sanction à l'école primaire. Cette thématique peut sembler banale à première vue, tant de nombreux spécialistes se sont déjà penchés sur la question. En effet, quitte à avoir l'air d'aborder un sujet futile, il nous semble qu'il s'agit là d'un sujet « emblématique » de l'école d'aujourd'hui plus complexe qu'il n'y paraît. Notre objectif n'est donc pas de fournir une recette d'application aux enseignants, mais bel et bien de réfléchir sur la punition et la sanction en milieu scolaire. En effet, en tant que futurs professionnels, nous serons forcément confrontés à cette thématique dans notre quotidien, et il nous semblait pertinent de nous pencher sur un sujet aussi délicat que celui de la punition. Il est vrai que ce sujet est souvent considéré comme « tabou » car il touche principalement à la pratique professionnelle des enseignants. Il n'existe en effet pas de règles fixées en ce qui concerne les punitions à l'école primaire, si ce n'est l'interdiction de recourir aux châtiments corporels. Nous souhaitons comprendre ce que punir signifie dans le milieu de l'éducation et ainsi peut-être réussir à nous positionner face à nos futurs actes lorsque nous serons confrontés à des difficultés de comportement de certains élèves.

Notre réflexion a été enrichie au cours de notre parcours universitaire, car nous avons eu l'opportunité d'effectuer des stages dans des classes du Département de l'Instruction Publique

genevoise et de rencontrer différents formateurs de terrain. Durant ces temps de terrain, nous avons remarqué que les pratiques des enseignants concernant les punitions étaient aussi nombreuses que variées. Les punitions étaient distribuées pour des motifs très différents : bavardages, oublis, désobéissance, insolence, bagarres, etc. De plus, nous avons noté que l'élève puni bénéficiait d'une certaine clémence en fonction de l'enseignant concerné, ou au contraire, pâtissait d'un excès de sévérité. C'est pourquoi, l'aspect subjectif des pratiques punitives renforce clairement l'idée que ce thème demeure délicat à traiter.

Notre recherche tente de saisir quelles sont les conceptions des enseignants par rapport à la punition, et quel lien pourrait exister entre les conceptions et la pratique des enseignants. En d'autres termes, nous nous demandons si la punition répond à des besoins spécifiques des enseignants. De plus, deux autres questions apparaissent en filigrane de la précédente et concernent la division ainsi que les années d'expérience des enseignants. En effet, nous souhaitons savoir, à travers notre recherche, si les divisions élémentaire et moyenne ainsi que les années d'ancienneté des professionnels jouent un rôle dans le discours et dans la pratique des professionnels.

En ce qui concerne l'organisation de notre mémoire, nous avons opté pour deux parties distinctes. Une première partie consacrée au cadre de la recherche, comprenant notamment le cadre théorique, la problématique et la méthodologie. Une deuxième partie quant à elle dédiée aux résultats ainsi qu'à l'analyse des données récoltées sur le terrain.

## **II. Première partie : Le cadre de la recherche**

Cette première partie est consacrée au cadre de notre recherche. L'enjeu est ici de définir les bases et les limites qui constituent notre projet d'étude. De plus, il s'agit aussi de préparer le terrain en vue de notre récolte de données et de l'analyse des résultats qui s'ensuivra dans la seconde partie. Le cadre de notre recherche aborde ainsi trois points. D'abord, nous présentons le cadre théorique comprenant quelques notions de bases nécessaires à la compréhension du sujet. Ensuite, la problématique et les questions de recherche élaborées sont exposées. Enfin, le dernier point concerne la méthodologie mise en place afin de mener notre recherche.

### ***1. Le cadre théorique***

Ce chapitre traite des thèmes qui nous paraissent importants à définir et à s'approprier en vue de l'analyse des données. En effet, il nous semble que la thématique de la punition touche à de nombreuses autres notions, toutes jouant un rôle plus ou moins important dans la manière d'appréhender la punition.

Désireux de ne pas restreindre notre recherche à un aperçu des conceptions enseignantes, nous souhaitons aussi obtenir une vision globale de leurs pratiques punitives face à des élèves transgressant les règles. Il est ainsi essentiel de définir d'autres concepts susceptibles de jouer un rôle dans la réponse donnée par un enseignant aux écarts de comportements de ses élèves.

Pour notre cadre théorique et afin de s'approprier au mieux cette thématique, nous avons trouvé judicieux de garder en tête les milieux dans lesquels évolue l'enfant : la société, l'école et la famille. En lien avec ce choix, nous traitons successivement les points suivants : l'éducation et la socialisation de l'enfant, l'enseignant dans son rôle éducatif et les pratiques de la punition et de la sanction éducative.

Enfin, notons que les domaines listés ci-dessus sont également en lien étroit avec nos entretiens et permettent une compréhension affinée de la thématique retenue.

## 1.1. L'éducation et la socialisation de l'enfant

Bien que ces notions semblent complexes, il est essentiel de les définir afin de saisir les liens avec la punition. En effet, notre recherche est axée sur la punition dans le domaine scolaire, bien que ce thème soit présent ailleurs, comme dans le milieu juridique par exemple. De plus, une punition est généralement donnée dans le but de faire respecter des règles dans un milieu collectif, comme l'école ou encore la société. C'est pourquoi, étant donné que l'enfant n'évolue jamais seul, nous pensons important de définir les concepts d'éducation et de socialisation.

### 1.1.1. L'éducation

Tenter de comprendre ce concept est loin d'être évident. Nous pouvons notamment nous en rendre compte en nous penchant sur les revendications scolaires à l'égard des enseignants, puisque c'est le milieu qui nous intéresse. En effet, Bergeret *et al.* (1989) nous font constater que les préconisations éducatives ont évolué de manière significative au cours de l'histoire. C'est notamment après mai 68 que les valeurs éducatives ont changé. A ce sujet, Bergeret énonce une revendication scolaire de cette époque à l'égard des enseignants :

Le maître s'efforcera de suggérer et non d'ordonner, de convaincre chaque enfant qu'en obéissant à la "règle du jeu scolaire", il joue son rôle dans l'organisation, la bonne tenue, la discipline de la classe. Dès lors, cette participation ne lui apparaîtra plus comme une contrainte désagréable, mais comme une tâche qu'il aura librement acceptée et qu'il remplira avec joie parce qu'on lui en a expliqué le sens et démontré l'utilité. (Bergeret *et al.*, 1989, p.57)

Cerner le concept d'éducation demande par conséquent de poser quelques principes de base provenant de la littérature scientifique qui nous paraissent importants pour en comprendre les enjeux actuels.

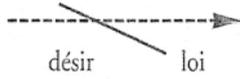
Ainsi, la définition de *l'éducation* de Maheu (2005) peut s'appliquer, selon nous, au contexte scolaire :

Eduquer l'enfant, c'est lui fixer des limites repérables pour qu'il puisse faire connaissance avec son territoire de liberté et avec lui-même, et c'est exiger qu'il les respecte. Mais c'est aussi accepter de repousser ces limites au fur et à mesure qu'il grandit, puisqu'il s'agit bien de le mener au dehors, capable de se conduire tout seul. (Maheu, 2005, p.60)

En effet, cette définition est proche de la réalité de l'éducation en milieu scolaire du fait qu'elle entrevoit, d'une part la notion de limite – qui serait alors les règles de l'école et de la classe – et d'autre part, l'objectif de « mener l'enfant au dehors » – pour lequel nous pourrions établir une correspondance avec la fin de la scolarité obligatoire.

A ces principes s'ajoutent ceux de Traube (2002). Cet auteur permet de situer la relation éducative que peuvent avoir un enfant et un parent, mais aussi un élève et un enseignant, au milieu de deux dérives : la séduction et la persécution. Il considère d'ailleurs ces modalités de relations comme incompatibles et opposées avec celle de l'éducateur. Nous avons choisi le schéma de Traube (p.34) afin d'illustrer le contraste entre séduction et éducation.

Schéma 1 : Relation de séduction et relation d'éducation (d'après Traube, 2002, p.34)

	SÉDUCTION	ÉDUCATION
Mode	continu ou discontinu	continu
Registre	obligation de plaire	risque de déplaire
Enjeu	la personne de l'autre comme « être-là » et objet à conquérir	la personne de l'autre comme « être-en-devenir » et sujet à construire
Finalité	un bénéfice social (politique, commercial) ou psychologique	un bénéfice existentiel
Type de relation	symétrique égalitaire (amants) symétrique non égalitaire complémentaire	asymétrique inégalitaire
Primauté du désir		
	Présentation d'une surface polie	confrontation à une surface à polir

Dans ce schéma, un constat s'impose : l'absence de loi dans la relation de séduction. En effet, entre éducation et séduction l'enjeu n'est pas le même, et contraindre l'autre ne permet pas de le conquérir. Pour Traube, si l'on veut séduire et s'attirer les faveurs d'une personne, on ne peut pas s'interposer dans ses désirs. Pourtant, cela est essentiel en éducation. Comme

mentionné par Maheu (2005), la présence de limites, et donc de la loi, a le devoir d'empêcher l'enfant de satisfaire tous ses désirs. Le danger de la relation de séduction, où les lois sont « aux abonnés absents », est d'ouvrir la porte à la violence.

Par ces propos, Traube (2002) résume bien le rôle de l'éducation et de son incompatibilité avec la relation de séduction.

Eduquer n'est pas séduire. La situation de l'éducateur est aux antipodes de celle de séducteur. Pourquoi ? Parce qu'éduquer c'est socialiser, donc imposer des règles. C'est permettre et interdire, récompenser et sanctionner, encourager et blâmer. C'est contrarier des attentes pour mieux répondre à des besoins. C'est s'interposer entre le désir et sa satisfaction immédiate. C'est donc osciller en permanence entre deux positions extrêmes mais incontournables du « désir de plaire » et de « l'obligation de déplaire ». [...] Il y a [...] incompatibilité entre ces deux modalités de relation. On ne peut à la fois éduquer et séduire, interdire et plaire. (p.29)

Ce contraste est intéressant car il montre qu'interdire est essentiel dans la relation d'éducation, mais en opposition avec les principes de la relation de séduction. De plus, il apparaît aussi que pour interdire, imposer des règles est nécessaire. C'est pourquoi, éduquer l'enfant correspond à le socialiser, car il est contraint à respecter des attentes communes avec les autres.

### *1.1.2. La socialisation*

Comme nous l'avons déjà dit, l'enfant évolue sans cesse dans des milieux différents : la société, l'école et la famille. Dès lors, il se retrouve en contact direct avec d'autres acteurs. C'est pourquoi, nous pensons utile de définir le concept de *socialisation*, d'autant plus que socialiser l'enfant est une des missions de l'école.

Ce concept est donc primordial pour l'éducation. A ce propos, Joris (2004) cite Dalloz et définit le concept de socialisation comme étant :

Un processus par lequel les individus sont intégrés dans une société donnée, intériorisent les valeurs, normes, codes symboliques et font l'apprentissage de la culture en général, grâce à la famille et à l'école, mais aussi par le langage, l'environnement,

etc. Elle représente un apprentissage et un ajustement. (Daloz, 1981, cité par Hutmacher, 1994-1995, p.2)

Cette définition est importante car elle montre que l'enfant évolue constamment au sein d'un groupe d'acteurs, que cela soit à la maison avec les différents membres de sa famille, à l'école avec ses camarades et le corps enseignant, ou encore en société. Il est donc nécessaire de lui apprendre à se comporter dans ces milieux, et particulièrement à l'école, lieu où les attitudes à avoir en classe et à adopter en société font l'objet d'un apprentissage. Si l'institution scolaire joue un rôle capital dans la socialisation de l'enfant, c'est en partie parce qu'elle sert d'intermédiaire entre la famille, milieu stable et protecteur pour l'enfant, et la vie sociale, plus rude et complexe dans laquelle il est parfois délicat de s'accommoder.

Il est donc du devoir de l'enseignant d'apprendre à l'enfant à se comporter en classe. Elaborer des règles de vie commune, donner la possibilité à chacun de les comprendre ou encore les faire respecter, sont des actions essentielles qui vont permettre à l'enfant de découvrir que des lois existent, qu'elles sont le fondement qui rend possible la vie en communauté. C'est ainsi que Traube (2002) rapproche les concepts de socialisation et d'éducation : « Toute socialisation implique donc une intériorisation de la Loi par chaque individu et l'agent de cette intériorisation, c'est d'abord l'éducation » (p.23). Il est rejoint par Houssaye (1996) qui affirme quant à lui que « l'éducation est la prise en compte de la nécessité de la socialisation ; elle désigne cette nécessité de la prise en compte et de la construction du rapport à l'autre et à la loi » (p.180). C'est ainsi que réapparaissent les contraintes et la loi qui vont permettre à l'enfant de se construire. Rappelons-nous qu'éduquer n'est pas séduire. Pour Traube, l'enfant a besoin de deux choses pour se développer : de l'amour et des lois : « En éducation, l'amour ne suffit pas. Il faut des règles, il faut de l'exigence, il faut... de la Loi » (p.18).

Faire accéder l'enfant à la loi, et l'aider à l'intérioriser, voilà un des défis majeurs de l'enseignant. A première vue, on pourrait se demander comment il se fait que l'école ait pour mission de socialiser l'élève si celui-ci, jusqu'en dernière année de sa scolarité primaire, transgresse toujours la loi. Pour mieux comprendre ce qu'impliquent le concept de socialisation et le rapport de l'enfant aux règles de vie de groupe, il nous semble pertinent de s'interroger sur ce qu'est la loi. D'après Traube (2002) :

La Loi est l'ensemble des principes et des interdits fondamentaux, constitutifs de l'humanité de l'homme, qui balisent le chemin de vie, structurent et protègent, indiquant

à chacun la place qu'il occupe par rapport aux autres et assurant le respect de cette place. [...] D'un côté, elle est aliénante, de l'autre elle est structurante. Elle est simultanément aliénante et structurante, donc... éminemment paradoxale. (p.21)

Dans cette définition, nous voyons qu'il s'agit là d'une loi générale, et non des règles de vie en vigueur dans une classe. Or, Traube (2002) conseille aux enseignants de distinguer ces deux éléments en établissant deux règlements de classe. L'un toucherait ainsi à la loi générale comprenant des interdits fondamentaux comme la violence. Il serait alors non négociable. L'autre règlement, quant à lui, traiterait des règles de vie en vigueur dans la classe par exemple l'organisation des déplacements, et pourrait ainsi être réaménagé par le groupe en cas de besoin.

Nous pouvons aussi comprendre grâce à cette définition que la loi est paradoxale car elle garantit la place sociale et le bien-être de chacun, tout en réprimant ses désirs. Ainsi, lorsqu'un élève la transgresse, il fait primer ses désirs au détriment de la loi. Il en est de même pour les règles de vie commune. Pourtant, celles-ci se distinguent de la loi en raison de leur application spécifique à l'école ou en classe. Les règles de vie communes peuvent donc varier d'une classe à une autre au sein d'un même établissement scolaire.

Par conséquent, pour se socialiser, l'élève devra intérioriser de nouvelles règles de vie chaque année s'il change d'enseignants sachant que ceux-ci n'ont pas les mêmes attentes, ni les mêmes exigences. Les changements ne lui faciliteront certainement pas la découverte du sens des règles. En effet, pour Traube (2002), si l'on veut éduquer l'enfant, il est avant tout nécessaire de mettre en place des règles qui soient éducatives, et que les élèves puissent les comprendre. Sinon, ils n'y adhèrent pas et continuent de transgresser les interdits afin de trouver leur place au sein d'un groupe. Cet auteur définit la règle éducative et y pose plusieurs conditions :

Une règle éducative se reconnaît en ce qu'elle est perçue par l'enfant comme légitime, juste, non persécutrice et non arbitraire. [...] Une règle sera subjectivement perçue comme une imposition persécutrice quand elle est : inadéquate, purement formelle, arbitraire, injuste, non comprise, ambiguë. (p.53)

De plus, pour aider l'enfant à intérioriser les règles, il paraît aussi essentiel selon Houssaye (1996) que celles-ci ne soient pas des contraintes imposées à l'enfant, mais que celui-ci

participe à l'élaboration du règlement : « Eduquer suppose désormais qu'on apprenne à construire la loi, [...] à se contraindre ensemble, sans pour autant que ses contraintes puissent être considérées comme préalables et externes » (p.180).

Nous profitons de l'approche de la règle éducative pour en revenir aux deux dérives de la relation éducative. D'un côté, nous avons mentionné l'importance de ne pas se retrouver dans un rapport de séduction, d'où la nécessité de lois et d'interdits. De l'autre, nous souhaitons maintenant montrer qu'un rapport de persécution peut être tout aussi néfaste. Si la présence de lois et de règles est plus qu'indispensable, ces dernières devront impérativement être perçues par les élèves comme non persécutrices, faute de quoi elles rateront leur cible et seront anti-éducatives. En effet, vouloir à tout prix faire respecter des règles ressenties comme des injustices, des impositions, peut, selon Traube (2002), mener à des mécanismes de violence qui ne permettront pas à l'élève de se socialiser. C'est pourquoi, il nous semble essentiel de s'interroger dans la suite de ce cadre théorique sur l'enseignant dans l'exercice de son rôle éducatif.

## **1.2. L'enseignant dans son rôle éducatif**

Une des missions quotidiennes de l'enseignant est d'éduquer et de socialiser les élèves de sa classe. Par conséquent, il a de nombreuses décisions à prendre qui ne concernent pas seulement les apprentissages, mais touchent aussi à la gestion de classe. En effet, de part son statut, l'enseignant est le détenteur d'un certain pouvoir et symbolise une forme d'autorité aux yeux des élèves. Ce sont des concepts propres à tout enseignant. L'unique différence entre les professionnels se situe au niveau du degré de pouvoir et d'autorité dont chaque titulaire fait preuve. Dans sa classe, une fois la porte fermée, l'enseignant reste l'unique décideur de ses actes. Très souvent, il s'agit aussi de décisions liées à des notions comme la discipline ou encore la relation pédagogique qui lie l'enseignant à ses élèves. En effet, ces domaines restent inévitables dans une classe, c'est pourquoi n'importe quel professionnel s'est déjà interrogé à plusieurs reprises sur ces notions. Ainsi, afin de garder une logique dans nos propos, nous trouvons utile de nous arrêter sur les concepts de pouvoir, d'autorité, de discipline et de relation pédagogique.

### *1.2.1. Le pouvoir*

Pour comprendre ce concept, nous souhaitons tenter de nous rapprocher au plus près de l'enseignant. Celui-ci a-t-il réellement un pouvoir ? Et si oui, d'où vient-il et comment doit-il être exercé ? Plusieurs auteurs se sont penchés sur ces mêmes questions et nous proposent des éléments de réponses qui sont présentés dans la suite de ce cadre théorique.

Un auteur ayant passablement étudié la notion de pouvoir est Traube (2002) qui, pour sa part, le définit comme suit :

Le pouvoir est un attribut extérieur fondé sur l'argent, le statut hiérarchique, la fonction sociale ou la position familiale. A ce titre, il se prend (par la ruse ou la persuasion), se conquiert (par la force) ou se transmet (par légation ou délégation). (p.81)

Dans le cas de l'enseignant, et au sens de cette définition, deux éléments entreraient en compte. D'une part, le maître d'école a du pouvoir en raison de son statut hiérarchique. Il est "au dessus de" l'élève en raison de son rôle dans la classe, celui de transmetteur des savoirs. D'autre part, les connaissances qu'un enseignant possède lui confèrent un pouvoir social plus important que celui de l'élève, car il est le détenteur d'un savoir, alors que l'élève, lui, doit encore l'apprendre.

Il y a par conséquent dans la relation pédagogique, un rapport dominant-dominé dont on ne semble pas pouvoir se défaire. Revenons-en à notre seconde question : l'enseignant peut-t-il tirer profit de ce pouvoir lorsqu'il réagit envers un élève qui transgresse la loi et/ou les règles de classe ?

Si nous nous référons à Traube (2002), user de son pouvoir afin de faire respecter la loi est contradictoire. Il en vient même à opposer ces deux notions, en disant que « la Loi n'est sûrement pas le moyen d'exercer sa volonté de pouvoir sur l'enfant, de lui montrer sa force ou d'affirmer sa domination » (p.20).

Defrance (2003), quant à lui, affirme qu'il n'est pas possible pour l'enseignant de se faire obéir par l'usage de son pouvoir. Il nous permet d'ailleurs d'établir un lien entre les concepts d'autorité et de pouvoir : « l'autorité est le contraire du pouvoir, [...] l'obéissance suppose la liberté et donc exclut la soumission » (p.17). Cela voudrait-il dire qu'il faudrait pour l'enseignant abandonner l'exercice du pouvoir en classe et privilégier celui de l'autorité ?

Pour Gordon (1990), renoncer au pouvoir permet à l'enseignant d'augmenter son influence sur l'élève. Mais qu'en est-il alors de l'exercice de l'autorité ? Et qu'est-ce qui la définit réellement ? C'est ce que nous allons tenter de voir maintenant.

### *1.2.2. L'autorité*

La multitude d'ouvrages consacrés à cette thématique nous prouve que l'autorité est une préoccupation des professionnels délicate à définir. Pourtant, elle semble trouver sa légitimité dans la nécessité pour l'enseignant d'en faire preuve en classe.

En effet, selon Richoz (2009), l'autorité regroupe plusieurs aspects qui doivent être exercés conjointement et de manière équilibrée afin qu'elle soit perçue comme légitime par tous. Il s'agit de l'autorité de statut, l'autorité de compétence, l'autorité relationnelle et enfin l'autorité intérieure. Nous allons reprendre ces quatre aspects les uns après les autres afin de les définir et de les expliciter.

Tout d'abord, l'autorité de statut peut se définir comme étant « l'autorité de droit, qui confère à une personne, par une nomination ou une désignation (poste, fonction, rôle, etc.) un pouvoir légalement reconnu d'exercer une fonction » (p.141). En classe, c'est l'enseignant qui jouit d'un tel pouvoir de part sa fonction. Il peut donc, par exemple, exiger et obtenir de ses élèves qu'ils respectent les règles de fonctionnement de la classe, permettant ainsi un déroulement des activités dans un climat propice aux apprentissages.

Dans le domaine de l'enseignement, l'autorité de compétence « découle principalement de la maîtrise des contenus à enseigner et d'un savoir faire professionnel, notamment de la capacité de l'enseignant à motiver les élèves, en leur insufflant le goût de l'effort » (Richoz, 2009, p.145). Bien entendu, cette autorité repose également sur d'autres compétences de l'enseignant, comme par exemple différencier son enseignement en fonction des besoins spécifiques de ses élèves, observer et évaluer le travail de ses élèves, ou encore réguler son enseignement, entre autres.

Puis, l'autorité relationnelle représente « l'ascendant ou l'influence qu'exerce un individu par sa présence, sa capacité à entrer en relation, à communiquer et à convaincre, son aptitude à

rassembler et à diriger un groupe de personnes, à être un entraîneur ou un leader » (Richoz, 2009, p.146). Afin de ne pas tomber dans la manipulation, ce même auteur stipule que l'autorité doit s'accompagner d'une série d'autres attitudes à adopter par un enseignant, comme par exemple : le respect, l'empathie, l'écoute, la bienveillance, la considération positive et l'authenticité.

Enfin, l'autorité intérieure est définie par Richoz (2009) comme étant « une maîtrise, mais qui est acquise par l'individu sur sa vie intérieure, en particulier sur son ego et sa personnalité. C'est l'autorité la plus intime, qui équilibre et donne tout leur sens aux trois autres » (p. 148). Nous pouvons donc dire que cette autorité est directement tournée vers son détenteur et non plus vers les élèves, car elle lui permet d'acquérir une maîtrise qui peut l'amener à devenir maître de lui-même. A ce sujet, Richoz rappelle justement que « le travail sur soi est devenu une nécessité dans le quotidien de la vie des enseignants et il commence à faire partie intégrante des formations initiales à la profession » (p.148).

Pour sa part, Guillot (2006) revient sur l'autorité de statut et de compétence d'un enseignant pour nous mettre en garde. Selon lui, elles ne garantissent pas à elles seules la reconnaissance de la légitimité de l'autorité de l'enseignant. Pour cet auteur :

Un professeur, fonctionnaire de l'Etat, tient son autorité, d'une part, de son statut et, d'autre part, de l'autorité du savoir qu'il transmet. [...] Mais, ni son statut ni son savoir ne suffisent aujourd'hui à un professeur pour exercer et faire reconnaître à priori son autorité. (p.153-155)

Comme Guillot (2006), Houssaye (1996) s'interroge sur l'autorité et la considère comme illégitime au sens où elle n'est selon lui qu'un « coup de force [...] qui instaure le pouvoir du maître sur les élèves à l'école » (p.173). De plus, il ajoute que « le problème de l'autorité, c'est [...] la légitimation de la loi à l'école, de cette loi qui permet de se confronter au vivre-ensemble. En ce sens, l'autorité est un véritable refus d'affronter ce vivre-ensemble en subsistant l'imposition à la construction » (p.174).

Au regard de ces différents types d'autorité distingués par ces auteurs, et pour prendre en compte sa dimension de légitimité, nous définirons pour notre recherche l'autorité au sens de Richoz (2009) :

Elle est une force tranquille qui ne s'impose pas par la peur, elle n'écrase pas. Elle trouve sa source dans sa légitimité et dans les compétences de celui ou celle qui l'impose. Elle n'est pas le résultat d'un dressage ni d'un rapport d'emprise ou de séduction. Elle naît de l'estime qu'un enseignant sait inspirer à la jeune génération. (p.139)

Certes, cette définition s'éloigne des idées de Houssaye (1996) qui considérait l'autorité comme un contrôle, une emprise sur l'élève, et que par conséquent l'éducation excluait l'autorité. Mais, si nous avons choisi cette définition, c'est en raison du contraste que l'auteur introduit entre l'autorité et les rapports d'emprise et de séduction, qui nous rappelle de près les deux dérives du concept d'éducation explicitées précédemment. La ressemblance est si significative qu'elle peut nous laisser penser, contrairement aux dires d'Houssaye, qu'autorité et éducation vont de pair, ce que nous essayerons de déterminer dans la suite du cadre théorique.

Richoz (2009) n'est d'ailleurs pas le seul à contraster l'autorité aux rapports d'emprise et de séduction, Raynal (2003), Guillot (2006) et Maheu (2005) le font successivement mais avec d'autres termes : la contrainte par la force et la persuasion par arguments. A ce propos, Raynal (2003) dit :

On peut cependant cerner le concept en éliminant d'abord deux conceptions opposées, celle de la contrainte par force, déjà évoquée, et celle de la persuasion à force d'arguments qui prétend entraîner l'adhésion par la seule mise en branle de la raison. L'autorité ne peut en effet s'imposer par les discussions ou raisonnements infinis, car il faut bien trancher, et au nom de quoi pour finir ? (p.134)

Ici, la contrainte par la force exprimée par Raynal (2003) correspond au rapport d'emprise de Richoz (2009), tandis que la persuasion par arguments peut être assimilée au rapport de séduction.

En parallèle à Raynal (2003), Guillot (2006) apporte de nouveaux éléments concernant l'autorité. Pour cet auteur, la fonction première de l'autorité est d'autoriser et, à partir de là, il distingue deux cas de figures : l'enseignant mettant en place une autorité destructrice, et celui pratiquant une autorité constructive.

Dans le premier cas de figure, l'enseignant détourne l'élève de l'éducation, car il ne l'aide pas à grandir, ne l'autorise pas à se tromper. L'enseignant empêche simultanément l'élève de ressentir par soi-même, de penser par soi-même, et d'exister par soi-même. L'autorité qui détruit est en réalité de l'ordre du pouvoir.

Dans le deuxième cas de figure, l'enseignant pratiquant l'autorité qui construit permet à l'élève d'évoluer sans exercer d'emprise sur lui. Pour Guillot (2006), l'enseignant pourra légitimer son autorité en redonnant à l'élève sa liberté à travers les trois permissions suivantes : ressentir, penser et exister par soi-même. Cependant, il nous met aussi en garde face à une confusion possible. En effet, l'auteur signale que ce n'est absolument pas parce qu'on reconnaît à l'élève les permissions précédemment mentionnées qu'elles doivent se confondre avec de la permissivité. Selon Guillot, l'enseignant a toujours sa place dans l'éducation de l'enfant, et il ne se démet en aucun cas de son devoir d'adulte : « [...] il ne s'agit nullement de laisser l'enfant décider seul de ce qui lui convient ou non » (p.38).

Guillot (2006) poursuit en prônant l'attitude que devrait adopter l'enseignant envers l'élève qui transgresserait les règles, en distinguant deux conditions à cette pratique de l'autorité. D'une part, il s'agit de distinguer l'être et le faire ; et d'autre part, le respect et la tolérance. La première condition montre qu'il est essentiel de ne pas assimiler l'élève à son acte, car cette action serait réductrice de la personne et tendrait à sa dévalorisation, voire à son humiliation : « Nous n'avons pas le droit de juger ce que sont nos élèves mais nous avons le devoir de nous occuper de ce qu'ils font » (p.39). La seconde condition invite à traiter les conduites déviantes de l'élève, tout en le respectant. Il s'agit donc pour l'enseignant de faire reconnaître les actes répréhensibles et de ne pas les tolérer, sinon, il se démettrait de sa responsabilité d'adulte et basculerait alors dans de la permissivité :

Une personne se respecte. La tolérance, elle, touche aux conduites et aux pratiques, aux actions, aux comportements. Autant le respect est inconditionnel, autant la tolérance connaît nécessairement des limites : nous ne pouvons ni ne devons tout tolérer. [...] Il est important de savoir dire non, d'un point de vue éducatif et scolaire. Savoir dire non à quelqu'un, c'est le respecter, à condition de savoir dire non à ce qu'il fait, sans dire non à ce qu'il est : le refus d'une conduite, sans le rejet de la personne. (Guillot, 2006, p.54)

Nous voyons ainsi que la pratique de l'autorité qui construit, préconisée par cet auteur, demande des interdits auxquels il faut prêter attention. Dans sa pratique quotidienne,

l'enseignant doit veiller à interdire des conduites, des propos d'élève, car « l'interdit n'exclut personne mais exclut certains comportements. L'interdit bien compris est celui qui porte sur le "faire" » (p.55). Guillot assimile cette autorité de l'enseignant à une autorité de bienveillance. L'enseignant n'est ni autoritaire, ni laxiste, mais disponible, à l'écoute de l'élève, et, une fois les limites posées, se porte garant du respect des règles de vie commune à la classe. Au final, cette autorité de bienveillance va de pair avec l'éducation. Comme le dit l'auteur : « éduquer, c'est exercer une autorité de bienveillance : une autorité qui permet d'exister comme sujet à part entière et qui, pour atteindre cette finalité, doit interdire » (p.184).

Dans son ouvrage, Traube (2002) avait déjà bien cerné la relation entre l'autorité et l'éducation. Celui-ci préconisait une attitude éducative qui ne culpabilise pas l'élève et son désir, mais interdit ses actes. Pour l'auteur, l'enseignant devrait être à l'écoute de l'élève, lui reconnaître la présence d'un vécu personnel de la situation dans lequel émotions, sentiments et désirs sont présents. Mais l'enseignant devrait aussi, suite à cette reconnaissance du vécu subjectif de l'élève, sanctionner sa transgression des règles, ses écarts de comportement. Ainsi, de forts rapprochements peuvent être établis entre l'attitude éducative selon Traube et l'exercice d'une autorité de bienveillance selon Guillot (2006). Par exemple, nous retrouvons la distinction entre l'être et le faire, entre le respect et la tolérance.

### *1.2.3. La discipline*

Après avoir vu le rôle que joue l'autorité dans la réponse apportée par un enseignant aux écarts de comportement de ses élèves, tentons maintenant de percevoir le rôle de la discipline. En effet, nous sommes d'avis que la discipline va de pair avec l'autorité, car ensemble elles permettent des conditions de travail propices aux apprentissages.

D'un point de vue purement éducatif, l'autorité est, selon Neveux et Prairat (1998), définie comme étant :

L'ensemble des dispositifs et des régulations qui sont communément établis en vue de garantir le déroulement normal des activités dans une classe et plus largement dans un établissement d'enseignement. La discipline a une dimension instrumentale, elle autorise, elle permet. [...] Elle tend à faire entrer chaque élève dans une culture de la responsabilité c'est-à-dire à lui faire sentir puis comprendre que ses actes ont des conséquences dont il se doit de répondre. (Nerveux et Prairat, 1998, p.27)

Cette définition est intéressante car elle montre le lien entre la discipline et la mise en place de règles de vie commune au sein de la classe. Defrance (2003) soulève lui aussi le fait que « la question de la discipline à l'école pose en effet celle, fondamentale, du rapport à la loi » (p.29).

D'après Guillot (2006) : « Exercer l'autorité et faire la discipline sont deux attitudes radicalement différentes, même si elles paraissent liées à certains moments. C'est l'autorité qui donne un sens à la discipline, ce n'est pas la discipline qui fait autorité » (p.175). Cette distinction appuie en quelque sorte l'idée d'une primauté de l'autorité sur la discipline, car sans elle, les élèves pourraient ne pas comprendre le sens du comportement à adopter en classe. En l'absence de signification, les règles de discipline pourraient ainsi être vécues comme des impositions persécutrices, ce qui serait anti-éducatif.

Cette différence faite, nous pouvons maintenant opposer le concept de discipline à celui d'indiscipline. Selon Estrela (1992) : « Le concept d'indiscipline est intimement lié à celui de discipline et a normalement tendance à être défini par sa négation ou privation, ou par le désordre provoqué par l'irrespect des règles préétablies » (p.19). L'auteur stipule que l'indiscipline est un comportement rebelle à l'égard des règles de vie de classe. En transgressant les règles, l'élève perturbe le cours par des actes répréhensibles à l'égard du groupe.

Nous pouvons maintenant nous interroger sur les « conséquences » mentionnées par Neveux et Prairat (1998) lorsqu'un enfant adopte un comportement jugé inacceptable de la part de l'enseignant. Face à l'indiscipline des élèves, certains enseignants sévissent et d'autres pas. Néanmoins, il semble que lorsque l'élève transgresse une règle préétablie, l'absence de réponse de l'enseignant, correspondant à un laisser faire, est plus néfaste qu'une sanction ou une punition. Pour l'ensemble des auteurs, il est impératif d'agir en réponse à l'acte de transgression. Pour Maheu (2005), « dire la loi à un enfant qui transgresse ne suffit pas. S'il n'est jamais sanctionné, le jeune restera dans sa toute puissance. L'impunité est vécue par certains enfants comme une injustice, un abandon » (p.44). De plus, l'auteur ajoute que « la manifestation de l'autorité du garant de la loi, même maladroite ou impulsive, est d'une manière générale moins désastreuse que le laisser-faire total » (p.44). D'après Maheu, il est

ainsi essentiel que l'enseignant réponde aux comportements déviants des élèves en sanctionnant les transgressions.

Parallèlement à Maheu (2005), Joris (2004) montre le lien existant entre les concepts de discipline et de punition lorsqu'elle mentionne que « l'enseignant emploie l'acte punitif non seulement pour donner une place aux valeurs de la société, mais avant tout pour instaurer une morale propre à sa classe : la discipline » (p.4). Il y a donc selon elle une volonté des enseignants à utiliser la punition en vue d'instaurer la discipline.

Afin d'aller plus loin dans le concept de la discipline, et pour mieux saisir la manière dont la discipline est pensée en classe, il nous semble pertinent de nous pencher sur les liens qui rassemblent les différents acteurs d'une classe. Il existe une relation qui lie l'enseignant et les élèves et en la comprenant, il devient alors possible de saisir la fonction et les influences de cette relation sur les échanges dans une classe.

#### *1.2.4. La relation pédagogique*

Pour traiter de la relation pédagogique, nous allons nous baser sur les propos d'Estrela (1992) qui a passablement écrit à ce sujet. Cette auteur la définit comme étant « le contact établi entre les intervenants d'une situation pédagogique et le résultat de ces contacts » (p.36). En effet, selon elle, la relation pédagogique est déterminée entre autre par quatre facteurs que nous allons expliciter par la suite : le savoir, l'espace, le temps et les activités. Ces quatre facteurs sont entre les mains de l'enseignant ; c'est pourquoi, des choix qu'il aura opérés vont découler des impacts sur les élèves.

Cette perspective de responsabilité de l'enseignant dans l'organisation de la relation pédagogique est aussi soutenue par Legault (2001). Selon lui, il existe un lien entre la discipline et la gestion de classe de l'enseignant : « L'ordre de la classe nécessaire aux apprentissages collectifs est fonction de l'organisation de la classe créée par le professeur » (p.21). Comme Estrela (1992), cet auteur pense que la gestion de l'environnement physique (le matériel, l'espace) et de l'enseignement (les activités, le temps) est importante pour éviter les comportements perturbateurs des élèves. Revenons ainsi sur les quatre facteurs déterminant la relation pédagogique pour les présenter.

### **- Le savoir**

Le rapport au savoir qu'entretiennent les acteurs d'une classe peut être la source de nombreux conflits dans la relation enseignant-élève. Ce constat est clairement expliqué par Estrela (1992) qui précise que « la relation pédagogique, parce que liée à la détention d'un savoir possédé par les uns et non les autres qui devront se l'approprier, engendre une relation de dominé-dominant » (p.45). En effet, l'enseignant dans une classe est le seul détenteur du savoir, alors que l'élève, lui, demande ce savoir. Dès lors, Estrela parle de relation « asymétrique » car l'élève vient à l'école pour s'instruire, c'est donc naturellement l'enseignant qui possède le savoir à transmettre. De surcroît, l'enseignant maîtrise les buts et connaît les objectifs des activités qu'il conduit dans sa classe, il sait dans quelle direction il souhaite emmener ses élèves. En revanche, pour l'élève, c'est le néant quasi total : il ne possède que très peu d'indices quant aux intentions et aux finalités des activités, car contrairement à l'enseignant qui possède une vision sur le long terme, l'élève, lui, ne voit pas plus loin que la période de travail. Ce rapport inégal accentue encore plus l'asymétrie entre les acteurs. D'ailleurs, Estrela ajoute que « le caractère sélectif du savoir fonde et légitime la relation pédagogique et détermine le statut et les fonctions du professeur et de l'élève. Par conséquent, celui-ci définit les rôles, crée les attentes, règle les comportements et les modèles d'attitude » (p.45). Ce déséquilibre explique en partie cette relation de pouvoir et les rapports de force qui peuvent en découler.

### **- L'espace**

Etant donné que c'est dans la classe que s'organise la relation pédagogique (Estrela, 1992), l'espace représente donc un concept particulièrement important. L'espace est généralement pensé par l'enseignant qui l'aménage d'une certaine manière. Nous constatons dans chaque classe un aménagement particulier sensé faire régner un certain ordre, avec des coins spécifiques, comme par exemple le coin lecture, le coin jeux, le coin travail, l'endroit du repos ou encore le coin aide. Ces espaces ne sont pas là par hasard. Ils ont une fonction bien précise, et cette fonction est réfléchiée par l'enseignant qui est à la tête de la classe. D'ailleurs, Gentili, Petinarakis & Sénor (1997) affirment que le rôle de l'enseignant est de « quadriller l'espace en désignant les lieux de chaque individu afin d'éviter les groupes par nature instables » (p.33). En effet, il est du ressort de l'enseignant de penser l'espace de sa classe, de telle manière à éviter les rapprochements entre des élèves qui perturberaient le bon fonctionnement de la leçon. Dès lors, l'enseignant détient une fois de plus un contrôle sur l'élève.

C'est donc en fonction de ses besoins, ainsi que de sa personnalité que l'enseignant va songer à la répartition du matériel scolaire, de l'emplacement des meubles dans sa classe, de l'autorisation ou l'interdiction de certains déplacements. L'aménagement de la classe est un pouvoir qui revient à l'enseignant.

### **- Le temps**

La principale contrainte liée au temps concerne les rythmes d'apprentissage des élèves. En effet, ces rythmes sont sans cesse interrompus ou fractionnés par la cloche ou par les changements de disciplines scolaires, ce qui complexifie à la fois l'apprentissage des élèves, et la relation entre l'enseignant et ses élèves. Ces coupures temporelles sont très prononcées car elles annoncent un changement : changement d'activité, de discipline ou encore de lieux. Dès lors, le temps devient une contrainte de plus dans le cheminement du métier d'élève. Cette contrainte n'est pas propice à créer un climat serein dans lequel il fait bon travailler. Cependant, nous tenons à mettre en évidence que les contraintes liées au temps, comme la rigidité des horaires, les objectifs à atteindre, les délais du programme à respecter ainsi que les échéances imposées par l'institution sont des points auxquels les deux parties doivent faire face : l'enseignant et les élèves.

### **- Les activités**

Les activités diffèrent beaucoup dans une classe. Elles peuvent être individuelles, collectives, magistrales ou encore menées en groupes restreints d'élèves. La mise en œuvre de ces différents types d'activités « présupposent l'existence d'une organisation qui crée les tâches, distribue des rôles aux élèves et au professeur, précise les règles et les instructions, ouvre et ferme les réseaux de communication » (Estrela, 1992, p.42). Il s'agit bien pour l'enseignant de définir les rôles de chacun des acteurs. En effet, par exemple, lors d'un cours magistral, c'est l'enseignant qui est chargé de faire régner la discipline. Or, pendant des travaux de groupes, il est possible que ce rôle soit attribué à un ou plusieurs élèves. A noter que le seuil de tolérance au bruit diffère en fonction de l'activité : une activité individuelle requiert moins de bruit qu'une activité en groupes.

Cette partie consacrée à la relation pédagogique montre bien à quel point ces quatre facteurs (le savoir, l'espace, le temps et les activités) sont complexes dans le quotidien de la gestion de classe pour un enseignant. Néanmoins, ils représentent des pistes d'action pour les

professionnels. D'ailleurs, plusieurs courants comme ceux de Kounin (1979), Jones (1979 ; 1987) et Redl et Wattenberg (1959) ont recours à des formes similaires de « relation d'aide » dans la gestion de classe et de la discipline. Legault (2001) dit de ces courants qu'ils adoptent une approche différente de celle de la punition : « L'approche non directive, centrée sur l'acceptation de l'élève, la confiance et l'autodiscipline, s'éloigne considérablement de l'approche interventionniste, axée sur le contrôle et sur la punition » (p.19). Il est donc dans l'intérêt de notre recherche de mieux connaître ces courants en les présentant dans les prochains points.

### *1.2.5. Les courants : des outils à disposition des enseignants*

De nombreux auteurs se sont penchés sur les questions de discipline et de gestion de classe afin de proposer des pistes pour la pratique professionnelle quotidienne. Dans cette partie consacrée aux courants, nous avons retenu trois spécialistes susceptibles d'apporter des éléments réflexifs intéressants pour penser la gestion de classe pour l'enseignant. Il s'agit de Kounin (1979), Jones (1979 ; 1987) et Redl et Wattenberg (1959). Nous allons maintenant présenter ces trois modèles de discipline.

#### **J. Kounin (1970)**

Ce spécialiste a axé ses travaux sur « l'identification des comportements de l'enseignant qui ont une influence sur la participation et la collaboration des élèves aux activités de la classe, et par conséquent sur la prévention des problèmes liés à la discipline » (Legault, 2001, p.53). Pour ce faire, Kounin a répertorié plusieurs techniques de gestion de classe à proposer aux enseignants désireux de centrer leur approche sur la prévention. Nous prenons en compte uniquement les techniques en lien avec nos enseignants.

Il y a tout d'abord *l'effet de réverbération*. Ce procédé signifie que les paroles et les gestes de l'enseignant à l'égard d'un élève déviant ont généralement un impact sur le reste de la classe. Ce principe est également valable dans le sens contraire : les paroles et les gestes de l'enseignant qui valorise un bon comportement et met en avant la conduite à adopter, possède un impact positif sur les élèves qui ont tendance à adopter un comportement déviant.

Nous retrouvons également la *vigilance*, autre principe apporté par Kounin. Ce principe consiste pour l'enseignant à démontrer à ses élèves qu'il possède des « yeux derrière la tête »

(p.54), prouvant ainsi aux élèves qu'il est en mesure de contrôler l'ensemble de la classe. L'enseignant peut faire preuve de vigilance grâce à la communication verbale et non verbale, comme le précise Legault (2001) : « Habile à repérer rapidement un élève fautif, à solutionner les cas les plus importants, à intervenir au bon moment, l'enseignant efficace démontre aux élèves qu'il est conscient de ce qu'il se passe » (p.54). Puis, *la cadence et la régularité* sont des concepts en lien étroit avec le rythme des leçons en classe. En effet, pour Kounin « l'enseignant habile à effectuer des transitions harmonieuses entre deux activités favorise le maintien des élèves à la tâche et réduit les problèmes de comportement » (Legault, 2001, p.54).

### **F.H. Jones (1979 ; 1987)**

Les recherches menées par Jones concernent principalement les enseignants soucieux d'éviter les pertes de temps en classe liées aux bavardages incessants de certains élèves, ou encore ceux qui dérangent le déroulement de la leçon. Afin d'éviter ces désagréments, cet expert propose notamment l'emploi efficace du langage corporel.

La plupart des techniques énumérées par Jones ont pour but d'aider les élèves lors des temps de travail individuel. Ces techniques du langage corporel sont les suivantes : *le regard direct, la proximité physique, l'expression du visage et les gestes*. Il justifie ses propos comme suit : « L'emploi de la communication non verbale en discipline est réellement efficace lorsque l'enseignant l'utilise pour faire passer un message à l'élève fautif » (Legault, 2001, p.55). Il s'agit donc pour l'enseignant d'être capable de faire signifier à un élève un écart de comportement, et ce par le biais d'un langage corporel.

### **F. Redl et W. Wattenberg (1959)**

Redl et Wattenberg se sont penchés sur le comportement en groupe, à ses causes et à son contrôle. Très souvent, dans une classe, nous remarquons une différence entre le comportement en groupe et le comportement individuel : « L'enseignant ne peut réagir efficacement au comportement du groupe s'il n'arrive pas à comprendre les forces, la dynamique du groupe [...] à l'intérieur d'un groupe, des élèves assurent divers rôles, tels ceux de leader, d'agitateur, de bouc émissaire, de clown » (Legault, 2001, p.57). Il devient donc essentiel pour l'enseignant d'être capable de gérer un élève déviant à l'intérieur du groupe. En effet, un comportement inadéquat peut vite se reprendre sur les autres membres du groupe.

Toutefois, l'inverse est également vrai : un comportement approprié et valorisé au sein d'un groupe peut déteindre sur les autres élèves du même groupe.

Dès lors, ces chercheurs ont mis en évidence plusieurs niveaux de mesures à appliquer afin de résoudre un problème en classe. Nous avons choisi les plus pertinentes pour notre recherche. Par exemple, F. Redl et W. Wattenberg conseillent d'entrer dans une démarche compréhensive avec l'élève fautif :

L'évaluation de la réalité, c'est-à-dire mener cet élève à analyser son comportement, à en déterminer les causes et à en prévoir les conséquences constitue une démarche utile pour les enseignants qui veulent clarifier une certaine situation et éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets (Legault, 2011, p.58).

Pour que cette démarche aboutisse, il est fortement recommandé pour l'enseignant de procéder à des encouragements afin de créer un esprit positif dans lequel l'élève se sent en confiance. En menaçant ou en humiliant l'élève, l'enseignant ne pourra observer aucun résultat.

Enfin, si les démarches explicitées précédemment s'avèrent insuffisantes, ces deux experts pointent un plan d'intervention, plus sévère : le principe du plaisir et de la douleur, plus connu sous les noms de récompense et punition. En effet, F. Redl et W. Wattenberg reconnaissent l'efficacité des compliments bien qu'ils ne donnent pas de pistes d'actions à ce sujet. A noter que selon eux, « la punition est assimilée à des conséquences prévisibles et désagréables appliquées calmement par l'enseignant » (Legault, 2001, p.58). En effet, l'élève doit savoir que la punition est une mesure extrême, et il doit l'interpréter comme une conséquence logique et compréhensible d'un comportement inacceptable.

En lien avec la gestion de la classe et la discipline, ces approches nous montrent que différentes actions sont possibles pour l'enseignant qui souhaite prévenir et corriger les problèmes de discipline. Ainsi, la dernière partie de ce cadre théorique traite de deux pratiques utilisées couramment par les enseignants pour éviter les écarts de comportement des élèves et répondre aux éventuelles transgressions : la punition et la sanction éducative.

### 1.3. Les pratiques de la punition et de la sanction éducative

Il n'est pas rare de parler avec des personnes et de se rendre compte que finalement elles ne connaissent pas la différence entre une punition ou une sanction, ou encore elles imaginent que ces deux termes sont synonymes. Nous avons été frappés par la confusion qui règne également au sein de la littérature, comme l'explique si bien Defrance (2003) :

En bon français, le terme *sanction* désigne la conséquence aussi bien positive que négative d'un travail ou d'un comportement, et peut donc désigner la punition comme la récompense ! Cependant, l'usage d'assimiler *sanction* et *punition* est tellement répandu, jusque dans les textes officiels, qu'on me pardonnera d'y consentir aussi. (p. 26)

Cependant, nous avons cherché à comprendre pourquoi il règne une confusion entre ces deux termes. Richoz (2009) avance comme argument la difficulté de sanctionner pour les enseignants : « Une autre difficulté éprouvée quand il s'agit de sanctionner a pour origine la confusion que font les enseignants entre sanction et punition, confusion qui leur fait redouter de tomber dans l'autoritarisme » (p.292). Il semblerait que pour bon nombre d'enseignants, les mots punir ou sanctionner traineraient avec eux des connotations d'enfants battus, de scènes violentes, de punitions humiliantes ou encore de châtiments corporels.

De plus, toujours d'après nos lectures, une autre raison vient s'ajouter à la confusion entre la punition et la sanction : la compréhension auprès des élèves. En effet, selon Richoz (2009), avec de jeunes élèves, il ne sert à rien d'utiliser le terme *sanction* car ce dernier n'est pas compris des enfants. En revanche, les élèves connaissent parfaitement bien la signification du terme *punition* et ce dès leur plus jeune âge. C'est pourquoi, à l'école, même si un enseignant sanctionne, il dira plus facilement qu'il punit. Il s'agit plus d'une appellation de sens commun, que d'un choix propre à l'enseignant. Cette idée se retrouve dans les propos de Richoz, lorsqu'il écrit : « Dans les degrés enfantin et primaire, c'est même exclusivement le terme de punition qui est utilisé [...] les enseignants emploient donc le mot de punition mais en général ils l'utilisent sans faire consciemment la différence essentielle entre sanctionner et punir » (p.296).

Au vu de cette confusion, il est ainsi essentiel de définir précisément les deux concepts de la punition et de la sanction éducative. L'objectif est ici de comprendre dans un premier temps

chacune de ces notions séparément, pour ensuite mettre en avant les principales distinctions qui permettent de différencier une punition d'une sanction éducative.

### *1.3.1. La punition*

Depuis longtemps déjà et à cause de son histoire, la punition véhicule une connotation particulièrement négative, notamment du point de vue de ses effets sur les élèves. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreux pédagogues mettent clairement en opposition la punition et la sanction. Pour tenter de comprendre pourquoi ces spécialistes de l'éducation prônent l'utilisation de la sanction et non de la punition, il nous semble indispensable de connaître plusieurs éléments relatifs à cette dernière. Pour ce faire, nous aborderons successivement la définition de la punition et ses caractéristiques, les difficultés de sa mise en pratique et finalement les différents types de punition existants.

#### **Définition et caractéristiques**

La définition choisie provient de Salomé (2005) et met en avant la relation entre les deux acteurs principaux de l'acte punitif : le puni et le punisseur.

La punition est une sanction majorée par la subjectivité de celui qui la donne. C'est pour cela qu'elle est souvent vécue comme injuste. La punition est une réaction (souvent émotionnelle) à un comportement perçu comme une transgression ou une faute. Souvent la punition sera prise non pour réparer, mais pour accentuer la culpabilité ou servir d'exemple, ce qui explique qu'une punition est une sanction majorée. La punition est prise le plus souvent non en fonction de ce qui s'est passé, mais en fonction du retentissement, de la résonance chez celui qui découvre la transgression. (Source: <http://www.ac-reims.fr/ia51/ien.chalons2/spip.php?article364>)

D'après cette définition, nous constatons que punir est en réalité une réaction impulsive qui ne possède aucun aspect bénéfique pour l'auteur de la transgression, car elle est en fait une réponse spontanée de la personne constatant une désobéissance. Pour faire le lien avec le domaine scolaire, Charles (1997) donne la définition suivante de la punition: « Elle est une action par laquelle l'enseignant vise à exercer des représailles contre l'élève qui s'est mal conduit et à lui montrer qui commande [...] elle apprend à l'élève qu'à tout comportement sont associés des effets » (p.119). Ici, un parallèle peut alors être établi entre la punition et le

concept de pouvoir abordé précédemment. En effet, l'enseignant veut montrer qu'il est celui qui domine le rapport de force.

### **Les difficultés de la mise en pratique de la punition**

Même si certains auteurs se sont élevés contre une telle pratique, la punition peut fonctionner, mais uniquement sous certaines conditions, en plus d'une connaissance technique. Pour expliquer ces propos, nous nous appuyerons sur l'ouvrage de Gordon (1990) qui prône l'autodiscipline pour l'éducation des enfants au lieu de la punition. Néanmoins, ce dernier met en avant quelques principes fondamentaux pour que la punition soit administrée avec savoir-faire et efficacité. Malheureusement, selon lui, les enseignants ne sont pas suffisamment formés pour maîtriser le savoir-faire en question, et Gordon précise que punir de manière juste et efficace est un acte particulièrement difficile car les professionnels manquent souvent de cohérence dans leurs actions. Voici cinq principes soutenus par l'auteur et les raisons qui rendent leur application délicate pour un enseignant. En effet, Gordon reste persuadé que ces principes ne sont pas cohérents et se contredisent parfois.

#### **- Un comportement déjà puni doit systématiquement être puni**

Ce principe est basé sur l'équité entre les élèves. Si un enfant a été puni pour bavardage, alors un autre qui transgresse la même règle doit également être puni. Cependant, Gordon est conscient des difficultés que rencontrent les enseignants à punir systématiquement une même transgression chez tous leurs élèves. En effet, comment serait-il possible de punir chaque élève qui chuchote à chaque fois ? Il se pourrait qu'en appliquant ce premier principe à la lettre il n'y ait plus de place pour l'enseignement dans certaines classes, tant les chuchotements ou autres transgressions plus graves sont courants. De plus, des comportements perturbateurs peuvent parfois être ignorés par l'enseignant en raison de son humeur. En effet, lorsqu'ils sont plus nerveux ou plus tendus, les enseignants ont tendance à punir davantage que les jours où ils sont de bonne humeur (Gordon, 1990).

#### **- La punition doit suivre immédiatement le comportement indésirable**

Les recherches consultées par Gordon (1990) prouvent que les punitions qui suivent directement le comportement indésirable sont les plus efficaces. C'est pourquoi, il est néfaste de punir un enfant en différé dans le temps car ce dernier peut ne pas réellement saisir la raison de sa punition. Néanmoins, il arrive parfois des situations dans lesquelles punir en temps réel s'avère compliqué. Par exemple, comment devrait réagir un enseignant qui, en

regardant par la fenêtre de sa classe, voit un enfant en frapper un autre ? Selon Gordon, le temps que l'enseignant se rende dehors, recherche les élèves concernés, il sera bien trop tard pour infliger une quelconque punition. Mais même si l'enseignant parvient à se rendre sur le lieu de la bagarre, en infligeant une punition, ce dernier enfreindrait le troisième principe qui est de ne pas punir en présence des autres enfants.

- La punition ne doit pas être infligée en présence des autres enfants par crainte de gêner l'enfant pris en faute et de le rendre agressif envers l'enseignant.

Il peut s'avérer délicat d'infliger une punition sous le regard parfois moqueur des camarades d'un élève. En effet, l'élève en question pourrait alors se sentir humilié et rabaissé, et comme le dit Prairat (1997) : « il convient [...] d'en finir avec les pratiques humiliantes. On ne fait pas grandir en faisant honte » (p.126). Il est donc essentiel pour l'enseignant qui inflige une punition de modérer ses propos. Néanmoins, Gordon (1990) relève la difficulté de ne pas punir l'élève en présence de ses camarades, sachant que les transgressions ont lieu en classe devant le collectif.

- La personne qui punit doit veiller à ce que le comportement fautif ne soit jamais récompensé

Il est difficile de se tenir à ce quatrième principe. En effet, les élèves côtoient plusieurs enseignants durant la semaine, et tous fonctionnent d'une manière différente. Chacun sait pertinemment que certains enseignants sont sévères et d'autres plus tolérants. C'est pourquoi, un comportement puni dans une classe ne l'est pas forcément dans une autre : faire une blague, aider un camarade à faire un exercice, faire rire ses copains, etc. A ce propos, Defrance (2003) rejoint Gordon en stipulant : « Le flou de ces motifs risque de renforcer l'idée qu'on est puni non pour des faits précis et avérés, mais plutôt sur une impression produite par l'humeur du moment de celui qui punit » (p.90). Sur le long terme, cela affaiblit drastiquement l'effet de la punition chez les élèves.

Comme nous l'avons vu, la mise en pratique de la punition exige une certaine logique d'action chez l'enseignant. Cette logique d'action devrait systématiquement être respectée quelle que soit la punition donnée. En effet, il existe plusieurs types de punitions recensés dans la littérature. Nous allons à présent détailler ces différents types de punitions afin de mieux les distinguer.

## Les différents types de punition

Dans son ouvrage, Prairat (1997) distingue clairement quatre catégories de punitions en fonction des intentions liées à chacune d'elle. Par souci de lecture, nous les avons regroupées dans un tableau récapitulatif que nous commenterons par la suite.

Tableau 1 : Les différents types de punition

Les types de punitions:	Punition-expiation	Punition-signé	Punition-exercice	Punition-bannissement
<u>Mises en forme</u>	Châtiment corporel	Signe distinctif pour porter la faute sur le corps	Effort personnalisé imposé au coupable	Ordre imposé à l'individu
<u>Buts</u>	Modifier drastiquement le comportement du coupable ; ôter le mal dans l'individu	Rendre le coupable honteux ; humiliation publique	Dresser, modeler, façonner l'individu d'une certaine manière	Affronter un sentiment de solitude et d'exclusion pour le coupable
<u>Moyens</u>	Douleur dissuasive	Habits spéciaux ; accessoires particuliers	Tâches et exercices répétitifs	Rejet, exclusion d'un individu d'un collectif

Le point commun à toutes ces formes de punition est de manquer cruellement de sens accepté par le sujet puni. Prairat (1997) stipule d'ailleurs que « l'essentiel pour celui qui donne des punitions est que l'enfant ou l'élève se soumette à sa décision et à sa contrainte » (p.26). Nous voyons bien à travers ces propos l'idée de sens unique pour une punition qui ne semble satisfaire et soulager que celui qui la donne. Or, il faudrait également se poser des questions au sujet de l'enfant à qui l'enseignant inflige une punition, faute de quoi « la punition n'a aucune portée éducative, mais essentiellement une dimension culpabilisante, humiliante et répressive » (Prairat, 1997, p. 26).

Les quatre types de punitions décrits à l'aide du tableau 1 et explicités par Prairat (1997) peuvent se résumer de la manière suivante :

### - La punition-expiation

Il s'agit d'une expiation par la douleur, car elle vise le corps en tant que chair. Le repentir du fautif va découler de la souffrance qu'il aura endurée. Selon Prairat (1997), la punition-expiation « purge, purifie, délivre » (p.27). Elle privilégie l'aveu du coupable dans l'unique but de soulager. Cette forme punitive peut s'apparenter au dressage. Elle ne se préoccupe pas

de l'avenir ou de modifier la conduite du fautif, ni de restaurer un ordre social perturbé. Elle ne vise donc pas le changement de comportement.

Dans cette catégorie se trouve la punition physique, c'est-à-dire les châtiments corporels. Aujourd'hui, cette pratique est bien entendu interdite dans nos écoles, bien qu'elle soit encore utilisée au sein de certaines familles.

#### **- La punition-signe**

Ce type de punition est utilisé dans le but de pointer du doigt l'élève fautif : « Le corps devient le lieu d'inscription du délit » (Prairat, 1997, p.31). L'efficacité de cette punition émane du poids du regard d'autrui, en l'occurrence des autres enfants et des adultes. Cette punition n'est donc pas liée à la douleur physique comme la précédente, mais elle accentue plutôt le sentiment de honte et de culpabilité pour le coupable. L'élève est humilié afin de prévenir une éventuelle récidive.

#### **- La punition-exercice**

Toujours selon Prairat (1997) la punition exercice « n'est pas brutale mais pénible » (p.37). En effet, cette catégorie de punition exige un long travail pénible, récurrent et ennuyeux. Elle exerce donc un pouvoir lent, mais qui se répète. Elle sanctionne ce qui sort de la norme, car son but est de normaliser, de façonner le fautif. Nous pouvons donc mettre dans cette catégorie toutes les punitions qui consistent à recopier différents éléments : page du dictionnaire, règlement d'école, verbe à conjuguer à tous les temps, etc. Les points communs de ces différentes punitions résident dans la longueur de la tâche et le manque de réflexion de la part de l'élève. D'ailleurs, l'auteur précise que « la peine réelle consiste dans l'ennui imposé à l'esprit » (p.42).

#### **- La punition-bannissement**

Cette catégorie est la dernière avancée par l'auteur. Elle consiste à se débarrasser d'un corps quand on ne peut pas en contrôler l'esprit. Dès lors, une rupture de communication est établie avec le coupable qui est sorti du groupe, isolé ou même renvoyé dans une autre classe, dans un autre lieu. « Bannir c'est exclure d'un lieu ou assigner à résidence, c'est soustraire d'une communauté et par-là suspendre le lien social » (Prairat, 1997, p.44). Par conséquent, l'élève est privé de sa relation sociale avec ses pairs, avec son groupe. Il peut réintégrer le groupe lorsqu'il est prêt à accepter et surtout à respecter les règles de vie en communauté. Tant que

ce respect manque, l'élève ne peut pas faire partie du groupe classe. Dès lors, le fautif est isolé, privé et banni de la classe dans laquelle se trouvent tous ses pairs.

Ces quatre catégories de punitions distinguées par Prairat (1997) nous montrent que cette pratique peut être appliquée différemment d'un professionnel à un autre. Néanmoins, quelque soit l'intention de l'enseignant, son choix se porte forcément sur un des types de punition décrit à l'aide du tableau, sauf celui de la punition-expiation qui est désormais interdite par la loi. Pourtant, une autre pratique est aussi utilisée par les professionnels, celle de la sanction éducative. Pour distinguer cette pratique de celle de la punition, le concept de la sanction éducative est ainsi détaillé dans le point suivant.

### *1.3.2. La sanction éducative*

Tout comme pour la punition, la sanction éducative représente un moyen que possèdent les enseignants afin de répondre à l'indiscipline de leurs élèves. Pour tenter de comprendre ce second concept, nous abordons successivement la définition de la sanction éducative et ses caractéristiques, ainsi que les finalités de cette pratique.

#### **Définition et caractéristiques**

La littérature regorge de définitions de la sanction éducative, car elle touche à plusieurs domaines. C'est la raison pour laquelle les avis des auteurs divergent par rapport à la définition précise de ce concept. Cependant, nous avons décidé de définir la sanction éducative au sens de Maheu (2005), qui écrit que :

La sanction éducative est un acte qui oblige l'enfant à réparer les dommages causés, à réfléchir sur le sens de la règle bafouée, et à se questionner sur ses motifs. Cette contrainte n'a pas pour objectif d'être pénible, et doit nécessairement être accompagnée d'une écoute et d'une aide dans la recherche de solutions aux problèmes manifestés. (p.11)

Dans cette définition, plusieurs éléments caractéristiques de la sanction éducative sont ainsi présents. En effet, il s'agit des actes de réparation, de réflexion, d'écoute, et de recherche de solution qui doivent accompagner cette pratique. Maheu (2005) ajoute à sa définition la notion de justice qui est recherchée à travers la sanction éducative, lorsqu'elle écrit que :

En sanctionnant, il est question d'aller plus loin dans la recherche de la justice. [...] La sanction est tournée vers l'avenir. Le but est que chacun s'en sorte bien. [...] Une sanction efficace débouche sur un nouveau contrat, qui prend mieux en compte les besoins et qui fixe, pour une durée donnée, les engagements de chaque partie. (p.218)

A travers ces propos, nous percevons que l'enjeu de la sanction ne se situe pas uniquement du côté de l'élève, mais également du côté de l'enseignant, car c'est ensemble qu'ils sont invités à construire de nouvelles règles pour leur relation future, en vue de l'améliorer. Néanmoins, plusieurs auteurs, dont Richoz (2009), s'accordent pour dire à quel point il est difficile pour les enseignants de sanctionner. L'origine de cette difficulté pourrait se situer dans la peur de ne plus être aimé des élèves ou encore dans le sentiment d'incompétence que pourrait représenter l'acte de sanctionner pour un enseignant. En effet, pour cet auteur, sanctionner pourrait être synonyme d'un manque de compétences professionnelles. L'incompétence des enseignants est justifiée en ces termes :

L'incompétence supposée peut être didactique : cours peu motivants, mal structurés, contenus pas clairs, manque de rythme, etc. Ou bien elle peut être pédagogique : manque d'autorité, de présence, d'ascendant personnel, de capacité à cadrer, à s'imposer et en imposer aux élèves. (p.291)

Cependant, si certains auteurs préconisent la sanction éducative, c'est en raison que cette dernière représenterait un moyen juste et efficace de sanctionner un enfant, car elle possède des principes qui se veulent éducatifs. Ainsi, il nous semble pertinent de compléter la définition de Maheu (2005) avec les principes avancés par certains spécialistes pour que la sanction soit effectivement éducative. En effet, plusieurs auteurs dont Prairat (1997), Traube (2002) et Richoz (2009) s'accordent sur le fait que la sanction est éducative si cette dernière respecte certaines conditions. Celles-ci sont au nombre de quatre.

Premièrement, la sanction éducative doit s'adresser à un seul sujet, comme le souligne Prairat (1997) : « La sanction éducative est individuelle et non collective » (p.125). Par ce procédé, l'enseignant évite, dans certains cas, de se mettre toute une classe à dos. De plus, il serait erroné de penser que parce que le coupable n'a pas été démasqué par l'enseignant, une punition collective représenterait la meilleure solution. D'ailleurs, Prairat (2001) est formel dans sa mise en garde : « La sanction collective est néfaste au plus haut degré, elle fait payer des innocents pour des coupables, elle détruit l'autorité du maître qui, en l'utilisant démontre

son impuissance à pratiquer la justice » (p.82). Prairat ajoute que pour qu'une sanction éducative prenne tout son sens face à un seul sujet, cette dernière doit renvoyer à deux exigences : une positive et l'autre négative. Pour le côté négatif, cela consiste « à renoncer au spectaculaire, à toutes les formes punitives qui veulent édifier ou faire régner l'ordre » (Prairat, 2001, p. 82). L'exigence positive quant à elle concerne la parole. En effet, la parole possède une place importante dans l'acte de sanctionner. Il semble capital que l'enfant saisisse les raisons de la sanction. Par conséquent, l'enseignant se doit de revenir sur la transgression de l'enfant et ses conséquences. Grâce à une discussion entre lui et l'élève, l'enseignant s'assure qu'il comprenne la sanction, car comme le stipule Prairat (2001), « toute punition qui n'est pas comprise est cruelle » (p.83). Par le biais de la parole, l'enseignant donne du sens à l'acte de sanctionner et permet l'acceptation par l'élève. De plus, sans la place prépondérante de la parole, il peut régner un flou concernant les motifs de la sanction ce qui n'aide pas à se représenter les lois en vigueur dans un collectif, et par la même occasion à connaître où se situe réellement la transgression d'une règle et laquelle.

Deuxièmement, la sanction éducative porte sur des actes et non sur une personne : « On ne punit pas l'intégrité d'une personne mais un acte particulier qui a été commis dans une situation particulière » (Prairat, 1997, p.126). Lors d'une explication entre un élève et un enseignant, ce dernier veillera particulièrement à centrer son discours sur la situation en question et non sur la personnalité ou le caractère de l'élève. Le but étant d'éviter toutes sortes d'étiquetages ou de stéréotypes pouvant porter préjudice à l'enfant. Il est intéressant de relever que cette condition est également partagée par Traube (2002). En effet, ce dernier rejoint Prairat en ce qui concerne le fait que la sanction éducative porte sur l'acte et non sur la personne. A ce sujet, Traube écrit que « la sanction s'applique à l'acte et non à la personne » (p.73). Idéalement, il faudrait donc dissocier la personne qui commet l'acte, de l'acte en lui-même.

Troisièmement, Prairat (1997) stipule que la sanction éducative est privation de l'exercice d'un droit, comme par exemple « la privation d'usage, l'interdiction d'activité, la mise à l'écart temporaire... » (p.126). Pour que cette proposition ait du sens, il faudrait donc que les droits et les devoirs de chacun soient déclinés de manière lisible et compréhensible par tous. C'est pourquoi, Prairat (2001) précise, en parlant de la privation de l'exercice d'un droit, qu'il s'agit « de priver le contrevenant des avantages de la communauté » (p.86), d'où l'importance que chaque acteur connaisse ses devoirs et ses droits en tout temps. En revanche, ce même

auteur nous met en garde quant à la précaution à prendre pour ne pas tomber dans l'humiliation : « Le ressort de la sanction éducative est la frustration. Il convient donc d'en finir avec les pratiques humiliantes. On ne fait pas grandir en faisant honte » (p.126). C'est pourquoi, Prairat recommande à l'enseignant de choisir les mots justes lorsqu'il prive l'élève sanctionné de l'exercice d'un de ses droits.

Enfin, quatrième et dernière condition pour rendre une sanction éducative, elle doit s'accompagner d'une procédure réparatoire, dans la mesure du possible. Prairat (1997) donne les exemples suivants : « Faire en sorte qu'un enfant qui a volontairement ou accidentellement cassé, renversé, sali quelque chose s'occupe lui-même des dégâts qu'il a causés. Il s'agit d'une réparation directe et matérielle, c'est la plus simple à mettre en œuvre » (p. 127). Cette notion semble d'autant plus importante qu'elle permet à l'enfant qui manifeste le désir de réparer de se responsabiliser et de prendre réellement conscience de ses propres actes. L'enfant reconnaît ses actes et les assume au point de vouloir les réparer. Prairat (2001) va encore plus loin en précisant que « celui qui veut réparer est aussi en position de reconnaissance par rapport à autrui car si l'on répare quelque chose, on répare aussi quelqu'un. La réparation est orientée vers un autrui » (p.90). En recréant ou en rachetant l'objet endommagé, l'enfant se recrée lui-même, cela lui permet d'avancer dans sa reconstruction. Nous nous doutons bien qu'il existe des dommages qui ne sont pas matériellement réparables. Dès lors, il est du ressort de l'enseignant de trouver et mettre en place des « équivalents symboliques opératoires » (p. 90). Cette dernière condition est aussi partagée par Traube (2002). En effet, la fonction réparatoire de la sanction éducative est qualifiée par ce dernier de fonction « réparatrice » (p.73). En effet, il dit à ce sujet que la sanction éducative « est responsabilisante et si possible réparatrice. Elle permet à l'enfant de prendre conscience du dommage causé et d'assumer la responsabilité du préjudice » (p.73).

Les quatre conditions pour une sanction éducative présentées ci-dessus nous montrent que cette pratique demande de prêter attention à beaucoup d'éléments. En effet, la sanction éducative doit non seulement être individuelle, porter sur un acte, priver de l'exercice d'un droit, mais aussi comporter une procédure réparatoire. L'enjeu de cette dernière condition nous rappelle la définition de Maheu (2005) qui souhaite obliger l'élève à réparer les dommages causés. De surcroît, ce même auteur avance que si une sanction éducative est utilisée à bon escient et dans de bonnes conditions, alors elle peut amener à un résultat extrêmement positif :

Si l'adulte réussit à poser des sanctions réellement éducatives et à permettre que la parole circule, il parviendra peut-être à ce triple résultat : la restauration, autant que faire se peut, de la relation entre les agresseurs et les agressés, la réinsertion des contrevenants dans le groupe, et la possibilité donnée à chacun de se réconcilier avec lui-même. (p. 56)

Maheu (2005) n'est d'ailleurs pas la seule à s'intéresser aux résultats que peut avoir une sanction éducative bien administrée. En effet, Richoz (2009) parle pour sa part de finalités que possède la sanction éducative, qui sont présentées dans le point suivant.

### **Les finalités de la sanction éducative**

D'après les propos de Prairat (1997) cité par Richoz (2009), la sanction éducative possède des finalités psychologique, éthique et politique. Nous présenterons ici successivement chacune d'entre elles de manière détaillée.

Tout d'abord, au niveau psychologique, la sanction éducative permet de « réconcilier un fautif avec lui-même, de réunifier un sujet qui est divisé dans sa conscience » (p.296). Cette étape n'est possible que si l'infraction en question a été relevée, il serait extrêmement préjudiciable pour son auteur de faire comme si de rien était, comme le précise Richoz (2009) : « Un acte transgresseur qui n'est pas sanctionné est en effet une source d'angoisse pour l'enfant ou l'élève. Si cette angoisse n'est pas apaisée, l'enfant passe à nouveau à l'acte » (p.296). Cette finalité psychologique nous rappelle les propos de Maheu (2005) mentionnés précédemment qui estimait essentiel de permettre à l'élève fautif de se réconcilier avec lui-même.

Sur le plan éthique, Richoz (2009) nous explique que la sanction éducative est « un moyen de promouvoir l'émergence de la liberté en imputant à un sujet les conséquences de ses actes [...] en sanctionnant, on attribue à quelqu'un la responsabilité de ses comportements » (p.297). Ce qu'il faut saisir ici, c'est qu'en sanctionnant, l'enseignant permet à l'élève de devenir conscient de ses actes. L'élève est en quelque sorte poussé à s'interroger sur ses agissements et à comprendre leurs significations. De cette manière, l'enseignant aide l'enfant à se reconnaître comme étant l'unique auteur de ses actes.

Finalement, en ce qui concerne la finalité politique, Richoz (2009) dit que la sanction éducative « vise à réhabiliter l'instance de la loi qui est garante du vivre ensemble. Sa finalité

est de rappeler la loi pour préserver l'identité d'un groupe » (p.296). Dès lors, le rôle de l'enseignant ou de l'adulte en général demeure capital. En effet, en intervenant auprès de l'enfant qui a transgressé une règle, l'enseignant démontre qu'il est le référent ou le gardien de la loi, et par la même occasion il prouve à l'enfant que les lois d'un groupe ne peuvent pas être impunément ignorées ou transgressées. Cela reste valable à l'école, comme à la maison ou en société. Car c'est dans le cadre de la famille que l'enfant apprend très tôt le respect des règles sociales. L'enfant commence par évoluer d'abord au sein de sa famille, puis au sein de l'école, et enfin au sein de la société, mais toujours entouré d'autres acteurs. Par conséquent, Richoz n'hésite pas à préciser que « l'enfant doit apprendre très tôt que, si l'on fait une chose interdite par la société, on est puni et que cela vaut pour tout le monde » (p.298). Derrière ces propos, apparaît l'idée qu'à l'école, comme dans la société, braver les interdits amène des sanctions pour n'importe quel individu.

Les trois finalités de la sanction éducative distinguées par Richoz (2009) nous montrent que cette pratique peut avoir des retombées extrêmement positives pour l'élève et pour la classe. C'est pourquoi, il est intéressant pour un enseignant de connaître les finalités d'une sanction éducative, car elle représente une piste d'action en marge à la punition pour répondre à l'indiscipline des élèves. Pour qu'un enseignant distingue la punition de la sanction éducative, nous allons voir en quoi diffèrent ces deux pratiques.

### *1.3.3. La principale distinction entre la punition et la sanction*

Il semble que passablement d'auteurs tombent d'accord pour distinguer la punition de la sanction de la manière suivante : « La distinction fondamentale à faire entre punition et sanction tient donc à l'intention qui accompagne l'acte de sanctionner ou de punir et au sens qui lui est précisément attribué par les personnes » (Richoz, 2009, p.294). Sur le même sujet, Prairat (1997) ajoute que : « Dans toute sanction, il y a une intention qui dépasse l'acte et qui lui donne du sens » (p.125). Nous percevons donc que la principale distinction entre ces deux termes se situe principalement sur le sens que met la personne qui inflige une punition ou une sanction. Il en va de même dans le contexte scolaire, car comme le dit Richoz :

L'élève se sentira sanctionné ou alors puni, en fonction du sens qu'il va attribuer à cette expérience, de son histoire scolaire personnelle, mais surtout de l'intention de l'enseignant et de la manière avec laquelle ce dernier s'est adressé à lui et a procédé pour régler les choses. (p.293)

Enfin, pour résumer, sanctionner c'est confronter l'élève à la réalité qui l'entoure. Il s'agit de la conséquence logique d'une transgression, volontaire ou non, et elle a pour but un objectif d'apprentissage pour l'enfant. La sanction est en lien avec la transgression et permet ainsi à l'élève de prendre conscience de ses actes afin d'y réfléchir. La punition, quant à elle, positionne l'enfant dans l'impuissance et la soumission de l'adulte. Ce dernier use de son pouvoir et de sa toute puissance liés, entre autres, à son statut. En outre, la punition ne poursuit aucun objectif pédagogique pour l'enfant et n'est pas en lien avec son comportement inapproprié. Elle sert uniquement à lui donner une peine.

## **2. La problématique et les questions de recherche**

Ce chapitre consacré à la problématique et aux questions de recherche est particulièrement important car il présente l'ensemble de notre questionnement et pose les bases de notre question de recherche. Ainsi, à travers ce chapitre, nous souhaitons expliciter notre cheminement réflexif afin de présenter et justifier notre question générale de recherche et les questions spécifiques qui en découlent.

### **2.1. La problématique**

Comme le montre le cadre théorique ci-dessus, alors qu'il pourrait être facile d'envisager la discipline et l'autorité comme une simple « manière de faire », il n'en est rien. En effet, il n'est pas rare d'entendre des enseignants dire qu'ils n'aiment pas punir leurs élèves mais qu'ils n'ont pas le choix. C'est pourquoi, il s'agit pour cette recherche, de prendre en compte l'enseignant dans sa pratique. Autrement dit, que fait-il réellement dans sa classe lors de ses interventions auprès des élèves ?

Notre recherche a pour ambition de comprendre ce qui justifie les pratiques enseignantes en matière de punitions. En effet, l'objectif de notre travail est de questionner ce rapport à la punition qu'entretiennent les enseignants, c'est pourquoi nous nous sommes demandés ce que signifie « punir » pour un enseignant. Notre préoccupation est ici d'obtenir une définition de ce terme et de le mettre en rapport avec celui de sanction.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion, nous avons jugé intéressant de questionner l'éventuelle nécessité d'avoir recours à la punition pour un enseignant lors de la gestion de classe dans la pratique quotidienne. Dès lors, une question fondamentale se pose : Quel est l'objectif recherché par l'enseignant qui a recours à l'acte punitif avec ses élèves ? Puis, si certains professionnels n'utilisent pas la punition dans leur pratique, nous cherchons à connaître les alternatives privilégiées afin de répondre à l'indiscipline des élèves. C'est pourquoi, en interrogeant un certain nombre d'enseignants, nous aimerions découvrir les pratiques adoptées sur le terrain. Interroger les enseignants sur leur façon de résoudre les problèmes quotidiens de la classe représente une piste intéressante pour comprendre les

raisons qui sous-tendent leurs pratiques. De ce fait, il s'agit d'établir un éventuel lien entre la conception de la punition et son utilisation en classe par les enseignants interrogés.

Nous sommes conscients que la thématique de la punition dépend de nombreux facteurs chez nos professionnels. Néanmoins, nous avons décidé de sélectionner deux variables susceptibles de jouer un rôle dans la conception et dans la pratique de l'acte punitif chez nos enseignants. Il s'agit de la division d'enseignement ainsi que l'expérience du métier de nos sondés.

## **2.2. Les questions de recherche**

Au vu de notre problématique et de la complexité qui entoure notre domaine de recherche, nous nous posons la question générale suivante :

« Dans quelle mesure la punition répond-elle ou non aux besoins spécifiques de seize enseignants ? Quelle est la conception de ces enseignants au sujet de la punition et comment en parlent-ils ? Selon la division dans laquelle ils enseignent et leur ancienneté, ont-ils le même discours ? »

Cette question de recherche peut aussi se décliner à l'aide de plusieurs questions spécifiques :

- 1) Comment les enseignants définissent-ils et comprennent-ils les termes de punition et sanction ?

Le but de cette question spécifique est de comprendre les définitions de ces deux termes en vue de mieux saisir la pratique professionnelle des enseignants interrogés.

- 2) Quelles attentes les enseignants ont-ils par rapport au comportement de leurs élèves en classe et comment se positionnent-ils par rapport aux questions de discipline et d'autorité en classe ?

Ici, le but est de réfléchir à la façon qu'ont les enseignants d'appréhender la gestion de la discipline et de l'autorité en classe en fonction des comportements jugés inacceptables de leurs élèves.

- 3) Quelle pratique les enseignants mettent-ils en place dans leurs classes pour faire face aux comportements déviants de certains élèves ?

Avec cette question, il s'agit de voir dans quelle mesure les enseignants utilisent ou non la punition dans leur classe, et par la même occasion de découvrir d'éventuelles alternatives aux pratiques punitives.

### **3. La méthodologie**

Ce chapitre est primordial pour la compréhension de notre recherche, car il contient les informations relatives à notre enquête. En effet, ce chapitre décrit les étapes qui constituent notre méthodologie. Cette partie du mémoire retrace les différentes phases qui ont constitué notre réflexion dans le but de nous préparer pour le terrain.

#### **3.1. Le type de recherche**

Il s'agit d'un type de recherche exploratoire qui a pour principal but de découvrir un phénomène vaste, « un peu à la manière d'un explorateur qui s'aventure dans un environnement qu'il connaît plus ou moins » (Laramée & Vallée, 1991, p.233). Il s'agit également d'une recherche qualitative, car nous nous sommes intéressés à seize enseignants, avec lesquels nous nous sommes entretenus afin d'approfondir notre thématique. D'après Deslauriers (1991), la recherche qualitative pourrait être définie comme étant :

La recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites [...] ce type de recherche ne se caractérise pas par les données, puisqu'elles peuvent aussi être quantifiées, mais bien par sa méthode d'analyse qui n'est pas mathématique. La recherche qualitative est plutôt intensive en ce sens qu'elle s'intéresse surtout à des cas et à des échantillons plus restreints mais étudiés en profondeur. (p.6)

De plus, cette recherche comporte aussi une dimension compréhensive, car nous cherchons à comprendre plus qu'à expliquer un phénomène : la punition. D'ailleurs, au sujet des démarches compréhensives, Leutenegger & Saada-Robert (2002) disent qu'elles se basent « sur des procédés d'analyse qualitative, clinique et interprétative, visant le « comment » du déroulement et des transformations des phénomènes plutôt que leur explication (le « pourquoi ») » (p.13). Ainsi, nous constatons que dans notre recherche, deux démarches s'entremêlent, à savoir la démarche exploratoire et la démarche compréhensive.

#### **3.2. La démarche de recherche**

Dès le début de notre recherche, nous étions conscients qu'il serait difficile de se rendre dans des classes afin d'observer la pratique professionnelle des enseignants sur le sujet de la

punition. L'observation sur le terrain aurait été intéressante si nous voulions étudier les attitudes des professionnels par rapport à la punition. Dans ce cas précis, il aurait été question de comportements observables de la part des sujets. Or, nous souhaitons connaître, à travers notre recherche, les représentations et les opinions des enseignants. De ce fait, il nous est nécessaire d'entrer en communication avec eux afin de dégager leurs conceptions au sujet de la punition et de les mettre en relation avec des analyses de cas. C'est pourquoi, la méthodologie la plus adéquate pour notre type de recherche reste, selon nous, la démarche d'entretien. D'ailleurs, nous sommes d'avis, comme le précise Blanchet (1992) que « l'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal » (p.25).

Dès lors, et pour mener à bien notre projet, nous avons procédé à des entretiens qualitatifs. Pour ce faire, nous avons décidé de conduire des entretiens semi-directifs. Nous disposions d'un guide d'entretien établi au préalable, qui agit tel un aide-mémoire, avec les principales entrées à ne pas oublier. Le but est de ne pas omettre un sujet important lors des échanges avec les enseignants interrogés. Même avec ce guide, la liberté d'expression de l'interviewé reste toujours présente.

En agissant avec un guide d'entretien, nous avons relevé deux avantages indéniables : posséder un filet de secours en cas de besoin, et éviter l'omission de certains points essentiels à traiter avec les personnes interrogées. Le guide d'entretien nous a donc été d'une grande utilité.

Cependant, il se peut également qu'avec ce type d'entretien les chercheurs rencontrent un obstacle majeur, celui de se cantonner à leur guide en ne laissant que très peu de place aux éventuelles précisions amenées par l'interviewé, alors qu'elles pourraient s'avérer pertinentes dans le cadre de la recherche.

Ainsi, pour être sûr que notre guide n'enferme pas les interviewés mais leur permette d'apporter des précisions, nous avons jugé indispensable de faire un entretien pilote avec une enseignante. Ici, le but était d'optimiser la prise d'information en testant la pertinence de nos questions et de nos relances avant de partir à la rencontre des professionnels à interroger. Ce procédé nous a permis non seulement de modifier certaines questions qui prêtaient à confusion, mais également de changer l'ordre de quelques questions afin d'éviter la

redondance durant l'entretien. Nous avons aussi apporté des modifications dans nos vignettes suite à notre entretien pilote. Ces modifications concernent principalement la compréhension des cas proposés.

Afin de récolter un maximum d'informations sur notre thème et de laisser libre cours à la discussion, nous avons aussi bien posé des questions ouvertes que fermées. En effet, nous avons pensé que les questions ouvertes et générales pouvaient s'avérer intéressantes. En procédant de cette manière, les enseignants ont pu s'exprimer plus librement et ainsi ils ont pu développer des sujets qui les touchent. En ce qui concerne les questions de type plus fermé, elles nous ont semblé importantes car elles ont permis d'obtenir des précisions sur un élément particulier. De plus, ce type de questions donne à l'interviewé d'autres pistes de réflexion à propos des sujets abordés auxquelles il n'aurait pas forcément pensé.

### **3.3. Les difficultés méthodologiques anticipées**

Dans son ouvrage intitulé *L'entretien de recherche qualitatif*, Boutin (1997) soulève un obstacle indéniable : « la subjectivité de l'interviewer risque de fausser les résultats ; cette façon de procéder exige beaucoup de temps, notamment en ce qui concerne la retranscription des données ; en ne limitant pas suffisamment le sujet à l'étude, on risque de dériver vers des thèmes non appropriés » (p.18). C'est pourquoi, nous nous devons de guider l'entretien afin d'éviter justement les propos hors sujet auxquels nous risquions d'être confrontés.

De plus, compte tenu de l'aspect « tabou » de notre sujet, nous avons dû trouver le moyen de faire parler les enseignants sans pour autant qu'ils se sentent jugés. En effet, traiter du sujet de la punition implique forcément d'aller interroger la pratique professionnelle des enseignants. De ce fait, certains spécialistes pourraient se sentir forcés de parler de leur propre pratique quotidienne ou encore chercher à la camoufler. Or, grâce aux vignettes, nous avons trouvé un moyen de respecter leur pratique tout en réussissant à les faire parler, car ces dernières contiennent des exemples concrets de cas susceptibles de se présenter dans une classe. De plus, la partie consacrée à la pratique professionnelle des enseignants nous a permis de mieux connaître leur manière de procéder lorsqu'ils sont dans leur classe.

### 3.3.1. Le contenu et la conduite des entretiens

Lorsque nous avons constitué notre guide d'entretien, nous avons pris soin d'organiser une démarche respectant au mieux l'intimité de l'interviewé.

Pour ce faire, il nous a ainsi semblé pertinent d'entrer en contact à l'aide de nos vignettes. Celles-ci représentent un bon moyen de connaître la position des enseignants par rapport à la punition. Les vignettes que nous avons élaborées traitent de situations fictives mettant en scène un enseignant avec des élèves de sa classe. Ainsi, elles permettent d'entamer une réflexion sur la punition tout en invitant les interviewés à réagir sur des situations concrètes de la vie de classe d'un autre professionnel. Notre objectif était ici d'éviter une approche trop brutale en interrogeant directement les pratiques de l'interviewé.

Pour récolter nos données, nous avons constitué six vignettes de cas fictifs, chacune d'entre elles correspondant à une situation concrète de la vie de classe que pourrait être amenée à rencontrer n'importe quel enseignant. De plus, lors de la conception de ces vignettes, nous avons veillé à aborder des concepts théoriques variés. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'établir le tableau ci-dessous afin de nous assurer qu'au moins deux concepts étaient traités dans chaque situation.

- Tableau 2 : Table de spécification

	<b>Concept 1</b> <i>Education/ Socialisation</i>	<b>Concept 2</b> <i>Pouvoir/Autorité</i>	<b>Concept 3</b> <i>Discipline</i>	<b>Concept 4</b> <i>Punition/Sanction</i>	<b>Concept 5</b> <i>Sanction éducative/ Alternatives</i>
<b>Vignette 1</b>	X	X	X	X	
<b>Vignette 2</b>		X	X		
<b>Vignette 3</b>			X	X	
<b>Vignette 4</b>		X		X	
<b>Vignette 5</b>	X	X		X	
<b>Vignette 6</b>	X	X			X

Ensuite, nous avons jugé intéressant d'aborder des questions plus ouvertes, dont l'objectif était de compléter nos données en faisant se prononcer les enseignants sur trois types de questions. Les premières questions concernent la définition et la conception des termes punition et sanction. Ensuite, les questions ouvertes suivantes sont axées les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité. Enfin, les dernières questions impliquent directement la pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves.

En ce qui concerne l'instrumentation utilisée pour la récolte des données, nous avons privilégié l'enregistrement audio de tous nos entretiens, afin d'être plus à l'écoute de nos interlocuteurs. Nous avons également pris des notes personnelles en cours d'entretien dans le but de garder des traces écrites.

### *3.3.2. Choix de l'échantillon*

Pour étudier les conceptions et les pratiques d'enseignants du milieu primaire au sujet de la punition, nous avons décidé de nous concentrer sur un échantillon comprenant une variété d'enseignants allant de la première enfantine à la sixième primaire. Nous avons délibérément choisi de ne pas inclure la division spécialisée car elle représente une variable supplémentaire à prendre en compte, ce que nous voulons éviter.

Nous avons ainsi mené nos entretiens avec seize enseignants sélectionnés en fonction de deux variables que nous avons choisi d'intégrer dans notre recherche. En effet, pour constituer notre échantillon d'enseignants, nous avons estimé que deux composantes pouvaient avoir une influence sur les conceptions et les pratiques de la punition. D'une part, nous nous sommes intéressés à la variable de la division, respectivement élémentaire et moyenne, car selon nous, l'âge des enfants est susceptible de modifier les pratiques des professionnels. D'autre part, nous avons considéré que la variable des années d'expérience pouvait aussi modifier les réactions des enseignants face aux situations rencontrées dans la vie de classe au quotidien.

Avec nos seize enseignants, nous avons pensé quatre catégories de quatre enseignants, afin de respecter une parité entre les différents regroupements de notre échantillon. Par conséquent, nous avons mené un entretien avec :

- Quatre enseignants novices de division élémentaire (DE -)
- Quatre enseignants experts de division élémentaire (DE +)
- Quatre enseignants novices de division moyenne (DM -)
- Quatre enseignants experts de division moyenne (DM +)

Nous utilisons ces regroupements d'enseignants, avec les variables explicitées, dans l'optique de comprendre le pourquoi des éventuelles différences ou similitudes dans la pratique quotidienne des interviewés.

- Tableau 3 : Récapitulatif des enseignants interrogés

	Huit enseignants novices	Huit enseignants experts
<b>Huit enseignants de division élémentaire</b>	Enseignants 1 à 4	Enseignants 5 à 8
<b>Huit enseignants de division moyenne</b>	Enseignants 9 à 12	Enseignants 13 à 16

*N.b. Les enseignants considérés novices dans notre recherche ont moins de cinq années d'expérience tandis que les enseignants considérés experts ont au minimum dix années d'expérience*

### 3.3.3. Le dépouillement et l'analyse des données collectées

Une fois nos entretiens terminés, nous avons trié nos données de manière à rendre possible le travail d'analyse et d'interprétation de notre recherche. Pour ce faire, nous avons constitué des tableaux d'analyse regroupant les idées fortes de nos enseignants (cf. : Annexes tableaux A, B, C et D). Dans ces tableaux, nous avons repris les questions posées aux enseignants et nous avons rentré leurs réponses de manière à souligner l'essentiel de leurs propos.

Nous avons choisi de créer plusieurs tableaux. D'abord, nous avons établi un tableau pour l'étude de chaque vignette. Grâce à cette méthode, nous avons pu ainsi obtenir un aperçu des réactions enseignantes par rapport à chacune des vignettes. Ensuite, nous avons réalisé un tableau en relation avec les définitions des termes de punition et sanction. Puis, nous avons fait de même avec les attentes des enseignants au sujet de la gestion de la discipline et de l'autorité en classe. Enfin, notre dernier tableau traite de la pratique professionnelle des enseignants au sujet de la punition.

Une fois nos données entrées dans nos tableaux, nous avons effectué une lecture systématique afin de dégager des éventuels regroupements d'idées chez nos enseignants. Notre méthode a

consisté à prendre chaque tableau individuellement pour comparer les seize réponses apportées. Dès lors, nous avons été en mesure de catégoriser les propos des interviewés. C'est donc tout naturellement que nous avons procédé à une comptabilisation afin de faire ressortir les résultats. Il était de notre ressort de nommer les réactions des enseignants et de les classer par ordre de grandeur.

C'est uniquement après ce long travail effectué en amont que nos données nous sont apparues plus « parlantes ». C'est alors que la partie consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats a pu débuter.

### **III. Deuxième partie : Les résultats et l'analyse des données**

Ce chapitre consacré à l'analyse des données récoltées est traité en trois points distincts qui sont identiques à la subdivision de nos entretiens avec les enseignants. Dans un premier temps, nous traitons des définitions et de la compréhension des termes punition et sanction chez les professionnels interrogés. Puis, dans un deuxième temps, nous abordons les attentes des enseignants envers leurs élèves en rapport avec la discipline et l'autorité. La troisième partie est consacrée à la pratique professionnelle des enseignants face à des comportements déviants. Ces trois parties de l'analyse ont été pensées avec soin car elles correspondent respectivement à nos trois questions spécifiques, qui sont :

- 1) Comment les enseignants définissent-ils et comprennent-ils les termes de punition et sanction ?
- 2) Quelles attentes les enseignants ont-ils par rapport au comportement de leurs élèves en classe et comment se positionnent-ils par rapport aux questions de discipline et d'autorité en classe ?
- 3) Quelle pratique les enseignants mettent-ils en place dans leurs classes pour faire face aux comportements déviants de certains élèves ?

Pour chacune de ces trois parties, nous procédons à une analyse qui suit le schéma suivant. Nous commençons par une présentation succincte des résultats obtenus afin de mieux percevoir les réponses reçues lors de nos entretiens. Puis, nous discutons et analysons ces réponses de manière plus approfondie. Ensuite, nous tentons de relever les éléments de synthèse pertinents à la fin de chacune de ces parties. Finalement, nous répondons à la question spécifique de recherche correspondant à la partie traitée.

Nous tenons encore à préciser que dans ce chapitre consacré à l'analyse des données, nous ferons référence à nos variables uniquement si cela s'avère significatif et pertinent pour notre recherche. Pour rappel, nos deux variables retenues sont les suivantes : l'ancienneté des enseignants ainsi que la division dans laquelle ils enseignent.

## **1. Définitions et compréhension des termes *punition* et *sanction* chez nos enseignants**

Pour tenter de récolter des informations aussi précises que possible sur la *punition*, nous avons posé trois questions aux enseignants. Premièrement, nous leur avons demandé de définir la *punition*. Deuxièmement nous leur avons demandé s'ils donnaient la même définition à la *sanction*. Enfin, nous leur avons proposé une définition de la *punition* et nous les avons invité à se prononcer en nous indiquant s'ils étaient d'accord ou pas d'accord avec cette définition.

### **1.1. Présentation et discussion des résultats**

Afin de permettre une lecture simple des résultats, nous avons regroupé les informations relatives aux définitions des termes *punition* et *sanction* dans trois tableaux dont nous relèverons successivement les résultats saillants. Dans un premier temps, nous allons présenter ces résultats, et dans un deuxième temps nous les discuterons en lien avec notre cadre théorique.

Tableau 4 : Définition de la *punition*

<b>Éléments de définition de la <i>punition</i></b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Le non respect d'une ou plusieurs règles établies au préalable	5/16
Assumer les conséquences d'un acte	5/16
C'est une privation de quelque chose d'agréable, c'est une contrainte	3/16
« Je déteste ce mot, je ne l'utilise pas, je préfère parler de sanction »	2/16
C'est une sanction	1/16

Le tableau 4 concerne la définition de la *punition* chez nos seize enseignants. Il met en évidence plusieurs choses. Tout d'abord, nous constatons qu'il n'existe pas une définition qui fasse l'unanimité auprès des personnes interrogées. Cela démontre bien la complexité de la thématique de ce concept. Par exemple, les premiers éléments de réponses constituant une définition de la *punition* sont : « le non respect d'une règle établie au préalable » et « assumer la conséquence d'un acte ». Nous retrouvons chez ces enseignants le même discours que celui

de Defrance (2003) lorsque ce dernier avance que « s'il y a transgression, il doit y avoir punition » (p.40). Ce principe fait allusion aux règles que les enseignants établissent en début d'année, généralement en collaboration symbolique avec leurs élèves. Il s'agit de nommer des règles de conduite afin que la vie en communauté dans la classe se passe dans de bonnes conditions, et que le climat soit propice aux apprentissages. Dès lors, il y a punition si ces règles ne sont pas correctement respectées par les élèves.

En deuxième lieu, la réponse « assumer la conséquence d'un acte » est étroitement liée à la catégorie d'enseignants qui qualifie la punition comme étant « une privation de quelque chose d'agréable, une contrainte ». En effet, il s'agit pour l'élève qui a transgressé une règle, d'assumer la conséquence négative de son acte. En d'autres termes, la punition serait, selon ces enseignants, une contrainte, quelque chose de « pas drôle », d'ennuyeux et d'inintéressant. Certains enseignants parlent ainsi de « conséquences négatives » qui représentent par exemple, un moment libre en moins à la fin de la semaine ou un jeu en moins pour les élèves qui n'auraient pas respecté les règles en vigueur. Nous remarquons bien ici, à travers ces exemples, qu'il s'agit principalement de conséquences désagréables, ce qui rejoint bien leurs propos concernant la définition de la punition.

Enfin, l'ultime catégorie dont nous aimerions parler regroupe deux enseignantes qui ont été très formelles : elles détestent le terme de « punition » et préfèrent parler de « sanction ». La première, une enseignante expérimentée de division élémentaire nous confie que la punition relève plus du « domaine éducatif et familial et pas tellement du domaine scolaire [...] la punition a un côté affectif » (tableau B1 enseignante 5). Ce qui revient à dire que la sanction a sa place à l'école alors que la punition, trop liée à la personne, a sa place à la maison. Cette enseignante est rejointe par une professionnelle expérimentée, de division moyenne cette fois, qui s'exprime en ces termes : « La punition relève de la culpabilité, elle est trop rattachée à la personne. J'évite d'utiliser ce mot, je préfère parler de sanction » (tableau B1 enseignante 14). Nous retrouvons chez ces deux enseignantes la même envie de dissocier l'acte de la personne dans une punition. En effet, s'il y a punition, il semble important de toujours bien distinguer l'acte de la personne, car c'est l'acte qui est punissable et non la personne. Ces propos rejoignent totalement ceux de Prairat (1997) qui stipule que « on ne punit pas l'intégrité d'une personne mais un acte particulier » (p.126). Il est donc important pour un enseignant d'être clair avec cette notion car il se doit de l'explicitier à l'élève fautif. L'enseignant signale à l'enfant que c'est son acte qui n'est pas acceptable et qui est, par conséquent, punissable. Or,

l'enfant en tant que tel, en tant que personne, n'entre pas en ligne de compte dans la décision de punir.

Il est intéressant de relever que selon nos interviewés, il y aurait une distinction à faire entre *punition* et *sanction*. En effet, à l'exception de quatre enseignants, tous les autres estiment que *punition* et *sanction* ne sont pas des termes synonymes. En effet, selon eux, il y aurait des particularités à prendre en compte afin de différencier une *punition* d'une *sanction*. Ils sont très nombreux à estimer que la *sanction* possède un côté « réflexif » qui fait « réfléchir l'élève » sur ses actes. Elle aide à prendre conscience que des limites ont été franchies par des élèves. Des enseignants disent de la *sanction* qu'elle « pousse l'élève à réfléchir sur son acte », « elle est plus de l'ordre de la pensée », ou qu'elle « est plus précise », ou encore « elle doit marquer l'enfant pour qu'il s'en rappelle » (tableau B2).

D'après nos sondés, il existe également une autre distinction à prendre en compte lorsqu'on évoque ces deux termes. Celle-ci fait référence au lexique. En effet, plusieurs enseignants de division élémentaire stipulent clairement qu'avec des petits, il était plus compréhensible de parler de *punitions* que de *sanctions*. D'après eux, les jeunes élèves sont déjà familiers avec le terme de *punition*, ce qui n'est pas le cas pour la *sanction*. Dès lors, il semble plus pratique d'employer le mot *punition* pour se faire comprendre. Le vocabulaire primerait donc à cet âge là. Cette idée d'utiliser le terme *punition* dans les degrés élémentaires est également partagée par Richoz (2009), car selon lui les enfants sont naturellement impressionnés par ce mot et ils le comprennent très bien.

Afin d'en savoir encore un peu plus sur la définition de la *punition*, nous avons proposé une définition à nos seize interviewés (Cf. : annexe question d'entretien n°3). Par rapport à celle-ci, nous avons recensé l'avis des enseignants. C'est ce qui est montré dans le tableau suivant :

Tableau 5 : L'avis des enseignants par rapport à la définition proposée de la *punition*

D'accord avec la définition	Pas d'accord avec la définition
9/16	7/16

Avec le tableau 5, nous remarquons que les avis sont partagés. Neuf professionnels sont complètement d'accord avec cette définition, alors que sept ne partagent pas le même avis.

Lors des entretiens, les professionnels en accord nous confient que ce qui leur parle le plus dans cette définition est la deuxième partie, à savoir : « [...] La punition est prise le plus souvent non en fonction de ce qu'il s'est passé, mais en fonction du retentissement, de la résonance chez celui qui découvre la transgression ». Derrière cette partie de la définition se trouve ainsi la notion de subjectivité dans la punition. Des professionnels affirment les éléments suivants : « Je ne suis pas d'accord avec la notion d'injustice, mais d'accord avec la notion de subjectivité » (tableau B3 enseignant 1) ou encore cet enseignant qui est partagé : « Non je ne suis pas d'accord. Normalement la punition doit être juste, elle n'est pas injuste. Par contre, je comprends la notion de subjectivité, car ça dépend de l'enseignant qui donne la punition par exemple » (tableau B3 enseignant 9). En effet, si nous prenons l'angle de l'école, nous constatons que les punitions varient énormément en fonction de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, chacun est différent, ce qui implique nécessairement un seuil de tolérance différent. C'est pourquoi, dans une classe, un enseignant va tolérer un niveau sonore qui différera de celui de son collègue. Un enseignant va se montrer plus clément face aux oublis de ses élèves, alors que son collègue d'à côté attache une grande importance aux délais. De plus, des enseignants prennent en compte des facteurs que d'autres ignorent, comme par exemple ce titulaire qui décide de tenir compte de la réaction de l'enfant face à la punition : « certains enfants sont plus sensibles que d'autres » (tableau D2 enseignant 1) ou encore cet autre professionnel qui attache de l'importance à « la situation personnelle de l'élève » (tableau D2 enseignant 11). Ces exemples montrent que chaque enseignant agit de manière personnelle en fonction de ses propres critères.

Puis, il y a l'humeur ou le degré d'irritabilité chez l'enseignant qui peut aussi entrer en compte lors de la distribution d'une punition. Cette notion a d'ailleurs été mise en avant par certains professionnels de notre panel. En effet, à la question « qu'est-ce qui joue un rôle dans ta décision de punir ? », voici quelques éléments de réponses de certains de nos sondés : « Le moment de la journée, mon état de fatigue ou encore mon humeur » (tableau D2 enseignant 13). Un autre professionnel ajoute : « Mon seuil de tolérance [...] mon degré de fatigue » (tableau D2 enseignant 14). Ces réponses confirment qu'effectivement ces facteurs influencent, dans certains cas, la décision de punir.

## **1.2. Éléments de synthèse**

Ce qui semble essentiel à retenir pour cette partie consacrée aux définitions et à la compréhension de la punition des enseignants peut se résumer de la manière suivante. Il n'existe pas de définitions qui fassent l'unanimité chez nos sondés. En effet, suivant les réponses obtenues, nous remarquons des divergences. Alors que certains professionnels assimilent la pratique de la punition à celle de la sanction, d'autres distinguent clairement les deux termes. En outre, tous nos professionnels s'accordent en relevant que la punition est clairement une conséquence « négative » qui suit la transgression d'une règle de la part d'un élève. En effet, les titulaires ont cité des mots comme « privation de quelque chose d'agréable » ou encore « contrainte » lorsqu'ils ont défini la punition.

## **1.3. Réponse à la question spécifique**

Dans cette partie de l'analyse, notre question spécifique était la suivante : Comment les enseignants définissent-ils et comprennent-ils les termes de punition et sanction ? Plusieurs éléments sont à retenir afin d'avoir des réponses pertinentes.

Tout d'abord, les enseignants interrogés ont mis en évidence trois éléments de définition de la punition qui sont les suivants : le non respect d'une ou plusieurs règles établies au préalable, assumer les conséquences d'un acte et enfin une privation de quelque chose d'agréable. Ces trois éléments de définition ont été cités le plus souvent par notre échantillon.

Puis, ils sont une large majorité à distinguer la punition de la sanction. En effet, douze enseignants sur seize estiment que la sanction diffère de la punition pour deux raisons. Premièrement, d'après les sondés, la sanction représente une complexité lexicale au niveau de la compréhension des élèves. Deuxièmement, la sanction possède un côté réflexif que la punition n'a pas. En effet, pour ces professionnels, une sanction demande une réflexion de l'élève sur l'acte transgressé, ce qui n'est pas le cas pour une punition.

Enfin, plusieurs enseignants s'accordent pour dire que la punition possède un côté subjectif. D'après eux, il serait difficile de ne pas tenir compte de l'humeur, de la fatigue ou encore de l'irritabilité de la personne qui inflige une punition.

## **2. Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité en classe**

Dans cette partie de l'analyse, nous avons souhaité amener nos interviewés à se positionner sur différents concepts susceptibles d'expliquer leur rapport à la punition. Pour récolter des informations variées, nous avons alors posé cinq questions de réflexion aux enseignants.

Pour ce faire, nous traitons séparément ces cinq questions de manière à permettre une meilleure compréhension de chacune d'entre elles. Nous abordons ainsi successivement une réflexion autour : des conditions de discipline ; du lien entre l'indiscipline et l'autorité ; de l'utilité de la punition ; de la punition comme moyen d'obtention de l'autorité et de la discipline ; et des conditions d'une sanction éducative.

En ce qui concerne la présentation des résultats, chaque question posée est accompagnée d'un tableau synthétique dans lequel sont regroupées les idées forces de nos enseignants.

### **2.1. Les conditions de discipline à respecter en classe**

La première question de réflexion que nous avons proposée à nos interviewés traite du concept de discipline. L'idée est de constater quelles sont les conditions de discipline se dégageant dans la gestion de classe de l'enseignant. Le tableau ci-dessous met en lumière les conditions de discipline mentionnées par nos interviewés.

Tableau 6 : Conditions de discipline impératives à respecter dans la classe

<b>Conditions de discipline primaires</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>	<b>Conditions de discipline secondaires</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Le respect des personnes : les adultes et les autres élèves	15/16	La civilité ou le savoir-vivre	8/16
		L'écoute	4/16
		La collaboration, l'entraide, le soutien	2/16
		L'obéissance envers l'adulte	1/16
Le respect des règles de vie de la classe et de l'école	13/16	La prise de parole	10/16
		Les déplacements dans la classe	6/16
		Les interdits liés à la violence	4/16
Le respect pour l'apprentissage	9/16	Le travail dans le calme	5/16
		Le respect du matériel	3/16

		L'attitude positive face aux apprentissages	2/16
		L'écoute et la lecture des consignes	1/16

Lors de notre dépouillement de données, nous avons constaté que les réponses de nos interviewés pouvaient s'organiser en deux parties : d'un côté, les conditions de discipline que nous avons choisi de nommer « primaires » ; de l'autre, les conditions de disciplines nommées « secondaires ». En effet, des conditions de discipline primaires découlent les conditions secondaires.

Plus précisément, nous avons identifié dans nos données trois conditions de discipline primaires. D'abord, le respect des personnes, que ce soit l'adulte ou les autres élèves, qui réunit quinze interviewés. Celui-ci contient alors quatre modalités : la civilité, l'écoute, la collaboration et l'obéissance à l'adulte.

Ensuite, treize professionnels mentionnent le respect des règles de vie de la classe et de l'école. Cette proposition se décline en trois conditions de discipline secondaires : la prise de parole des élèves, les déplacements dans la classe et tous les interdits liés à la violence.

Enfin, le respect pour l'apprentissage est la dernière condition de discipline primaire pour neuf de nos interviewés. Quatre modalités sont ici retenues, à savoir : le travail dans le calme, le respect du matériel, l'attitude positive face aux apprentissages, ainsi que l'écoute et la lecture des consignes.

Afin de procéder à la discussion et l'analyse de nos résultats, nous revenons d'abord sur la notion de respect. Ensuite, nous traitons simultanément des conditions de discipline primaires, tout en détaillant les conditions de discipline secondaires s'y rapportant.

Ce qui marque dans les propos des professionnels est la mention incessante du mot *respect*. En effet, ils présentent ce terme comme étant central au sein des conditions de discipline. Pour certains de nos interviewés, il s'agit d'une notion principale, indiscutable, et de laquelle découle le climat de classe. Il n'est pas aisé de savoir la signification du terme *respect* dans les propos des enseignants car il est couramment utilisé. Il est possible cependant de le mettre en relation avec les concepts de discipline et d'indiscipline pour en obtenir un meilleur

aperçu. D'après d'Estrela (1994), « le concept d'indiscipline est intimement lié à celui de discipline et a normalement tendance à être défini par le désordre provoqué par l'irrespect des règles préétablies » (p.19). Ici, nous retrouvons donc l'idée d'un préalable, comme c'est le cas des règles, qui bien qu'établies auraient été enfreintes, d'où la présence de la notion d'irrespect. Par opposition, le respect serait donc la capacité de répondre aux exigences, évitant ainsi de créer du désordre et de l'indiscipline, mais en suivant certaines conditions de discipline.

Pour poursuivre l'analyse, revenons sur les différentes formes de respect mentionnées dans les conditions de discipline primaires, et voyons si des attentes précises peuvent être définies pour chacune d'entre elles. Premièrement, en ce qui concerne le respect des personnes, nous pensons que celui de l'adulte va de soi. En effet, l'enfant apprend dès son entrée à l'école à évoluer en collectif dans un groupe classe. Cet apprentissage perdure au delà de la scolarité obligatoire. Durant sa scolarité, l'élève rencontre plusieurs enseignants. Les attentes peuvent alors différer d'un adulte à l'autre, mais globalement, l'enfant sait à quoi s'en tenir avec chacun d'eux, notamment grâce au travail effectué en amont par l'enseignant en ce qui concerne l'élaboration des règles de vie commune. De plus, les nombreuses interventions de l'enseignant favorisent l'apprentissage et l'intégration de ces règles par l'enfant. Dès lors, nous supposons que l'élève connaît les règles afin de se comporter de manière correcte et respectueuse avec ses pairs et ses professeurs.

Deuxièmement, il s'agit du respect des règles de vie de la classe et de l'école. Nous ne sommes pas étonnés que cette réponse ait réuni autant d'interviewés. En effet, nous avons constaté qu'il est d'usage chez les enseignants de lire en début d'année le règlement d'école et d'établir des règles de vie commune avec son groupe classe. De plus, bien souvent, les décisions sont prises conjointement avec les élèves qui signent le document établi afin de montrer qu'ils l'ont compris. Finalement, nous avons aussi remarqué que des rappels ont fréquemment lieu lorsqu'un acte de transgression de l'une ou l'autre des conditions de discipline se produit. Ainsi, cette condition de discipline comporte des attentes précises qui sont connues et existent aux yeux des élèves au travers du règlement de classe. Ce dernier devient alors une référence commune à la classe.

## 2.2. Le lien entre l'indiscipline et l'autorité

Ici, notre objectif est de percevoir la présence ou non d'un lien entre l'indiscipline et l'autorité pour les titulaires. En effet, la perception et l'influence de l'autorité sur les élèves ont été expliquées de différentes manières dans notre cadre théorique. Dès lors, nous désirons discuter avec les professionnels d'un éventuel rapprochement entre ces deux concepts.

Suite aux résultats obtenus à notre question d'entretien, nous constatons qu'une forte majorité, quatorze interviewés sur seize, s'accorde pour dire qu'il existe un lien entre l'autorité et la discipline. Seuls deux enseignants expérimentés de division élémentaire émettent un avis opposé. Ainsi, dans le tableau 7, nous avons dressé cinq catégories qui expliquent le lien qu'entreprendrait l'autorité avec la discipline selon nos professionnels. La dernière catégorie symbolise l'avis des deux enseignants qui relèvent l'absence de lien entre les deux concepts.

Tableau 7 : Lien entre l'indiscipline des élèves en classe et l'autorité de l'enseignant

Les réactions des enseignants	Nombre d'enseignants
La discipline dépend d'attitudes qui fondent l'autorité de l'enseignant	10/16
Les enfants ont besoin d'un cadre et de limites claires, donc ils ont besoin d'autorité	6/16
L'indiscipline provient d'autres choses que de l'autorité	4/16
Présence d'une autorité naturelle	2/16
La discipline ne s'obtient pas par l'autorité	2/16

Tout d'abord, ils sont dix interviewés à penser que la discipline dépend d'attitudes qui fondent l'autorité de l'enseignant. Il est ici question du style propre à l'enseignant et de la manière dont il gère sa classe, mais aussi de sa capacité à entrer en interaction avec ses élèves.

Puis, nous constatons que six professionnels soulignent que les enfants ont besoin d'un cadre et de limites claires, donc d'autorité. Ainsi, la discipline ne pourrait s'obtenir qu'en présence de règles que l'autorité permettrait de poser au sein de la classe.

Ensuite, quatre responsables pédagogiques estiment que l'origine de l'indiscipline ne proviendrait pas que de l'autorité. D'après eux, si elle joue un rôle dans le comportement des

élèves, bien d'autres facteurs plus importants sont susceptibles d'expliquer l'indiscipline en classe.

Finalement, deux interviewés estiment qu'une part d'autorité naturelle existe chez l'enseignant. Ils signalent ainsi que certains, par leur carrure et leur personnalité, imposent d'office plus de respect des règles de la part de leurs élèves et par conséquent plus de discipline en classe.

Pour mieux comprendre et analyser les réactions des interviewés, nous nous penchons d'abord sur l'avis des deux professionnelles qui relèvent l'absence de lien entre autorité et discipline. Ces deux enseignantes de division élémentaire semblent craindre l'autorité et elles la rapprochent de l'autoritarisme. Peut-être est-ce parce que la sensibilité des petits demande de la douceur dans les interactions et de la confiance envers l'adulte. Une professionnelle exprime son idée comme suit : « il n'est pas bon non plus que les élèves viennent en classe la boule au ventre (tableau C2 enseignante 6). La seconde, quant à elle, dit que l'autorité et la discipline ne sont pas liées « car il se peut que les élèves soient dans la peur ». Elle ajoute que « c'est de la fausse discipline » (tableau C2 enseignante 5).

Contrairement à ces deux enseignantes, les quatorze autres interviewés s'accordent sur le fait qu'il existe un lien entre l'autorité et l'indiscipline. Dans la suite de notre analyse, nous revenons sur le tableau 7 pour expliquer leur positionnement.

Pour commencer, nous désirons discuter simultanément des deux catégories regroupant respectivement dix et six professionnels. En effet, nous avons pu constater que, si la discipline dépend d'attitudes qui fondent l'autorité de l'enseignant comme le pense le premier groupe, celles-ci vont souvent de pair avec la présence d'un cadre et de limites claires établies par la classe. Pour nous expliquer, revenons sur l'attitude que nos enseignants préconisent d'adopter. D'une part, l'une de nos professionnels nous résume assez bien l'avis de ses collègues lorsqu'elle nous met en garde par rapport à deux attitudes néfastes que peut avoir un enseignant. Selon elle, « les classes qui dysfonctionnent peuvent venir soit de quelqu'un qui est trop laxiste, soit de quelqu'un qui en fait trop, qui use trop de son autorité » (tableau C2 enseignante 3). Ici, un rapprochement peut être établi avec les deux dérives éducatives d'après Traube (2002), le rapport de séduction et le rapport de persécution. D'autre part, nous remarquons que ce groupe d'enseignants se place en faveur d'une attitude proche de la

relation éducative de Traube où l'autorité et les règles sont présentes : « si tu crées ton autorité sur des règles communes, des valeurs, et que tu es à leur écoute, tu auras un autre respect de toi » (tableau C2 enseignant 12). Ainsi, ces propos montrent que l'autorité et la présence d'un cadre et de limites claires vont de pair.

Toujours en relation avec le premier groupe du tableau, certains de nos professionnels signalent que l'attitude de l'enseignant joue un rôle prépondérant au niveau de l'autorité. En effet, cette dernière passerait aussi par la posture qu'adopte un professionnel, le ton de sa voix, son regard, sa capacité à écouter et à entrer en relation avec les élèves. Ainsi, nos interviewés reconnaissent que ces différents facteurs optimiseraient le gain d'autorité et réduiraient l'indiscipline en classe.

Ensuite, nous désirons nous arrêter un instant sur la troisième catégorie du tableau 7. Celle-ci regroupe quatre enseignants, mais nous trouvons leur point de vue pertinent. Ils viennent en quelque sorte proposer une vision différente de la problématique de l'indiscipline en classe. En effet, ces praticiens ne remettent pas en question le lien existant entre l'autorité et la discipline, mais pensent qu'il joue un rôle mineur en comparaison à d'autres facteurs. De ce fait, les propos de cette enseignante expérimentée de division moyenne sont parlants : « La racine de l'indiscipline n'est pas chez l'enseignant. C'est la situation d'apprentissage qui peut déstabiliser, être angoissante. Bien souvent, l'indiscipline vient de là, c'est une manière de cacher l'angoisse » (tableau C2 enseignante 8).

De plus, nous sommes relativement sensibles au fait que bien souvent, comme le dit une enseignante, « les enfants cherchent à se faire remarquer par l'enseignant, et cherchent ainsi à se faire remarquer par tous les moyens » (tableau C2 enseignante 8). Ce moteur potentiel de l'indiscipline correspond d'ailleurs à l'un des quatre buts erronés de Dreikurs (1968) cité par Charles (1997) poursuivi par l'élève, celui « du désir d'une attention excessive ». En effet, si un élève ne reçoit pas la reconnaissance souhaitée, il va tenter par tous les moyens d'attirer l'attention sur lui, au risque d'adopter un comportement inapproprié. Il va notamment perturber le déroulement des leçons en demandant à l'enseignant de lui accorder certaines faveurs, ou encore refuser de travailler si l'enseignant ne reste pas à ses côtés.

Selon ces professionnels, les causes susceptibles d'expliquer l'indiscipline ne s'arrêtent pas à ces exemples. Elles peuvent aussi provenir selon eux du climat de classe, du regard des autres,

de la norme scolaire, de l'éducation de l'enfant et de la réaction des parents face à la punition entre autres.

### 2.3. L'utilité des punitions

Lorsque nous avons élaboré la question de réflexion concernant l'utilité des punitions, nous voulions interroger l'objectif de la punition chez nos interviewés. En effet, dans la pratique, le fait de punir un élève transgressant la loi ne l'empêche pas forcément de recommencer. Nous souhaitons donc avoir l'avis des enseignants au sujet de l'utilité de la punition dans le but de faire respecter la loi aux élèves. Il est ressorti que quatre professionnels pensent que la punition contraint les élèves à respecter les règles, alors que deux autres émettent l'avis contraire. A noter également que la majorité des interviewés, soit neuf enseignants sur seize, se réunissent pour dire que la punition ne contraint que *certain*s élèves à respecter les règles de classe.

Le tableau suivant présente les réactions des enseignants par rapport à l'utilité de la punition comme contrainte pour faire respecter la loi aux élèves.

Tableau 8 : L'utilité de la punition comme contrainte pour faire respecter la loi

Réactions des enseignants	Nombre d'enseignants
La punition n'arrête pas un élève qui ne respecte jamais aucune règle	9/16
La punition est un moyen de pression sur les enfants, nuisible, blessante	7/16
La punition dépend de comment elle est vécue à la maison	5/16
La punition permet de réfléchir sur ses actes	3/16

Tout d'abord, concernant le tableau 8, neuf enseignants estiment que la punition n'arrête pas un élève qui ne respecte jamais aucune règle. Ils entendent par là que ceux qui ont décidé d'enfreindre le règlement le feront même s'ils savent qu'ils risquent une punition.

Puis, nous constatons que pour sept professionnels, elle représente un moyen de pression sur les enfants. Il est ici question du caractère nuisible et blessant de la punition. C'est la raison pour laquelle les élèves chercheraient à éviter de se faire punir.

Ensuite, pour cinq interviewés, le fait que la punition contraigne l'élève à respecter les règles dépend du vécu des punitions à la maison. Ainsi, pour eux, la famille et principalement les parents ont un rôle important à jouer dans la perception de la punition de leurs enfants.

Finalement, trois professionnels mentionnent que la punition permet de réfléchir sur ses actes. Ils signalent par là que cette réflexion engendre une meilleure compréhension du règlement et par conséquent, un respect plus prononcé de la loi.

En approfondissant maintenant l'étude des réponses catégorisées, nous remarquons qu'une seule d'entre elles regroupe un peu plus de la moitié du corpus. Il s'agit des enseignants qui avancent que la punition n'arrête pas un élève qui ne respecte jamais aucunes règles. Dans leurs propos, les titulaires expliquent notamment que la punition ne représente aucune garantie du respect futur des règles. Selon eux, certains élèves qui dysfonctionnent passent tout simplement au dessus de la punition, et n'évoluent pas grâce à ce fonctionnement. De plus, d'autres enfants s'y habituent et s'en servent pour se démarquer du groupe, ils en retirent une fierté personnelle. Cette enseignante expérimentée de division moyenne résume assez bien l'avis général de ce groupe d'enseignants : « pour d'autres enfants, ce n'est pas les punitions qui vont les faire mieux se comporter » (tableau C3 enseignante 15).

Ensuite, une deuxième raison est susceptible d'expliquer l'inconséquence des punitions sur le respect des règles chez certains élèves. Il est question ici du vécu de la punition à la maison. Au sein de ce groupe, cinq enseignants affirment que non seulement l'attitude des parents envers l'enseignante, mais aussi les valeurs et le fonctionnement familial peuvent décrédibiliser la punition donnée aux yeux de l'enfant. A ce sujet, nous faisons l'hypothèse que pour ces enseignants l'action pédagogique, pour être efficace, doit réunir enseignant et parents dans une et même direction. Dans le cas contraire, l'enfant est pris en « porte-à-faux », et ne sait alors plus quel comportement adopter.

A notre sens, les réponses de ces deux premiers groupes d'enseignants expliquent le contraste présent dans l'effet de la punition sur les élèves. Comme le dit si bien cette professionnelle : « pour certains élèves une simple remise à l'ordre suffit, alors que pour d'autres, même les punitions les plus horribles n'auront aucun effet » (tableau C3 enseignante 9).

A présent, tentons de comprendre pourquoi les punitions restent aussi présentes dans les classes si elles ne permettent pas de faire respecter les règles. Une des raisons avancées est qu'elles permettent tout de même de faire régner une discipline dans la classe.

Cette idée est émise par un troisième groupe d'interviewés stipulant que la punition contraint les enfants à respecter les règles, car elle est un moyen de faire pression sur eux. D'un côté, ces professionnels disent que les élèves ont peur de la punition qui risque de tomber si leur comportement est inadéquat. Ils ajoutent qu'elle possède « un effet dissuasif sur les autres élèves » (tableau C3 enseignante 13). D'un autre côté, ils pensent aussi que la punition cause une nuisance aux enfants. D'ailleurs, cet enseignant novice de division moyenne dit que « la punition est quand même quelque chose d'embêtant donc ils vont essayer de suivre les règles » (tableau C3 enseignant 12).

Nous sommes étonnés des propos tenus par ces enseignants. En effet, si la punition est encore employée à ces fins par presque la moitié des professionnels, cela signifie que ses enjeux n'ont pas encore été bien saisis. L'objectif d'une punition ne doit pas être de porter atteinte à l'enfant, car non seulement nous avons vu que cela ne fonctionnait pas sur tous les élèves, mais ne lui permettait pas non plus de changer. Pour évoluer, une visée éducative est nécessaire. Par conséquent, il est essentiel que la punition permette à l'enfant d'intérioriser la loi. Ces idées sont soutenues par Maheu (2005) : « la peur de la punition, comme celle du gendarme, maintient peut-être l'ordre à court terme. Mais c'est l'intégration de la loi qui garantit à long terme la qualité de vie d'une communauté » (p.68). De plus, cette auteur ajoute que :

Il apparaît dans *punition* l'idée première de *peine*, alors que *sanction* évoque une mesure prise pour rendre irrévocable la loi. S'il est vrai qu'une punition permet d'obtenir la soumission par la peur, une sanction vient plutôt pour conduire à la compréhension active des règles et des lois. (p.64)

C'est pourquoi la dernière catégorie du tableau 8 estime que la punition contraint en quelque sorte les enfants à respecter les règles si elle permet de faire réfléchir sur les actes commis. Ici, ce qu'entendent ces praticiens dans le terme punition correspond au terme de sanction employé par Maheu. Cet auteur parle d'ailleurs d'une sanction éducative qui viserait à la compréhension active des règles. Elle dit à ce sujet que « la sanction éducative est un acte qui oblige l'enfant à réfléchir sur le sens de la règle bafouée » (p.11).

## 2.4. La punition comme moyen d'obtention de l'autorité et de la discipline

A travers ce point, nous espérons mieux cerner la pratique de la punition chez nos professionnels. Notre objectif est ici de comprendre ce qu'attendent les titulaires de la punition. Ainsi, nous avons cherché à savoir s'ils la perçoivent comme un moyen d'obtenir de l'autorité et de la discipline en classe.

A nouveau, suite aux résultats obtenus à notre question d'entretien, tous les professionnels n'ont pas été d'accord et ont émis des avis différents. Trois d'entre eux ont ainsi répondu que l'obtention de l'autorité et de la discipline passe par les pratiques punitives, alors qu'une majorité de leurs collègues, dix sur seize, ont exprimé la position opposée. Les trois derniers professionnels ont eu un jugement plus mitigé, estimant que l'obtention de l'autorité et de la discipline ne passe pas uniquement par les pratiques punitives. Dans le tableau 9, nous avons donc dressé trois catégories qui expliquent le positionnement majoritaire des interviewés.

Tableau 9 : La punition comme moyen d'obtention de l'autorité et de la discipline

Réactions des enseignants	Nombre d'enseignants
L'obtention de l'autorité et de la discipline ne passe pas par les punitions, c'est une façon d'être chez l'enseignant	10/16
L'autorité passe par l'organisation du vivre et de l'apprendre ensemble	6/16
Une personne a naturellement de l'autorité ou elle n'en a pas	3/16

La première raison qu'avancent les interviewés est que l'autorité serait en réalité une façon d'être de l'enseignant. Il s'agirait de sa personnalité propre, ainsi que du comportement qu'il adopte avec ses élèves. Ensuite, le deuxième groupe d'interviewés réunit les enseignants qui estiment que l'autorité passe par l'organisation du « vivre ensemble » et de « l'apprendre ensemble ». Il est alors question de la gestion de l'enseignant de l'ordre social et de sa gestion des contenus d'enseignement. Enfin, la dernière catégorie comprend les professionnels prônant l'existence d'une autorité naturelle chez certains enseignants.

Pour comprendre et analyser nos résultats, discutons tout d'abord de l'avis des interviewés qui pensent que l'obtention de l'autorité passerait par les pratiques punitives. Les explications avancées par ces derniers éveillent notre curiosité, c'est pourquoi nous avons cherché à en savoir plus. Par exemple, pour un professionnel, le règlement de classe est supposé

représenter l'autorité et symboliser ainsi les limites à ne pas franchir afin d'éviter la punition. Pour une autre praticienne, il s'agit avant tout de punir quand les élèves transgressent une règle afin de « gagner en autorité et en crédibilité aux yeux des élèves » (tableau C4 enseignante 2).

Maintenant, penchons-nous sur le groupe majoritaire de nos interviewés à l'aide du tableau 9, et essayons de comprendre les raisons qui les poussent à affirmer que l'autorité et la discipline s'obtiennent par d'autres biais que celui de la punition. Premièrement, nous trouvons intéressant que la façon d'être de l'enseignant soit une piste envisagée. D'ailleurs, nous la retrouvons en des termes presque semblables dans l'une des réactions des interviewés à notre deuxième question de réflexion. Nous parlions alors dans le tableau 7 « d'attitudes qui fondaient l'autorité de l'enseignant ». Ainsi, les éléments qu'apportent les professionnels touchent en partie aux traits de la personnalité de l'enseignant. Ils mentionnent notamment la confiance en soi et l'aisance du professeur susceptibles de se repérer dans sa voix et dans sa posture. De plus, il est question du comportement qu'adopte l'enseignant avec ses élèves. D'après Richoz (2009), il s'agit du type d'autorité relationnelle. Les interviewés estiment alors que la place qu'occupe l'enseignant, sa manière de parler, son respect envers les élèves, mais aussi le dialogue et la communication qu'il offre quotidiennement jouent un rôle important dans l'obtention de l'autorité et de la discipline.

Deuxièmement, un second groupe d'interviewés mentionne le rôle de la gestion de classe et de la gestion des apprentissages dans l'obtention de l'autorité et de la discipline. Ainsi, d'une part, l'idée d'établir un ordre social en classe est fortement présente. Par exemple, cet enseignant novice de division moyenne pense que « l'autorité passe par la mise en place de règles, la discussion des valeurs, l'application rigoureuse des règles et le sanctionnement des transgressions » (tableau C4 enseignant 12). Et cette enseignante novice de division élémentaire d'ajouter que « les exigences, le fait de renommer les choses font l'autorité et la discipline, plus que de punir tout le temps » (tableau C4 enseignante 16). D'autre part, l'autorité passe aussi en partie par l'organisation de « l'apprendre ensemble ». En effet, la gestion des contenus d'apprentissages est constamment mentionnée par nos interviewés. Il paraît essentiel de proposer des activités qui sont sources de motivation pour les élèves. Cette enseignante experte de division élémentaire nous avoue que pour elle, « la discipline est plus liée à l'intérêt et à la cohérence des activités pédagogiques » (tableau C4 enseignante 8). Ainsi, l'objectif serait de différencier les pratiques professionnelles en mettant en place des

leçons de groupe, de l'apprentissage coopératif, des ateliers, une pédagogie de projet ou encore du travail individualisé.

## 2.5. Les conditions d'une sanction éducative

La dernière question de réflexion que nous avons proposée à nos interviewés traite du concept de la sanction éducative. Il nous a semblé intéressant de voir ce que les titulaires perçoivent dans ce concept pour lequel de nombreux auteurs vouent un intérêt certain et valorisent les vertus pédagogiques. Le tableau suivant présente les conditions à respecter pour qu'une sanction soit éducative selon notre échantillon d'enseignants.

Tableau 10 : Conditions d'une sanction éducative

Réactions des enseignants	Nombre d'enseignants
La sanction doit permettre une réflexion sur son acte	10/16
La sanction doit permettre la présence du dialogue, d'une discussion permettant d'expliquer les choses	4/16
La sanction doit contenir une réparation	1/16

D'après nos résultats, ce qui paraît le plus important aux yeux des professionnels est le fait que la sanction doive permettre une réflexion sur l'acte commis par l'élève. Cette volonté d'établir un lien entre la sanction et la transgression est exprimée par dix interviewés. Ils rejoignent ainsi une partie de la définition de Maheu (2005) : « La sanction éducative est un acte qui oblige l'enfant à réfléchir sur le sens de la règle bafouée, à se questionner sur ces motifs » (p.11). Il est intéressant d'ajouter qu'un de nos interviewés précise ainsi la forme qu'est sensée prendre une sanction éducative. Il stipule qu'une des conditions est que « la punition ne soit pas être un recopiage mais une écriture réflexive sur le respect, l'acte commis, les règles etc. » (tableau C5 enseignant 11).

Puis, quatre professionnels estiment que pour être éducative, la sanction doit permettre la présence du dialogue, d'une discussion permettant d'explicitier les choses. Cette condition est aussi avancée par Prairat (2001). En effet, cet auteur avance une exigence positive afin que la sanction prenne tout son sens pour l'élève, et celle-ci concerne la parole. Par le dialogue, qui permet de revenir sur la transgression, l'enseignant devrait aider l'enfant à comprendre les raisons qui justifient sa punition. Comme le dit Prairat : « Toute punition qui n'est pas

comprise est cruelle » (p.83). Ainsi, la parole aurait comme finalité de faire accepter la sanction à l'enfant. Sinon, celle-ci sera vécue comme une injustice, ce qui ne sera pas éducatif.

Enfin, comme l'avance un seul de nos interviewés, une des conditions est que la sanction contienne une réparation. A nouveau, Prairat (1997) partage cette idée. Selon lui, il faut « (...) faire en sorte qu'un enfant qui a volontairement ou accidentellement cassé, renversé, sali quelque chose s'occupe lui-même des dégâts qu'il a causés » (p.127).

## **2.6. Eléments de synthèse**

Concernant cette partie consacrée aux attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité en classe, nous souhaitons revenir sur quelques éléments de réponses.

Tout d'abord, un résultat qui nous a marqué est le suivant : neuf enseignants admettent que la punition n'arrête pas un élève qui ne respecte aucune règle. Cela signifie qu'ils réalisent que face à l'indiscipline, les punitions ne possèdent pas le même impact sur tous les élèves. En effet, la punition semble fonctionner sur certains élèves, mais pas tous. De plus, il apparaît dans les résultats que la discipline en classe, tout comme l'autorité de l'enseignant, ne s'obtiennent pas forcément par le biais des punitions, et qu'elles dépendent par conséquent d'autres facteurs, comme par exemple le savoir être de l'enseignant, la valorisation des élèves, le respect de l'enseignant envers ses élèves ou encore la capacité à entrer en communication avec les apprenants.

Puis, un autre résultat intéressant est la prise de conscience des enseignants que la discipline et l'autorité sont liées, et peuvent toutes deux s'obtenir en prêtant une attention particulière à la gestion de classe. En effet, ils sont dix professionnels à constater que la discipline et l'autorité dépendent d'attitudes propres à l'enseignant, de sa capacité à entrer en interaction avec ses élèves. L'enseignant a donc aussi un rôle à jouer afin de parvenir à une meilleure gestion de classe. Par conséquent, il semblerait que l'autorité et la discipline se gèrent de manière conjointe entre les acteurs d'une classe, à savoir l'enseignant et les élèves.

## **2.7. Réponse à la question spécifique**

Dans cette partie de l'analyse, notre question spécifique était la suivante : Quelles attentes les enseignants ont-ils par rapport au comportement de leurs élèves en classe et comment se positionnent-ils par rapport aux questions de discipline et d'autorité en classe ?

Cette question laisse transparaître que les professionnels ont des attentes envers leurs élèves, toutes relatives au respect. Il s'agit notamment du respect des personnes, du respect des règles de vie, du respect du matériel et du respect pour l'apprentissage.

De plus, les titulaires espèrent aussi que le comportement des élèves déviants puisse changer grâce aux punitions données. Néanmoins, ils sont conscients que les punitions ne garantissent pas forcément que l'élève indiscipliné respecte leurs attentes. Selon les professionnels, la discipline dépend principalement d'une façon d'être chez l'enseignant et d'attitudes qui fondent son autorité.

Ainsi, la position des interviewés prend en compte un lien qu'ils perçoivent entre l'autorité et la discipline. D'une part, les professionnels sont conscients que l'autorité passe par la manière dont l'enseignant gère sa classe et ses capacités à entrer en interaction avec ses élèves. D'autre part, ils savent que les enfants ont besoin d'un cadre et de limites claires, donc de règles de discipline. Enfin, les titulaires estiment que si les élèves sont indisciplinés, cela peut être dû à l'absence d'autorité du maître de classe, ou au contraire à une autorité trop ferme. Par conséquent, la plupart de nos sondés estime que l'enseignant peut aider l'élève en sanctionnant ses écarts de comportement, si les attentes posées par le titulaire ne sont pas respectées. Pour ce faire, toujours selon les interviewés, le professionnel se doit d'exercer une autorité juste et efficace, qui vise à faire réfléchir l'élève sur son acte en cas de transgression.

### **3. La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves**

Dans un premier temps, nous revenons sur des questions plus personnelles concernant les pratiques employées dans leur classe par les professionnels. Pour ce faire, nous leur avons posé quatre questions et avons dressé des tableaux représentatifs des résultats. Ainsi, selon notre procédure habituelle, nous vous proposons pour chaque question de pratique une lecture de ces tableaux et une discussion autour des différentes catégories de réponses données par les professionnels. Nous abordons ainsi successivement une discussion autour : des objectifs du recours à la punition ; des raisons du recours à la punition ; des méthodes des enseignants pour faire comprendre les règles à leurs élèves ; et des moyens des enseignants pour répondre à l'indiscipline des élèves.

Dans un second temps, nous traitons de six études de cas proposées aux enseignants. Pour ce faire, nous passons en revue les résultats de chacune de nos vignettes séparément. Nous présentons alors d'abord les résultats accompagnés de tableaux synthétisant la réaction de nos interviewés. Ensuite, nous discutons ces résultats et les analysons de manière plus approfondie.

#### **3.1. Les objectifs du recours à la punition**

La première question sur la pratique que nous avons proposée à nos interviewés traite de la punition. En effet, nous voulons savoir à quel point cette pratique est encore utilisée dans les classes. Pour ce faire, nous avons trouvé pertinent d'interroger les professionnels sur leurs éventuels recours à la punition et sur ses objectifs. Le tableau suivant présente les réactions des enseignants quant aux objectifs du recours à la punition.

Tableau 11 : Objectifs du recours à la punition

<b>Réactions des enseignants</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Apprendre aux élèves à respecter les règles et le règlement	8/16
A faire réfléchir l'élève, le faire se remettre en question sur son comportement	3/16
Changer le comportement inadéquat de l'élève	3/16

Dans le tableau 11, trois catégories se dessinent, et nous allons les discuter successivement. Tout d'abord, huit interviewés utilisent la punition pour apprendre aux élèves à respecter les règles et le règlement. Ensuite, nous constatons que trois professionnels se servent de la punition pour faire réfléchir l'élève, le faire se remettre en question sur son comportement. Enfin, le but recherché par cette pratique est, pour un groupe de trois interviewés, de changer le comportement inadéquat de l'élève.

Pour comprendre et analyser nos résultats, nous désirons revenir sur les huit professionnels qui disent essayer de recourir à la punition le moins souvent possible dans leur pratique. Les explications avancées par ces derniers éveillent notre curiosité, c'est pourquoi nous avons cherché à en savoir plus. Nous nous interrogeons sur l'apparente volonté de ces praticiens à témoigner de cette retenue concernant le fait de donner des punitions à sa classe. En effet, comme tous ne nous ont pas fourni des explications précises, nous nous permettons ici de faire les deux hypothèses suivantes.

Premièrement, cette seconde réaction pourrait être liée au fait que la punition est encore actuellement un sujet assez tabou dans notre société. Defrance (2003) affirme d'ailleurs que :

Les punitions restent un sujet plus ou moins tabou ! Et si peuvent quand même en parler ceux qui les ont subies ou les subissent toujours, ou qui, plus facilement, en sont simplement témoins, il est beaucoup plus difficile en revanche de recueillir des informations précises de ceux qui les donnent. (p.44)

Ainsi, les enseignants ont peut-être des difficultés à révéler cette pratique, même si elle demeure toujours présente chez de nombreux professionnels.

Deuxièmement, il est aussi possible que les professionnels cherchent à éviter d'abuser de la pratique punitive et réservent son emploi à des situations particulières. C'est notamment le cas de cette enseignante d'expérience de division élémentaire qui s'exprime en ces propos : « Je donne très peu de punitions. Je me centre sur une pratique préventive qui tend à faire remarquer ce qui va bien plutôt que ce qui va mal » (tableau D1 enseignante 8).

Indépendamment de ces deux hypothèses, étudions maintenant le tableau 11, qui offre un aperçu des raisons pour lesquelles les interviewés justifient le recours à la punition. Tout d'abord, huit professionnels avouent utiliser la punition car elle permet d'apprendre aux

élèves à respecter les règles. Une des enseignantes dit à ce sujet : « je donne des punitions pour faire respecter les règles en vigueur » (tableau D1 enseignante 9).

Ensuite, deux autres groupes de professionnels, moins représentatifs du panel, disent employer la punition afin de non seulement faire réfléchir l'élève sur son acte, mais aussi de lui permettre un changement de comportement. Ces deux idées se rapprochent des propos de Traube (2002) en ce qui concerne la fonction réparatrice que doit avoir la sanction. Cet auteur dit à ce sujet que « la sanction est responsabilisante et si possible réparatrice. Elle permet à l'enfant de prendre conscience du dommage causé et d'assumer la responsabilité du préjudice » (p.73). Prairat, quant à lui, parle dans ce cas d'une finalité éthique de la sanction éducative, lors de laquelle l'élève est amené à être conscient de ses actes au fur et à mesure, ce qui le pousse à s'interroger sur son comportement, sur les actes de transgression qu'il commet. Six des enseignants interrogés semblent donc pencher dans ce sens au travers de leurs réponses.

### 3.2. Les raisons du recours à la punition

Dans ce point, nous souhaitons distinguer ce qui influence les titulaires dans leur décision de punir. Il semblerait que plusieurs paramètres peuvent être pris en considération lorsqu'un professionnel choisit de punir. Ainsi, nous désirons mieux cerner cette pratique en essayant de comprendre les raisons qui poussent un enseignant à réagir avec une punition aux comportements déviants de ses élèves.

Tableau 12 : Paramètres pris en considération dans la décision de punir

Réactions des enseignants	Nombre d'enseignants
La fréquence de la transgression	12/16
La gravité de la faute	9/16
La situation de l'élève	5/16
L'état de l'enseignant (humeur, nervosité, tension...)	3/16

Suite aux réponses obtenues, nous avons relevé quatre paramètres pris en considération par les professionnels dans leur décision de punir un élève. Le tableau 12 présente ainsi successivement les éléments de réponse selon le nombre d'interviewés qu'ils regroupent. Nous retrouvons en tête de liste la fréquence de la transgression mentionnée par douze

enseignants. Puis, il est aussi question de la gravité de la faute pour neuf professionnels. Enfin, la situation de l'élève et l'état de l'enseignant réunissent respectivement cinq et trois interviewés.

Pour comprendre et analyser nos résultats, nous désirons d'abord revenir sur les deux premiers groupes du tableau 12. En effet, lorsque les professionnels évoquent les paramètres pris en compte dans leur décision de punir, il est peu surprenant que la fréquence de la transgression et la gravité de la faute réunissent une forte majorité d'interviewés.

D'un côté, la gravité de la faute implique selon nos interviewés une réponse directe et forcée de l'enseignant. Ceux-ci sont d'avis que suivant la transgression, par exemple un acte de nature violente, la tolérance zéro devrait être appliquée. Comme le dit cette professionnelle, en fonction de la gravité de l'acte, « il se peut qu'il n'y ait carrément pas d'avertissement » (tableau D2 enseignante 6). Cela revient à dire que pour des actes de violences verbales ou physiques graves, l'enseignant punirait sans passer par des avertissements.

D'un autre côté, nous sommes conscients que la répétitivité, même en cas de comportements d'indiscipline anodins, nuit considérablement à l'apprentissage en venant interrompre le déroulement des leçons. Il n'est pas rare de constater dans les classes les interventions des enseignants afin de faire régner un climat propice aux apprentissages. A ce propos, et en guise de prévention, certains titulaires interrogés utilisent un système d'avertissement ou celui « des trois chances ». Cette pratique paraît intéressante, car elle permet ainsi d'éviter que la punition ne tombe trop soudainement. De plus, elle dresse un état du comportement de l'élève, le rendant ainsi attentif aux limites à ne pas franchir. De surcroît, comme le dit un de nos interviewés, l'enfant transgresse des règles et ne doit ainsi pas rester impuni : « la répétitivité de l'acte même pour des choses qui ne sont pas gravissimes en soi, mais qui font partie des règles et que l'enfant ne respecte pas » (tableau D2 enseignant 11).

Ensuite, nous nous posons plus de questions quant à l'influence de la situation de l'élève dans le choix de punir, qui est le troisième facteur le plus représentatif du tableau 12. Derrière cette affirmation, différents cas de figures se dégagent. Par exemple, comme le soulignent deux interviewés, face à un élève souffrant de troubles de l'attention ou de troubles du comportement notamment, il est essentiel d'avoir recours au cas par cas et de différencier ses interventions. Une enseignante est claire en disant au sujet des punitions « il ne faut pas

mettre tout le monde dans le même sac » (tableau D2 enseignante 5). Néanmoins, nous pensons qu'il est alors important d'expliquer aux autres élèves de la classe la particularité de la situation, afin qu'ils saisissent les raisons pour lesquelles l'enseignant agit de manière différente avec certains enfants. En effet, comme le fait remarquer Gordon (1990) dans ses principes, la recherche d'équité est importante, afin de ne pas établir d'injustices entre les élèves. Dans ses propos, cet auteur s'oppose donc aux dires de cet interviewé disant qu'il pourrait ne pas donner de punition à un élève « [...] si c'est la première fois qu'il oublie quelque chose » (tableau D2 enseignant 11).

Enfin, une dernière catégorie de réponses ressort du tableau 12. Il s'agit des professionnels à l'écoute de leurs états d'âme. En effet, ils sont conscients que leur état émotionnel au moment des faits joue un rôle dans leur décision de punir, et n'ont pas peur de le dire « mon seuil de tolérance et mon degré de fatigue jouent un rôle dans ma décision de punir » (tableau D2 enseignante 14). Les professionnels savent ainsi que suivant leur état de fatigue ou d'humeur, la tolérance qu'ils ont envers les élèves fluctue. Par conséquent, les comportements déviants ont tendance à être plus vite et plus facilement punis. Cependant, la punition ne devrait en aucun cas être une réaction émotionnelle, ni être administrée sous l'effet de la colère. Bien au contraire, nous avons montré dans le cadre théorique qu'il est primordial de prendre du recul afin d'essayer de comprendre la situation et de punir avec une visée éducative pour l'élève.

### **3.3. Les méthodes des enseignants pour faire comprendre les règles à leurs élèves**

Dans ce point, nous avons interrogé les méthodes utilisées par les enseignants pour faire comprendre l'existence de règles aux élèves. Notre objectif principal était de découvrir différentes pratiques mises en place par les professionnels pour aider les élèves à adopter une attitude adéquate en classe.

Tableau 13 : Méthodes utilisées pour faire comprendre les règles à respecter

<b>Réactions des enseignants</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Le règlement de classe et d'école	13/16
Les moments de dialogue et de discussion	7/16
La prévention, le renforcement positif, la valorisation	6/16
Le conseil de classe	3/16
Le rapprochement entre le fonctionnement de l'école avec celui de la maison et de la société	2/16

Lors de notre dépouillement des données, nous avons relevé cinq méthodes utilisées par les professionnels pour faire comprendre les règles aux élèves. Dans le tableau 13, nous avons regroupé les différentes réactions de nos interviewés. Tout d'abord, nous constatons que la majorité des enseignants utilisent le règlement de classe et d'école en guise de référence. Puis, pour sept titulaires, les moments de dialogue et de discussion sont privilégiés. Ensuite, les méthodes de prévention, de renforcement positif et de valorisation sont mentionnées par six professionnels. Enfin, le conseil de classe et le rapprochement entre le fonctionnement de l'école avec celui de la maison et de la société sont les deux dernières réponses apportées par les interviewés.

Parmi les moyens utilisés pour faire comprendre aux élèves qu'il y a des règles à respecter, nous ne sommes pas surpris que le règlement de classe et d'école soit celui qui réunisse le plus d'enseignants. Aux yeux de nos interviewés, la présence de ce code paraît essentielle dans une classe. Cela rejoint les propos de Prairat (2007) qui nous dit que « tout collectif d'individus appelés à cohabiter longtemps dans un même lieu est dans l'attente d'une structure qui vienne réguler ses tâches, ses activités de communication et ses normes comportementales (p.62). Ainsi, il est nécessaire de travailler et de réfléchir sur les règles de vie avec les élèves. Le règlement est utile pour réguler le fonctionnement de la classe.

Ensuite, nous retrouvons dans le tableau 13 les moments de discussions et de dialogue avec les élèves, qui sont pour sept professionnels un moyen privilégié de rappeler la loi aux enfants. Si cette pratique prend de l'importance dans les classes, elle semble être plus fréquente chez les enseignants de division élémentaire, qui représentent cinq des sept voix de cette catégorie. Cela pourrait éventuellement s'expliquer par le fait qu'en division élémentaire, les enfants découvrent petit à petit le monde de l'école et le « vivre ensemble », ce qui engendre une forte implication de l'enseignant au sujet des règles de vie en communauté. A ce sujet, une titulaire novice de division élémentaire signale qu'intégrer les règles de vie représente « un apprentissage que les élèves ont à réaliser » (tableau D1 enseignante 7). En revanche, en division moyenne, les élèves fréquentent depuis plusieurs années déjà l'établissement scolaire et sont donc plus familiers aux règles s'y rapportant. Par conséquent, ils sont plus habitués aux règles que leurs jeunes camarades et l'enseignant intervient moins fréquemment. Ainsi, selon ces interviewés, il s'agit en éducation de faire intégrer la loi aux enfants, car celui-ci ne peut pas assimiler d'emblée toutes les règles de comportement à respecter. C'est d'ailleurs en faisant des erreurs, en transgressant les règles,

que le professionnel peut agir et aider l'élève à comprendre les raisons pour lesquelles la loi existe, comme le rappelle Prairat (2007) : [...] le vivre ensemble exige de la régulation [...] » (p.94).

De plus, toujours pour ces sept professionnels, il est essentiel de rendre les règles compréhensibles par de petits moments éducatifs pour les faire intégrer aux élèves. La discussion possède l'avantage de permettre selon plusieurs enseignants un échange sur la manière dont doit fonctionner une classe. C'est ce que nous dit entre autre cette enseignante novice de division élémentaire, « je discute de comment ça marche dans une classe, de la façon de se comporter » (tableau D3 enseignante 4). Les idées et les propositions des élèves permettent donc une discussion pertinente entre les enfants et l'enseignant en regard des « lois » régissant la classe.

Puis, nous trouvons intéressant que le troisième groupe d'interviewés utilise des moyens préventifs pour faire comprendre les règles à respecter. Derrière cette notion de prévention apparaissent plusieurs attitudes que l'enseignant devrait adopter qui tendent à privilégier la valorisation des bons comportements au détriment des punitions systématiques des élèves indisciplinés. Une enseignante résume le principe de la prévention comme suit : « j'essaie d'éviter de mettre l'accent sur les élèves qui ne font pas bien les choses mais plus de valoriser ceux qui les font bien » (tableau D3 enseignante 3). La valorisation et les encouragements sont en effet des attitudes tout à fait adaptées pour des grands. Prairat (2007) le dit très bien : « Il est aussi important de savoir relever les comportements positifs que manifestent les élèves. Encourager, récompenser, féliciter sont des attitudes essentielles. Ne soyons pas avares en compliments » (p.88).

D'autres attitudes préventives visent quant à elles à avertir l'élève que son comportement est inadéquat. Les enseignants parviennent ainsi à le lui faire remarquer, et dans de nombreux cas à se corriger sans devoir aller plus loin. Ces professionnels nous disent utiliser par exemple des contacts visuels, des gestes, adapter leur voix, ou encore relever le prénom d'un enfant. Une enseignante de division moyenne nous confie agir de la sorte :

Je mets en place un plan d'action individualisé avec l'élève pour l'avenir. Ca peut être un clin d'œil, un geste, bref un truc pour lui rappeler quand son comportement ne va plus. Ce truc reste entre nous et ça ne concerne pas les autres de la classe » (tableau D3 enseignante 13).

Enfin, une dernière pratique communiquée par des interviewés a encore retenu notre attention. En effet, deux d'entre eux ont recours à la vie courante, celle qui se passe en dehors de l'établissement scolaire, pour faire comprendre aux élèves l'existence de règles en classe. Le but est là d'établir des liens entre l'école et la société. Comme le dit cette enseignante, il s'agit de faire comprendre aux élèves les règles « en donnant des exemples concrets de la vie en société, des leçons de vie ». Elle ajoute qu'elle essaye de « faire des liens entre les actes commis à l'école et les actes commis dans la société » (tableau D3 enseignante 13). Selon nous, établir un rapprochement entre le fonctionnement de l'école et celui de la société, permet de montrer que ces différents lieux s'organisent sur des bases communes. Dans ces différents lieux, des règles existent et si elles ne sont pas respectées, il y a des conséquences.

### 3.4. Moyens des enseignants pour répondre à l'indiscipline des élèves

La dernière question de réflexion que nous avons proposée à nos interviewés traite des moyens utilisés par les professionnels pour répondre à l'indiscipline de leurs élèves. A travers ce procédé, nous souhaitons obtenir un aperçu des moyens utilisés par les titulaires. Le tableau suivant présente les résultats obtenus.

Tableau 14 : Moyens des enseignants pour répondre à l'indiscipline des élèves

	<b>Attitude</b>	<b>Réflexion</b>
<b>Préventif</b>	<b>L'isolement de l'élève afin de réduire la tension</b>	<b>Le dialogue, la discussion entre les auteurs concernés</b>
	<b>Les avertissements</b>	<b>Les discussions individuelles et collectives</b>
	<b>La valorisation et le renforcement positif</b>	<b>Les règles de vie de la classe</b>
	<b>Les récompenses individuelles et collectives</b>	<b>La prise de contact avec les parents</b>
	<b>L'attitude de l'enseignant (gestes, regard, voix)</b>	
<b>Correctif</b>	<b>Les plans d'intervention individualisés</b>	<b>les fiches de réflexion</b>
	<b>Les sanctions éducatives</b>	<b>Les sanctions éducatives</b>
	<b>Les punitions</b>	<b>La prise de contact avec les parents</b>

Ce tableau met en exergue les pratiques utilisées en classe par l'ensemble de notre échantillon. Nous les avons regroupées selon la visée recherchée par les enseignants : préventive ou corrective. De plus, ces visées peuvent être axées soit sur le comportement de l'élève et/ou de l'enseignant, soit sur la réflexion de l'élève. En portant un regard sur les résultats résumant les pratiques de nos seize professionnels, un constat flagrant s'impose.

A la lumière de ce tableau, il existe plus de pratiques faisant référence à la prévention des comportements déviants. En effet, les pratiques correctives sont moins représentées. Ce constat met en évidence une contradiction entre le nombre d'enseignants pratiquant la prévention et ceux prônant une intervention corrective auprès des élèves. En effet, selon les dires des enseignants, nous nous attendions à moins de propositions préventives, et plus de propositions correctives, sachant qu'ils sont douze enseignants à pratiquer la punition et seulement quatre à éviter cette pratique.

### **3.5. Éléments de synthèse**

Concernant cette partie dédiée à la pratique professionnelle des enseignants, nous souhaitons relever deux éléments à retenir concernant la mise en place de dispositifs chez nos interviewés.

Premièrement, par rapport à l'ensemble des résultats obtenus pour cette partie, nous remarquons que tous nos enseignants possèdent un dispositif permettant aux élèves de saisir qu'il y a des règles à respecter. Ces dispositifs varient en fonction de l'approche des titulaires face à la punition : systèmes de croix, de pincettes, référence au règlement en vigueur, avertissements oraux, valorisation des bons comportements ou encore la discussion. Tout ceci nous prouve que les enseignants sont sensibles aux questions de discipline et de respect des règles. Nos sondés y attachent de l'importance car d'après leurs aveux, ils passent beaucoup de temps à élaborer ces différents systèmes avec leurs élèves. Rappelons tout de même que sur seize enseignants, ils sont douze à recourir aux pratiques punitives.

Deuxièmement, concernant la minorité de titulaires ne pratiquant pas la punition, il est important de souligner leurs méthodes, toujours issues de nos résultats. Ces enseignants prônent davantage la valorisation et le renforcement positif avec leurs élèves. En effet, ils préfèrent relever le bon comportement à adopter plutôt que de mettre en relief les comportements déviants. Il s'agit d'une pratique à laquelle ces titulaires croient fortement.

### 3.6. Les vignettes proposées aux enseignants interrogés

#### Vignette 1

##### *Présentation des résultats*

Cette première vignette traite d'une situation typique dans le milieu de l'enseignement : un élève qui ne peut s'empêcher de répondre aux questions de l'enseignant sans lever la main. Malgré les rappels à l'ordre de son enseignante, Louis n'attend pas de recevoir la parole pour s'exprimer. Excédée, l'enseignante envoie l'élève dans une autre classe avec son travail.

Tableau 15: La position des enseignants

D'accord avec la réaction de l'enseignant(e)	Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant(e)
1/16	15/16

Tout d'abord, comme nous l'avons imaginé au début, tous les enseignants interrogés ont rencontré, au moins une fois dans leur carrière, ce genre de situation. D'ailleurs, certains enseignants ont de suite réagi en esquissant un léger sourire et certains ont même dit : « Alors ça c'est un cas classique ! ». Cela ne nous a guère surpris car nous aussi avons déjà été confrontés à ce type de situation, notamment pendant des stages ou en remplacement.

En ce qui concerne la réaction de l'enseignante fictive, qui exclut l'enfant dans une autre classe, elle n'a pas laissé indifférents nos interviewés. En effet, mise à part une enseignante qui aurait réagi de la même manière en envoyant l'élève en question dans une autre classe, les autres enseignants affirment qu'ils auraient réagi d'une autre façon. Le tableau 16 explicite les réactions qui auraient été les leurs.

Tableau 16 : Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

Réactions des enseignants interrogés	Nombre d'enseignants
Sortir, exclure l'élève du collectif	7/16
Donner des avertissements à l'élève	6/16
Dialoguer, discuter de l'épisode avec l'élève	5/16
Donner un rôle précis à l'élève	2/16
Faire relire le règlement de classe à l'élève	2/16
Impliquer les parents	2/16
Punir l'élève	1/16

Les réactions des nos interviewés ne varient pas énormément. En effet, la première option avancée par notre échantillon est l'exclusion de l'élève du collectif. Il ne s'agit pas de la même réaction de l'enseignante fictive qui elle envoie l'élève carrément dans une autre classe. Pour les sept enseignants interrogés, il est question de garder l'apprenant en classe mais de l'exclure du groupe. Par exemple, pour un élève de division élémentaire, l'hypothèse de le renvoyer à sa place alors que le reste de la classe se trouve sur les petits bancs a été envisagée par les professionnels. Les sondés ont beaucoup insisté sur le fait qu'il ne serait pas bénéfique d'exclure l'élève de la classe pour ce genre de comportement car il perdrait énormément du contenu de la leçon.

Puis, six professionnels donneraient des avertissements à l'élève en question en le rendant attentif à son comportement qui n'est pas acceptable pour le reste de la classe. Il s'agit ici de simples avertissements qui ont pour but de prévenir l'élève sur la conduite qu'il adopte, afin qu'il modifie son comportement. Cette catégorie d'enseignants peut être rejointe par la catégorie d'enseignants qui discuteraient avec l'élève de l'épisode, car cette intervention est axée sur la parole. En effet, cinq titulaires prendraient du temps pour revenir sur l'épisode en dialoguant avec l'apprenant. Il s'agit pour eux d'expliquer à l'élève en quoi sa conduite n'est pas acceptable.

Ensuite, avertir les parents représenterait pour deux enseignants une méthode envisagée sur le long terme. En effet, ces interviewés nous ont confié qu'ils impliqueraient les parents de l'enfant en question si les rappels à l'ordre s'avéraient inutiles. Cela irait du simple mot dans le carnet de l'enfant, à la convocation des parents plus formelle entre les partenaires impliqués.

Enfin, un seul enseignant donnerait une punition. C'est un enseignant expérimenté de division moyenne. Il s'agit pour lui de donner à l'élève une fiche de réflexion s'il continuait à déranger sans cesse la leçon en intervenant sans autorisation.

### *Discussion et analyse*

Regardons maintenant d'un peu plus près ces résultats. Premièrement, nous trouvons particulièrement intéressant le fait que presque la moitié des enseignants interrogés se dise contre l'exclusion totale de l'élève et ce pour son bien. En effet, ils prônent l'exclusion du

collectif sans pour autant lui faire quitter la classe. La raison principale de cette réaction est le souci chez les enseignants d'un éventuel retard de l'élève perturbateur au niveau des apprentissages. A ce sujet, des enseignants nous ont dit : « [...] l'exclusion n'est pas la meilleure des solutions car l'enfant loupe l'activité et prend du retard » (tableau A1 enseignant 4). Ou encore « en sortant à chaque fois l'élève de la classe cet élève n'a pas le même enseignement que les autres » (tableau A1 enseignant 8). Ils nous confient que sortir un élève de la classe pour ce genre de motif serait contre-productif, car d'une part il s'agit presque toujours des mêmes élèves, et d'autre part ces enseignants estiment que ce comportement ne mérite pas une telle réaction. Ils estiment que sortir un élève de la classe est un acte symboliquement trop fort pour l'élève en question. Ce procédé rappelle « la punition-bannissement » (Prairat, 1997) que nous avons évoquée dans notre cadre théorique.

Deuxièmement, nous constatons que le dialogue et la discussion occupent une place importante chez les enseignants interrogés. Ils sont nombreux à privilégier cette voie afin de prévenir l'élève et l'informer quant à son comportement qu'ils jugent inadéquat. Il s'agit surtout d'enseignants de division élémentaire, car selon eux, lever la main pour demander la parole est un apprentissage encore en cours chez les jeunes élèves. Dès lors, les titulaires ne souhaitent pas sanctionner ce genre de comportement chez leurs élèves. Néanmoins, ces enseignants attachent beaucoup d'importance aux règles de vie de la classe, et plus particulièrement à celle de lever la main pour parler. C'est pourquoi, ces professionnels axent plutôt leur intervention sur le rappel des règles en vigueur en les faisant répéter par l'élève. En revanche, les enseignants de division moyenne se montrent certes ouverts au dialogue, mais restent convaincus que ce genre d'intervention répétée n'est plus acceptable en fin de parcours de scolarité obligatoire. En effet, lever la main est la règle que chaque enfant a l'habitude de rencontrer depuis l'âge de quatre ans, c'est-à-dire depuis son entrée à l'école. Dès lors, il semblerait que les enseignants de division moyenne se montrent moins patients que leurs collègues de division élémentaire. Ce qui paraît totalement justifié.

Ensuite, une autre piste est envisagée par deux enseignants qui n'hésiteraient pas à faire appel aux parents. En effet, ces deux professionnels pensent qu'il est important de régler le problème avec l'aide des parents, dans le but d'obtenir un meilleur résultat, à savoir un changement de comportement de l'élève en question.

Enfin, comme ultime catégorie relevée, nous sommes particulièrement surpris de voir qu'un enseignant expérimenté de division moyenne donnerait une punition à l'élève en question. En effet, il nous a confié donner une fiche de réflexion en guise de punition pour ce genre de comportement. Nous nous sommes alors demandé : Quel serait le but de la fiche de réflexion dans cette situation et s'il n'y avait pas d'autres moyens avant la fiche ? Pour justifier son choix, l'enseignant dit vouloir faire réfléchir l'élève sur son comportement. Cependant, pour faire réfléchir l'élève sur son comportement il nous semble qu'il existe d'autres moyens intermédiaires avant la fiche de réflexion, surtout pour un élève de division moyenne. Par exemple, donner un rôle à l'enfant en question représente une piste d'action intéressante à explorer, comme l'ont mentionné deux professionnels de notre échantillon. En donnant par exemple le rôle du distributeur de parole, l'enfant peut prendre conscience que ses camarades demandent la parole pour l'avoir. Cette règle est indispensable afin d'éviter que tous n'interviennent en même temps. Il s'agit de la règle de base de la vie de classe. Puis, au travers d'une discussion, l'enseignant amène l'élève à prendre conscience que demander la parole est un acte de respect envers ses camarades, et que si toute la classe agissait comme lui, il deviendrait vite impossible d'interagir dans de bonnes conditions. Cette solution de donner un rôle à l'élève est envisagée par deux enseignants de division élémentaire. Cela vient renforcer nos propos lorsque nous disions que chez les petits élèves, lever la main pour parler est une règle qui est encore en apprentissage et que ce n'est pas encore acquis. C'est en quelque sorte « le métier d'élève » qui se travaille au quotidien avec des élèves de division élémentaire. Cependant, d'après nous, l'option imaginée qui consiste à donner un rôle précis à l'élève est clairement envisageable dans les deux divisions.

## Vignette 2

### *Présentation des résultats*

Dans cette deuxième vignette, il s'agit d'une enseignante qui oublie de punir Maxence et Pierre, les élèves qu'elle avait prévenus durant la journée, car ils avaient tapé un camarade lors d'une récréation. Ces derniers rentrent donc à la maison sans punition malgré la promesse de l'enseignante. Le lendemain, l'enseignante ne revient pas sur l'épisode de la veille, et la classe suit son cours habituel.

Tableau 17 : La position des enseignants

D'accord avec la réaction de l'enseignant(e)	Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant(e)
0/16	16/16

Dans ce cas, la réaction des seize interrogés est unanime : ils sont tous en désaccord avec la réaction de l'enseignante fictive qui non seulement oublie de donner une punition aux élèves qu'elle avait préalablement prévenu, mais en plus elle ne revient pas sur cet épisode le lendemain avec les élèves concernés. Les seize enseignants estiment aberrante la réaction de l'enseignante dans cette vignette. Certes, oublier la punition n'est pas grave en soi, mais ce qui a particulièrement contrarié notre échantillon, c'est que l'enseignante ne reprend pas le problème le jour suivant avec les élèves en question.

De plus, lors de la passation de nos entretiens, tous nos enseignants se sont montrés surpris de la réaction de l'enseignante dans ce cas fictif. Ils auraient réagi d'une autre manière afin de régler le problème. Voici comment ils auraient procédé dans la même situation.

Tableau 18 : Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

Réactions des enseignants interrogés	Nombre d'enseignants
Dialoguer, discuter avec les élèves concernés	11/16
Punir, sanctionner	7/16
Reprendre l'épisode le lendemain	6/16
Impliquer, convoquer les parents	5/16
Exiger une excuse envers la victime	4/16

Ce qui frappe dans ce tableau c'est la place importante qu'occupe le dialogue dans la résolution de ce problème. En effet, ils sont onze professionnels sur seize à privilégier la voie de la discussion avec les élèves.

Puis, presque la moitié des enseignants interrogés infligerait une punition aux élèves « bagarreurs ». Ils sont exactement sept enseignants pour être précis à agir de la sorte.

Six professionnels avouent vouloir reprendre l'épisode le jour suivant avec les élèves concernés. D'après ces enseignants, il est possible d'oublier de punir des élèves en cours de journée, mais il est impératif de prendre du temps le lendemain pour régler le problème.

Ensuite, cinq titulaires de classe envisageraient de convoquer les parents des élèves impliqués dans la bagarre. Cette mesure vise à trouver une solution afin de changer le comportement des élèves déviants.

Enfin, une minorité d'enseignants exigerait une excuse envers la victime. En effet, ils sont quatre à estimer importante une reconnaissance, un geste de pardon pour la victime.

#### *Discussion et analyse*

Dans l'ensemble, une large majorité de professionnels laisserait une grande place au dialogue et à la discussion afin de régler le problème survenu lors de la récréation entre les enfants concernés. Il semblerait que mettre les choses au clair avec une discussion soit la première étape essentielle pour régler ce genre de souci. Cette étape sert notamment à l'enseignant pour dire la vérité aux deux élèves supposés être punis en expliquant pourquoi il a oublié de les punir la veille. Il s'agit ici de jouer la carte de l'honnêteté avec les élèves, comme le justifie ces enseignants : « C'est important de revenir sur l'épisode, même le lendemain » (tableau A2 enseignant 1), ou encore « Si j'oublie je note direct ce que je dois reprendre le lendemain, et je prends les élèves pour qu'on discute ensemble pour qu'on mette les choses à plat » (tableau A2 enseignant 2).

De plus, cette discussion a toute son importance car elle donne l'occasion au maître de classe de revenir sur ce qui s'est passé la veille et cela prouve que l'épisode malheureux n'a pas été oublié. La discussion envisagée peut aussi prendre place durant le conseil de classe. En effet, certains enseignants estiment que ce genre de soucis peut être développé et réglé durant le

conseil de classe qui se tient généralement de manière hebdomadaire. Le but recherché par l'enseignant est double : régler le problème de bagarre entre les enfants concernés et rappeler une fois de plus les règles en vigueur pour l'ensemble de la classe.

Pour six enseignants interrogés, il était capital de revenir sur le problème rencontré ne serait-ce que pour prouver à la victime qu'elle n'est pas oubliée : « Oublier sans revenir dessus prouve que l'on cautionne une attitude déplacée d'un élève » (tableau A2 enseignant 2). De plus, revenir sur l'épisode permet à l'enseignant de garder une certaine crédibilité auprès de ses élèves. En effet, un enseignant qui dit quelque chose et qui ne tient pas sa parole sans explications peut avoir des effets néfastes sur un enfant victime de violence physique de la part de camarades de classe. Ce dernier peut interpréter ce manque de cohérence de la part de son enseignant de différentes manières. L'élève pourrait croire que les actes violents passent inaperçus aux yeux de son enseignant, faisant alors naître un sentiment d'injustice très fort chez lui. C'est d'ailleurs ce qu'ont mis en évidence quelques professionnels interviewés : la crédibilité et la justice. Pour eux, il est inconcevable de fermer les yeux devant des actes de violence gratuite. D'une part, parce qu'il est du ressort du maître de classe de faire en sorte que chaque élève se sente en sécurité dans l'établissement. D'autre part, parce qu'il faut tenir parole : si un enseignant décide que des élèves seront punis, alors ils doivent être punis. Même si cela peut sembler anodin, un manque de cohérence et de logique d'action est généralement très vite ressenti chez les élèves. Dès lors, l'enseignant ouvre une brèche dans laquelle les élèves ne tarderont pas à s'enfiler.

En marge du dialogue, nous retrouvons sept enseignants qui donneraient une punition aux élèves fautifs. Il est intéressant de noter que les punitions varient : une fiche de réflexion, un mot d'excuse à rédiger pour la victime ou encore un dessin pour la division élémentaire. Ce procédé permet certes de prouver à la victime qu'un tel épisode est pris en compte, mais aussi et surtout de réparer le tort causé. En effet, le type de punitions proposé sert à réparer. C'est ce que nous avons décrit dans notre cadre théorique comme étant une sanction éducative. En effet, pour être éducative, une sanction devrait dans la mesure du possible, impliquer une réparation, comme le souligne cette enseignante : « Je règle le problème tout de suite en parlant avec les élèves concernés. La sanction tombe tout de suite et elle doit être réparatrice comme un dessin ou une lettre d'excuse » (tableau A2 enseignant 5). Selon les enseignants interrogés, réparer permet à la victime de se sentir entendue et lui permet de passer à autre chose. L'affaire est donc réglée car il y a d'abord eu la phase de dialogue durant laquelle les

deux parties (coupable et victime) ont été entendues, puis la phase de réparation qui vient clore l'épisode fâcheux. Ces enseignants rejoignent ceux qui privilégient d'office un geste de pardon envers la victime de la part des coupables. L'excuse est également fondamentale à leurs yeux.

Dans nos résultats, une autre catégorie apparaît : les parents. En effet, cinq enseignants seraient prêts à impliquer les parents des élèves « bagarreurs » afin d'en discuter et de prendre avec eux les mesures nécessaires. Il y a chez ces enseignants le souci d'appliquer la « tolérance zéro » en ce qui concerne les bagarres et les violences physiques. Parfois, il s'agissait de décisions venant de l'établissement, car selon le directeur de certains établissements, il existe des mesures particulières en vigueur. Mais il y avait derrière le discours de ces enseignants une forte envie d'être intransigeant avec ce type de problème. D'ailleurs, pour eux, la gravité de ne pas avoir traité le cas tout de suite au retour de la récréation pour l'enseignante fictive représente une faute grave. En effet, la violence physique est un phénomène grave souvent rencontré dans les établissements scolaires, et les enseignants interrogés font leur possible pour enrayer ce fléau dans les écoles. C'est pourquoi, ces derniers estiment justifié le fait de faire appel aux parents, soit en les convoquant directement à l'école, soit en leur mettant une annotation dans le carnet. Il s'agit bien de les informer afin de changer au maximum le comportement des élèves fautifs. Là encore, nous tenons à souligner notre étonnement face à la rapidité avec laquelle les enseignants font appel aux parents.

### Vignette 3

#### *Présentation des résultats*

La troisième vignette traite de la punition collective : une enseignante en formation continue décide de donner une punition à toute sa classe, car certains élèves se sont mal comportés en présence de la remplaçante. En effet, cette dernière a laissé un mot à Mireille, l'enseignante fictive, sur le déroulement quasi chaotique de la journée.

Tableau 19 : La position des enseignants

D'accord avec la réaction de l'enseignant(e)	Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant(e)
6/16	10/16

Le tableau 19 nous montre que plus de la moitié des enseignants interrogés s'opposeraient à la pratique de la punition collective. Ils sont dix à ne pas approuver la décision de l'enseignante de la vignette. En revanche, six professionnels de notre échantillon trouveraient l'idée de la punition collective intéressante à exploiter.

Lors de nos entretiens, nombreux ont été les enseignants à nous avouer que ce genre de situation leur est arrivé au moins une fois : pour être précis, ils sont sept professionnels à avoir vécu un remplacement qui ne s'est pas bien déroulé dans leur classe. Cependant, ces derniers précisent qu'il ne s'agit pas toujours de la faute des élèves, mais il arrive parfois que le remplaçant en question ne soit pas à la hauteur pour tenir une classe ne serait-ce qu'une demi-journée. Les responsabilités seraient alors partagées.

Même si sept enseignants ont déjà vécu une situation similaire à notre vignette, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils cautionnent la réaction de l'enseignante fictive, Mireille. Le tableau ci-dessous nous présente les différents résultats obtenus à l'issue de nos entretiens.

Tableau 20: Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

Réactions des enseignants interrogés	Nombre d'enseignants
Faire la morale à la classe et dialoguer	14/16
Mettre la pression à la classe	4/16
Punir les élèves cités par la remplaçante	4/16
Appeler la remplaçante	3/16
Impliquer, convoquer les parents des élèves cités par la remplaçante	2/16

Ce qui saute aux yeux dans le tableau 20, c'est la place prépondérante qu'occupe le dialogue dans la recherche de résolution du problème. En effet, le dialogue, et par la même occasion la morale sont plébiscités par quatorze sondés sur seize. C'est une écrasante majorité.

En deuxième position, ex æquo, viennent les options suivantes proposées par quatre enseignants chacune : mettre la pression à la classe et punir les élèves cités par la remplaçante. Lorsque ces professionnels parlent de « pression », ils entendent faire comprendre à leurs élèves que chaque chose se mérite. Par exemple, une sortie initialement prévue avec la classe pourrait alors être annulée.

Enfin, les solutions qui consistent à appeler la remplaçante en question et impliquer les parents des élèves concernés regroupent respectivement trois et deux professionnels interviewés.

#### *Discussion et analyse*

Quatorze enseignants sur seize privilégieraient le dialogue et la morale dans ce cas précis. Plus de la moitié des enseignants opteraient pour une discussion collective afin de « remettre les pendules à l'heure » avec la classe. Cependant, selon nos enseignants, la discussion prendrait largement une tournure moralisatrice car il s'agit avant tout de faire prendre conscience à la classe que leur comportement était inacceptable lors du remplacement. Selon eux, le meilleur moyen est d'engager une discussion collective et de réfléchir aux conséquences qu'une telle attitude peut engendrer : manque de respect envers un adulte ou encore retard dans le travail et donc dans les apprentissages.

Au fil de cette discussion, les titulaires de classe auraient dirigé le dialogue vers « une morale » en posant des questions aux enfants : D'après vous, est-ce normal qu'une remplaçante me laisse un tel mot ? Comment doit-on se comporter avec un remplaçant ? Qu'est-ce qu'il s'est passé ce jour là ? Etc. Ces questions orientent la discussion vers une morale pour que les élèves tentent de saisir en quoi leur comportement a été jugé inapproprié par la remplaçante. Bien entendu, le but visé par une telle approche est de faire changer l'attitude des élèves pour les prochaines fois, lorsqu'un remplaçant viendra dans la classe. Pour certains enseignants de cette catégorie, l'objectif est de montrer à leurs élèves qu'ils sont

déçus par leur attitude, et c'est à travers cette discussion « moralisatrice » qu'ils y parviennent : « J'aurais tout de suite nommé à mon retour que j'étais déçue, que je n'étais pas contente » (tableau A3 enseignant 4). Et cet autre professionnel d'ajouter : « Je fais un long discours pour montrer aux élèves mon mécontentement et ma déception » (tableau A3 enseignant 10). En d'autres termes, ces deux titulaires interrogés utilisent la discussion pour montrer aux élèves que leur attitude ne correspond pas aux attentes que les enseignants ont d'eux. Dès lors, ces enseignants souhaitent faire passer ce message à leurs élèves à travers un discours « moralisateur ».

Selon quatre enseignants, il serait plus utile de mettre une certaine pression sur les élèves en les « menaçant » d'annuler une sortie, un cours de piscine ou d'éducation physique. C'est le principe bien connu du bâton et de la carotte. Un enseignant nous dit clairement : « Je mets en garde les enfants sur une éventuelle sortie qui pourrait leur passer sous le nez [...] je leur explique que dans la vie tout se gagne, c'est le principe de la méritocratie » (tableau A3 enseignant 10). Cet enseignant n'est pas le seul à tenir un tel discours, ils sont plusieurs professionnels à penser que la récompense, appelée la carotte précédemment, peut avoir un effet dissuasif sur les élèves. Or, ce procédé est remis en cause par Gordon (1990) pour qui l'utilisation des récompenses avec les enfants reste dangereuse, car elle demande une certaine maîtrise que les enseignants n'auraient pas.

Ensuite, toujours par rapport au tableau 20, apparaissent les enseignants qui puniraient les élèves cités par la remplaçante. Certains d'entre eux ont le souci de différencier les élèves qualifiés de perturbateurs par la remplaçante, du reste de la classe. La subtilité réside bien ici : ces enseignants qui différencient les élèves nommés par la remplaçante des autres enfants s'opposent catégoriquement à la punition collective : « Je suis en désaccord avec la punition collective parce que je sais pertinemment que la classe entière n'a pas fait n'importe quoi [...] je vais plutôt m'adresser directement aux enfants qui ont été cités » (tableau A3 enseignant 8). Du reste, même si certains enseignants de notre échantillon « peuvent comprendre la réaction de Mireille », ils ne la cautionnent pas pour autant. En effet, une enseignante s'est clairement positionnée contre une telle pratique : « Je suis totalement contre les punitions collectives, elles n'ont pas de sens. Je préfère laisser un coupable en liberté plutôt que de punir des innocents » (tableau A3 enseignante 5). Nous retrouvons dans ces propos un souci partagé par plusieurs professionnels, celui de la punition collective. Une telle pratique reviendrait à monter les élèves les uns contre les autres tant il règnerait un climat de suspicion. Nous

rejoignons donc Prairat (2001) qui stipule que la punition collective représente un véritable danger non seulement pour l'ensemble des élèves mais également pour l'enseignant.

En revanche, ils sont tout de même six professionnels à approuver la punition collective, et se justifient ainsi : « Je ne trouve pas forcément que se soit une mauvaise idée de faire faire quelque chose à tout le monde, parce qu'il ne faut pas que ça se reproduise [...] les élèves qui n'ont rien fait sont restés passifs, ils sont donc dans un sens aussi coupables » (tableau A3 enseignant 4). Un autre professionnel aurait poussé la punition collective un cran plus loin en la faisant signer par les parents : « Je suis aussi d'accord avec la punition collective que j'aurais faite signer aux parents [...] j'aurais aussi supprimé quelque chose auquel les élèves tiennent beaucoup, par exemple la piscine pour les petits » (tableau A3 enseignant 7). Les avis restent très partagés par rapport à cette situation fictive et notamment par rapport au statut de la punition collective.

D'après les résultats du tableau 20, nous avons trouvé intéressant de voir que trois enseignants prendraient l'initiative d'appeler la remplaçante afin de discuter et d'avoir des précisions sur le déroulement de la journée dans la classe. Ainsi, l'enseignant aurait plus d'éléments et pourrait prendre la décision en toute connaissance de cause. A noter également que tous nos enseignants interrogés nous ont confié être en contact avec leurs remplaçants attitrés. En effet, étant donné que les maîtres sont libres de choisir leur remplaçant lors d'absences prévisibles, ces derniers connaissent les personnes qui viennent dans leur classe. Dès lors, la communication est facilitée et privilégiée pour ce genre de problème. Nous pensons également que discuter avec le remplaçant au téléphone ou même de vive voix représente un avantage, car cela permet de replacer les événements de la journée dans un contexte précis.

Enfin, l'ultime catégorie identifiée pour ce cas fictif est composée de deux enseignants qui informeraient les parents des élèves nommés par la remplaçante. Une fois de plus, nous sommes surpris par l'implication des parents à ce stade. Bien sûr, s'il s'agit toujours des mêmes élèves agités et perturbateurs lors de remplacements, la décision de prévenir les parents pourrait se comprendre. Néanmoins, les enseignants tiennent les propos suivants : « Je cherche à mettre la pression aux élèves et à les avertir, les menacer que la prochaine fois, il y aura une punition écrite ou que les parents seront convoqués » (tableau A3 enseignant 11). Puis, la deuxième titulaire stipule qu'elle mettrait « un mot aux parents dans le carnet des élèves cités par la remplaçante » (tableau A3 enseignant 13). Même si la manière diffère entre

ces deux professionnels, le but recherché est le même : éviter que les élèves adoptent la même attitude lors d'une prochaine absence de l'enseignant. D'après ces enseignants, informer les parents représenterait un bon moyen de promouvoir un changement de comportement chez les élèves agités.

## Vignette 4

### *Présentation des résultats*

Ce quatrième cas traite d'une enseignante qui, exaspérée des oublis répétitifs de Paul, un de ses élèves, prend à témoin l'ensemble de la classe pour faire remarquer à Paul qu'il est le seul élève à toujours tout oublier. En effet, ce dernier n'a pas ramené le talon réponse pour participer à la course d'école.

Tableau 21 : La position des enseignants

<b>D'accord avec la réaction de l'enseignant(e)</b>	<b>Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant(e)</b>
0/16	16/16

Lors de nos entretiens, l'ensemble des enseignants s'est montré particulièrement choqué par une telle situation et surtout par la réaction de l'enseignante envers Paul. C'est pourquoi les seize enseignants ne sont pas d'accord avec la réaction de l'enseignante fictive. De plus, sur nos seize sondés, une enseignante nous a confié être particulièrement concernée par cette situation car elle lui fait écho. En effet, cette enseignante nous a avoué avoir un fils qui rencontrait les mêmes problèmes que Paul, c'est pourquoi elle ne peut cautionner la réaction de l'enseignante dans la vignette proposée.

Même si certains professionnels ont admis faire des remarques à haute voix à des enfants devant les autres élèves dans leur pratique professionnelle, aucun enseignant ne cautionne le fait d'impliquer le reste de la classe en demandant leur avis.

Afin de se faire une idée précise de ce que préconisent les enseignants interrogés dans une telle situation, voici le tableau récapitulatif des réponses reçues.

Tableau 22 : Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

<b>Réactions des enseignants interrogés</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Informé et impliquer les parents	11/16
Tenter de responsabiliser l'élève	7/16
Valoriser l'enfant et prôner la tolérance	2/16

### *Discussion et analyse*

A la lumière des résultats obtenus, nous constatons que la piste privilégiée dans cette situation est celle des parents. Pour onze enseignants sur seize, il semble capital d'informer les parents de l'enfant dans le but de trouver des solutions afin d'aider cet élève. En effet, il s'agit ici d'un cas bien particulier qui ne concerne qu'un enfant, il est donc nécessaire de s'entretenir avec les parents de l'élève en question. De plus, il ne faudrait pas oublier que s'entretenir avec les parents est obligatoire durant l'année, comme nous le rappelle Perrenoud (1999) : « Informer et impliquer les parents est donc à la fois un mot d'ordre et une compétence » (p.109). L'auteur relève ici un principe important lorsqu'il dit que s'entretenir avec les parents relève d'une compétence. En effet, les sondés qui envisagent de s'entretenir avec les parents de l'élève en question soulèvent l'importance de la situation : « Chez les petits, la responsabilisation prend du temps, il faut travailler étroitement avec les parents et les impliquer » (tableau A4 enseignant 2) ou encore « je travaille avec les parents en les tenant au courant de l'évolution de leur enfant » (tableau A4 enseignant 5). Puis, toujours dans l'optique de recevoir les parents en vue d'aider l'élève, une enseignante pense qu'il est préférable que la famille et l'école tiennent le même discours : « C'est important que la famille et l'école accordent leurs violons, comme ça on a le même langage et l'enfant est pris dans un étau de manière positive » (tableau A4 enseignant 13).

Il semblerait que selon ces onze enseignants, agir avec les parents permet de trouver les solutions les plus performantes pour l'enfant en question. Les titulaires et les parents ont le même but : trouver une issue favorable pour aider l'enfant. Par conséquent, agir ensemble et dans la même direction facilite ce processus.

Durant nos entretiens, des enseignants nous ont donné des exemples concrets de pistes d'actions incluant les parents. Par exemple, une enseignante interrogée nous a clairement expliqué qu'elle instaurerait une sorte de contrat dans lequel figurerait des tâches précises pour l'enfant afin qu'il pense à toutes ses affaires lorsqu'il prépare son sac pour l'école. Dans ce contrat figurerait aussi un rôle défini pour les parents qui serait de vérifier le contenu du sac à dos de leur enfant. Ainsi, l'élève prendrait donc l'habitude de le préparer avec soin. Un autre enseignant préconise la signature dans le carnet de devoirs par les parents, stipulant que ces derniers ont bien pris connaissance des devoirs et du matériel à avoir en classe pour leur enfant : « Si le problème des oublis est trop fréquent, je fais venir les parents en classe pour signer » (tableau A4 enseignant 5). Il existe donc des moyens de contrôler, et par conséquent

d'aider un enfant à penser à ses affaires d'école. Il s'agit bien sûr d'un apprentissage qui se fait durant toute la scolarité. Le but recherché, sur le long terme, est que l'élève pense tout seul à ses affaires scolaires et l'intervention des parents devient alors de plus en plus rare jusqu'à disparaître totalement.

Impliquer les parents se rapproche beaucoup de la deuxième catégorie de réponses obtenues, à savoir : tenter de responsabiliser l'enfant. En effet, comme nous l'avons explicité auparavant, responsabiliser l'enfant passe par une étroite collaboration avec les parents. C'est justement parce que l'enseignant et les parents de l'élève tiennent le même discours et avancent dans la même direction qu'il devient possible pour l'enfant de se responsabiliser. Il y a une cohérence d'action de la part des partenaires qui est bénéfique pour l'élève. Certains enseignants de division élémentaire nous ont confié que responsabiliser l'élève et l'accompagner dans son métier d'élève représente une tâche quotidienne. Dès lors, une place importante est laissée au dialogue, tout en observant une certaine prudence, comme nous l'indique cet enseignant : « [...] je commence à m'adresser directement à l'enfant mais en ne le réduisant pas à ses oublis » (tableau A4 enseignant 8). Nous retrouvons ici le désir de ne pas sans cesse relever le négatif, mais bel et bien de prendre l'élève dans sa totalité et d'essayer de le valoriser comme il se doit.

Valoriser l'élève correspond justement à la troisième et dernière catégorie relevée pour ce cas fictif. Deux professionnels aimeraient dans ce cas accentuer les efforts positifs de l'enfant et ainsi le valoriser. En effet, il serait contre productif de toujours relever ce qui ne va pas chez un élève, alors que si les enseignants prennent le temps de s'arrêter sur ce qui est positif, cela encourage l'élève à poursuivre ses efforts. Il faudrait également garder à l'esprit que les élèves ne sont pas dupes : ils connaissent bien les lacunes et les défauts de leurs camarades, il est donc du ressort de l'enseignant de veiller à ce qu'aucun élève ne reçoive « une étiquette » qui le poursuivrait toute l'année.

## Vignette 5

### *Présentation des résultats*

Dans ce cinquième cas, l'accent est mis sur le règlement de classe. Il s'agit d'un enseignant qui fonctionne avec un système de règles et de sanctions minutieusement établi avec ses élèves. Cette situation montre comment Eric – l'enseignant – met en application son règlement lors d'une transgression d'un de ses élèves. Nous remarquons notamment qu'il n'entre pas en matière avec l'élève concerné et qu'il applique son règlement à la lettre. Par rapport à ce cas, le tableau suivant présente la réaction de nos interviewés.

Tableau 23 : La position des enseignants

<b>D'accord avec la réaction de l'enseignant</b>	<b>Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant</b>
13/16	3/16

Tout d'abord, nous tenons à souligner que parmi les enseignants interrogés, tous ne fonctionnent pas avec un système pareil. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ont avoué que le règlement de classe présenté était une bonne idée et qu'il était même courageux de la part d'Eric d'avoir établi des sanctions à l'avance. D'autres ont réagi de manière négative face à la rigidité du système de l'enseignant. C'est pourquoi, bien qu'une majorité, treize enseignants sur seize interrogés, soit d'accord avec le fait de sanctionner l'élève, nous nous retrouvons face à différentes réactions du corpus.

Tableau 24 : Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

<b>Réactions des enseignants interrogés</b>	<b>Nombre d'enseignants</b>
Ecouter l'élève, dialoguer avec l'élève	12/16
Traiter la situation en faisant du cas par cas, en tenant compte du contexte	9/16
Appliquer le règlement à la lettre	8/16
Donner une punition différente de la suppression du cours de gym	8/16
Demander une réparation	2/16

Comme mentionné précédemment, treize enseignants approuvent globalement la réaction d'Eric dans cette vignette. En effet, dans la mesure où des règles ont été établies conjointement avec les élèves, les professionnels estiment que les conséquences sont connues

et que chacun sait à quoi s'en tenir. Ainsi, ils trouvent normal de donner une sanction en relation avec le règlement, car cela leur permet de garder une cohérence et une crédibilité auprès des élèves de la classe. Pourtant, de fortes divergences d'opinion se font ressentir par rapport à la manière dont l'enseignant réagit à la transgression.

D'abord, pour huit enseignants, il s'agit d'appliquer le règlement à la lettre, c'est-à-dire de respecter ce qui a été prévu par la classe pour ce genre de situation. Leur action serait alors comparable à celle d'Eric, qui s'en tient à la sanction.

Ensuite, douze interviewés reprochent à l'enseignant fictif de ne pas écouter l'élève. Ils prônent le dialogue dans ce genre de situation car ils estiment que la classe est avant tout un espace de parole. Ils pensent aussi que c'est important que l'enfant puisse s'exprimer. Ici, certains rapportent qu'aucune circonstance atténuante ne prendra place suite à l'explication, le règlement étant ce qu'il est.

Un peu plus de la moitié des enseignants nous dit qu'il serait préférable de traiter de la situation au cas par cas. De leur point de vue, le contexte est important pour comprendre et régler un problème.

Puis, huit interviewés font une remarque sur la nature de la sanction. S'ils devaient sanctionner un élève en ayant insulté un autre, ils donneraient alors une punition différente de la suppression du cours de gym. En effet, selon eux, cette sanction n'a pas de lien direct avec la faute commise par l'élève.

Finalement, deux enseignants demanderaient à l'élève coupable de procéder à une réparation envers la victime. Cette réparation pourrait prendre la forme d'un dessin chez de jeunes élèves, ou d'une lettre d'excuse chez des élèves de division moyenne. L'objectif ici serait double : une prise de conscience chez l'élève de la portée de ses injures, ainsi qu'une démarche d'excuse pour la victime.

### *Discussion et analyse*

Pour essayer de comprendre un peu mieux les réactions des enseignants que nous avons interrogés, revenons sur la question du règlement de classe. En effet, nous sommes surpris

que certains interviewés ne possèdent pas de système de règles dans leur classe. La gestion des problèmes de discipline demande à l'enseignant d'apprendre à l'élève à se comporter à l'intérieur d'un collectif. Or, s'il désire éduquer l'enfant, il doit l'aider à percevoir les limites à ne pas franchir. C'est pourquoi il serait préférable pour un enseignant d'établir des règles de vie commune afin d'anticiper les éventuels problèmes d'indiscipline dans les classes.

Ensuite, nous trouvons intéressant de noter que, par rapport au tableau 24, trois interviewés sont en désaccord avec le fait de donner une sanction en relation avec le règlement. Pour expliquer sa position, une professionnelle nous dit que « la personne qui fonctionne comme ça est trop structurée, limite fonctionnaire » (tableau A5 enseignante 5). A ce sujet une autre enseignante ajoute : « je ne suis pas catégorique dans ce genre de situation » (tableau A5 enseignante 2). Ce qui gêne ces deux interviewés dans la manière de faire est donc de donner des sanctions sans se poser aucune question, en appliquant le règlement sans savoir si l'élève mérite d'être puni.

A présent, revenons sur la majorité des interviewés qui sont en accord avec le fait de sanctionner l'élève, et voyons comment ils proposent de répondre à la transgression dans ce cas fictif. Premièrement, selon le tableau 24, il y a ceux qui espèrent y parvenir en appliquant le règlement à la lettre. Cette méthode est remise en question par l'une de nos professionnelles qui a un avis mitigé sur le fait de punir les transgressions de la sorte. Sa pensée se résume en deux propos. D'un côté, elle s'accorde à punir dans le cas des grands, « il y a un code, si on transgresse, il y a une peine au bout ». De l'autre, en ce qui concerne les petits, elle dit que c'est inutile de punir « je suis en désaccord dans le cas des petits, car ils ne sont pas capables de se souvenir de toutes les règles » (tableau A5 enseignante 16). Ainsi, nous percevons que posséder un règlement de classe et s'y tenir de manière formelle reste délicat.

D'ailleurs, de nombreux interviewés estiment que punir sans laisser l'élève s'exprimer n'est bénéfique pour personne. C'est ainsi qu'un deuxième groupe d'enseignant se dessine d'après le tableau 24. Il s'agit des enseignants qui souhaitent faire comprendre les règles en se montrant à l'écoute de l'élève et en privilégiant le dialogue, à l'image de ce titulaire de classe : « [...] chaque fois que l'élève fait une erreur, il a le droit de s'expliquer même s'il a tort, sinon il ne va jamais apprendre à faire les choses mieux » (tableau A5 enseignant 12). C'est pourquoi, au sein de cette catégorie d'enseignants, ce temps de discussion est indispensable. Non seulement, il permet d'améliorer les rapports avec l'enfant en le laissant

s'exprimer et en essayant de comprendre la situation, mais il aide aussi l'enseignant à réunir les élèves impliqués afin de leur faire verbaliser leurs actes, leur montrant les erreurs commises afin de déterminer les responsabilités de chacun.

La piste évoquée par ces enseignants qui consiste à améliorer les rapports avec l'élève se rapproche de ce que propose Richoz (2009) lorsqu'il parle d'autorité relationnelle. En effet, l'écoute et le dialogue sont deux attitudes importantes qui démontrent la capacité que possède un enseignant à entrer en relation avec l'élève, à exercer cette forme particulière d'autorité.

Cette dimension de l'écoute et de la recherche commune de solutions aux problèmes est aussi présente dans notre cadre théorique. En effet, Prairat (2001) stipule que la parole est une des exigences à la notion de sanction éducative. Pour cet auteur, « toute punition qui n'est pas comprise est cruelle » (p.83). Ainsi, certains des enseignants interrogés pensent que toute démarche punitive devrait permettre de revenir sur la transgression et de donner un sens à l'acte de sanctionner. L'avantage de faire accepter la conséquence à l'enfant est d'éviter qu'il la ressente comme une injustice. Si celui-ci comprend pourquoi il doit répondre de ses actes d'une manière ou d'une autre, alors il y a de fortes chances qu'il intègre favorablement la loi et le règlement de classe qui la symbolise.

Néanmoins, des divergences d'opinion se font ressentir sur ce qui doit advenir de la punition après cette discussion. Car en dehors du dialogue, certains interviewés expliquent qu'aucune circonstance atténuante ne résultera de l'explication. Certes, il faut écouter les raisons de l'acte de l'élève, mais, comme le dit cette enseignante, « cela n'enlève pas qu'il a mal agi et qu'il doit assumer son geste » (tableau A5 enseignante 7). D'autres interviewés disent quant à eux qu'ils se servent de ce moment pour juger la faute de l'élève et adapter la sanction si besoin.

C'est ainsi que nous retrouvons notre troisième catégorie d'enseignants qui privilégierait une approche au cas par cas. Plutôt que d'appliquer le règlement à la lettre, ils préconisent le fait de tenir compte du contexte. Ainsi, après avoir écouté l'enfant, ils prennent en compte plusieurs éléments pour déterminer s'il faut donner ou non une punition et quelle forme celle-ci doit prendre. Pour eux, il s'agit principalement de s'intéresser à l'enfant en question. Par exemple, prendre en compte ses particularités, mais aussi la fréquence de ses actes et la gravité de sa faute. Au final, il s'agit de moduler la punition en fonction du résultat de la

discussion. Cet enseignant de division moyenne résume l'idée de l'approche au cas par cas dans ces propos : « je choisis la sanction en fonction du résultat de la discussion qui m'aura permis de déterminer la gravité des faits, plutôt que de donner une sanction préétablie pour l'acte d'insulter » (tableau A5 enseignant 11).

Ainsi, il est indispensable de moduler, mais il faudrait le faire en tentant de rester juste et équitable. Cela est-il vraiment possible ? Pour Gordon (1990), réussir cette prouesse est difficile car il s'agit avant tout de rester cohérent dans ses actions. Alors bien que chaque situation soit différente, une certaine cohérence doit être maintenue chez l'enseignant. C'est-à-dire relever les transgressions des élèves et faire en sorte que ces derniers assument leurs actes, car l'un des principes de Gordon sur la punition est qu'un comportement déjà puni à une autre occasion doit systématiquement être puni.

Enfin, en ce qui concerne la nature de la punition, selon notre tableau 24, huit enseignants réagissent vivement au sujet de la suppression du cours de gym. La raison principale en est qu'ils estiment que cette punition est inadéquate car elle n'est pas en lien avec l'acte de transgression. Cette absence de cohérence avec la faute commise ne permet pas selon un interviewé de faire réfléchir sur ses actes. En revanche, l'enseignant fictif fait correspondre à une transgression disciplinaire une sanction pédagogique. Il y a donc là une incohérence due à l'absence de lien entre la nature de la faute, une insulte, et la conséquence pour l'élève, soit la suppression du cours de gym. De plus, plusieurs enseignants soulignent que le cours de gym est obligatoire. Pour eux, le seul point positif amené par cette pratique punitive est l'effet de mécontentement engendré chez l'élève. Nous relevons ici une idée forte avancée par nos interviewés qui concerne l'impact que doit exercer la punition sur l'élève. Selon eux, il faut donner quelque chose qui « touche sans être disproportionné » (tableau A5 enseignante 7) et « dérange de manière à être ressenti comme une sanction » (tableau A5 enseignante 3).

Dès lors, nous nous posons la question de savoir s'il est vraiment judicieux que la conséquence soit embêtante pour l'élève afin que cette dernière soit éducative. La priorité d'une punition n'est pas d'être dérangeante, mais bien de permettre de réfléchir sur ses actes. Pour Maheu (2005), « cette contrainte n'a pas pour objectif d'être pénible » (p.11). Nous sommes donc étonnés que pour plusieurs de nos interviewés, l'impact recherché soit encore de cet ordre. Nous constatons ici que si la recherche de liens entre la punition et la transgression a été mentionnée plusieurs fois par les enseignants, peu de pistes de sanctions

éducatives ont été proposées. Seulement deux enseignants nous ont donné des exemples de mesures éducatives qu'ils prendraient, à savoir une réparation envers l'élève victime sous la forme d'un mot d'excuse.

## Vignette 6

### *Présentation des résultats*

Cette dernière vignette traite d'une réaction à chaud de l'enseignant pour mettre fin à un conflit survenant en classe. Dans cette situation, Alexandra, une élève en colère lève la main pour frapper sa camarade Laure. Le conflit entre ces deux camarades de classe est survenu hors contexte scolaire, à un match de volley. L'enseignant réagit tout de suite afin de tenter de calmer les esprits. Dans un premier temps, il s'adresse directement à l'agresseur. Puis, dans un second temps, il propose aux personnes concernées de remettre à plus tard le traitement du conflit, en suggérant un temps de discussion. Par rapport à cette situation, voici la réaction de nos enseignants.

Tableau 25 : La position des enseignants

<b>D'accord avec la réaction de l'enseignant</b>	<b>Pas d'accord avec la réaction de l'enseignant</b>
15/16	1/16

Tous nos interviewés sont d'accord avec le fait qu'une intervention de l'enseignant est nécessaire afin de résoudre la situation. Comme le dit une sondée de notre groupe, il faut de toute manière régler le problème, car même s'il est extrascolaire, il ressort en classe et cela lui impose un devoir de résolution : « Généralement je n'ai pas le choix, même si l'histoire est en dehors de l'école, je dois régler le souci car il y a des répercussions en classe » (tableau A6 enseignante 9).

Seule une interviewée est en désaccord. En effet, elle est contre le fait de prendre en charge la résolution d'un problème survenant à l'extérieur de l'école. Cela ne signifie nullement qu'elle laisserait l'élève commettre son acte de transgression, mais qu'elle couperait court à la discussion en expliquant aux deux filles que leurs histoires personnelles n'ont pas à investir la classe. C'est pourquoi elle nous confie qu'elle insisterait « avec fermeté pour que les élèves règlent ça entre elles en dehors de la classe » (tableau A6 enseignante 13).

Tableau 26 : Les différentes réactions des enseignants face à la situation proposée

Réactions des enseignants interrogés	Nombre d'enseignants
Essayer de comprendre, régler le problème en prenant les élèves à part	15/16
Rester neutre, ne pas donner son avis sur le ressenti, ni cautionner l'envie de se venger	12/16
Ne pas régler le problème à chaud, attendre que la colère tombe avant de discuter	7/16
Essayer de trouver un arrangement, un compromis sans punition	6/16
Rappeler les règles	2/16

Premièrement, comme nous pouvons le constater dans ce tableau, de nombreux interviewés réagiraient de la même manière que l'enseignant fictif. Ils sont d'accord sur le fait d'essayer de comprendre et régler le problème. Cela consiste à prendre les élèves à part et à avoir une discussion avec eux.

Cependant, le deuxième groupe montre qu'ils sont douze professionnels sur seize à trouver que dans ses propos, l'enseignant devrait éviter de prendre position, de donner son avis sur le ressenti de l'élève ou encore cautionner son envie de se venger. Il s'agit ici principalement d'éviter des paroles comme « je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'ait fait, tu aies envie de te venger... ».

Puis, sept interviewés approuvent la réaction de l'enseignant car ils pensent que c'est une bonne idée de ne pas régler le problème à chaud, et d'attendre que la colère tombe avant de discuter.

Enfin, ils sont plusieurs à vouloir essayer de chercher un arrangement, un compromis. Ce qu'entendent les professionnels par là, c'est l'idée de ne pas en rester à cette situation problématique, car les élèves seront de toute manière obligées de se côtoyer en classe. Selon nos interviewés, il serait donc de la responsabilité de l'enseignant d'organiser le vivre ensemble.

#### *Discussion et analyse*

Un résultat qui nous questionne est celui de l'enseignante expérimentée de division moyenne qui est en désaccord avec le fait de devoir traiter le problème entre les deux élèves. En effet,

cette dernière estime qu'il est du ressort des élèves de régler leur différent, d'autant plus qu'il est survenu en dehors de l'école. Elle dit à ce sujet « qu'en classe, les élèves sont là pour travailler » et qu'il faut par conséquent « laisser les problèmes dehors » (tableau A6 enseignante 13). Néanmoins, elle est la seule à penser ainsi, car pour les autres professionnels, il serait néfaste d'ignorer le problème, même si ce dernier a commencé en dehors du temps scolaire.

Ainsi, selon le tableau 26, quinze enseignants sur seize interrogés estiment que c'est à l'enseignant de gérer cette histoire, ils soulignent même que ce n'est pas un choix mais un devoir. La contrainte de la gestion du problème ressort chez cette interviewée expérimentée de division moyenne lorsqu'elle dit que « ce sont des situations extrascolaires que nous ne pouvons pas gérer ; mais comme le problème sort en classe, je ferais aussi quelque chose » (tableau A6 enseignante 16). De plus, une autre professionnelle ajoute que « cette situation est compliquée parce qu'elle implique souvent aussi un conflit entre les parents qui prennent position pour leur enfant » (tableau A6 enseignante 15). Au final, nous remarquons que certains enseignants ont le souci de vouloir respecter la sphère privée des enfants. Dès lors, il semblerait qu'avec ce genre de conflit, la frontière entre le domaine privé et le domaine scolaire soit perméable, étant donné que ces deux domaines paraissent étroitement liés.

En approfondissant notre étude du tableau 26, nous constatons que plusieurs titulaires se rejoignent au niveau de leur plan d'intervention. Pour résoudre le conflit, ils sont d'abord sept professionnels à dire qu'ils ne régleraient pas le problème à chaud, jugeant qu'il est préférable d'attendre que la colère tombe avant de discuter. Dans le même sens, la définition de la punition retenue dans le cadre théorique montre que c'est lorsque les enseignants agissent de manière impulsive, sous l'effet de l'émotion, qu'ils sont amenés à punir. Or, une réaction pareille n'a aucun effet bénéfique pour l'auteur de la transgression. Par ailleurs, Walker & Walker (1994) démontrent que l'engagement des confrontations entre élèves et enseignants se produit souvent lorsque l'élève se trouve dans un état émotionnel agité, tel la colère. Alors, pour éviter le processus d'escalade de la violence, ils préconisent de suivre trois règles, dont la suivante : « ne demandez rien à un élève et n'entreprenez rien avec lui quand celui-ci apparaît être dans un état agité » (p.26).

En poursuivant l'intervention proposée par nos interviewés, ils sont quinze à estimer qu'après avoir empêché la transgression de se produire et une fois la tension réduite, il est temps de

revenir sur la crise avec les élèves. Ils disent alors que ce moment d'écoute doit servir à comprendre et régler le problème. Pour cette étape, nous avons retenu deux objectifs mentionnés par les professionnels qui nous semblent pertinents : inviter les enfants à reconnaître les faits et les aider à verbaliser ce qu'ils ressentent. En ce qui concerne le premier objectif, la reconnaissance des faits est aussi présente dans notre cadre théorique. Il est alors question de la finalité psychologique de la sanction éducative signalée par Richoz (2009), pour qui le résultat de celle-ci doit permettre au fautif de se réconcilier avec lui-même. Or, cette étape n'est possible que si l'infraction en question a été révélée, autrement dit, les faits reconnus par l'élève. A propos du second objectif, cette enseignante expérimentée de division moyenne dit : « je mets l'accent sur la verbalisation ou au besoin, elles peuvent écrire, mais il faut sortir ce qu'elles ont à l'intérieur » (A6 enseignante 14). Ainsi, la place que prennent les émotions chez un élève ne doit pas être minimisée lors d'une résolution de conflit. Encore une fois, il s'agit pour l'enseignant de maintenir une bonne relation autant avec l'agresseur qu'avec l'agressé. Par conséquent, si l'enseignant souhaite entreprendre un travail éducatif, il doit d'abord se montrer prêt à écouter le ressenti de l'élève, afin que celui-ci puisse le dépasser et alors envisager de trouver une solution au problème. D'ailleurs, prêter attention aux émotions est l'une des conditions à prendre en compte selon Traube (2002), si l'on veut qu'une sanction soit éducative. Nos interviewés rejoignent les propos de l'auteur lorsqu'il dit que « le vécu ne se réduit pas à l'acte » (p.69).

Enfin, toujours en fonction du tableau 26, six de nos interviewés vont plus loin dans leur intervention en essayant de trouver un arrangement, un compromis à la situation. Comme le dit cette enseignante novice de division élémentaire, il s'agit de « mettre des mots sur le comment faire pour que cette situation soit améliorée, pour qu'on arrive vers autre chose, à la dépasser » (tableau A6 enseignante 3). Cette recherche visant à recréer des liens cordiaux et positifs entre les deux élèves semble fondamentale.

Au final, il reste un point de la réaction de l'enseignant fictif qui divise nos sondés. Il s'agit de la soi-disant prise de position de l'enseignant lors de son interaction avec l'élève. En effet, ils sont douze sur seize à penser que l'enseignant fictif s'immisce trop dans le domaine personnel lorsqu'il tient les propos suivants : « je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait, tu aies envie de te venger... ». Au sujet de ces propos de l'enseignant fictif, une interviewée résume bien l'avis de cette majorité lorsqu'elle dit : « le passage sur la vengeance me semble de trop, il faudrait éviter de le dire car après on rentre dans le subjectif » (tableau A6

enseignant<sup>14</sup>). Ces enseignants ont donc un problème avec le terme *venger*. Mais, si certains des professionnels voient les propos de l'enseignant fictif comme un cautionnement de l'envie de se venger, ce n'est pas le cas de tous. En effet, trois interviewées ne partagent pas cet avis, et leur point de vue diverge de celui de la majorité, et rejoignent en un sens Traube (2002), qui distingue dans les propos de l'enseignant fictif une « écoute du vécu subjectif » essentielle à la résolution de conflits.

Par exemple, une enseignante novice de division élémentaire nous dit « je n'aurais peut être pas utilisé le terme *se venger*, mais je comprends que l'enseignante veut montrer par là qu'elle reconnaît qu'il peut y avoir des rancœurs entre les deux élèves, donc ça ne me dérange pas » (tableau A6 enseignante 3). Ici, un rapprochement peut être effectué avec la prise en compte du sentiment « je sais que n'aimes pas beaucoup Laure » et la compréhension du désir « je peux même comprendre que tu aies envie de te venger » soutenues par Traube (2002) lors de l'écoute du vécu subjectif. Une autre titulaire, toujours de division élémentaire, met en avant l'absence de prise de position de la part de l'enseignant fictif. Elle estime qu'il ne cautionne pas l'envie de se venger. Selon cette interviewée, les propos de l'enseignant pourrait se traduire par : « tu as le droit d'être fâchée mais pas de poser des gestes de violence » (tableau A6 enseignante 4). A nouveau, ses idées ressemblent de près à celle de Traube qui défend la reconnaissance de l'émotion « je vois que tu es très fâchée » lors de l'écoute du vécu subjectif et l'interdit de l'acte en découlant « je ne peux t'autoriser à le faire ». Ainsi, cette minorité perçoit chez l'enseignant fictif une réaction qui ne se veut pas subjective sur la situation, mais bien compréhensive envers l'élève. Cela correspond bien avec le type d'intervention préconisé par Traube qui stipule que « dans la relation éducative, la différence entre le vécu (le ressenti subjectif) et l'acte (le fait objectif) [...] paraît essentielle » (p.68). L'importance est donc de tolérer la présence d'un vécu subjectif chez l'élève mais d'interdire les actes.

### **3.7. Éléments de synthèse**

Concernant cette partie dédiée à la pratique professionnelle des enseignants, nous souhaitons relever quelques éléments intéressants.

Tout d'abord, en regardant les résultats de nos vignettes, sur les six cas proposés, nos enseignants feraient appel aux parents dans quatre cas. Cela représente plus de la moitié des cas fictifs pour lesquels les parents seraient impliqués d'une manière ou d'une autre. Ce constat nous interpelle par rapport au rôle attribué aux parents ainsi qu'aux éventuelles pistes d'intervention avant les parents. Par exemple, dans aucune vignette il n'est question pour les sondés de se tourner vers leurs collègues d'école. Ainsi, après des concertations entre professionnels, cela pourrait aboutir à une réflexion sensée, et par la suite à des décisions communes. De surcroît, cela permettrait une meilleure cohérence au sein de l'établissement. En parlant entre professionnels, il s'agit aussi de connaître les pratiques des collègues, de ce qui se fait dans la classe d'à côté, bref d'échanger au sujet de sa propre pratique quotidienne.

Puis, si les concertations entre collègues ne produisent pas l'effet escompté, une alternative demeure envisageable. Il s'agit d'informer le directeur d'établissement. En effet, le directeur représente une personne de référence externe à la classe tout en étant interne à l'établissement scolaire et à son fonctionnement. Dès lors, il serait la personne idéale pour une éventuelle discussion avec l'élève qui ne parvient pas à intégrer les règles de bon fonctionnement dans la classe. Ensuite, il s'agit également pour le directeur de montrer qu'il s'implique dans la vie de la classe ce qui pourrait alors impressionner et toucher l'élève. Par conséquent, il se pourrait qu'il y ait un impact sur ce dernier. Néanmoins, nous pensons que sur le long terme, il est vrai que l'implication des parents demeure une solution tout à fait envisageable et judicieuse, pour autant que des alternatives aient été pensées auparavant.

### **3.8. Réponse à la question spécifique**

Dans cette partie de l'analyse, notre question spécifique était la suivante : Quelle pratique les enseignants mettent-ils en place dans leurs classes pour faire face aux comportements déviants de certains élèves ?

Cette question a donné plusieurs résultats significatifs quant à la pratique des interviewés. En effet, pour répondre à l'indiscipline de leurs élèves, les enseignants ont recours à différents moyens pouvant être caractérisés de deux manières. Premièrement, il s'agit de techniques préventives, évitant ainsi l'apparition de nouveaux comportements déviants chez les élèves. Deuxièmement, il est question de moyens correctifs, supposés permettre à l'élève de se séparer de ses mauvaises habitudes.

Parmi les pratiques identifiées, les moyens correctifs comme ceux de la punition ou de la sanction éducative sont présents, mais interviennent dans un second temps. En effet, les professionnels y recourent en principe si les techniques préventives n'ont pas eu d'effet, ou encore si la transgression est trop fréquente ou trop grave. Ainsi, ce sont principalement des moyens de prévention qui sont utilisés dans un premier temps. Les pratiques revenant le plus couramment sont celles du renforcement positif et de la valorisation par l'enseignant, le rappel du règlement de classe en vigueur, et enfin une grande place est laissée au dialogue et à la discussion en classe entre les différents acteurs. D'ailleurs, l'option du dialogue et de la discussion est ressortie dans cinq des six vignettes proposées. Elle représente ainsi le résultat le plus significatif concernant la pratique mise en place par les professionnels pour faire face aux comportements déviants de certains élèves.

## IV. Conclusion générale

Afin de porter un regard rétrospectif sur l'ensemble de notre recherche, nous souhaitons aborder ce chapitre consacré à la conclusion en trois parties. Premièrement, nous désirons établir un retour réflexif sur notre recherche. Deuxièmement, nous souhaitons élaborer une mise en perspective de notre thématique en vue d'un prolongement éventuel de la recherche. Finalement, nous aimerions dresser un bilan personnel en mettant en évidence les limites et les apports de notre mémoire de licence.

### 1. Retour réflexif

Pour cette partie, nous allons reprendre notre question principale de recherche et y apporter des éléments de réponses. Notre question de recherche était la suivante : Dans quelle mesure la punition répond-elle ou non aux besoins spécifiques de seize enseignants ? Quelle est la conception de ces enseignants au sujet de la punition et comment en parlent-ils ? Selon la division dans laquelle ils enseignent et leur ancienneté, ont-ils le même discours ?

A la lumière de ce travail, plusieurs éléments de réponses se dessinent. Tout d'abord, pour une large majorité d'enseignants interrogés, la punition permet de régler des comportements d'élèves jugés inacceptables dans une classe. En effet, la punition est une réponse donnée à l'inconduite d'un élève. Elle sert donc à montrer à l'élève qu'il existe une norme, dictée par des règles, et que le non respect de ces règles entraîne une punition. Cependant, dans notre échantillon d'enseignants interviewés, il apparaît également une minorité de titulaires utilisant d'autres pistes que la punition. Il s'agit d'actions du type renforcement des bons comportements ou encore valorisation des progrès des élèves. En d'autres termes, ces titulaires préfèrent relever le positif chez leurs élèves plutôt que le négatif, et ils espèrent ainsi un changement de comportement de la part des élèves déviants. Ce principe est plus connu sous le nom de *l'effet de réverbération* expliqué par Kounin (1970) et détaillé par Legault (2001) dans notre cadre théorique. Par conséquent, pour ces quelques professionnels prônant le renforcement et la valorisation, la punition ne répond pas à des besoins spécifiques.

D'ailleurs, pour être encore plus précis concernant la conception des enseignants au sujet de la punition, nous sommes en mesure de dire qu'il règne, chez nos professionnels, une certaine

confusion quant à la signification de la punition. En effet, il semblerait que trois conceptions coexistent chez les enseignants interrogés. Premièrement, certains assimilent cette pratique à une réaction impulsive de l'enseignant qui, par sa subjectivité, créerait des injustices envers les élèves. Il n'y a donc pas à travers la punition de valeur éducative pour cette catégorie d'enseignants. Deuxièmement, une partie de nos sondés estime que la sanction a plus de poids que la punition, de par la représentation que ces enseignants se font de la sanction. Enfin, la troisième catégorie de professionnels pense qu'il n'y a pas de distinction à faire entre la punition et la sanction. Il semblerait que pour eux, ces termes soient plus ou moins synonymes. Néanmoins, ces professionnels soulignent la nécessité d'employer le mot *punition* avec des jeunes enfants plutôt que parler de *sanction*.

Puis, en ce qui concerne la façon dont les seize professionnels parlent de la punition, un constat peut être établi depuis nos données : malgré le fait que le thème de la punition soit considéré comme « tabou » dans la profession, il s'avère que tous nos interviewés en ont parfaitement parlé. En effet, ils ont tous joué le jeu de l'honnêteté dans leurs confidences, ce qui nous a d'ailleurs permis de récolter beaucoup de données à analyser, toutes plus intéressantes les unes que les autres. De plus, les enseignants étaient en parfaite adéquation entre les réactions obtenues lors des cas fictifs et les propos récoltés lors des questions plus personnelles. Nous n'avons donc pas constaté de décalages flagrants.

Enfin, au sujet des deux variables retenues, à savoir la division et l'ancienneté des enseignants interrogés, il semblerait qu'uniquement la première variable entre en ligne de compte concernant la punition. En effet, à la lumière de nos résultats, les seuls professionnels à tenir un discours différent à ce sujet sont des enseignants de division élémentaire. En effet, ces derniers axent davantage leurs interventions sur le dialogue et accordent plus de temps à l'écoute que leurs collègues de division moyenne. D'après les titulaires de division élémentaire, leurs jeunes élèves apprennent encore le « métier d'élève », il est donc nécessaire de beaucoup communiquer. Par conséquent, il y a davantage de travail à fournir à ce niveau avec des petits. En revanche, cela ne semble pas être le cas pour les enseignants de la division moyenne, c'est pourquoi il s'agit ici de la principale différence entre les deux divisions.

## ***2. Mise en perspective***

Il s'agit ici de prendre de la hauteur et de se distancer de notre recherche afin d'offrir une éventuelle mise en perspective. Traiter un sujet comme celui de la punition nécessite selon nous un travail à effectuer en amont, notamment sur les personnes à interroger. C'est pourquoi, afin d'aller plus loin dans la compréhension des pratiques punitives, nous proposons une piste envisageable qui tient compte de la dimension affective et du vécu des personnes sondées.

Avec du recul, nous trouvons utile d'étudier le rapport des professionnels à la punition, en posant des questions sur leur vécu de cette pratique durant leur scolarité ou encore au sein de leur famille. L'objectif ici serait de constater si les professionnels reconduisent les pratiques punitives rencontrées dans leur vie, ou au contraire, s'ils parviennent à s'en détacher pour diverses raisons et lesquelles. En étudiant ces différentes raisons, il deviendrait alors possible de comprendre les effets qu'ont eu les pratiques punitives sur les enseignants comme personnes, et ainsi de mieux cerner les conséquences sur leurs convictions et sur leurs pratiques professionnelles.

Chaque enseignant est avant tout un individu à part entière. De plus, avant d'être enseignant, cette personne a été un enfant, puis un élève, un adolescent et enfin un adulte. A chaque période de sa vie, cet individu a probablement rencontré des situations impliquant les pratiques punitives d'une manière ou d'une autre. Il existe donc un rapport à la punition qui se crée au cours de la vie de chacun, d'où la nécessité de connaître ce parcours de vie pour mener à bien une recherche liée à la punition.

### **3. Bilan personnel**

Pour notre bilan personnel, nous désirons d'abord discuter des limites rencontrées durant l'élaboration de ce mémoire de licence, puis nous désirons mettre en évidence les apports relevés durant notre recherche.

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en évidence les quelques limites liées à notre travail de recherche. Selon nous, la principale limite réside dans la représentativité de l'échantillon sélectionné qui nous paraît trop restreint pour accéder à une généralisation. En effet, seize enseignants représentent une minorité de professionnels, c'est pourquoi nous avons relevé des tendances à l'issue de nos résultats, et non pas des généralités.

Puis, nous pensons que la lecture de nos tableaux peut éventuellement représenter un obstacle pour les personnes extérieures à la recherche. En effet, lorsque nous avons opté pour ce système de classification des données, nous pensions réellement qu'il était le plus approprié. Puis, avec du recul, nous trouvons que la lecture de ces tableaux s'avère complexe car nous avons essayé à la fois d'être fidèle aux propos des enseignants, tout en les synthétisant un minimum afin de ne pas surcharger nos tableaux.

Ensuite, notre ultime limite réside dans la difficulté rencontrée à essayer de se détacher des propos des titulaires interrogés. Sachant que notre principale préoccupation était de ne pas déformer les dires des enseignants, nous avons éprouvé de la peine à prendre de la distance avec leurs discours. De plus, nous avons réellement le souci de ne pas tomber dans l'interprétation personnelle des paroles des spécialistes, c'est pourquoi la prise de distance avec leurs propos s'est parfois avérée difficile.

Enfin, nous réalisons désormais avec certitude que la thématique de la punition demeure complexe, tant les pratiques professionnelles varient et tant la littérature regorge d'auteurs aux avis divergents. Dès lors, adopter une position claire par rapport à la punition semble délicat car il s'agit avant tout de convictions personnelles. En effet, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'existe pas de « recettes prêtes à l'emploi » concernant les pratiques punitives. C'est pourquoi, en tant que futurs professionnels, il est de notre devoir d'avoir des

convictions sur ce sujet tout en pensant au bien de l'enfant. Il est donc nécessaire d'avoir étudié le sujet au préalable de manière à nous aider à nous forger nos propres convictions.

En ce qui concerne les apports, nous avons remarqué qu'il existe une littérature scientifique abondante sur le thème de la punition, ce qui nous a permis de nous documenter de manière complète. De ce fait, nous avons réussi à nous forger une opinion plus claire à ce sujet grâce à laquelle nos propres convictions ont évolué. En effet, désormais nous avons conscience qu'il est primordial de mettre les intérêts de l'enfant au centre lorsqu'il s'agit de sévir en punissant un élève. De plus, la sanction éducative nous semble représenter le meilleur moyen de faire comprendre à un enfant en quoi son comportement est inadéquat, et de le faire réfléchir sur les causes et les conséquences de ses actes. C'est par le biais de nos lectures riches et variées que nos convictions ont évolué, car les certitudes de certains auteurs nous ont permis de réfléchir et de prendre position par rapport à certains concepts développés dans ce travail.

De plus, nous sommes persuadés que la thématique étudiée dans cette recherche nous sera bénéfique lors de notre carrière professionnelle, car de toute évidence, nous serons amenés à rencontrer des élèves plus « difficiles » que d'autres. C'est pourquoi, grâce à ce mémoire nous nous sentons plus aptes à appréhender la gestion de classe et de la discipline. De surcroît, les connaissances accumulées durant l'élaboration de cette recherche nous seront utiles lorsqu'il s'agira de discuter de cette thématique avec nos futurs collègues. En effet, tenter de trouver les meilleures solutions en matière de gestion de classe passe par des échanges entre professionnels, c'est pourquoi nous nous sentons prêts à débattre sur ce genre de thématique.

Concernant la rencontre avec les seize titulaires, nous sommes en mesure de dire que les entretiens menés avec nos enseignants nous ont aidé à affirmer notre identité professionnelle au sujet des punitions. En effet, nous avons reçu beaucoup d'informations de la part de ces titulaires, ce qui nous a permis d'élargir notre réflexion sur comment penser la punition et ses alternatives de manière cohérente.

Finalement, nous sommes désormais parfaitement conscients que les concepts de punition, d'autorité et de discipline ne sont pas ancrés dans le temps, bien au contraire. En effet, ils sont tributaires des changements de la société, car cette dernière est en perpétuelle mutation. Alors qu'il y a quelques années, ces concepts étaient pensés en terme de règlements rigides, aujourd'hui ils sont appréhendés de manière différente. En effet, la punition, l'autorité et la

discipline sont davantage réfléchies en termes de prévention et d'adaptation de la part des enseignants dont nous avons évoqué les lignes directrices à travers ce mémoire. Par conséquent, nous ne perdons pas de vue qu'il est nécessaire, en tant que futurs professionnels, de prendre en compte l'évolution de la société au fil des années dans notre pratique. Cette prise de conscience a été possible grâce à l'élaboration de ce mémoire.

## V. Références bibliographiques

- Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Sainte-Foy : Presses de l'Université de Québec.
- Bergeret, J. Chanseau, J.-C. Chiland, C. Dingli, A. Douet, B. Golse, B. Kreisler, L. Mansion, G. Ormezzano, J. Rauch, A. Soulé, M. & Vinson, M.-C. (1989). *Quand et comment punir les enfants ?* Paris : Editions ESF.
- Calendreau, L. (2009). *Pouvoir et autorité en éducation*. Paris : L'Harmattan.
- Charles, C.M. (1999), *La discipline en classe, modèles, doctrines et conduites*. Montréal : Edition du Renouveau Pédagogique.
- Defrance, B. (2003), *Sanctions et discipline à l'école*. Paris : La découverte.
- Estrela, M.T. (1992), *Autorité et discipline à l'école*. Paris : ESF.
- Fenneteau, H. (2007). *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod.
- Gentilli, F., Petinarakis, J.P. & Sénore, D. (1997). *La discipline est-elle à l'ordre du jour ?* Centre régional de documentation pédagogique de Lyon.
- Gordon, T. (1990). *Comment apprendre l'autodiscipline aux enfants? Eduquer sans punir*. Paris: Ed. L'Homme.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz
- Joris, A. (2004). *Comment punir... pour le bien de l'enfant ?* Haute Ecole Pédagogique du Valais : Mémoire de fin d'études.
- Lazar, J. (2004). *Punir pour quoi faire ?* Paris : Flammarion.
- Legault, J-P. (2001). *Gestion de classe et discipline : une compétence à construire*. Montréal : Les Editions Logiques.
- Leutenegger, F. & Saada-Robert, M. (2002). *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.
- Longhi, G. (2009). *Dictionnaire de l'éducation : pour mieux connaître le système éducatif*. Paris : Vuibert.
- Maheu, E. (2005). *Sanctionner sans punir. Dire les règles pour vivre ensemble*. Lyon : Chronique Sociale.
- Prairat, E. (1997). *La sanction. Petites médiations à l'usage des éducateurs*. Paris : L'Harmattan.
- Prairat, E. (2003). *La sanction en éducation*. Paris : PUF.
- Prairat, E. (2007). *Questions de discipline à l'école*. Paris : Trames.

Rey, A. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.

Sieber, M. (2001). *Comment gérer l'indiscipline en classe ?* Suisse : Editions universitaires Fribourg

Traube, P. (2002). *Eduquer c'est aussi punir !* Bruxelles : Editions Labor.

Walker, H., & Walker, J. (1994). *L'indiscipline en classe. Une approche positive pour les enseignants*. Québec : La Corporation Ecole et Comportement.

# **VI. LES ANNEXES**

## Table des matières des annexes

<b>LES SIX VIGNETTES PROPOSEES AUX ENSEIGNANTS.....</b>	<b>2</b>
<b>LES QUESTIONS D'ENTRETIEN .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU A : LA PRESENTATION DES VIGNETTES.....</b>	<b>5</b>
TABLEAU A1 : VIGNETTE 1 .....	5
TABLEAU A2 : VIGNETTE 2 .....	11
TABLEAU A3 : VIGNETTE 3 .....	17
TABLEAU A4 : VIGNETTE 4 .....	23
TABLEAU A5 : VIGNETTE 5 .....	29
TABLEAU A6 : VIGNETTE 6 .....	35
<b>TABLEAU B : LA DEFINITION ET LA CONCEPTION DES TERMES PUNITION ET SANCTION .</b>	<b>41</b>
<b>TABLEAU C : LES ATTENTES DES ENSEIGNANTS PAR RAPPORT AUX QUESTIONS DE DISCIPLINE ET D'AUTORITE.....</b>	<b>45</b>
<b>TABLEAU D : LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS FACE A L'INDISCIPLINE DES ELEVES .....</b>	<b>54</b>
<b>RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE L'ENSEIGNANT 2 .....</b>	<b>60</b>
<b>RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE L'ENSEIGNANT 11 .....</b>	<b>69</b>
<b>RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE L'ENSEIGNANT 13 .....</b>	<b>81</b>
<b>RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DE L'ENSEIGNANT 15 .....</b>	<b>97</b>

## **Les six vignettes proposées aux enseignants**

### **VIGNETTE N°1**

Depuis quelques jours, Louis a la fâcheuse tendance à répondre aux questions de l'enseignante sans y être invité. A plusieurs reprises, celle-ci a tenté de lui rappeler la règle en vigueur dans la classe, celle de lever la main pour demander la parole, mais en vain. Ce matin, excédée par les interventions répétées de Louis, et après lui avoir donné plusieurs avertissements, l'enseignante l'exclut finalement de l'activité collective en l'envoyant dans une autre classe avec son travail.

### **VIGNETTE N°2**

Au retour de la récréation, Baptiste est en pleurs. Alarmée, l'enseignante apprend que Maxence et Pierre ont donné des coups à Baptiste. C'est loin d'être la première fois, et l'enseignante avait déjà prévenu les deux garçons qu'à la prochaine bagarre dans laquelle ils seraient impliqués, elle les sanctionnerait. Cette fois-ci, elle leur garantit un travail à faire à la maison afin qu'ils répondent de leurs actes. Finalement, à 16h, épuisée par une journée chargée, elle se ravise et libère tous les élèves en oubliant de convoquer Maxence et Pierre. Le lendemain, la classe suit son cours habituel.

### **VIGNETTE N°3**

La veille, Mireille était en formation. Une jeune remplaçante a tenu sa classe de 6P pendant toute la journée. A son retour de formation, Mireille trouve le mot suivant laissé par la remplaçante sur son bureau : « Journée très difficile, classe agitée et irrespectueuse. Plusieurs élèves, dont Patrick, Julien et Sandra ont même refusé d'accomplir les exercices demandés ».

Fort déçue de ce constat, et pas habituée à un tel comportement de sa classe, Mireille fait la morale à ses élèves et décide de leur donner une punition collective à effectuer à la maison. Chacun sera invité à recopier le verbe *obéir* à tous les temps.

#### **VIGNETTE N°4**

Aujourd'hui, c'est le dernier délai pour rendre le talon réponse afin de pouvoir participer à la course d'école. Il manque un talon réponse, l'enseignante réagit de suite, en colère après Paul, qui oublie toujours toutes ses affaires : « Tu en as pas marre d'être le seul à oublier ton coupon réponse. Tu n'as jamais rien ! Quand ce n'est pas le coupon, c'est les évaluations ou les affaires de gym. Il faut que tu changes ». Puis elle s'adresse à la classe : « Devinez quel est le seul élève à avoir oublié son coupon? » Les élèves répondent en chœur: "Paul!". Ce dernier retourne à sa place, sans un mot.

#### **VIGNETTE N°5**

Dans la classe d'Eric, un règlement a été établi conjointement avec les élèves en début d'année. Chaque fois qu'un élève transgresse une règle, la classe a pour habitude de s'y référer et l'enseignant d'appliquer la sanction correspondante. Aujourd'hui, c'est au tour de Quentin de recevoir une sanction. En effet, il a proféré des insultes envers l'un de ses camarades. Eric lui annonce que pour la transgression de cette règle sont prévus des exercices supplémentaires dans une classe lors du prochain cours de gym. Quentin tente d'expliquer les raisons de son acte mais l'enseignant ne veut pas entrer en matière, et applique le règlement à la lettre, comme à son habitude.

#### **VIGNETTE N°6**

Laure et Alexandra sont dans la même équipe de volley. Suite à un désaccord au match de mercredi dernier, elles ne se parlent plus en classe. Soudain, en proie à une violente colère, Alexandra lève la main pour frapper Laure. C'est alors qu'intervient l'enseignant : « Alexandra, je vois que tu es très fâchée. Je sais que tu n'aimes pas beaucoup Laure depuis votre match. Je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait, tu aies envie de te venger... Mais je ne peux t'autoriser à le faire. Par contre, je te propose, ainsi qu'à Laure, de nous voir à la fin du cours pour discuter du problème ».

## Les questions d'entretien

### I. La définition et la compréhension des termes punition et sanction

1. Quelle est ta définition du terme "punition"?
2. Est-ce que tu donnerais la même définition au terme "sanction"? Pourquoi?
3. Que penses-tu de la définition suivante de la punition:

La punition est une sanction majorée par la subjectivité de celui qui la donne. C'est pour cela qu'elle est souvent vécue comme injuste. Souvent la punition sera prise non pour réparer, mais pour accentuer la culpabilité [...]. La punition est prise le plus souvent non en fonction de ce qui s'est passé, mais en fonction du retentissement, de la résonance chez celui qui découvre la transgression.

Es-tu d'accord ou non avec cette définition? Pourquoi?

### II. Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

4. Quelles sont pour toi les conditions de discipline impératives à respecter en classe?
5. Selon toi, est-ce que l'indiscipline des élèves en classe est-elle liée à l'autorité de l'enseignant? Pourquoi? Et par rapport au pouvoir de l'enseignant ?
6. Dans quelle mesure les punitions/sanctions contraignent-elles les élèves à respecter la loi de la classe/de l'établissement?
7. Dans quelle mesure l'obtention de l'autorité et de la discipline passe-t-elle par les pratiques punitives? (ou pas)
8. D'après toi, dans quelle mesure une sanction peut être "éducative" pour l'enfant qui a transgressé une règle? Y a-t-il des conditions à respecter?

### III. La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

9. Dans ta pratique professionnelle, as-tu recours à la punition/sanction? Pourquoi? Que recherches-tu à travers ce recours?
10. Qu'est-ce qui joue un rôle dans ton choix de répondre par une punition à une transgression d'un élève?
11. Comment donnes-tu à tes élèves le(s) moyen(s) de comprendre qu'il y a des règles à respecter, des limites à ne pas franchir?
12. Quelles méthodes emploies-tu pour répondre à l'indiscipline de tes élèves?

## Tableau A1 : Vignette 1

Depuis quelques jours, Louis a la fâcheuse tendance à répondre aux questions de l'enseignante sans y être invité. A plusieurs reprises, celle-ci a tenté de lui rappeler la règle en vigueur dans la classe, celle de lever la main pour prendre la parole, mais en vain. Ce matin, excédée par les interventions répétées de Louis, et après lui avoir donné plusieurs avertissements, l'enseignante l'exclut finalement de l'activité collective en l'envoyant dans une autre classe.

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
Ens.1 <i>DE -</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec des petits, je considère cette attitude comme un apprentissage, ce n'est pas encore acquis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord</li> <li>Sortir un élève de la classe représente quelque chose d'assez grave.</li> <li>Sortir un élève du groupe collectif c'est moins grave.</li> <li>Je peux comprendre la réaction de l'enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'exclus l'élève du groupe collectif mais je le garde dans la classe.</li> <li>J'explique à l'enfant ce qui ne va pas dans son comportement.</li> <li>Je remplace le geste de lever la main par un objet, exemple : peluche ou autre.</li> </ul>
Ens.2 <i>DE -</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situation vécue pratiquement tous les jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord car l'exclusion n'est pas la meilleure des solutions : l'enfant loupe l'activité et prend du retard.</li> <li>Réaction peu profitable pour l'enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'aurais dit à l'enfant que pendant un laps de temps il ne peut plus poser ou répondre aux questions.</li> <li>Je l'ignore symboliquement.</li> <li>Je lui fais relire les règles de la classe.</li> <li>Si l'élève persiste alors je lui donnerai son travail à faire durant ma leçon de gym.</li> </ul>
Ens.3 <i>DE -</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est très commun surtout chez les petits. Il faut qu'ils se mettent en avant !</li> <li>Ça m'est familier ! Ça m'arrive beaucoup cette année avec un élève en particulier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord! J'envoie les élèves dans une autre classe pour d'autres raisons mais pas celle-ci ; ça n'aurait en tout cas pas été la première sanction qui serait tombée de par le fait qu'il prend la parole sans lever la main.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je donnerais des avertissements. Je donne d'ailleurs des règles très claires au niveau des avertissements, du nombre que j'en donne avant de passer à l'exclusion du groupe.</li> <li>Ensuite, je l'exclus éventuellement du groupe en le</li> </ul>

## Tableau A1 : Vignette 1

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'exclus parfois des élèves de la classe dans certains cas mais j'évite de le faire le plus souvent possible parce que ça le coupe de l'activité collective et c'est vraiment une sanction qui doit marquer le coup, donc venir dans un second temps.</li> </ul>	<p>mettant à la table des punis s'il continue. Je pense que déjà cela ça suffit. C'est juste un moment pour marquer le coup.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vraiment cela ne joue toujours pas, que l'élève réitère son comportement une fois de retour dans le goupe, alors je peux l'exclure de la classe.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une situation qu'on vit toujours.</li> <li>• Apparemment, elle a attendu d'être excédée avant de faire quelque chose et je ne pense pas que ce soit une bonne idée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord. Je pense qu'il faut tout de suite intervenir.</li> <li>• Il faut agir avant d'être excédé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais mis tout de suite une sanction.</li> <li>• J'aurais fais un rappel de la règle au premier avertissement.</li> <li>• Au deuxième avertissement, j'aurais mis l'élève en retrait 3 minutes, ce qui évite que ça dégénère.</li> <li>• J'ai un système particulier avec trois coins de retrait et un sablier de trois minutes.</li> </ul>
<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation typique avec les mêmes élèves.</li> <li>• C'est embêtant pour le reste de la classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je peux comprendre la réaction de l'enseignante, mais ce n'est pas une solution</li> <li>• L'exclusion n'est pas productive, surtout chez les petits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'évite de sortir l'élève, sinon il passe ses journées dehors.</li> <li>• L'exculsion n'est pas productive, surtout chez les petits.</li> <li>• Il faudrait donner un rôle à l'enfant : c'est lui qui pourrait donner la parole aux autres par exemple.</li> </ul>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui c'est une situation vécue quasi chaque année, c'est pas évident à gérer surtout pour les autres enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord, car en le sortant à chaque fois de la classe cet élève n'a pas le même enseignement que les autres.</li> <li>• Il est préférable de le laisser dans la classe mais de peut être le renvoyer à sa place en silence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après les avertissements, je l'exclus des petits bancs et l'envoie à sa place.</li> <li>• Puis, je vais m'assurer qu'il sache pourquoi je l'ai renvoyé : je lui parle et lui explique en quoi son attitude n'est pas acceptable.</li> </ul>

## Tableau A1 : Vignette 1

<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est quelque chose qui arrive un peu tous les jours effectivement.</li> <li>• Je trouve que c'est un peu excessif de l'envoyer dans une autre classe.</li> <li>• Ca me parle beaucoup.</li> <li>• Le fait de l'exclure est excessif, ça coupe l'enfant dans son élan. Souvent, il n'y a aucune méchanceté de leur part chez de genre d'élève. Ce n'est peut être pas la même chose chez les grands.</li> <li>• Ca m'arrive aussi de leur dire des fois « maintenant tais-toi un moment » mais ce n'est pas la première réaction que j'aurais.</li> <li>• Je n'ai pas encore puni un élève parce qu'il lève tout le temps la main.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait d'exclure l'enfant, en tout cas pour les petits, sauf si c'est vraiment de la provocation mais c'est quand même rare.</li> <li>• Car en 2<sup>E</sup>, ce n'est pas encore quelque chose d'acquis que de devoir attendre et lever la main pour prendre la parole. C'est un apprentissage que les élèves ont à réaliser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je leur explique pourquoi ils ne doivent pas intervenir comme ça, par rapport au respect des autres, au fait que tout le monde doit apprendre.</li> <li>• Je les prends à côté de moi pour essayer de les responsabiliser, en leur faisant donner la parole aux autres.</li> <li>• Je l'envoie à sa place et au pire, dans un autre endroit de la classe.</li> <li>• Je cherche à trouver un biais pour le responsabiliser et pour qu'il fasse autre chose. Je cherche aussi à ce qu'il se rende compte que les autres ont aussi leur place.</li> </ul>
<p>Ens.8</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une situation à laquelle on est régulièrement confronté en division élémentaire où les enfants n'ont encore pas acquis les règles.</li> <li>• Ca ne m'excède pas plus que ça.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis plutôt en désaccord. J'ai tendance à éviter l'exclusion dans un autre local, ou alors ce ne serait pas pour un acte de ce genre là qui n'est pas une transgression monstrueuse.</li> <li>• Je n'arrive pas à concevoir que cette exclusion soit une action pédagogique, c'est une réaction d'excès de l'enseignant que je n'approuve pas complètement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne suis pas tellement pour la discipline réactive, c'est-à-dire pour des actes disciplinaires qui arrivent après coup. Je suis plutôt pour une discipline préventive qui tend à éviter que des actes répressifs ne se passent.</li> <li>• Je vais par exemple systématiquement féliciter un enfant qui se tait avant qu'il y en ait un qui se mette à parler.</li> <li>• Si des enfants dépassent vraiment régulièrement les limites, je vais quand même le signifier et je le mets à son bureau en lui disant que je ne peux pas le garder en petit groupe tant qu'il a ce comportement là. Mais ce n'est pas une exclusion définitive, il sait qu'il peut revenir quand il pense s'être calmé.</li> </ul>

## Tableau A1 : Vignette 1

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'essaie aussi de prendre l'élève à part pour comprendre d'où vient cette envie de tout le temps parler à la place des autres.</li> </ul>
<p>Ens.9</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque année j'ai ce genre de situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis d'accord mais je pense que l'exclusion doit être ponctuelle, on ne peut pas envoyer systématiquement un élève dans une autre classe.</li> <li>• Il n'y a pas de garantie que l'élève lèvera la main pour prendre la parole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela fait partie des règles de vie de la classe.</li> <li>• Chez moi les élèves ont 3 chances dans une semaine, et le vendredi, suivant les chances qui leur restent, alors il y a une « conséquence positive », sinon c'est du travail à faire.</li> <li>• Je trouve que ça marche car les élèves aiment ces moments agréables en fin de semaine.</li> </ul>
<p>Ens.10</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, il y a toujours dans une classe un élève qui prend la parole sans la demander ou qui coupe la parole aux gens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord, car c'est une activité collective, il est donc mieux que l'enfant suive l'activité.</li> <li>• Cela empêcherait l'élève de suivre la leçon s'il est envoyé dans une autre classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je le prive de parole mais pour ce genre d'activité je ne l'exclus pas de la classe.</li> <li>• Plus tard, je reprend l'épisode avec l'élève entre quatre yeux et je tente de lui faire comprendre pourquoi son comportement n'est pas acceptable.</li> </ul>
<p>Ens.11</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation déjà vécue.</li> <li>• J'ai déjà réagi de manière similaire sous l'effet de la colère et de l'épuisement nerveux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je me montre compréhensif par rapport à la réaction de l'enseignante.</li> <li>• J'admet que ce n'est peut être pas la meilleure réaction à avoir mais qu'il est difficile sous l'effet de la colère de trouver la sanction la plus appropriée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après coup, je prends l'élève à part pour discuter avec lui de son comportement et de ses raisons, même si la punition a déjà été donnée.</li> <li>• Je reprends toujours l'élève pour discuter afin qu'il y ait un suivi après la sanction.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne sais pas si je l'aurais envoyé dans une autre classe car l'enfant a envie de participer, est apparemment motivé, il n'arrive juste pas à se canaliser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis d'accord sur le fait que l'envoyer dans une autre classe peut être vécu comme une réelle punition pour l'enfant qui a envie de participer.</li> <li>• En désaccord, car je ne suis pas sûr que ce soit la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais écrit un mot d'avertissement au parent pour expliquer ce qui s'est passé. Cela permet de mieux gérer l'élève plutôt que de répéter car ça stoppe l'habitude.</li> </ul>

## Tableau A1 : Vignette 1

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je comprends l'énervement.</li> <li>• Je trouve qu'il faut une intervention plus rapide.</li> </ul>	<p>chose la plus adaptée que de l'envoyer dans une autre classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que le fait de se débarrasser de l'enfant en l'envoyant dans une autre classe, c'est un peu baisser les bras face à l'enfant, vécu comme un échec en tant qu'enseignant. L'élève perd quelque chose aussi, car il est là pour apprendre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas autant faire de répétitions avant de sanctionner. Il faut avertir beaucoup plus rapidement les parents.</li> </ul>
<p>Ens.13</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai déjà vécu cette situation lorsque l'élève continue à intervenir.</li> <li>• Je suis surprise par l'exclusion, même si j'admets sortir un élève quand il n'y a pas d'autres solutions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord.</li> <li>• L'exclusion de la classe n'est pas bénéfique pour l'élève.</li> <li>• L'exclusion est uniquement bénéfique pour l'enseignant.</li> <li>• Les remarques à l'enfant devant le collectif ne marchent pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je sors l'élève du groupe sur le banc dans le couloir et discute avec lui de ce qu'il ne va pas afin qu'il intègre la règle.</li> <li>• Plan d'action individualisé avec l'élève pour l'avenir (clin d'œil, geste), contact visuel : un truc juste entre l'élève et moi.</li> </ul>
<p>Ens.14</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui c'est une situation vécue chaque année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : il manque un repère visuel qui permette à l'enfant de se situer avant que la sanction ne tombe.</li> <li>• Je peux comprendre la réaction de l'enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'avertis l'enfant avant d'être dans la sanction, exemple : 3 avertissements sous forme de croix au TN.</li> <li>• 3 croix = sanction qui dépend de l'erreur, ça peut être un verbe à conjuguer.</li> <li>• Dans ce cas précis, je serais intervenue avant la sanction en demandant à l'élève de faire attention.</li> <li>• C'est important que les élèves aient un repère visuel pour qu'ils puissent se gérer.</li> </ul>
<p>Ens.15</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tu en as toujours un comme ça dans ta classe.</li> <li>• Je comprends que suivant le jour, l'état de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne serais pas partisane de l'exclusion de la classe.</li> <li>• Je suis contre l'exclusion car je me dis qu'un gamin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne l'exclurais pas. Par contre, j'ai mon système de coches. Au bout de trois coches, il aurait une</li> </ul>

## Tableau A1 : Vignette 1

<p><i>DM +</i></p>	<p>l'enseignante, la réaction puisse être de la sorte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce qui m'étonne c'est quand même le prénom « Louis ». Louis c'est quand même un prénom qui s'apparente à un bon élève.</li> </ul>	<p>qui a toujours envie de participer c'est génial, donc je me dis qu'il a le droit d'être dans la classe. Je ne trouve pas non plus que la faute soit quelque chose d'énorme au point d'exclure l'élève ; il y a des choses bien plus graves.</p>	<p>punition à faire à la maison et faire signer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autrement je convoque les parents assez rapidement si vraiment ça m'énerve ou je mets un mot dans son cahier pour que les parents en discute avec l'enfant.</li> <li>• Je donnerais typiquement pour cette situation une punition réflexion où l'enfant doit expliquer pourquoi il a agit comme cela et pourquoi est-ce qu'il ne doit pas le faire. ; pourquoi ça heurte aussi l'enseignant et ses camarades ; comment est-ce que lui se sent.</li> </ul>
<p>Ens.16</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec des petits, c'est effectivement ce qu'on peut leur demander, attendre son tour de parole. Sinon, effectivement, il va finir chez un collègue pour réfléchir à ce qu'il a fait ou éventuellement avec un travail.</li> <li>• Ca m'arrive aussi de sortir l'élève de ma classe pour l'envoyer chez un collègue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne sortirais pas l'élève systématiquement de la classe parce que ça le coupe dans son élan et le fil des choses.</li> <li>• Je préfère plutôt éviter l'exclusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'avais dans mon enseignement cette solution de la 1<sup>E</sup> à la 1P du sablier et je faisais aller les élèves dans un coin de la classe. Ils devaient alors réfléchir une à deux fois le temps du sablier avant de réintégrer le groupe. De cette manière, il peut aussi entendre ce qu'on fait.</li> <li>• Sinon, avec des plus grands, je donne des petites sanctions, telles aller faire un exercice au fond de la classe ou chez quelqu'un d'autre.</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

*Au retour de la récréation, Baptiste est en pleurs. Alarmée, l'enseignante, apprend que Maxence et Pierre ont donné des coups à Baptiste. C'est loin d'être la première fois, et l'enseignante avait déjà prévenu les deux garçons qu'à la prochaine bagarre dans laquelle ils seraient impliqués, elle les sanctionnerait. Cette fois-ci, elle leur garantit qu'elle leur donnera un travail à faire à la maison afin qu'ils répondent de leurs actes. Finalement, à 16h, épuisée par une journée trop chargée, elle se ravise et libère tous les élèves en omettant de convoquer Maxence et Pierre. Le lendemain, les leçons reprennent leur cours normal.*

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
<p>Ens.1</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela arrive tellement souvent, dans le feu de l'action je dois dire quelque chose et pour finir j'oublie.</li> <li>• J'oublie souvent car ce genre de situation est très fréquent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne suis pas en accord mais c'est quelque chose qui m'arrive donc je comprends tout à fait l'enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prends à part les deux élèves un moment pour faire un bilan à la fin de la prochaine récréation : voir s'il y a une amélioration.</li> <li>• C'est important de revenir sur l'épisode, même le lendemain.</li> <li>• Attention avec des petits : ils oublient si les jours sont trop espacés.</li> </ul>
<p>Ens.2</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est arrivé que je ne puisse pas résoudre le problème tout de suite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord. Il faut impérativement reprendre les problèmes, surtout lorsqu'il y a des enfants en pleurs.</li> <li>• Oublier sans revenir dessus prouve que l'on cautionne une attitude déplacée d'un élève.</li> <li>• Sentiment d'injustice et l'élève qui a fauté se dit qu'il pourra recommencer en toute impunité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si j'oublie, je note direct ce que je dois reprendre le lendemain.</li> <li>• Je prends les élèves pour qu'on discute ensemble pour mettre les choses à plat.</li> <li>• Cela peut engendrer une privation de récréation par la suite si cela se reproduit.</li> </ul>
<p>Ens.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rien ne me choque !</li> <li>• Le fait qu'à la fin de la journée, l'enseignante ommette de faire partir l'élève avec les sanctions est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Je trouve qu'il faudrait reprendre cette affaire sinon tu perds ton autorité si l'élève s'en va et qu'il n'a pas sa punition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'essaie de marquer très vite le coup dans cette situation parce que la violence est quelque chose avec lequel j'ai beaucoup de mal.</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

<p><i>DE -</i></p>	<p>quelque chose qui m'arrive.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est bien si on s'en souvient par contre de reprendre le lendemain !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que le travail à faire n'a pas vraiment de cohérence avec les petits, car souvent la violence est encore chez eux un geste réflexe, ils ne savent pas comment faire autrement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais comprendre aux élèves que c'est quelque chose que je n'admets pas.</li> <li>• J'aimerais qu'ils comprennent que plutôt que de répondre avec la violence en cas de problème, ils peuvent s'adresser à un adulte auquel on peut faire confiance.</li> <li>• Je passe la première fois. Ensuite je les avertis. Finalement je les sanctionne en les privant par exemple de récréation.</li> <li>• Je donne une fiche de réflexion dans les cas où c'est un enfant qui a des problèmes, qui fait preuve d'une violence gratuite, ce qui est rarement le cas chez les petits. Dans ce cas, les parents doivent aussi rentrer en ligne de compte et être avertis.</li> <li>• Je leur demande aussi de demander pardon, car je trouve que c'est une sorte de réparation du geste qui se perd ; ça montre qu'on assume son geste, ça donne aussi à l'autre une reconnaissance du geste qui lui suffit souvent pour oublier ce qu'il s'est passé.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça peut arriver !</li> <li>• Je considère qu'il aurait fallu qu'elle agisse tout de suite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Si j'oublie, je reviendrai le lendemain, surtout que c'est de la bagarre, qu'ils ont été prévenus, donc j'applique une tolérance zéro.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'agis de suite</li> <li>• Je fais faire aux enfants une lettre d'excuse, tout de suite une action, quitte à stopper le travail scolaire de l'élève, qu'il rattrapera plus tard à la maison.</li> <li>• J'aurais demandé qu'ils s'expliquent entre eux tout d'abord.</li> <li>• Ensuite, on aurait convenu d'une réparation, autant avec l'enfant qui a été violenté qu'avec les deux autres.</li> <li>• Si c'est quelque chose qui est récurrent, ce serait</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

			<p>mieux d'en parler s'il y a l'éducatrice de l'école, pour faire un peu d'éducation et de prévention à ce niveau là, de leur donner des outils afin qu'ils apprennent à se comporter.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais une communication aux parents.</li> </ul>
<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'ai jamais oublié une telle chose car je n'attends jamais la fin de la journée pour régler le problème.</li> <li>• C'est typique : si tu attends, tu oublies ; c'est inévitable ! Il ne faut jamais attendre.</li> <li>• Avec des petits, traiter un problème le lendemain c'est du réchauffé, ils peuvent aussi avoir oublié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : avec des petits il faut régler le souci tout de suite, ne pas attendre.</li> <li>• Pour la victime, c'est dur de se retrouver dans la même pièce que l'auteur : il faut y penser aussi.</li> <li>• Régler le problème permet de passer à autre chose.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je règle le problème tout de suite.</li> <li>• Je parle avec les enfants concernés.</li> <li>• La sanction tombe tout de suite et elle doit être réparatrice (dessin, lettre d'excuse).</li> <li>• Je fais passer un « contrat » entre les élèves pour que cela ne se reproduise plus.</li> </ul>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui j'ai déjà oublié de donner une punition, sûrement parce que j'avais trop de choses à penser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord, parce que j'estime que le lendemain il est encore possible de réagir, surtout si on est honnête envers les enfants en leur expliquant qu'on a oublié.</li> <li>• Il faut faire attention avec le sentiment d'injustice même avec des petits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lendemain je parle en privé aux élèves concernés en leur disant d'abord pourquoi je n'ai pas donné la punition le jour même.</li> <li>• Je laisse parler les enfants pour qu'ils s'expriment puis je prends la décision la plus adéquate (punition ou autre).</li> </ul>
<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une situation qui peut m'arriver aussi et qui m'est déjà arrivée.</li> <li>• Il y a un problème de crédibilité.</li> <li>• La réaction ne sera pas la même non plus entre des petits et des grands.</li> <li>• On remet difficilement au lendemain avec les petits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait de faire une punition à la maison avec les petits</li> <li>• Il ne faut pas laisser passer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'écris dans un cahier ce qui s'est passé et je demande que les parents signent chaque jour, mais c'est plus pour avoir une trace.</li> <li>• J'essaie de ne pas oublier.</li> <li>• Même si c'est le lendemain, on en parlera en faisant par exemple un conseil de classe.</li> <li>• Je convoque aussi parfois les parents dans ce genre</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

			<p>de cas si c'est répétitif afin de réagir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je menace aussi parfois d'aller voir le directeur pour les impressionner.</li> </ul>
<p>Ens.8</p> <p><i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est aussi une situation très commune et qu'on vit souvent.</li> <li>• Je pense que j'ai suffisamment de distance pour ne pas me laisser toucher par les bêtises de mes élèves ; rares sont les moments où ça m'excède vraiment.</li> <li>• Ca peut arriver hélas d'oublier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord et opposée avec le travail scolaire donné à faire à la maison. Pour moi, le travail scolaire ne peut pas être assimilé à une punition, car c'est sous-entendre que le travail scolaire est une punition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ferais appel au système de punitions qui est en place dans notre école par rapport aux récréations.</li> <li>• J'évite de donner du travail à la maison, c'est vraiment sur place.</li> <li>• Dans le cas où je le fais, ce sera plutôt quelque chose du type fiche de réflexion, dessin pour les petits.</li> <li>• Au cas où j'oublie de donner la punition, je reviens le lendemain dessus pour que notre parole ne perde pas sa valeur.</li> </ul>
<p>Ens.9</p> <p><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui j'ai déjà oublié une fois, surtout un vendredi après-midi car j'ai plein de choses à dire, à distribuer, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : oublier de donner une punition après des avertissements, c'est perdre de sa crédibilité auprès des élèves.</li> <li>• C'est la porte ouverte aux abus pour les enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si ça m'arrive, je reprends directement le lendemain.</li> <li>• Je donnerais la punition comme une fiche de réflexion à faire mais à l'école, pendant la gym, mais ça reste exceptionnel.</li> </ul>
<p>Ens.10</p> <p><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, il m'est arrivé d'oublier de punir un élève pendant la journée, mais ce ne sont pas pour de grosses histoires de violence ou autre. C'est surtout pour des petites choses qu'il m'arrive d'oublier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord, car le lendemain je pense que c'est important que l'enseignante reprenne les élèves supposés être punis la veille afin de régler cette histoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque j'y pense à la maison, c'est clair que je vais reprendre cet épisode le lendemain, il faut que les élèves assument leurs actes, même un jour plus tard.</li> </ul>
<p>Ens.11</p> <p><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je peux aussi me retrouver dans cette situation suite à une journée épuisante.</li> <li>• J'ai déjà vécu cette situation suite à laquelle je</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord !</li> <li>• Je n'aurais pas libéré les élèves comme ça.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je lui demande de présenter des excuses et d'écrire quelque chose par rapport à son acte.</li> <li>• Je lui donne une réflexion à écrire à la maison ou</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

	regrette de ne pas avoir sanctionné plus tôt.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'aurais pas attendu pour réagir.</li> <li>• J'aurais réagi plus fermement.</li> <li>• Pour éviter l'oubli, je me serais tout de suite fait un rappel (mot).</li> </ul>	<p>une règle à recopier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je lui demande d'expliquer son comportement et de faire signer aux parents pour qu'ils prennent conscience de ce qu'il s'est passé.</li> <li>• Eventuellement je convoque les parents pour mettre la pression.</li> <li>• J'aurais réagi en amont par des discussions pour éviter d'en arriver là.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je reconnais que cette situation arrive souvent, c'est courant.</li> <li>• Il s'agit d'une situation d'énerverment typique où l'on reporte la résolution à 16h, puis on oublie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec cette réaction. Il ne faudrait pas que ça arrive. Ca peut arriver mais il faut l'éviter car les élèves ne prennent plus l'enseignant au sérieux après. Si on veut se faire respecter, il faut suivre ce qu'on dit.</li> <li>• Le problème est de faire souvent des menaces et qu'on ne les suit pas.</li> <li>• En désaccord avec la punition donnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si on fait des menaces, alors on doit donner la sanction.</li> <li>• Il faut leur donner tout de suite la punition.</li> <li>• Pour une bagarre, je donne une fiche de réflexion ou une lettre d'excuse, quelque chose qui est en lien avec ce qu'il s'est passé plutôt qu'un travail supplémentaire, genre fiche de conjugaison.</li> <li>• La punition donnée doit lui permettre d'expliquer pourquoi il a fait sa bêtise et dire ce qu'il pense, se justifier, pourquoi il n'aurait pas dû le faire et ce qu'il peut faire pour réparer sa bêtise.</li> </ul>
<p>Ens.13</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis choquée que l'enseignante reporte à 16h le traitement de la situation.</li> <li>• Je n'ai jamais oublié de punir un élève averti.</li> <li>• J'ai déjà reporté le traitement d'une affaire même si cela ne devrait pas arriver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord.</li> <li>• Perte de crédibilité auprès des élèves.</li> <li>• Pour éviter l'oubli il faut tout de suite prendre les enfants concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de bagarres, je mets directement un mot aux parents dans le carnet.</li> <li>• Je donne une feuille de réflexion qui a pour buts de donner les versions des faits et de servir de base de discussion pour les parents.</li> <li>• Je donne une punition car la fiche de réflexion n'est pas une punition en soi, car non seulement l'enfant doit payer les pots cassés, mais aussi parce que je</li> </ul>

## Tableau A2 : Vignette 2

			l'ai averti qu'il sera puni.
<p>Ens.14</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : du moment où on oublie, il faut impérativement reprendre le lendemain, c'est capital pour les enfants et pour les enseignants aussi.</li> <li>• J'explique pourquoi la veille je n'ai pas traité l'affaire, je suis honnête en disant aux enfants que j'ai oublié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je convoque les enfants qui étaient dans l'histoire : je les laisse s'exprimer l'un après l'autre.</li> <li>• C'est important qu'ils se parlent et qu'ils s'écoutent.</li> <li>• La discussion se crée et ensuite je peux intervenir en tant que médiateur.</li> <li>• C'est ensemble que l'on trouve la meilleure solution pour la suite.</li> </ul>
<p>Ens.15</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça c'est le genre de truc qui m'arrive.</li> <li>• J'oublie de temps en temps à la troisième coche de faire venir prendre leur punition aux enfants le vendredi. Néanmoins je rectifie le tire le lundi.</li> <li>• Maxence c'est un joli prénom donc ce n'est pas possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord !</li> <li>• On ne devrait dans l'idéal pas laisser passer comme le fait l'enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais un conseil de classe à chaud directement quand ils arrivent pour savoir ce qu'il s'est passé.</li> <li>• Je donne la parole aux trois enfants pour qu'ils s'expliquent puis aux autres car il y en a toujours qui ont tout vu.</li> <li>• Si c'est vraiment grave, comme ça à l'air d'être le cas, je convoque les parents des trois enfants en question pour discuter et j'en parle à la directrice.</li> </ul>
<p>Ens.16</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense que tu ne peux pas laisser ces choses passer</li> <li>• Généralement, je n'oublie pas de donner les punitions aux élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Je traite tout de suite ce genre de situation. Je pense que lorsqu'il est question de violence, la situation doit être prise en charge tout de suite. Si je ne donne pas les conséquences sur le moment, j'entame au moins une discussion avec les deux élèves pour leur signaler que je ne tolère pas ce qu'ils ont fait.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je réunis les élèves concernés pour avoir une discussion.</li> <li>• Je leur explique qu'ils ont eu un comportement très grave et qu'ils seront par conséquent punis.</li> <li>• J'essaie de comprendre ce qu'il s'est passé et j'écoute chacun des élèves.</li> <li>• Comme cette situation se répète, j'implique aussi les parents.</li> </ul>

## Tableau A3 : Vignette 3

*La veille, Mireille était en formation. Une jeune remplaçante a tenu sa classe de 6P pendant toute la journée. A son retour de formation, Mireille trouve le mot suivant laissé par la remplaçante sur son bureau : « Journée très difficile, classe agitée et irrespectueuse. Plusieurs élèves, dont Patrick, Julien et Sandra ont même refusé d'accomplir les exercices demandés ». Fort déçue de ce constat, et pas habituée à un tel comportement de sa classe, Mireille fait la morale à ses élèves et décide de leur donner une punition collective à effectuer à la maison. Chacun sera invité à recopier le verbe obéir à tous les temps.*

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
<p style="text-align: center;">Ens.1</p> <p style="text-align: center;">DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai déjà vécu cette situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord.</li> <li>• Les élèves doivent comprendre que si l'enseignante n'est pas là, les règles restent les mêmes.</li> <li>• Les élèves doivent assumer leurs responsabilités.</li> <li>• C'est aussi important pour la suite, notamment le CO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puisque j'ai des petits, je ne donnerai pas un travail à écrire.</li> <li>• Je fais la morale et je rappelle les règles.</li> <li>• J'explique que je suis en contact avec mes remplaçants, je préviens mes élèves.</li> <li>• J'avertis mes élèves et j'explique que je saurai exactement comment s'est déroulée la journée.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.2</p> <p style="text-align: center;">DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela m'est déjà arrivé car certains élèves ont causé des soucis à une remplaçante, mais pas à ce point.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : je me vois mal donner une punition alors que je n'étais pas là.</li> <li>• La punition donnée dans ce cas est inutile : recopier ce verbe n'a pas de sens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais demandé aux élèves de m'expliquer ce qu'il s'est passé : je les laisse parler.</li> <li>• Je cherche à comprendre les raisons de leur comportement.</li> <li>• Je discute avec mes élèves de l'attitude à avoir avec un remplaçant.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les petits, c'est le genre de sanction qui n'est pas applicable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis en accord avec le fait de faire la morale aux élèves, d'en parler et de prendre le temps de mettre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si c'est la première fois, je le reprends à l'oral avant de commencer le boulot le lendemain.</li> </ul>

### Tableau A3 : Vignette 3

<p><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ma réaction dépend si c'est des choses qui sont répétitives ou pas.</li> <li>• Il y a aussi l'hypothèse que la remplaçante n'ait pas été quelqu'un de compétent qui peut jouer sur ma réaction.</li> </ul>	<p>les mots sur les choses.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne suis pas d'accord avec la punition collective à faire à la maison car c'est apparemment la première fois que ça se passe. Ça me paraît donc un peu beaucoup.</li> <li>• Je doute de l'efficacité de la punition donnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais sans doute gardé à la récréation les trois nommés pour leur faire terminer les exercices non accomplis.</li> <li>• Ça aurait été surtout une discussion collective, et tout dépend l'état dans lequel j'aurais retrouvé ma classe, une punition collective durant le cours pour tous.</li> </ul>
<p>Ens.4 <i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce qui me marque, c'est qu'elle dit qu'elle n'est pas habituée à un tel comportement de sa classe. Je me pose la question si c'est juste à cette journée là que les élèves se sont mal comportés ou à chaque fois qu'elle se faite remplacer. Car il se peut qu'elle se soit fait remplacer par quelqu'un qui n'était pas très expérimenté, qui n'a pas fait ce qu'il fallait.</li> <li>• Je trouve drôle le verbe obéir à tous les temps à tout le monde. Ca m'étonnerait que tout le monde se soit mal comporté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne trouve pas forcément que se soit une mauvaise idée de faire faire quelque chose à tout le monde, parce qu'il ne faut pas que ça se reproduise. A quelque part, ceux qui ont rien fait sont restés passifs, ils ont laissé faire. Donc ils sont dans un sens aussi coupables. Il y a de l'autogestion dans un groupe.</li> <li>• Je ne sais pas si j'aurais donné le verbe obéir à tous les temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais fait quelque chose pour les trois élèves mentionnés.</li> <li>• J'aurais tout de suite nommé à mon retour que j'étais déçue, que je n'étais pas contente, que ce n'est pas ce que j'attendais d'eux.</li> </ul>
<p>Ens.5 <i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis totalement contre les punitions collectives : elles n'ont pas de sens.</li> <li>• Je préfère laisser un coupable en liberté plutôt que de punir un innocent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : c'est totalement injuste de faire payer des innocents.</li> <li>• Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je discute avec les enfants.</li> <li>• Je tente de comprendre ce qu'il s'est passé pendant la journée, sans pour autant dénoncer les camarades.</li> <li>• Je remets les points sur les « i » pour la prochaine fois et je responsabilise les élèves.</li> </ul>
<p>Ens.6 <i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, il m'est arrivé que le remplaçant rencontre des difficultés avec ma classe, mais c'est pas à ce point là.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord, car la punition collective est selon moi inutile et néfaste pour les élèves. Il faut punir les élèves concernés au moment opportun. Ce n'est pas à moi qui n'étais pas présente de punir mes élèves le lendemain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je discute le lendemain avec la classe et je cherche à savoir ce qu'il s'est passé, je fais celle qui ne sait rien, car je veux entendre mes élèves.</li> <li>• J'explique en quoi ce genre de comportement n'est</li> </ul>

### Tableau A3 : Vignette 3

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut être très vigilant avec ce genre pratique, parce que la punition collective n'est pas une solution.</li> </ul>	<p>pas possible quand je ne suis pas là.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'insiste sur le fait qu'un remplaçant c'est avant tout un adulte et qu'il faut le respecter.</li> <li>• Je termine la discussion en expliquant le comportement à avoir avec un remplaçant pour les prochaines fois.</li> </ul>
<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La punition collective est toujours quelque chose de délicat.</li> <li>• Je comprends la réaction de l'enseignante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais tout à fait réagi comme ça, en faisant la morale.</li> <li>• Je suis aussi d'accord avec la punition collective que j'aurais fait signer aux parents.</li> <li>• En désaccord avec le fait de faire recopier des verbes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais aussi supprimé quelque chose auquel ils tiennent beaucoup, par exemple la piscine pour les petits.</li> <li>• J'aurais fait faire une lettre d'excuse par rapport à la remplaçante plutôt que recopier des verbes.</li> <li>• J'aurais certainement différencié les punitions entre celle pour la classe et celle pour les trois élèves.</li> </ul>
<p>Ens.8</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça m'arrive aussi assez souvent avec mes stagiaires.</li> <li>• Je le prenais pour moi au début de ma carrière si ça se passait mal avec un remplaçant.</li> <li>• Je déteste la punition collective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec la punition collective, parce que je sais pertinemment que la classe entière n'a pas fait n'importe quoi.</li> <li>• En désaccord avec le fait de donner comme punition un verbe à recopier. Pour moi, c'est assimilé à du travail scolaire, et ça ne peut par conséquent pas être une punition. Pour moi, c'est une règle de ne vraiment pas mélanger les choses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour intervenir de manière préventive, à l'avance, j'annonce à mes élèves qu'il va y avoir un remplaçant. J'essaie aussi d'avoir la même personne qui me remplace.</li> <li>• Je leur répète les règles de vie d'école et le fonctionnement à adopter pendant mon absence.</li> <li>• Quand les remplaçants me laissent un mot, je vais plutôt m'adresser directement aux enfants qui ont été cités. Je leur donne une fiche de réflexion ou plutôt un mot d'excuse à donner à la remplaçante, mais en tout cas pas de punition collective.</li> <li>• Je vais quand même avoir une discussion avec toute la classe pour savoir ce qui n'a pas été.</li> </ul>

### Tableau A3 : Vignette 3

<p>Ens.9</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai vécu ça une fois de manière forte.</li> <li>• C'est assez typique avec les remplaçants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : je m'oppose à la punition collective.</li> <li>• La punition collective ne règle rien dans ce cas précis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'appelle la remplaçante et je discute avec elle.</li> <li>• Je prends les élèves cités et je discute avec eux, après je leur donne une punition : soit un mot d'excuse ou autre.</li> <li>• Avec le reste de la classe : discussion générale pour rappeler le comportement à avoir.</li> <li>• Je fais la morale de manière générale à l'ensemble de la classe.</li> </ul>
<p>Ens.10</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, cela m'est arrivé et c'est une situation horrible ! Retrouver sa classe un peu sans dessus de dessous c'est décevant de la part de ses propres élèves.</li> <li>• En plus, ici il s'agit de 6P, c'est d'autant plus grave, car au Cycle ils seront confrontés à plusieurs adultes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un côté je peux comprendre le fait que l'enseignante donne une punition collective, mais d'un autre côté il y a sûrement des élèves qui n'ont rien fait et qui devront payer pour les autres.</li> <li>• C'est très délicat, car c'est difficile de prendre une décision lorsqu'on n'était pas présent au moment des faits.</li> <li>• Je pense qu'à ce moment il est nécessaire d'écrire un mot aux parents afin de justifier le punition collective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais un long discours pour leur montrer mon mécontentement et ma déception.</li> <li>• J'engage un dialogue, une conversation pour tenter de comprendre pourquoi ils ont agi de la sorte.</li> <li>• A la fin, je remets les choses au clair, en leur disant par exemple que dans la vie tout se gagne : principe de la méritocratie. Par exemple, je mets en garde les enfants sur une éventuelle sortie qui pourrait leur passer sous le nez.</li> </ul>
<p>Ens.11</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis en désaccord total avec les punitions collectives.</li> <li>• Je n'ai pas encore vécu cette situation et agi de la sorte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plutôt en désaccord.</li> <li>• Je ne sais pas si j'aurais donné une punition à faire à la maison car je n'étais pas présent et je ne peux donc pas savoir ce qu'il s'est réellement passé.</li> <li>• Je suis en désaccord avec le type de punition « recopier des verbes ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais aussi pris le temps de discuter avec les élèves (morale) puis rappelé les règles de classe et insisté dessus.</li> <li>• Je cherche à mettre la pression aux élèves et à les avertir, je menace que la prochaine fois il y aura une punition écrite à faire signer ou que les parents seront convoqués.</li> <li>• J'aurais plutôt sanctionné les élèves qui ont refusé</li> </ul>

### Tableau A3 : Vignette 3

			<p>de faire le travail que toute la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais demandé une réflexion sur leur comportement et la reconnaissance de leurs actes, le changement à apporter.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je comprends que des fois il n'y a pas d'autre choix que la punition collective (ex : lorsqu'il y a un brouha général, c'est impossible de cibler des élèves).</li> <li>• La punition collective doit être quelque chose de super rare, uniquement quand on a plus aucun autre moyen de pression et aucun autre moyen de contrôle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne suis pas d'accord, d'autant plus qu'elle donne des noms, donc tu peux t'adresser à ces élèves là.</li> <li>• J'aurais tendance à ne pas faire de punition collective, d'autant plus que je n'étais pas là.</li> <li>• Je pense qu'il faut faire du cas par cas par rapport au type de punition donné, donc pas forcément faire recopier des verbes. Il faut adapter en fonction de l'élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'anticipe beaucoup lorsqu'il y a un remplaçant sur ce qu'il pourrait se passer. Je leur mets la pression. Les élèves savent que s'ils reçoivent quelconque avertissement, je leur donne le triple de la punition à mon retour, ou quelque chose de plus important, parce que j'estime qu'ils doivent respecter tous le monde et encore plus quelqu'un en visite.</li> <li>• Je fais un travail de préparation pour les cadrer par rapport à la venue du remplaçant.</li> <li>• Je prends les noms donnés par la remplaçante et je discute avec eux à la fin et j'essaie de comprendre ce qu'il s'est passé.</li> </ul>
<p>Ens.13</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est un cas classique.</li> <li>• Je trouve cependant ce cas extrême, car je n'ai jamais vécu un refus de travail.</li> <li>• Je suis en désaccord avec le principe de la punition collective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord.</li> <li>• C'est difficile pour moi de donner une punition même individuelle alors que j'étais absente.</li> <li>• Par mon absence je ne peux connaître la véritable version de ce qu'il s'est vraiment passé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais une longue morale collective.</li> <li>• Je mets un mot aux parents dans le carnet des élèves cités par la remplaçante.</li> <li>• J'informe le remplaçant de mon dispositif (tableau) afin qu'il punisse lui-même les élèves le cas échéant.</li> </ul>
<p>Ens.14</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui j'ai vécu ce genre de situation avec un remplaçant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : la punition collective est excessive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je consulte mes élèves afin de voir un peu ce qu'il s'est passé et de savoir pourquoi.</li> <li>• Je ne dis pas tout de suite ce qu'a dit le remplaçant : je laisse d'abord parler les élèves.</li> </ul>

### Tableau A3 : Vignette 3

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralement : ils disent la vérité.</li> <li>• Je rappelle comment il faut se comporter avec un remplaçant.</li> </ul>
<p>Ens.15</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça je ne suis pas d'accord.</li> <li>• La punition collective ce n'est pas mon truc.</li> <li>• La punition donnée ne me gêne pas, je comprends que sur le moment, on puisse se retrouver dépourvu par rapport à la punition à devoir donner.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que punir collectivement alors qu'il y a des enfants qui sont toujours sages ce n'est pas correct.</li> <li>• Je ne sanctionne pas car les propos des mots laissés sont souvent généraux « classe agitée, irrespectueuse » alors qu'il y a toujours des élèves qui ne font rien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'aurais pas sanctionné la classe.</li> <li>• J'essaie de connaître des noms par la stagiaire ou la remplaçante.</li> <li>• Je ne vais pas forcément sanctionner mais je vais être beaucoup plus vigilante avec ces élèves là, et s'ils réitèrent je sanctionne.</li> <li>• J'aurais aussi pu demander à ces élèves de refaire entièrement les exercices demandés.</li> </ul>
<p>Ens.16</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que c'est toujours difficile de savoir comment réagir dans ces situations alors que l'on n'était pas là. L'enseignante n'a peut être pas par exemple la même tolérance que moi.</li> <li>• Je n'aime pas supprimer des leçons comme la gymnastique mais si on y est obligé pourquoi pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord. La réaction de l'enseignante me semble correcte. Elle prend le temps de faire la morale et de rediscuter avec ses élèves, ce que j'aurais aussi fait.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais une discussion avec mes élèves autour du règlement de classe. D'abord ils m'écoutent et ensuite je les écoute.</li> <li>• Je sanctionne mes élèves en leur donnant une punition à la maison, ou je fais intervenir l'éducatrice ou encore j'envoie l'élève chez le directeur.</li> <li>• Je prends contact éventuellement avec la remplaçante pour savoir qui punir.</li> <li>• Je donne un verbe ou une réflexion générale à l'ensemble de la classe.</li> <li>• Je supprime un privilège pour les trois élèves concernés.</li> </ul>

## Tableau A4 : Vignette 4

Aujourd'hui, c'est le dernier délai pour rendre le talon réponse afin de pouvoir participer à la course d'école. Il manque un talon réponse, l'enseignante réagit de suite, en colère après Paul, qui oublie toujours toutes ses affaires : « Tu en as pas marre d'être le seul à oublier ton coupon réponse. Tu n'as jamais rien ! Quand ce n'est pas le coupon, c'est les évaluations ou les affaires de gym. Il faut que tu changes. ». Puis elle s'adresse à la classe : « Devinez quel est le seul élève à avoir oublié son coupon ? » Les élèves répondent en chœur : "Paul!". Ce dernier retourne à sa place, sans un mot.

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
Ens.1  DE -	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je suis familière avec les « têtes en l'air ».</li> <li>C'est aussi la faute des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réaction de l'enseignante n'est pas correcte.</li> <li>Mais je le fais aussi d'une certaine manière, quand je m'énerve les autres élèves écoutent.</li> <li>C'est involontaire de ma part.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A la longue je me fâche.</li> <li>Je convoque les parents pour expliquer la situation et on collabore : la situation s'améliore.</li> </ul>
Ens.2  DE -	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je n'ai pas vécu une telle situation.</li> <li>Je comprends que c'est agaçant.</li> <li>Il m'arrive de devoir insister pour obtenir quelque chose de la maison (évaluation, circulaire, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord : l'élève sait sûrement qu'il oublie souvent ses affaires, c'est inutile et surtout blessant de le rappeler devant tout le monde.</li> <li>Mauvaise image de l'élève aux yeux des autres.</li> <li>L'élève se sentira encore plus mal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chez les petits la responsabilisation prend du temps.</li> <li>Il faut travailler étroitement avec les parents et les impliquer.</li> <li>Je dialogue avec l'élève en lui demandant : « Qu'est-ce que tu pourrais mettre en place le soir pour ne pas oublier tes affaires ? ». Avec les parents, je vais tenter de responsabiliser l'enfant.</li> <li>En parallèle, j'informe les parents de la situation et on travaille ensemble pour y remédier.</li> </ul>
Ens.3  DE -	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alors ça c'est méchant ! La façon qu'a la maîtresse de s'acharner sur ce pauvre Paul. Retourner toute la classe contre lui je trouve ça mesquin.</li> <li>Je me mets à la place de ce petit garçon, j'aurais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord ! Ca m'arrive de faire aussi une remarque mais dans cette situation, celle-ci n'est plus de l'ordre de la relation de la maîtresse à l'élève ; ça prend une ampleur collective qui ne me plaît pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je parle à Paul, et pas aux autres ; je n'ai pas besoin des élèves pour faire l'avocat du diable.</li> <li>Je ne prends pas Paul à la sortie si c'est vraiment quelque chose de répétitif.</li> </ul>

## Tableau A4 : Vignette 4

	<p>juste envie de me recroqueviller et de me cacher dans mon trou.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'histoire des oublis m'est aussi arrivée souvent.</li> <li>• Ca m'arrive aussi de m'agacer.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'élève est grand, je l'estime responsable de ses affaires, et je le responsabilise. Je fais une discussion avec lui ; je lui rappelle la vieille les affaires à prendre.</li> <li>• Si l'élève est petit, je peux difficilement remettre la faute sur lui, car c'est les parents qui se chargent du dossier de l'élève, je ne sais donc pas trop quoi faire.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vu comme ça, je vois de l'humiliation là-dedans et je n'aime pas ça du tout. C'est stigmatiser quelqu'un là-dedans.</li> <li>• C'est sûr que c'est frustrant quelqu'un qui n'a jamais ses affaires. Ça m'arrive aussi de temps en temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Il faut montrer que quelque chose ne va pas mais pas de cette manière. C'est aussi possible que quelque chose n'aille pas à la maison.</li> <li>• Je ne dirai pas devant tout le monde : « devinez qui... ». Je trouve que ce n'est pas du tout constructif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut montrer à l'enfant qu'il n'a pas ses affaires et que ça ne peut pas aller comme ça.</li> <li>• Il faut être tolérant.</li> <li>• Il faut écrire aux parents ou appeler pour voir ce qu'il se passe.</li> <li>• Il subit de toute façon les conséquences de son oubli parce qu'il ne peut pas venir avec nous.</li> </ul>
<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle horreur !</li> <li>• L'enseignante cumule les énormités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : un élève qui oublie systématiquement quelque chose, c'est qu'il y a un problème derrière, il faut chercher ailleurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'appelle les parents pour avoir l'aval pour la course d'école, c'est une question d'assurance.</li> <li>• Jamais je ne dis des remarques aussi blessantes, encore moins devant la classe : ça stigmatise l'enfant.</li> <li>• Je ne vais pas punir l'enfant.</li> <li>• Je travaille avec les parents : mise au courant de l'évolution de la situation.</li> </ul>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est vrai qu'il y a des élèves qui ont plus tendance à oublier les choses que d'autres, j'ai des élèves comme ça.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : même si je comprends l'agacement de l'enseignante, je trouve terrible qu'elle demande l'avis général de la classe. Cette histoire ne concerne pas les autres enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les oublis sont trop fréquents, généralement j'appelle les parents et on met un dispositif en place ensemble.</li> <li>• Les parents doivent être impliqués dans ces cas là et veiller à ce que leur enfant emmène tout à l'école : ils</li> </ul>

### Tableau A4 : Vignette 4

			<p>peuvent demander à l'enfant s'il a tout pris, mettre des mots à la maison, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut trouver le moyen adéquat pour aider cet enfant « tête en l'air » à se responsabiliser.</li> </ul>
<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça c'est l'humiliation totale pour le pauvre gamin.</li> <li>• Je compatis parce que j'oublie souvent beaucoup de choses, mais je comprends parce que ça m'agace aussi.</li> <li>• Le mettre en avant, je trouve que c'est un peu dur et très humiliant ; je trouve l'humiliation vraiment affreuse. C'est excessif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait d'enfoncer encore plus l'enfant qui a certainement déjà des difficultés et des problèmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense que j'imaginerais un cahier pour l'élève uniquement, dans lequel on lui ferait des rappels la veille pour l'aider à s'organiser dans son travail. Ou simplement lui faire un plan de semaine et l'afficher dans son pupitre, chez lui. Il faut trouver un système qui l'aide plutôt que de l'enfoncer et l'humilier.</li> </ul>
<p>Ens.8</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle horreur ! C'est scandaleux !</li> <li>• L'histoire des oublis est très fréquente d'autant plus chez les petits.</li> <li>• Ça m'arrive de réagir aussi avec agacement auprès de l'enfant mais jamais de la sorte, en lui remettant la faute dessus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! On pourrait commencer à responsabiliser des élèves de DM et à les mettre en cause mais pas de la manière qui est faite ici.</li> <li>• L'enfant est dénigré ; ça n'a aucune valeur pédagogique.</li> <li>• Pour un enfant de division élémentaire oublier ses affaires, c'est principalement la faute de ses parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je traite ce genre de problème plutôt avec les parents</li> <li>• Dans le cas d'un plus grand, je commence à m'adresser directement à l'élève mais en ne réduisant pas sa personne à ses oublis.</li> </ul>
<p>Ens.9</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai déjà eu un élève vraiment dans la lune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : même si ça arrive, il faudrait éviter de le dire devant tout le monde car c'est mauvais pour Paul.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour moi, pas de coupon = pas de sortie.</li> <li>• Je parle avec les parents pour une prise de conscience.</li> <li>• Je tente de responsabiliser l'enfant afin qu'il prenne l'initiative d'y penser.</li> </ul>

## Tableau A4 : Vignette 4

<p style="text-align: center;">Ens.10</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Là aussi, il y a toujours dans une classe un élève qui oublie systématiquement quelque chose.</li> <li>• Oui j'ai déjà eu un élève comme ça.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je peux comprendre l'exaspération de l'enseignante, mais je ne cautionne pas le fait de faire des remarques devant toute la classe, cela stigmatise l'enfant et c'est malsain.</li> <li>• Mais c'est vrai qu'il y a des fois où trop c'est trop et le fait de parler à voix haute, les autres enfants entendent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais bien noter dans le carnet, car les élèves ont besoin de repères, et je rappelle systématiquement de ne pas oublier que tel jour il faut rendre ça, etc.</li> <li>• J'explique à l'enfant que je dois avoir son coupon pour qu'il participe à la course d'école sinon je le mets dans une autre classe.</li> <li>• Idéalement il faudrait que les parents vérifient le sac à dos de leurs enfants afin qu'ils fassent un travail collectif.</li> <li>• Si le problème est trop fréquent, je fais venir les parents en classe pour signer.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.11</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je comprends l'agacement de l'enseignante.</li> <li>• Je trouve que ça n'apporte rien d'insister sur Paul devant la classe.</li> <li>• Je me demande si c'est vraiment utile de rappeler que l'élève oublie toujours tout, si ça va changer son comportement.</li> <li>• Je réagis sans doute de la même manière en m'énervant après l'élève, sous l'agacement.</li> <li>• Je pense qu'il y a aussi un travail à effectuer avec les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait d'insister sur l'élève car cela peut amener des moqueries des camarades voir l'exclusion.</li> <li>• Ce n'est pas la bonne idée d'agir comme ça, en humiliant l'élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais déjà convoqué les parents en amont pour discuter de leur enfant et des règles concernant la reddition des affaires.</li> <li>• J'aurais pu mettre en place un contrat avec l'élève qui serait évalué (bilan). En fonction du résultat, des sanctions tomberaient.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.12</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Ouh ! Méchante prof ».</li> <li>• J'ai déjà eu une enseignante comme ça, c'est horrible.</li> <li>• Je fais aussi parfois ce genre de remarque devant la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Une telle réaction stigmatise l'enfant et non seulement l'enseignante se moque de lui mais lui met aussi toute la classe à dos.</li> <li>• Je pense que tu peux le faire mais sur le ton de l'humour : « eh, même Mélissa elle a rendu son</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit je lui dis de rentrer chez lui à 16h et de me le ramener après s'il a la possibilité, soit s'il oublie toujours tout j'appelle la maman pour demander un entretien afin qu'elle fasse quelque chose pour son fils qui n'est pas autonome.</li> </ul>

### Tableau A4 : Vignette 4

	<p>classe mais je ne vais pas me moquer de l'enfant avec les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce qui me dérange, c'est quand elle s'adresse à la classe.</li> </ul>	<p>coupon... ».</p>	
<p>Ens.13</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'éprouve de la peine pour Paul.</li> <li>• Je me sens directement concernée, car la situation me fait écho : mon fils est dans le même cas.</li> <li>• Je n'ai jamais vécu cette situation et je ne la vivrai jamais.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait de crier sur l'élève car cela n'amène pas de changement.</li> <li>• Je n'approuve pas les commentaires devant les autres élèves car cela colle une étiquette à l'enfant et la classe risque d'y adhérer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je téléphone aux parents pour savoir s'il ont bien reçu le coupon.</li> <li>• J'établis un lien pour responsabiliser les parents afin qu'ils collaborent avec leur enfant. Le but est d'amener les parents à s'effacer petit à petit pour aider l'enfant à se prendre en charge.</li> <li>• Je vais beaucoup valoriser l'élève en question plutôt que de le rabaisser.</li> </ul>
<p>Ens.14</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui j'ai ce type d'élève et c'est vrai que c'est très agaçant par moment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : je suis contre l'humiliation</li> <li>• Les élèves vont de toute façon comprendre que je suis excédée, il n'y a donc pas besoin d'en rajouter une couche en humiliant cet élève.</li> <li>• C'est peut être un élève avec de grosses difficultés d'organisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'avertis l'élève : pas de coupon = pas de sortie.</li> <li>• C'est important d'énoncer la sanction avant qu'elle ne tombe.</li> <li>• Dans certains cas, je prends l'élève en sortie, mais j'appelle les parents et je me débrouille pour qu'il ait quelque chose à manger.</li> <li>• Si c'est récurrent, je collabore avec les parents pour qu'on aide l'enfant à s'organiser.</li> <li>• C'est important que la famille et l'école accordent leurs violons, comme ça on a le même langage et l'enfant est pris dans un étau de manière positive.</li> </ul>

### Tableau A4 : Vignette 4

<p style="text-align: center;">Ens.15</p> <p style="text-align: center;"><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oh non ça c'est dégueulasse !</li> <li>• Je réagirais comme elle pour la première partie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après je ne suis pas d'accord avec le fait de s'adresser à la classe pour dévaloriser le gamin. Il n'y a pas pire pour le tuer.</li> <li>• Moi, ça resterait une affaire entre lui et moi car on ne sait pas non plus pourquoi il a oublié de faire signer son coupon, si c'est à cause de ses parents ou autre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'accepte pas un talon réponse le jour même de la sortie car c'est prendre des risques.</li> <li>• Je fais souvent des rappels en classe pour que les enfants n'oublient pas leurs affaires. Dans le cas où il ne rapporte malgré cela pas le coupon, tant pis pour lui, il ne vient pas et je contacte les parents. Mais il faut vraiment que ce soit un élève qui oublie toujours tout.</li> <li>• Pour faire en sorte qu'il n'oublie plus, je peux aussi téléphoner aux parents pour discuter avec eux du problème.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.16</p> <p style="text-align: center;"><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça c'est tout le temps !</li> <li>• Ça il faut essayer de ne pas faire ce genre de choses.</li> <li>• C'est vrai qu'il peut arriver de s'énerver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord ! Il ne faut pas montrer l'enfant du doigt dans la classe parce que c'est lui mettre une étiquette, c'est ne pas lui donner une chance de changer.</li> <li>• Quand on donne des coupons à faire signer, on ne sait pas non plus comment ça se passe à la maison, parce que souvent c'est aussi dû aux parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En début d'année, j'écris et j'envoie une lettre aux parents en ce qui concerne les coupons réponses à signer, afin de les responsabiliser aussi.</li> <li>• Je prends l'enfant en privé pour discuter de ce problème mais pas devant tout le monde.</li> <li>• J'essaie de trouver une solution avec l'enfant pour qu'il s'en sorte, un pense-bête, une croix dans la main,...</li> <li>• Faire comprendre aux enfants les enjeux de la signature.</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

Dans la classe d'Eric, un règlement a été établi conjointement avec les élèves en début d'année. Chaque fois qu'un élève transgresse une règle, la classe a pour habitude de s'y référer et l'enseignant d'appliquer la sanction correspondante. Aujourd'hui, c'est au tour de Quentin de recevoir une sanction. En effet, il a proféré des insultes envers l'un de ses camarades. Eric lui annonce que pour la transgression de cette règle sont prévus des exercices supplémentaires dans une classe lors du prochain cours de gym. Quentin tente d'expliquer les raisons de son acte mais l'enseignant ne veut pas entrer en matière, et applique le règlement à la lettre, comme à son habitude.

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
<p>Ens.1</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est impossible de savoir ce qu'il s'est réellement passé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je comprends l'enseignant.</li> <li>A force je n'écoute pas toujours les élèves car cela prend énormément de temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'essaie de trouver une solution adéquate.</li> <li>Avec des petits je ne mettrais pas une punition tout de suite.</li> <li>J'explique et je parle avec l'enfant dans le but d'améliorer les rapports avec les enfants.</li> </ul>
<p>Ens.2</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je ne vois pas le rapport entre la punition donnée par l'enseignant et la faute commise.</li> <li>L'élève ne va pas apprendre des ses actes car la punition n'a rien à voir avec ce qu'il a commis.</li> <li>Je n'ai pas vécu cette situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord : Je ne saisi pas l'enjeu de la punition donnée par cet enseignant. Je ne trouve pas qu'elle soit en lien avec l'acte commis par l'enfant. Ce manque de logique me dérange.</li> <li>Je trouve regrettable que l'enseignant ne prenne pas le temps d'écouter les deux élèves. C'est important qu'ils puissent s'exprimer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je règle le problème à plusieurs, j'écoute les acteurs concernés : discussion/dialogue.</li> <li>Je ne suis pas catégorique dans ce genre de situation.</li> <li>J'essaie de faire une sanction qui ait une mesure éducative : mot d'excuse au copain, faire un dessin, etc. pour que l'élève se rende compte du tort causé.</li> <li>Si c'est trop fréquent je mets un mot dans le carnet pour les parents.</li> </ul>
<p>Ens.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est un truc que je n'ai pas, mais je trouve ce règlement pas mal parce que du coup les élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord avec la sanction donnée. Nous essayons actuellement avec l'école d'établir un règlement et nous pensons que la sanction doit être</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je donnerais une sanction en lien.</li> <li>Je donnerais une sanction qui les embête, pour que</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

<p><i>DE -</i></p>	<p>savent à quoi s'en tenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette situation ne me parle pas plus que ça.</li> </ul>	<p>en lien avec l'acte, ce qui n'est pas le cas dans cette situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense aussi qu'il faut écouter l'élève, le laisser se justifier, car la classe est quand même un espace de dialogue.</li> <li>• En accord avec le fait que la sanction doit être nuisible pour l'élève, comme c'est le cas par la suppression du cours de gym, qui est quelque chose que les élèves apprécient.</li> </ul>	<p>ça les dérange un peu, qu'ils ressentent cela comme une sanction.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je donnerais par exemple un travail de réflexion autour de ce que pourrait provoquer les insultes préférées contre le camarade ; essayer de se mettre à sa place pour voir comment je me sentirais si j'avais été insulté, chez les grands encore une fois.</li> <li>• J'écoute l'élève s'exprimer ; au besoin j'adapte la sanction, sinon je me tiens à mon règlement.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve ça correct !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis d'accord ! On s'est entendu sur un système qu'on a fait ensemble. Les enfants sont au courant. Ils connaissent sanctions pour leurs actes. Donc ils savent à quoi s'attendre. Ainsi, je trouve correct que l'enseignant agisse de la sorte.</li> <li>• En désaccord avec la sanction donnée. Ce n'est pas assez conséquent à mon goût. Pour des insultes, je trouve que ça demande une réparation envers la personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique là règle.</li> <li>• Je donne la sanction.</li> <li>• Je n'entre pas en matière avec l'élève.</li> <li>• Je demande une réparation envers la personne.</li> </ul>
<p>Ens.5</p> <p><i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La personne qui fonctionne comme ça est trop structurée, limite fonctionnaire.</li> <li>• Rigidité du système.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : le cours de gym est obligatoire, le fait d'afficher les sanctions et que chacun puisse voir où se situe les camardes : voyeurisme.</li> <li>• Possibilité pour l'élève de ressentir de l'injustice à son égard : très dangereux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je règle les choses en direct sans oublier que chaque élève est différent, particulier, ce qui signifie que parfois il faut aussi faire du cas par cas.</li> <li>• Je discute avec l'élève mais pas pendant le cours de gym.</li> <li>• J'établis un contrat avec l'élève : prévention.</li> <li>• J'analyse avec l'élève les meilleures solutions à adopter pour l'avenir.</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

<p style="text-align: center;">Ens.6</p> <p style="text-align: center;"><i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non je n'ai jamais vécu ce genre de situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord, car les règles ont été élaborées ensemble avec les élèves donc chacun sait à quoi s'en tenir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A part laisser parler les enfants concernés, j'aurais réagi de la même manière, car c'est une sorte de « contrat » passé avec tous les acteurs.</li> <li>• Mais c'est quand même important que les enfants puissent s'exprimer.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.7</p> <p style="text-align: center;"><i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dès le moment où l'on a un règlement, je pense que c'est de nouveau une question de crédibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord avec le fait d'appliquer la sanction en relation avec le règlement car ça permet de garder une certaine crédibilité.</li> <li>• En désaccord avec le fait de ne pas donner à l'élève la possibilité de s'expliquer, par contre ça n'enlève pas le fait que l'élève à mal agi et doive assumer son geste. Il n'y aura pas de circonstance atténuante suite aux explications.</li> <li>• En désaccord avec le fait de supprimer la gym, il ne faut pas que la punition soit complètement décalée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique le règlement.</li> <li>• Je pense qu'il faut lui donner quelque chose qui le touche, qui le marque, sans être disproportionné.</li> <li>• Je cherche aussi à moduler la punition en fonction de la fréquence de l'acte.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.8</p> <p style="text-align: center;"><i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une bonne idée l'histoire du règlement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis plus en accord avec cette vignette qu'avec d'autres parce qu'il y a l'idée d'établissement conjoint de règles avec les enfants.</li> <li>• Je suis partagée quand à l'aspect normatif du règlement. C'est bien qu'il y ait des règles mais on doit aussi pouvoir prendre en compte le vécu de chaque situation, ce qui ne semble pas possible avec ce règlement.</li> <li>• Je pense qu'il y a quand même un côté piégeant que de définir toutes les sanctions à l'avance, même si ça tend vers plus de justice, car ça ne tient pas compte des différences entre les enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pratique aussi le règlement de classe avec mes élèves ce qui me permet de gérer ces situations. Tous les quinze jours, on le passe en revue avec la classe.</li> <li>• Un règlement d'école est présent, auquel je me réfère si besoin est.</li> <li>• Je préfère donner une fiche de réflexion ou quelque chose de ce genre là.</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait de faire sauter la gym.</li> <li>• Je pense aussi qu'on a toujours le droit de donner une explication et en même temps les petits ont parfois besoin d'un NON ferme, de sentir que l'adulte sait ce qu'il veut et ce qu'il fait. Par contre si on ne laisse pas s'expliquer un adolescent, on va droit dans le mur.</li> </ul>	
<p style="text-align: center;">Ens.9</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui car il y a un règlement d'école et parfois avec les enseignants on s'y réfère.</li> <li>• Il y a des sanctions pour chaque manquement.</li> <li>• Ce n'est pas évident d'appliquer à la lettre car plusieurs paramètres entrent en compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plutôt en accord.</li> <li>• C'est un peu dangereux car il faut tout de même tenir compte de la situation, de l'enfant en question et du contexte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par exemple si c'est pendant une récréation : cela va dépendre de qui surveille mais généralement c'est d'abord un rappel à l'ordre.</li> <li>• Ensuite la punition tombe s'il y a récidive.</li> <li>• Entre enseignants on se communique ce genre de chose, on s'adresse au titulaire de la classe dont l'élève fait partie.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.10</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, j'ai vécu ça mais je ne comprends pas la réaction de l'enseignant.</li> <li>• La punition infligée me semble injustifiée. Quel est le rapport avec la gym ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord, car je pense que louper la gym, mais avec moi pas avec la MS, au moins ça embête l'élève et il retient la leçon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'abord j'écoute les deux versions des élèves afin que chacun puisse s'exprimer.</li> <li>• C'est important que les élèves s'expliquent et j'essaie de comprendre.</li> <li>• Finalement je prends la décision qui s'impose : soit une punition si c'est fréquent, soit on se serre la main et on passe à autre chose.</li> <li>• Et puis si je peux éviter de faire de la paperasserie en ne donnant pas de punition, cela m'arrange.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.11</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela ne me semble pas normal de ne pas écouter les raisons de l'acte de l'élève.</li> <li>• Cela me semble normal que l'enseignant agisse, les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis en désaccord avec l'attitude de l'enseignante qui n'écoute pas l'élève et ne réunit pas les impliqués.</li> <li>• Je suis en accord avec le fait d'appliquer le règlement suite à l'acte et d'appliquer la sanction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais réuni les enfants concernés pour avoir une discussion sur le conflit, le dialogue étant primordial.</li> <li>• J'aurais sanctionné l'enfant et sans doute aussi celui</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

	<p>règles étant établies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai moi-même un règlement mais qui ne comprend pas de sanctions préétablies.</li> </ul>	<p>correspondante.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense qu'il faudrait mieux voir au cas par cas qu'avoir des sanctions préétablies. Le règlement est trop rigide selon moi, il faudrait mieux étudier la gravité de la faute et pondérer la sanction.</li> </ul>	<p>qui a provoqué les insultes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais tenté de voir le pourquoi du comment du conflit, ce qu'il y a derrière.</li> <li>• J'aurais choisi la sanction en fonction du résultat de la discussion qui m'aurait permis de déterminer la gravité des faits, plutôt que de donner une sanction préétablie pour l'acte d'insulter.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que c'est très bien d'avoir établi un règlement conjointement avec les élèves.</li> <li>• Je trouve super bien d'avoir décidé à l'avance quelles allaient être les sanctions comme ça ils savent à quoi s'attendre.</li> <li>• Maintenant, l'enseignant aurait pu prendre la peine de choisir des sanctions plus adaptées que ça !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait de supprimer le cours de gym dans ce cas là. Je le ferais plus pour une autre sorte de transgression de règle par exemple l'élève qui fait le zouave et perd ainsi du temps pendant le cours de français.</li> <li>• Je ne trouve pas juste non seulement de devoir faire des exercices supplémentaires pour une transgression de type insulte.</li> <li>• De plus, je ne trouve pas juste de ne pas lui donner la possibilité de s'expliquer parce qu'il peut s'avérer que l'autre enfant ait fait quelque chose d'encore plus grave.</li> <li>• En accord avec le fait de donner une sanction. Il a insulté quelqu'un, il y a des règles, donc il faut sanctionner même si c'est justifiable. Mais je trouve que c'est ridicule de donner une punition sans écouter l'élève, sans lui donner la parole pour qu'il dise ce qu'il a fait. Je pense qu'à chaque fois que tu fais une erreur tu as le droit de t'expliquer même si tu as tort. Sinon tu ne va jamais apprendre à faire les choses mieux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je lui donne une punition.</li> <li>• Je lui donne la possibilité de s'expliquer.</li> <li>• Je lui explique qu'il a quand même commis une erreur.</li> <li>• Par contre, son explication n'aura pas de circonstance atténuante sur la situation.</li> </ul>
<p>Ens.13</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela me semble tout à fait normal et logique, j'approuve la réaction de l'enseignant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord.</li> <li>• Les règles ont été établies conjointement entre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais réagi de la même manière en appliquant le règlement à la lettre.</li> </ul>

## Tableau A5 : Vignette 5

<i>DM +</i>		<p>l'enseignant et les élèves en début d'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conséquences sont connues et approuvées par tous les acteurs notamment grâce aux signatures déposées.</li> </ul>	
Ens.14  <i>DM +</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui mais pas à ce point là.</li> <li>• C'est important que l'enfant puisse s'exprimer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord : cela me semble juste car les élèves savent à quoi s'en tenir, la sanction est énoncée avant de tomber.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais pu faire la même chose, car le règlement a été fait conjointement avec les élèves.</li> </ul>
Ens.15  <i>DM +</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve que c'est bien que l'enseignant se tienne à la sanction.</li> <li>• Je trouve que le prof est très courageux et organisé parce qu'il a déjà prévu des exercices supplémentaires pour ces punitions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca dépend ! Si c'est un enfant qui veut se justifier et que c'est la première fois qu'il ne suit pas le règlement, je vais le laisser faire. Par contre, si c'est un enfant qui est constamment en train de faire ce qu'il veut et qu'il veut toujours se justifier, je ne vais pas le laisser faire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si je dois appliquer une sanction qui est dans le règlement, je vais le faire. Maintenant tu réagis différemment en fonction de l'enfant.</li> <li>• Je permets à l'enfant de s'expliquer mais la sanction restera la même sauf si c'est un enfant qui n'a jamais été dans aucune histoire, alors je serai moins intransigeante.</li> </ul>
Ens.16  <i>DM +</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi pas ! Je ne sais pas je n'ai jamais fonctionné comme ça !</li> <li>• C'est une situation que je sens très fort pour des 5P-6P qui peuvent comprendre et qui se souviennent.</li> <li>• Ça ne me dérange pas ce code !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis d'accord dans le cas de plus grands. Il y a un code, et si on transgresse il y a une peine au bout.</li> <li>• Je trouve très bien qu'il y ait quelque chose d'établi et qu'on s'y tienne.</li> <li>• En désaccord dans le cas des petits, car ils ne sont pas capables de se souvenir de toutes les règles.</li> <li>• En accord ! Je ne suis pas pour laisser toujours les élèves s'expliquer. Je crois qu'on a peur actuellement de trancher, mais il faut le faire, dire non sans revenir sur tout. J'appliquerais donc aussi le règlement à la lettre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'essaie de faire un code aussi avec les petits dans les conseils de classe. L'éducatrice peut aussi intervenir et mettre le doigt sur une situation, sur les règles à mettre en fonction des problèmes.</li> <li>• J'établis quelques règles avec mes élèves, environ cinq, je les élabore, je les leurs sou mets et on les vote. Ensuite, je leur fais signer une charte afin qu'ils s'engagent, qu'il y ait une responsabilité et qu'on puisse revenir dessus en cas de problème.</li> <li>• Je fais donc un règlement de classe en dehors du règlement de l'école.</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

Laure et Alexandra sont dans la même équipe de volley. Suite à un désaccord au match de mercredi dernier, elles ne se parlent plus en classe. Soudain, en proie à une violente colère, Alexandra lève la main pour frapper Laure. C'est alors qu'intervient l'enseignant : « Alexandra, je vois que tu es très fâchée. Je sais que tu n'aimes pas beaucoup Laure depuis votre match. Je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait, tu aies envie de te venger... Mais je ne peux t'autoriser à le faire. Par contre, je te propose, ainsi qu'à Laure, de nous voir à la fin du cours pour discuter du problème ».

Enseignants	« Quelle est ta réaction par rapport à la situation suivante ? »	« Es-tu en accord/en désaccord avec la réaction de l'enseignant(e) ? »	« Dans cette situation, qu'aurais-tu fait à la place de l'enseignant ? »
<p>Ens.1</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela arrive.</li> <li>• Personne ne sait vraiment comment et où a commencé la dispute.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord.</li> <li>• C'est bien d'essayer de comprendre les raisons du problème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais fait la même chose.</li> <li>• Si c'est trop émotionnel, j'évite de régler le problème en classe devant tout le monde, je le fais à 11h30 ou 16h en individuel.</li> <li>• Mais les petits de toute façon oublient vite certaines histoires.</li> </ul>
<p>Ens.2</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela arrive surtout au parascolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord : l'enseignant n'a pas à donner son avis sur le ressenti de l'élève parce qu'il n'y était pas.</li> <li>• Les propos de l'enseignant ne font qu'accroître l'énerverment de l'enfant, à mon avis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la situation a un impact sur le déroulement de la classe, alors je convoque les deux filles et on en parle ensemble.</li> <li>• Je règle cette histoire même si elle a eu lieu en dehors du temps scolaire.</li> <li>• Le but est de trouver un arrangement, car je peux comprendre que parfois entre deux amies la situation se dégrade.</li> </ul>
<p>Ens.3</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme c'est quelque chose d'extrascolaire, je pense que c'est bien que ça reste quelque chose qui soit réglé entre elles, les deux, et non que ça devienne quelque chose de collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord ! Je pense que je ferais un peu comme l'enseignant. C'est un peu ce que je fais.</li> <li>• Je n'aurais peut être pas utilisé le terme « venger », mais je comprends qu'il veut montrer par là à l'élève</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je garde les élèves à la récréation ; on s'installe les trois et on discute.</li> <li>• Je donne à chacun le temps de dire ce qu'il pense, ce qui est arrivé, ce que ça a provoqué pour qu'ils en</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

		<p>qu'il reconnaît qu'il peut y avoir des rancœurs entre elles, donc ça ne me dérange pas qu'il s'exprime comme cela. Je suis d'accord pour la reconnaissance des faits.</p>	<p>soient arrivés à une telle situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>On essaie de mettre des mots sur le comment faire pour que cette situation soit améliorée, pour qu'on arrive vers autre chose, à la dépasser.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p>DE -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je trouve que c'est correct, l'enseignant, la manière dont il agit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En accord ! L'enseignant reconnaît l'émotion de l'enfant. Elle explique que tu as le droit d'être fâché mais pas de poser des gestes de violence.</li> <li>Elle discute aussi avec eux après ensemble, je trouve que c'est une bonne idée.</li> <li>Je trouve que c'est bien de traiter cette situation car elle intègre la vie de la classe.</li> </ul>	<p><i>Malgré mes relances, l'enseignante n'a pas apporté de réponse à cette question !</i></p>
<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situation intéressante.</li> <li>L'enseignant gère de manière contrastée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En accord : c'est bien que l'enseignant propose de voir les élèves et de parler.</li> <li>En désaccord : sa prise de position, certaines paroles, l'enseignant cautionne la vengeance et cela ne me plaît pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'envoie l'élève qui a tapé l'autre se rafraîchir, reprendre ses esprits.</li> <li>Je les convoque à la fin de l'heure en privé et on parle les trois.</li> <li>Je leur rappelle les règles de respect et je les écoute.</li> <li>Je joue le médiateur.</li> </ul>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec des petits je n'ai jamais eu affaire à ce genre de situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord : je crois que l'enseignant joue un rôle qui n'est pas le sien. Il faudrait qu'il coupe court à ce genre de discours qu'il tient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'essaie de régler le problème uniquement s'il entrave le bon fonctionnement de la classe.</li> <li>Je cherche avant tout le dialogue avec les élèves mais si cela ne mène à rien, je prend direct une décision pour qu'on puisse passer à autre chose.</li> </ul>
<p>Ens.7</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense que je réagis tout à fait comme ça parce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En accord avec la réaction de l'enseignante qui entend le malheur de l'enfant. De plus, il ne prend pas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un premier temps, je calme les enfants.</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

<p><i>DE +</i></p>	<p>que ça arrive aussi souvent chez les petits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense qu'il ne faut pas laisser les conflits hors scolaire envahir la classe.</li> </ul>	<p>position ni pour l'une ni pour l'autre. Finalement, il est prêt à faire le médiateur pour cette situation de conflit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'essaye de discuter avec les élèves.</li> <li>Je montre à Alexandra qu'elle n'est pas forcément la méchante non plus mais qu'elle a mal agi et que ça n'excuse pas son acte, son comportement de violence.</li> </ul>
<p>Ens.8 <i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voilà ben ça c'est plutôt positif !</li> <li>Pour moi là on n'est pas dans la punition mais dans une réaction intelligente à quelque chose qui ne s'est pas encore passé.</li> <li>On est dans une forme de prévention qui est largement ce que je préfère dans la politique de discipline que je peux mettre en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En accord !</li> <li>L'enseignant a la bonne réaction car en même temps il dit clairement qu'il y a des choses qui ne sont pas permises. Et il entend aussi les sentiments des deux parties prenantes et il propose un autre moment de discussion ce qui permet à la situation de se calmer, on n'est pas à chaud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense que j'aurais proposé un peu la même chose.</li> <li>A partir du moment où je sais ces données de la situation, je réagis de la même manière, car ça a des incidences sur la vie de la classe.</li> </ul>
<p>Ens.9 <i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui j'ai déjà vécu ça.</li> <li>Généralement je n'ai pas le choix, même si l'histoire est en dehors de l'école, je dois régler le souci car il y a des répercussions en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En désaccord : ce qui me dérange ce sont les propos de l'enseignant (« venger » etc.).</li> <li>C'est tout de même important de régler ce genre de situation même si cela s'est passé en dehors de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je fais parler les deux élèves en question.</li> <li>Je cherche à comprendre la situation.</li> <li>Ensemble, j'aimerais que l'on trouve la meilleure situation pour continuer à se côtoyer dans la même classe.</li> </ul>
<p>Ens.10 <i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non je n'ai jamais vécu ce genre de situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je suis mitigée : j'approuve le fait que l'enseignant propose de se voir à la fin de l'heure, mais je ne cautionne pas le fait que l'enseignant cautionne l'envie de se venger, et qu'il prenne position envers une élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je tente de régler le problème même si ce dernier est survenu en dehors de la classe.</li> <li>J'instaure un dialogue pour qu'ensemble on trouve une solution, car en classe va falloir se côtoyer, donc là c'est mon rôle d'assurer un bon climat de classe.</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

<p style="text-align: center;">Ens.11</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais aussi réagi de la sorte par une discussion.</li> <li>• Je suis totalement pour ce genre de pratique, afin de mettre les choses à plat pour essayer de régler le problème par la suite.</li> <li>• Je trouve que l'enseignant rentre trop dans le personnel des élèves sur le coup.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord avec l'intervention de l'enseignante.</li> <li>• En désaccord avec le fait de prendre parti sur le moment et de ne pas rester neutre. J'estime préférable d'attendre la discussion pour me prononcer personnellement sur l'affaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais coupé court à la situation en disant à l'élève de s'arrêter et en lui demandant d'aller s'asseoir pour se calmer.</li> <li>• Ensuite, j'aurais pris un moment pour discuter avec les élèves.</li> <li>• J'aurais finalement regardé par la suite si on pouvait continuer comme ça ou si des sanctions devaient être prises envers l'élève qui a levé la main.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.12</p> <p style="text-align: center;"><i>DM -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a une énorme erreur, c'est que l'enseignante se positionne en faveur d'Alexandra.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec le fait de se positionner. Moi je ne me serais pas positionné. Je n'aurais jamais dit « je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait, tu aies envie de te venger. »</li> <li>• En accord avec l'idée de prendre les élèves à part pour discuter du problème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'aurais dit à l'élève que c'est normal de ne pas pouvoir s'entendre avec tout le monde mais dans ce cas, il ne faut pas aller se poser à côté d'elle.</li> <li>• J'aurais pris le temps de discuter avec les élèves de ce problème car même s'il s'agit d'une histoire hors classe, ça influence considérablement le travail scolaire.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.13</p> <p style="text-align: center;"><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce genre de situation m'insupporte car l'enseignant entre trop dans l'histoire des deux filles.</li> <li>• Je suis catégorique : ce qui se passe à l'extérieur de l'école doit rester à l'extérieur de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord.</li> <li>• J'estime qu'en classe les élèves sont là pour travailler et qu'il faut laisser les problèmes dehors.</li> <li>• Ce n'est pas à l'enseignant de gérer cette histoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais une mise au clair avec les deux élèves concernées pour clore la discussion.</li> <li>• Je leur explique que je n'accepte pas que l'on puisse ramener des problèmes de l'extérieur et les mélanger à la classe.</li> <li>• J'incite avec fermeté pour que les élèves règlent ça entre elles en dehors de la classe.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.14</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui j'ai rencontré ce genre de situation qu'il faut de toute manière régler.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord : par contre, le passage sur la « vengeance » me semble de trop, il faudrait éviter de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je vois avec les deux élèves s'il est possible de trouver un compromis, une voie de communication ou</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

<p><i>DM +</i></p>		<p>le dire car après on rentre dans le subjectif.</p>	<p>même s'ignorer car c'est possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'attends que la colère tombe pour ensuite engager une discussion avec les deux filles.</li> <li>• Je mets l'accent sur la verbalisation ou au besoin, elles peuvent écrire, mais il faut sortir ce qu'elles ont à l'intérieur.</li> <li>• Je tente de trouver avec elles la meilleure solution pour la suite.</li> </ul>
<p>Ens.15</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a une phrase qui m'énerve, c'est « je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait, tu aies envie de te venger ».</li> <li>• Je ne sais pas comment je réagis sachant que c'est quelque chose qui se passe en dehors de l'école.</li> <li>• Cette situation est compliquée parce qu'elle implique souvent aussi un conflit entre les parents qui prennent position pour leur enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En désaccord avec l'enseignante qui prend parti pour un enfant. Elle ne devrait jamais faire cela, car il y a toujours deux sons de cloche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du moment où l'une veut frapper l'autre, je règle le problème avec les deux de manière interne à la classe.</li> <li>• Je cherche ensuite à comprendre pourquoi elles en sont arrivées à cette rupture et je leur dis que je ne suis pas d'accord avec ce comportement dans ma classe.</li> <li>• J'aurais averti l'enfant qui a menacé l'autre que je ne voulais plus jamais voir ce geste et s'il réitère je convoque ses parents.</li> </ul>
<p>Ens.16</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce sont des choses extrascolaires que nous ne pouvons pas gérer !</li> <li>• Comme le problème sort en classe, je ferais aussi quelque chose.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord avec la réaction de l'enseignante ! J'aurais fait la même chose.</li> <li>• Je ne lui aurais peut être pas dit « je sais que tu n'aimes pas beaucoup Laure ». Ça, ça me dérange.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je me rapporterais par exemple au règlement de classe en disant qu'on ne peut pas faire ce genre de choses.</li> <li>• Je ferais venir l'élève pour discuter et qu'elle m'explique ce qu'il se passe, lui montrer qu'on peut en parler, qu'elle a aussi le droit d'être fâchée.</li> <li>• Je prends un avis extérieur de la classe pour discuter et trouver une solution, surtout que ça me paraît être des grandes.</li> <li>• Je travaillerais ensuite sur la violence, mais il ne faut</li> </ul>

## Tableau A6 : Vignette 6

			pas toujours non plus que toutes les choses soient discutées.
--	--	--	---

**Tableau B : La définition et la compréhension des termes punition et sanction**

<b>Enseignants</b>	<b>Question B1</b> Quelle est ta définition du terme <i>punition</i> ?	<b>Question B2</b> Donnerais-tu la même définition au terme <i>sanction</i> ?	<b>Question B3</b> Es-tu d'accord avec la définition suivante de la punition ?
Ens.1 <i>DE -</i>	Exclusion, mise à part, mise de côté, faute, violence, entrave au règlement, non respect des lois de la classe, conséquence des actes donnée par l'enseignant.	Oui, parce que la punition et la sanction sont données par quelqu'un d'autre.	Je ne suis pas d'accord avec la notion d'injustice, mais d'accord avec la notion de subjectivité.
Ens.2 <i>DE -</i>	C'est priver l'élève de faire quelque chose. Il n'y a pas de fins éducatives. C'est empêcher l'enfant d'avoir du plaisir, une privation de quelque chose.	Non. Je parle plus volontiers de sanction car c'est une mesure éducative.	Oui je suis totalement d'accord à 100%.
Ens.3 <i>DE -</i>	Une punition c'est la conséquence du non respect d'une règle de classe établie, définie en collectif et nécessaire au bien être de la vie en groupe. Donc à partir du moment où l'on n'a pas respecté une règle, c'est tout ce qui en découle. L'objectif serait d'essayer de faire en sorte qu'il ne reproduise pas son acte.	Oui car je ne fais pas de distinction entre punition et sanction.	Je ne suis pas d'accord avec l'histoire d'accroître la culpabilité, moi je ne le vois pas comme ça. Je le vois plus en type de réparation.  Je le verrais aussi en guise type de servir d'exemple vis-à-vis des autres, des camarades. Le fait de mettre des règles et de montrer aux autres que quand on les transgresse on ne rigole pas, on est puni.  Je peux aussi comprendre l'importance que peu prendre la subjectivité de chacun dans cet acte là.
Ens.4 <i>DE -</i>	Une punition c'est quelque chose de désagréable que tu dois faire pour répondre d'un mauvais geste, d'un non-respect d'une règle.	Une sanction c'est la même chose mais ça devrait être en lien le plus possible avec l'agissement, avec ce que tu as fait. Si quelque chose tombe par terre par exemple la sanction c'est de le ramasser. Donc si je fais mal à quelqu'un, la sanction c'est de m'excuser puis d'avoir une réparation envers cette personne là. La sanction n'est pas non plus nécessairement désagréable. C'est se rendre compte que nos agissements ont des conséquences. La sanction positive serait un privilège.	Oui, c'est un peu près ce que je viens de dire oui. Je trouve que ça correspond bien à ce que je pense.

## Tableau B : La définition et la compréhension des termes punition et sanction

<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<p>Je déteste ce mot, je ne sais pas quoi répondre. C'est un mot d'ordre éducatif et familial, pas tellement scolaire. La punition a un côté affectif.</p>	<p>Non. La sanction c'est plus par rapport à l'éducation, à l'école. C'est un acte de réparation de la meilleure façon possible. La sanction est plus positive pour la victime que pour l'auteur.</p>	<p>Oui je suis d'accord. Cette définition est totalement objective, il n'y a pas de connotation de bien et de mal.</p>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<p>C'est quelque chose que l'on donne pour montrer qu'un enfant a franchi une limite. Une punition c'est généralement pas drôle ni amusant, c'est plus contraignant.</p>	<p>Non. La sanction pour moi est plus de l'ordre de la pensée. Elle amène l'enfant à réfléchir et à se concentrer sur ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait.</p>	<p>Oui tout à fait.</p>
<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<p>Une punition est moins grave qu'une sanction. C'est « tu ne vas plus jouer avec tel ou tel camarade pendant deux jours dans la classe ».</p>	<p>Je ne vois pas vraiment une grande différence entre les deux. Si ce n'est que la punition est peut être moins importante que la sanction.</p> <p>C'est par exemple quand l'enfant a fait quelque chose qui a plus d'impact, par exemple voler quelque chose.</p> <p>Moi je ne parle jamais de sanction avec mes élèves pour une question de vocabulaire.</p> <p>Si c'est le directeur qui donne, je dirais une sanction et si c'est moi je dirais une punition.</p>	<p>Oui je suis d'accord avec plusieurs éléments :</p> <p>Une sanction c'est quelque chose qui aurait déjà été prévu. Une punition est vécue comme injuste. La sanction est peut être plus réfléchie, plus décidée, plus officielle.</p> <p>Je ne suis pas d'accord avec le fait que la punition soit là pour servir d'exemple, mais plutôt pour que l'enfant prenne conscience qu'il y a des choses qu'on ne fait pas.</p>
<p>Ens.8</p> <p>DE +</p>	<p>Punition, c'est un mot que j'utilise aussi très peu ! Ca peut m'arriver de l'utiliser comme une menace au niveau du vocabulaire parce que chez moi c'est très rare.</p> <p>Je dirais que c'est un STOP, quelque chose qui vient mettre fin à un comportement de l'élève, et qui signifie que l'enfant doit arrêter d'agir de cette manière qui est inacceptable. Et ça doit aussi être un moyen de régler cette situation au moins à court terme ; de revenir sur ce qu'il s'est passé, de progresser, d'amener une réflexion sur le problème.</p>	<p>Je sais que le mot sanction je ne l'utilise pratiquement jamais auprès des élèves.</p> <p>J'assimile ce terme à celui de punition ; je ne vois pas de différence.</p>	<p>Je suis bien d'accord que c'est très souvent ce qu'on voit dans les punitions, mais moi je ne suis pas d'accord avec cette définition, elle va à l'encontre de celle que j'ai donnée.</p> <p>Par exemple, comme je ne vais pas donner de punitions quand je suis excédée, ma subjectivité est relative.</p>
<p>Ens.9</p>	<p>Le non respect d'une règle entraîne une punition.</p>	<p>On parle plus facilement de sanction que de punition dans l'enseignement. Mais ce n'est pas très clair pour</p>	<p>Non je ne suis pas d'accord. Normalement la punition doit être juste, elle n'est pas injuste. Par contre je comprends la notion de subjectivité, car ça dépend de</p>

**Tableau B : La définition et la compréhension des termes punition et sanction**

<i>DM -</i>		moi.	certaines éléments comme l'enseignant qui donne la punition par exemple.
Ens.10 <i>DM -</i>	C'est quand on n'a pas respecté une règle du règlement on a une punition en conséquence, comme par exemple recopier un verbe.	Non, car il existe la sanction éducative. La sanction est sensée pousser l'élève à réfléchir sur son acte. Il existe par exemple les fiches de réflexion.	Oui je suis d'accord.
Ens.11 <i>DM -</i>	Tu auras à répondre de tes actes d'une manière ou d'une autre, que ce soit par une réflexion ou par un travail.	Non. Punition c'est le terme global et après il y a des sanctions par punition. La sanction c'est plus précis, c'est ce qui suit, c'est la chose à faire comme punition.	Non. Je ne suis principalement pas d'accord avec le fait que la punition ne soit pas prise pour réparer et qu'elle serve à accentuer la culpabilité de celui qui a commis l'acte. Pour moi, le but serait justement de faire comprendre à l'enfant qu'il a mal agi.
Ens.12 <i>DM -</i>	Une punition, c'est quelque chose qui n'est pas forcément en lien direct avec ce que tu as fais comme erreur.  La punition, c'est quand tu as fais quelque chose qui dépasse les bornes ; peut être tu ne savais pas que c'était mauvais mais voilà tu es quand même puni et ce n'est pas forcément en lien.	Je pense que la définition des deux termes doit être à peu près semblable.  Ce qui est différent pour moi avec la sanction c'est qu'il y a un côté réflexion derrière.  Dans mon idée, la sanction, c'est : « il y avait une règle ; vous connaissiez cette règle ; vous ne l'avez pas respectée ; on doit trouver un moyen pour que vous appreniez à la respecter, pour que ça vous fasse réfléchir ; pour que vous appreniez que c'est une erreur et que vous répariez votre erreur. ». C'est ça une sanction ! Tu peux t'y attendre ; tu sais ce que ça va être ; en sachant tout ça, tu as quand même transgressé la règle et du coup tu es sanctionné.  La sanction fait référence à des règles.	C'est exactement ça !  Je suis totalement d'accord avec ça !
Ens.13 <i>DM +</i>	C'est une sanction suite à une conséquence suite à un acte non respecté d'un règlement élaboré au préalable.	Oui	Oui je suis d'accord, et tout particulièrement sur la notion de subjectivité.

**Tableau B : La définition et la compréhension des termes punition et sanction**

<p>Ens.14 <i>DM +</i></p>	<p>La punition relève de la culpabilité, elle est trop rattachée à la personne. J'évite d'utiliser ce mot je préfère parler de sanction.</p>	<p>La sanction est plus rattachée à l'acte et non à la personne. C'est la principale différence avec la punition.</p>	<p>Oui je suis entièrement d'accord.</p>
<p>Ens.15 <i>DM +</i></p>	<p>Moi je n'arrive pas à les différencier. Pour moi, ces deux termes seraient synonymes l'un de l'autre.  En même temps, dans ma conception, les punitions seraient plutôt plus légères que les sanctions. L'enfant peut avoir dix punitions et s'en moquer.</p>	<p>La sanction serait plus quelque chose qui est définitif et qui met à l'écart, qui exclut, et dont le but est de marquer l'enfant, qu'il s'en rappelle.</p>	<p>Moi je dirais le contraire c'est marrant. J'ai eu la même idée mais dans le sens inverse.</p>
<p>Ens.16 <i>DM +</i></p>	<p>La punition ça va être quand il y a eu un acte, qu'on réfléchit et qu'on donne ensuite une punition. Il y a une espèce de réflexion ; la punition sera plus réfléchie que la sanction.</p>	<p>La sanction, ça me paraît être quelque chose de très rapide dans le temps, plus rapide que la punition.  Une sanction c'est quand on va décider quelque chose mais dans l'urgence. La sanction sera plus dans le ressenti que la punition.  Je trouve le mot sanction beaucoup plus coupant, tranchant.</p>	<p>J'aurais dit à peu près la même chose mais en échangeant les deux termes. Pour moi, c'est justement le contraire. C'est par exemple la punition qui permettrait la réflexion et non la sanction.</p>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

Enseignants	<b>Question C1</b> Quelles sont les conditions de discipline à respecter dans ta classe ?	<b>Question C2</b> Existe-t-il un lien entre indiscipline et autorité ?	<b>Question C3</b> La punition contraint-elle les élèves à respecter les règles de classe ?	<b>Question C4</b> L'obtention de l'autorité et de la discipline chez un enseignant passe-t-elle par les pratiques punitives ?	<b>Question C5</b> Quelles sont les conditions pour qu'une sanction soit éducative ?
Ens.1  DE -	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des autres : élèves et adultes de l'école.</li> <li>• Règles de vie (lever la main, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, mais cela peut aussi être lié au climat de classe, à l'éducation de l'enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, car ça pousse les élèves à respecter les règles.</li> <li>• Chez les petits la punition les aide à se rappeler de la règle.</li> <li>• Mais cela ne marche pas avec tous les enfants, ça dépend du vécu de la punition à la maison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans une certaine mesure : si la punition est utilisée intelligemment, ne pas punir tout le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant doit pouvoir penser à la prochaine fois afin de ne pas recevoir la même punition.</li> <li>• C'est un travail de réflexion, les élèves doivent réfléchir aux conséquences.</li> </ul>
Ens.2  DE -	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le respect des camarades et de l'adulte.</li> <li>• Du respect découle tout le reste : les règles de vie de classe, la vie en collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est essentiel pour un enseignant de cadrer sa classe dès le début.</li> <li>• Oui plus ou moins, car au début il faut être autoritaire mais sans exagérer!</li> <li>• Les élèves doivent avoir compris le cadre et les limites posées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants ont un peu peur de la sanction qui va tomber.</li> <li>• C'est en quelques sortes un moyen pour les enfants de se rendre compte des limites à ne pas franchir.</li> <li>• Moi j'ai le système des pincettes : c'est un remise à l'ordre et sinon au bout de 3 pincettes c'est la « conséquence négative » pour l'élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, les punitions doivent tomber de la part de l'enseignant pour gagner en autorité et en crédibilité auprès des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle doit passer par le dialogue.</li> <li>• Il faut une prise de conscience chez l'élève.</li> <li>• Les punitions embêtantes sont des privations alors que la punition éducative est axée sur le dialogue.</li> </ul>
Ens.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lever la main pour prendre la parole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ça peut à la fois être lié et complètement indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non, je ne pense pas que ça va les contraindre, car certains, tu peux passer ton année à leur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas que les punitions qui justifient ton autorité, il y a autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut parler avec l'enfant pour qu'il comprenne ce qu'il a fait.</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

<p><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essayer de ne pas donner la réponse à tout va.</li> <li>• Le respect entre tous, camarades et adultes.</li> <li>• Ne pas être violent, ne pas insulter.</li> <li>• Travailler en silence, mais ça rentre aussi dans le respect.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La personne et sa carrure donnent une autorité naturelle.</li> <li>• Il y a aussi des dynamiques de classe tellement négatives que même quelqu'un qui a de l'autorité ne s'en sort pas.</li> <li>• Le pouvoir peut aussi être en lien. Les classes qui dysfonctionnent peuvent venir soit de quelqu'un qui est trop laxiste, soit de quelqu'un qui en fait trop, qui use trop de son autorité.</li> </ul>	<p>donner des punitions et ça ne va rien faire évoluer du tout.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par contre pour d'autres, ça peut aider, mais ça dépend aussi du relais qui est fait à la maison, comment les parents réagissent à la punition de leur enfant.</li> </ul>	<p>chose.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a quand même une autorité qui est là, qui est imposée, sans forcément avoir besoin de donner de punitions.</li> <li>• Pour certains élèves, les punitions font de l'effet et peuvent te permettre de gagner en autorité.</li> <li>• Pour d'autres, ça n'aura peut-être jamais aucun effet, car le fait de leur en donner tout le temps n'a plus aucun sens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut qu'une réflexion soit faite.</li> <li>• Il faut essayer de se mettre à la place des autres, car ils ont beaucoup de mal avec ça, surtout chez les petits.</li> <li>• Mettre des mots ; ça passe surtout par la parole.</li> </ul>
<p>Ens.4</p> <p><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attendre son tour de parole.</li> <li>• Etre au bon endroit au bon moment.</li> <li>• Le respect des autres.</li> <li>• Être calme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En partie. C'est un peu comme l'inné et l'acquis. Parfois, des groupes sont vraiment plus difficiles et même de bons enseignants avec une très bonne gestion de classe ont de la peine.</li> <li>• Bien sûr des fois il y a des classes où rien ne va et c'est la faute de l'enseignant qui n'a pas d'autorité.</li> <li>• Ça dépend aussi de ton style avec la classe que tu as. Ce qui fait que tu as de l'autorité et que tu es un bon enseignant est ta manière de t'ajuster à ton groupe. Il faut faire des activités qui plaisent et qui conviennent à ton groupe aussi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas pour tous les élèves. Il y en a qui n'ont pas besoin de sanctions, ils savent que c'est la règle et qu'il faut le faire. Ils se conforment facilement et sont dociles.</li> <li>• Mais pour d'autres, ils ont besoin de la sanction pour entrer dans les règles. Mais le fait de donner une sanction ne garantit pas forcément que tous obéissent, notamment ceux qui sont très difficiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas que ça !</li> <li>• Il y a beaucoup dans l'appropriation de tout ça, quand ça vient de toi et que tu proposes un tout cohérent. Si tu ne fais qu'appliquer les règles mais que tu n'es pas convaincu par ton système, encore hésitant parce que tu te poses des questions, ton autorité est flottante.</li> <li>• Les règles ne font pas tout. C'est aussi quand on est convaincu qu'on est convaincant.</li> <li>• Il faut aussi être ouvert et souple dans ce qu'on fait.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sanction doit permettre de faire faire à l'enfant ce qu'il doit faire</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

<p>Ens.5</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le respect. C'est de cette notion que découle tout le reste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, car il se peut que les élèves soient dans la peur, c'est de la fausse discipline.</li> <li>Le jour où il y a un remplaçant, les élèves mettent le feu à la classe !</li> <li>Il doit y avoir un respect mutuel entre enseignant et élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enfant qui commet quelque chose par erreur ou de manière exceptionnelle ne le fera pas deux fois, car la punition aura un effet.</li> <li>L'enfant qui commet sans arrêt quelque chose, la punition va lui passer au dessus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, ça ne passe pas par la punition : je préfère faire du renforcement positif. Ça marche en plus !</li> <li>Je valorise beaucoup les élèves qui se comportent bien, qui travaillent bien et les autres ensuite se calquent dessus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elle doit être réparatrice. Il faut une réparation (excuse).</li> <li>Il doit y avoir une réflexion profonde sur l'acte commis.</li> <li>Il doit y avoir du sens dans une sanction éducative</li> </ul>
<p>Ens.6</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le respect c'est primordial. Le respect des individus et du matériel.</li> <li>On se parle poliment et pas de violence.</li> <li>Les règles de vie de la classe et du bâtiment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non je ne crois pas. Il est utile pour un enseignant de savoir se montrer ferme lorsque cela s'avère utile, sans aller dans les excès de l'autoritarisme.</li> <li>Il n'est pas bon non plus que les élèves viennent en classe la boule au ventre !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les punitions permettent de montrer qu'il y a des limites à ne pas franchir, car elles tombent quand un élève est allé trop loin.</li> <li>Elles permettent de poser un cadre dans lequel les élèves s'y retrouvent, sinon ça serait l'anarchie totale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'autorité ne passe pas du tout par les punitions. Un enseignant qui donne plein de punitions n'est pas autoritaire, il est juste inutile.</li> <li>L'autorité est ancrée dans une personne, elle peut s'apprendre mais elle est très difficile. Cela passe par le regard, la voix, la posture, le langage et la fermeté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une sanction est éducative si elle fait réfléchir l'enfant sur sa conduite. Il doit y avoir une réflexion au bout du compte.</li> <li>Par exemple, recopier des verbes à tous les temps n'amène aucune réflexion car c'est une punition et non une sanction.</li> </ul>
<p>Ens.7</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler dans le calme par respect pour les autres, sauf en cas de bruit constructif.</li> <li>Le respect de l'autre qui implique de ne pas se moquer.</li> <li>L'obéissance envers l'enseignante.</li> <li>Le respect pour l'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien sûr car l'autorité de l'enseignant varie considérablement en fonction de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Son état de fatigue</li> <li>Le ton de sa voix</li> <li>La façon de s'exprimer ou de s'imposer</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout dépend des enfants</li> <li>Je ne sais pas si on peut généraliser ça. Pour certains enfants, une punition suffit pour qu'il soit sage jusqu'à la fin de l'année. Pour d'autres, on pourrait leur en donner toutes les semaines.</li> <li>Ça dépend aussi des familles, de comment la punition est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, je ne pense pas, du moins je crois et j'espère qu'il y a autre chose.</li> <li>Je pense que la confiance joue un rôle, le respect de l'enseignant envers les élèves, une bonne organisation, un dialogue bien établi entre enseignant et élèves.</li> <li>Selon moi, les pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut si possible que la sanction soit en lien avec la transgression en premier lieu.</li> <li>S'il y a une punition, il faut qu'elle touche l'enfant sinon ça ne sert à rien.</li> <li>Il faut aussi en discuter afin qu'il prenne conscience pourquoi il en est arrivé à ça.</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de la personne</li> <li>- Le métier</li> <li>- L'autorité naturelle</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces choses changent tout. Par conséquent, une grande partie de la discipline dépend de ces attitudes qui fondent l'autorité de l'enseignant.</li> <li>• Ça peut être très facile chez les plus grands d'user de pouvoir pour faire obéir les élèves ne serait-ce que par les notes, les punitions écrites.</li> </ul>	<p>vécue et discutée à la maison, de l'attitude qu'ils ont envers la maîtresse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca dépend aussi de l'ampleur de la punition.</li> <li>• Je ne suis pas sûr que le degré de punition change quelque chose au niveau du respect des règles.</li> </ul>	<p>punitives ne jouent donc qu'un tout petit rôle, voire pas du tout pour obtenir l'autorité par rapport à ces choses là ! Et alors à ce moment là, si l'enseignant essaie d'obtenir l'autorité en punissant, cela devient de l'abus de pouvoir de s'imposer de cette manière.</p>	
<p>Ens.8</p> <p>DE +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'écoute de chacun.</li> <li>• Le respect des autres élèves ; faire en sorte que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense que la racine de l'indiscipline n'est pas chez l'enseignant.</li> <li>• C'est la situation d'apprentissage qui peut déstabiliser et n'est pas facile, ça peut être angoissant. Bien souvent, l'indiscipline vient de là, c'est une manière de cacher son angoisse.</li> <li>• L'indiscipline peut aussi venir des autres, du regard des autres, de la norme scolaire, de l'entourage familial, de l'éducation des enfants, de leur vécu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La punition intelligente permet à l'enfant d'avoir une réflexion sur son comportement. A partir de ces réflexions, on arrive à une amélioration du comportement.</li> <li>• Pour moi, ce n'est donc pas l'acte de punir mais l'acte de réfléchir.</li> <li>• C'est aussi l'acte de mettre les limites.</li> <li>• C'est aussi le système d'enseignement qu'on met en place qui réduit l'indiscipline ; ce dernier doit avoir du sens pour l'enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle passe en partie par là si on menace d'une punition, que l'acte continue et qu'on ne punit pas alors on entame son autorité.</li> <li>• Mais principalement pour moi, l'autorité n'a rien à voir avec la punition ; c'est non seulement une façon d'être, une aisance, l'image qu'on véhicule ; c'est quelque chose qui est en nous.</li> <li>• C'est aussi tout ce que je mets en place au niveau de l'enseignement qui asseoit mon autorité, parce que je vais leur proposer des choses qui les intéressent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sanction doit amener la réflexion</li> <li>• La sanction ne doit pas être vécue comme injuste</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalement l'indiscipline peut aussi venir de l'autorité de l'enseignant : son bien-être ; sa préparation ; sa cohérence ; sa manière d'être juste ; sa manière de se mettre au dessus de ses élèves, etc...</li> <li>• Un gros moteur de l'indiscipline est aussi le fait que les enfants cherchent à se faire remarquer par l'enseignant, et cherchent ainsi à se faire remarquer par tous les moyens.</li> <li>• Si l'enseignant use trop de son pouvoir, il devient un tyran avec ses élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est aussi les activités mises en place, l'intérêt qu'on développe chez les enfants, du moins les petits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a aussi la place que j'occupe, je me mets à une distance présente pour les élèves mais pas écrasante.</li> <li>• Pour moi la discipline est plus liée à l'intérêt et à la cohérence des activités pédagogiques ; puis à l'enseignant et à sa pratique préventive, positive et constructive.</li> </ul>	
<p>Ens.9</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles de vie de la classe établies ensemble avec les élèves (lever la main, les salutations, etc.).</li> <li>• Le respect : notion clé.</li> <li>• Les règles de vie et le respect sont les notions indiscutables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au départ il faut être très sévère et être clair sur les attentes de chacun. Sinon c'est dur à rattraper.</li> <li>• C'est important de poser un cadre dès le départ.</li> <li>• Je dirais donc oui il existe un lien, au moins au départ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense qu'on est obligé de punir.</li> <li>• Sans punition les enfants (et aussi les adultes) continuent à enfreindre les règles.</li> <li>• Pour certains élèves une simple remise à l'ordre suffit, alors que pour d'autres même les punitions les plus horribles n'auront aucun effet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autorité ne passe pas par les punitions.</li> <li>• L'autorité c'est une façon d'être chez un enseignant, ça passe par la voix ou le regard par exemple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'ai absolument aucune idée.</li> </ul>
<p>Ens.10</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler dans le respect mutuel : politesse et convivialité.</li> <li>• Le soutien entre les élèves :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut être autoritaire et juste. Le sentiment d'injustice est ressenti et très mal vécu chez les élèves.</li> <li>• Il faut aussi traiter les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne pense pas que respect et punition soient liés, car un élève qui veut disfonctionner le fera.</li> <li>• Mais grâce à des règles posées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autorité ne passe pas par les punitions.</li> <li>• Tout est dans le rapport entre le maître et les élèves : dialogue,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une sanction éducative amène l'enfant à la réflexion sur son acte, à se poser des questions.</li> <li>• La réflexion va jusqu'à inverser</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

	<p>instaurer un esprit collectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles de vie de la classe : lever la main, se taire, etc.</li> </ul>	<p>avec de l'humanité, sans tomber dans l'autoritarisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Oui il faut être autoritaire mais à bon escient.</li> </ul>	<p>on peut s'appuyer dessus pour faire régner une atmosphère propice aux apprentissages, les élèves en prennent connaissance et savent à quoi s'attendre.</p>	<p>respect et communication.</p>	<p>les rôles : victime et coupable.</p>
<p>Ens.11</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le travail dans le calme</li> <li>Le respect des règles de vie de classe (lever la main, ne pas se lever sans autorisation).</li> <li>Être poli, être respectueux entre élèves, avec le professeur</li> </ul>	<p>Oui car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Si l'enseignant n'est pas assez strict, les enfants le sentent et en profitent</li> <li>Sans règles, pas de cadre, or les enfants ont besoin d'un cadre et de l'enseignant pour savoir où s'arrête leur liberté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, dans un sens, ça les met une certaine pression et ça leur fait réfléchir sur leurs actes.</li> <li>Non, les punitions ne sont pas toujours utiles, on a aucune garantie qu'elles marchent tout le temps.</li> <li>Certains élèves ne respectent jamais rien, et on se retrouve sans solution car la punition/ sanction ne les fait pas s'arrêter.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, pas besoin de donner des punitions pour obtenir l'autorité.</li> <li>Le respect et l'autorité passent par la manière de parler aux enfants, le fait d'être stricte dans ce qu'on demande, clair dans les consignes, de serrer la vis par moments, d'être sûr de soi.</li> <li>Les punitions sont quelque chose en plus qui permet de réfléchir sur ses actes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la mesure où la punition n'est pas un recopiage mais une écriture réflexive sur le respect, l'acte commis, les règles etc.</li> <li>La sanction pour être éducative doit être recentrée sur l'acte.</li> <li>Les punitions de recopiage sont un peu de la vieille école.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas parler quand tu n'as pas la parole.</li> <li>Ne pas se lever sans demander l'autorisation.</li> <li>Respecter les règles de vie de classe.</li> <li>Ne pas interrompre quelqu'un.</li> <li>Parler dans le calme.</li> <li>Se respecter les uns les autres.</li> <li>Respecter les affaires et le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui totalement. En même temps on parle de la classe. Avec un prof qui est super autoritaire, qui fait trembler les élèves, c'est évident qu'ils seront disciplinés en classe. Mais tu crées une telle frustration qu'ils explosent en dehors. C'est une sorte de dictature, d'autoritarisme.</li> <li>Si tu crées ton autorité sur des règles communes, des valeurs, et que tu es à leur écoute, tu auras un autre respect de toi.</li> <li>Oui et non par rapport au pouvoir. C'est plus l'autorité qui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les punitions et sanctions contraignent les élèves pour la simple et bonne raison qu'ils ont peur d'elles.</li> <li>Ça dépend aussi des valeurs des élèves à l'intérieur de leur famille, et pas uniquement la punition en soi.</li> <li>Pour les enfants qui n'ont pas forcément ces valeurs, la punition est quand même quelque chose d'embêtant donc ils vont essayer de suivre les règles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je ne pense pas que le fait de punir aide à construire son autorité.</li> <li>Je pense que moins tu punis, plus tu as d'autorité.</li> <li>Si les punitions deviennent un moyen de faire pression, au bout d'un moment, elles n'ont plus de sens, ça devient quelque chose de normal comme un exercice. Alors, ça n'a plus d'impact.</li> <li>L'autorité passe par la mise en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut que la sanction soit en lien avec ce qu'il s'est passé.</li> <li>Par conséquent, la sanction doit pouvoir faire réfléchir sur son erreur.</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

	<p>matériel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter, écouter et lire les consignes.</li> </ul>	<p>joue quelque chose dans la discipline.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malheureusement, tu as aussi toujours des élèves qui s'habituent aux punitions, et qui veulent se démarquer des autres, pour lesquels ça fait partie de leur fierté.</li> </ul>	<p>place des règles, la discussion des valeurs, le fait d'être rigoureux dans l'application des règles et le sanctionnement des transgressions. Tout se passe dans la conscience que prennent les enfants que ce qu'ils font est mauvais.</p>	
<p>Ens.13</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de chacun des élèves.</li> <li>• Attitude positive face aux apprentissages.</li> <li>• Collaboration/entraide.</li> </ul>	<p>Oui car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autorité est innée chez une personne.</li> <li>• L'autorité permet de faire régner une atmosphère propice aux apprentissages.</li> </ul>	<p>Oui dans une certaine mesure, car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants ont peur de la punition.</li> <li>• La punition d'un élève possède un effet dissuasif sur les autres élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, car le tableau des punitions est visible par tous, il agit donc comme un avertissement permettant de montrer où sont les limites à ne pas franchir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle doit être en lien avec les apprentissages, aider l'élève dans ses difficultés. Par conséquent, il faut éviter de faire recopier des mots, des phrases, des pages de dictionnaire, etc.</li> </ul>
<p>Ens.14</p> <p>DM +</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comportement : on est calme.</li> <li>• L'écoute, la prise de parole.</li> <li>• Les déplacements dans la classe.</li> <li>• Le vocabulaire utilisé quand on se parle.</li> <li>• Le respect des personnes et du matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, pour certaines choses : l'enseignant pose un cadre, des limites.</li> <li>• L'enseignant est garant de ce cadre, il ne faut pas tomber dans l'autoritarisme.</li> <li>• Au début l'enseignant devrait être ferme et petit à petit trouver un juste milieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est mettre des limites, savoir dire « stop, là tu es allé trop loin ».</li> <li>• Si les sanctions sont à faire signer à la maison c'est un bon moyen informel d'impliquer les parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autorité ne passe pas uniquement par les punitions, cela va dépendre du degré : 5P-6P j'accorde de l'importance au dialogue et 3P-4P je sanctionne davantage.</li> <li>• L'enseignant se doit de prôner le dialogue avec ses élèves, surtout en 5P-6P.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout me semble lié : punition, sanction et sanction éducative.</li> <li>• Point commun aux trois procédés : la recherche d'un changement de comportement chez l'élève.</li> <li>• Dès qu'il y a changement de comportement, alors c'est éducatif.</li> </ul>
<p>Ens.15</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le respect envers les camarades et envers l'enseignant. Ça veut dire ne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne sais pas !</li> <li>• Si un enseignant est très</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je pense que les punitions ça les fait réfléchir d'une manière ou d'une autre donc oui. Mais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non, ce n'est absolument pas en punissant que l'enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le type de sanction que tu donnes.</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

<p><i>DM +</i></p>	<p>pas parler, ne pas se lever pendant que quelqu'un s'exprime.</p>	<p>autoritaire, qu'il a fait comprendre aux élèves ce qu'il veut ou ne veut pas dans sa classe, qu'il sanctionne en fonction de ce qui n'est pas respecté, je pense qu'il arrivera mieux à cadrer sa classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Et aussi, l'enseignant qui ne tient pas sa classe n'obtient aucune discipline.</li> <li>Non, ce n'est pas lié au pouvoir, mais plutôt à l'autorité.</li> </ul>	<p>peut être que sur le moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenant pour d'autres enfants, ce n'est pas les punitions qui vont les faire mieux se comporter quand ça fonctionne comme ça à la maison.</li> <li>Pour d'autres, ça va les blesser, les faire réfléchir et ils ne se comporteront plus jamais comme cela.</li> </ul>	<p>obtient son autorité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense que tu as une fibre autoritaire ou tu ne l'as pas, mais ce n'est pas en sanctionnant.</li> <li>L'autorité s'obtient en mettant un cadre, et en punissant les enfants s'ils en sortent. C'est par ta cohérence, par ce que tu établis, par l'attitude que tu as envers tes élèves.</li> <li>Je pense que trop d'autorité et trop de punitions cassent un enfant, et la relation que tu peux établir avec lui, qui serait primordiale pour avancer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le profil de l'élève.</li> </ul>
<p>Ens.16</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dire bonjour à l'enseignante en arrivant, s'asseoir sur les petits bancs et attendre silencieusement les consignes.</li> <li>Lever la main pour parler.</li> <li>Chuchoter dans la classe.</li> <li>Travailler avec tranquillité.</li> <li>Ecouter les autres élèves.</li> <li>Respecter les autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas entièrement. En partie.</li> <li>Avec un enseignant qui laissera tout faire, les enfants risquent de ne pas savoir à quoi se rattacher et de partir dans tous les sens. Or un enfant a besoin d'un cadre pour savoir et être mis en sécurité.</li> <li>Il faut donc avoir de l'autorité pour éviter l'indiscipline ; il faut être clair, poser des règles mais quelques-unes à la fois, exiger les mêmes choses tous les jours, avoir des petits rituels.</li> <li>Par contre, trop d'autorité ou trop de pouvoir n'est pas bon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absolument, je pense que punir contraint les élèves à respecter les règles, mais il ne faut pas le faire systématiquement, un regard est parfois suffisant.</li> <li>Je pense que c'est bien, que ça aide à un moment donné à faire respecter les règles, car ça remet les choses à leur place, ça redéfinit le tout.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non, je ne crois pas ! Je pense que tu dois avoir une autorité naturelle quand même.</li> <li>Je pense que ton rôle de transmettre les choses ça dicte déjà un peu la ligne de conduite.</li> <li>Je crois qu'il y a aussi une question plutôt d'adaptation entre les enfants et l'enseignant.</li> <li>Ce sont plus les exigences, le fait de renommer les choses qui font l'autorité et la discipline plus que de punir tout le temps.</li> <li>La punition est plus une finalité si à un moment donné les règles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense que la discussion, le fait d'expliquer les choses, ça peut avoir une portée éducative pour les petits.</li> <li>Pour les plus grands, discuter c'est bien mais une action va plus porter, on a plus besoin de tout leur expliquer.</li> </ul>

## Tableau C : Les attentes des enseignants par rapport aux questions de discipline et d'autorité

		non plus, car ça étouffe les enfants, ça leur enlève leur autonomie.		ne sont pas respectées. <ul style="list-style-type: none"><li>• Il y a donc une part d'autorité naturelle, une part de sanction, un mélange de tout.</li></ul>	
--	--	--	--	---	--

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

Enseignants	<p style="text-align: center;"><b>Question D1</b></p> <p style="text-align: center;">As-tu recours à la punition ? Pourquoi ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>Question D2</b></p> <p style="text-align: center;">Qu'est-ce qui joue un rôle dans ta prise de décision de punir ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>Question D3</b></p> <p style="text-align: center;">Quels moyens utilises-tu pour que les élèves comprennent qu'il y a des règles à respecter ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>Question D4</b></p> <p style="text-align: center;">Quelles méthodes emploies-tu pour répondre à l'indiscipline des élèves ?</p>
<p style="text-align: center;">Ens.1</p> <p style="text-align: center;"><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, pour que les élèves apprennent qu'il y a des règles à respecter, des limites à ne pas franchir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève en question : certains enfants sont plus sensibles que d'autres.</li> <li>• Les effets de la punition sur certains élèves : parfois la punition est inutile avec des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système mis en place au niveau de l'école avec les enfants : le robot qui sourit ou qui fait la tête en fonction du comportement de la classe.</li> <li>• Les règles à respecter sont établies avec les élèves en début d'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je me fâche, je lève la voix.</li> <li>• Punition à effectuer dans ou en dehors de la classe.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.2</p> <p style="text-align: center;"><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, mais je valorise plutôt l'enfant. Avec les pincettes j'attribue des « conséquences agréables ». L'enfant qui perd une pincette peut la récupérer s'il fait des efforts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gravité de l'acte (taper, insulter, etc.).</li> <li>• La répétition de l'acte.</li> <li>• La notion de respect qui est bafouée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A travers le dialogue.</li> <li>• Le règlement de classe qui a été fait en début d'année avec les élèves.</li> <li>• Mon système des pincettes (sanction VS valorisation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'abord le dialogue, surtout avec des petits.</li> <li>• Je donne des punitions aussi parfois comme des fiches de réflexion, ça me permet d'avoir une trace pour l'avenir et pour les parents aussi.</li> <li>• Les pincettes.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Ens.3</p> <p style="text-align: center;"><i>DE -</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je punis mais j'essaie de ne pas y avoir trop recours, mais encore une fois la punition c'est ce qui te permet parmi d'autres choses de marquer ton autorité si tu ne le fais pas trop souvent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gravité et la régularité de la transgression.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la valorisation plutôt que la punition. J'essaie d'éviter de mettre l'accent et de punir les élèves qui ne font pas bien les choses mais plus de valoriser ceux qui les font bien. Je valorise à l'oral, par des petits jeux.</li> <li>• Par le règlement de classe.</li> <li>• Par un système de tableau avec des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non, à part la valorisation rien de particulier. Mais ça fonctionne avec les petits et je ne suis pas sûr que ça marche avec les grands.</li> </ul>

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

			pastilles de couleur qui évaluent le respect des règles.	
Ens.4 <i>DE -</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je recherche souvent à stopper le comportement de l'élève.</li> <li>• Je cherche aussi à faire réfléchir l'enfant.</li> <li>• Je cherche à lui faire comprendre qu'à un moment, c'est assez, ça doit arrêter.</li> <li>• Faire se calmer l'enfant.</li> <li>• Construire peu à peu un autocontrôle et développer chez lui d'autres manières d'agir que celle qu'il a utilisée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'essaie toujours d'avoir quelque chose qui est conséquent et qui fait qu'on apprend plutôt qu'une punition.</li> <li>• Dans le type de sanction que je choisis, ce qui joue un rôle est la nature de l'acte (ex : violence → tolérance zéro).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On discute de comment ça marche dans une classe, de la façon de se comporter.</li> <li>• Je fais aussi exprès parfois de les mettre dans des situations qui ne fonctionnent pas pour qu'ils s'expriment et qu'on voit comment il faut faire pour que ça marche. Ils découvrent ainsi la nécessité de la règle grâce à ça.</li> <li>• Il y a aussi certaines choses que je leur annonce clairement qui ne sont pas tolérées comme la violence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est beaucoup l'arrêt du comportement qui fonctionne bien.</li> <li>• J'essaie aussi dans la gestion globale d'intervenir par des gestes pour que ça ne perturbe pas le groupe. Ca évite d'interpeller les élèves à travers la classe.</li> </ul>
Ens.5 <i>DE +</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je n'ai donné qu'une seule fois une punition en 10 ans de carrière : copier 5x le règlement. L'enfant avait vraiment exagéré, il me cherchait.</li> <li>• Je ne punis pas en général.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne punis pas, mais quand je donne une sanction éducative, je recherche avant tout la réparation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec les petits, je cherche beaucoup le dialogue et les échanges de paroles.</li> <li>• Je rappelle les règles en vigueur et j'accroche la notion de respect.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'abord le dialogue, l'explication avec les enfants.</li> <li>• Des fois j'isole l'élève en question, ce n'est pas une punition, c'est juste pour qu'il se recentre.</li> <li>• Je donne un mandala dans certains cas, surtout pour que l'élève se libère de la tension.</li> <li>• Je pratique aussi le cas par cas.</li> </ul>
Ens.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui je donne des punitions pour faire respecter les règles de la classe et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre d'avertissement : c'est 2 et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais un long travail d'élaboration des règles en début d'année. Je dirige</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'utilise les avertissements oraux, car un temps j'avais un tableau mais je devais</li> </ul>

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

<p><i>DE +</i></p>	<p>l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Je recherche avant tout une amélioration dans le comportement de l'élève.</li> </ul>	<p>ensuite la punition tombe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La gravité de l'acte chez l'élève : il se peut qu'il n'y ait carrément pas d'avertissements.</li> </ul>	<p>beaucoup cette élaboration même si je veux que les idées viennent des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>J'insiste sur les notions de respect et de travail à l'école.</li> <li>Avec des petits, je tente de différencier l'école de la maison, ce qui change etc.</li> </ul>	<p>toujours me déplacer et je perdais plus de temps à faire ça qu'autre chose. Alors maintenant je le fais oralement et ça marche assez bien. Généralement les petits comprennent assez bien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sinon, j'ai un feu de circulation au TN avec les 3 couleurs pour la classe en général : vert, orange et rouge. Là c'est pour tout le monde et non pas pour un seul enfant.</li> </ul>
<p><i>Ens.7</i>  <i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir de la tranquillité, de bonnes conditions d'apprentissage.</li> <li>Le respect des autres, autant de l'adulte que des autres enfants.</li> <li>C'est aussi quand même un peu pour asseoir mon autorité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La répétition.</li> <li>La mise en danger.</li> <li>La gravité de l'acte.</li> <li>Les avertissements donnés au préalable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La discussion.</li> <li>Le fait de faire souvent remarquer aux enfants quand quelque chose va bien.</li> <li>Valoriser les bonnes habitudes plutôt que de sanctionner les mauvaises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une sorte de récompense qui serait de donner des cartes avec des tampons quand les journées se sont bien passées. Mais ça reste difficile car les élèves peuvent avoir des sentiments d'injustice avec ces récompenses.</li> <li>Les récompenses collectives, par exemple lire une histoire ou quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de faire.</li> </ul>
<p><i>Ens.8</i>  <i>DE +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je donne très peu de punitions.</li> <li>Je me centre sur une pratique préventive qui tend à faire remarquer ce qui va bien plutôt que ce qui va mal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soit la gravité d'un fait unique.</li> <li>Soit la répétition systématique de certains faits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par le règlement de classe.</li> <li>Par mon attitude, un simple regard.</li> <li>Par ma posture et ma gestuelle.</li> <li>Le fait de relever le prénom d'un enfant suffit des fois.</li> <li>Le ton de la voix, sans être un débordement.</li> <li>Prendre un enfant à part.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout ce que j'ai dit au niveau de la prévention.</li> <li>Il peut aussi cependant y avoir une discipline réactive intelligente.</li> </ul>

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

<p>Ens.9</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui je donne des punitions pour faire respecter les règles en vigueur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fréquence à laquelle la règle est transgressée.</li> <li>• Les « 3 chances » avec les conséquences « positives » ou « négatives ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration du tableau des règles de vie fait en début d'année avec les élèves.</li> <li>• Les 3 chances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les « 3 chances ».</li> <li>• Les fiches de réflexion, qui sont ponctuelles.</li> <li>• J'avertis les parents s'il n'y a pas de changement avec l'élève.</li> </ul>
<p>Ens.10</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, car je souhaite faire respecter les règles en vigueur.</li> <li>• De plus, je souhaite les habituer à la vie courante : on ne fait pas ce qu'on veut, il existe des amendes, la prison, etc. Dans la vie de tous les jours, les Hommes sont amenés à vivre en société tout comme dans une classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans ma classe, j'ai un tableau de comportement : les élèves peuvent se situer. Lorsque les élèves transgressent des règles, ils changent de colonne. Au bout de 3, c'est une punition.</li> <li>• C'est mon tableau et les avertissements qui font foi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a le fameux tableau du comportement.</li> <li>• Les règles de vie instaurées en début d'année avec les élèves.</li> <li>• Les avertissements que je donne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'utilise le tableau du comportement.</li> <li>• Les règles de vie de la classe.</li> <li>• J'insiste aussi beaucoup sur le dialogue, les élèves ont le droit à la parole.</li> </ul>
<p>Ens.11</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de recours à la punition.</li> <li>• Engager une discussion, un dialogue et montrer qu'il y a des limites qu'on ne peut pas dépasser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gravité de l'acte.</li> <li>• La répétition de l'acte même pour des choses qui ne sont pas gravissimes en soi, mais qui font partie des règles et que l'enfant ne respecte pas.</li> <li>• La situation personnel de l'élève (ex : problème d'attention).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le règlement affiché en classe.</li> <li>• Les moments réguliers de conseil de classe, où l'on discute et rappelle les règles.</li> <li>• Des rappels réguliers et préventifs en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Punitions sanctions.</li> <li>• Le dialogue avec l'enfant.</li> <li>• Le contact avec les parents.</li> </ul>
<p>Ens.12</p> <p>DM -</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai recours le moins souvent possible à la punition/sanction.</li> <li>• La prise de conscience, qu'il y ait quand même un impact sur l'enfant.</li> <li>• Montrer à l'enfant qu'il y a quand même</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles.</li> <li>• La gravité de la faute.</li> <li>• La situation de l'élève de temps en temps, par exemple si c'est la première fois qu'il oublie quelque chose. Maintenant,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied un règlement ensemble.</li> <li>• Expliquer à l'enfant chaque fois que son comportement n'est pas bon, pourquoi il doit respecter cette règle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai un panneau dans la classe d'avertissement avec six colonnes. Il me sert à faire des croix et à noter des avertissements dans le carnet de devoir pour les parents.</li> <li>• Au bout d'un certain nombre de croix, je</li> </ul>

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

	un partenariat entre les parents et le prof en faisant signer la punition.	j'essaie que les règles soient les mêmes pour tous, même si ça n'arrive jamais.		donne une punition à faire signer aux parents.
Ens.13  DM +	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, par obligation pour deux raisons : lorsque la discussion individuelle ne suffit plus et lorsqu'un élève a été averti, c'est une question de cohérence.</li> <li>Faire respecter le règlement imposé par le directeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le moment de la journée (fatigue, humeur etc.).</li> <li>La fréquence de la transgression commise.</li> <li>L'élève en question : possibilité de faire du cas par cas en fonction des besoins et des difficultés de comportement de l'élève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le règlement établi en début d'année.</li> <li>En faisant la morale, en donnant des exemples concrets de la vie en société (leçons de vie).</li> <li>Faire des liens entre les actes commis à l'école et les actes commis dans la société (actes et conséquences).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tableau des punitions.</li> <li>Les discussions individuelles sur le banc du couloir.</li> <li>Les fiches de réflexion.</li> <li>Les fiches de travail supplémentaires en lien avec les apprentissages.</li> <li>Les différents plans d'action qui peuvent aider les enfants (collaboration avec les parents).</li> </ul>
Ens.14  DM +	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, je recherche avant tout le changement de comportement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mon seuil de tolérance.</li> <li>La répétition du comportement à sanctionner.</li> <li>Mon degré de fatigue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le dialogue et la discussion.</li> <li>Les règles de vie de la classe.</li> <li>Le conseil de classe avec les thématiques de « Max et Lili ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'entame une discussion, un dialogue au départ.</li> <li>Je varie les sanctions afin d'essayer d'apporter un changement.</li> <li>Je prends aussi en compte le relationnel et les émotions, c'est important.</li> </ul>
Ens.15  DM +	<ul style="list-style-type: none"> <li>En début d'année, je suis très sévère avec ma classe pour montrer ce que j'attends d'eux. Si ça ne marche pas comme je le veux, ils vont être punis. Au bout de 2-3 fois, ils comprennent en général et ne veulent plus être punis.</li> <li>A faire réfléchir l'élève, à le faire se remettre en question.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ça dépend souvent de la répétition.</li> <li>Ça dépend aussi de l'attitude de l'élève par rapport à moi.</li> <li>Ça dépend de ma tolérance et du moment de ma journée, de mon état.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par le règlement de classe qu'on établit au début de l'année.</li> <li>Par le règlement d'école que tous les élèves connaissent, qui est relu chaque année.</li> <li>Par la cohérence entre les classes au niveau du type de punition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a le système de punition récompense que mon fils a eu au Canada. C'est-à-dire que chaque fois que tu t'es bien comporté tu as une petite coche. Puis, tu obtiens des minutes de jeux libres au bout d'un certain nombre de petites coches, ou tu reçois un petit cadeau. Mais je trouve que ça va trop loin, moi je n'aime pas.</li> <li>Il y a aussi le carnet de conduite, ou</li> </ul>

## Tableau D : La pratique professionnelle des enseignants face à l'indiscipline des élèves

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A faire prendre conscience à lui et à la classe qu'il a été puni parce qu'il s'est mal comporté.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par les rappels des règles effectués en classe.</li> </ul>	<p>permis de conduire.</p>
<p>Ens.16</p> <p><i>DM +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non, je n'ai pas souvent recours à la punition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La violence, la gravité.</li> <li>• La répétition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rappel, par des petits moments éducatifs sur les petits bancs.</li> <li>• Par des moments tranquilles.</li> <li>• Par le conseil.</li> <li>• Par la prévention.</li> <li>• En prenant un enfant un moment à part pour discuter avec lui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le regard.</li> <li>• Le sablier.</li> <li>• Leur faire prendre conscience qu'on a du temps pour s'occuper si le travail est terminé.</li> </ul>

## Retranscription de l'entretien de l'enseignante 2

*Etu :*

*Alors il y aura deux parties durant cet entretien tout d'abord je te présenterai des cas sous forme de vignettes et tu devras un peu te positionner et me dire ce que tu penses et la deuxième partie est plus centrée sur toi avec des questions de réflexion de définition et de pratique. Ca joue pour toi ?*

*Ens. :*

Ok pas de soucis on va bien voir

*Etu. :*

*Alors première situation (lecture) alors déjà tu te représentes bien la situation ?*

*Ens. :*

Oui oui j'en ai un comme ça d'élève en plus !

*Etu. :*

*Quelle est ta réaction alors ?*

*Ens. :*

Déjà pour moi je pense pas que l'exclusion soit la meilleure solution parce que l'enfant loupe l'activité et pis il risque de manquer quelque chose et je veux pas que l'élève prenne du retard pour ça. Maintenant par rapport à la réaction de l'enseignante je la trouve pas profitable à l'enfant c'est clair que ça l'embête l'enseignante mais heu moi je lui aurait plutôt dit à cet élève « ben voilà pendant cinq ou sept minutes tu n'as plus le droit de poser des questions et nous on t'évite » et s'il le faut je dirai même à cet enfant de s'élever

et d'aller relire la règle de vie de classe en vigueur par rapport au fait de lever la main. Mais exclure c'est vraiment trop je pense, et c'est pas interdit après de reprendre avec l'enfant en lui expliquant pourquoi c'est pas acceptable sa manière d'intervenir et heu ouais voilà

*Etu. :*

*Alors pour toi c'est trop fort l'exclusion tu aurais plutôt envisagé une discussion avec l'élève ?*

*Ens. :*

Oui et pis l'interdire de parler pendant un laps de temps durant la leçon

*Etu. :*

*Exclusion symbolique un peu ?*

*Ens. :*

Voilà oui et non pas physique

*Etu. :*

*Très bien. Ensuite deuxième situation (lecture). Alors tu te représentes la situation ?*

*Ens. :*

Oui là je dois parler par rapport à l'enseignante qui a oublié de donner la punition ?

*Etu. :*

*Alors oui mais est-ce que tu as déjà rencontré ce genre de situation ?*

Ens. :

Oui cela m'est arrivé de pas pouvoir régler le problème tout de suite maintenant parce qu'il y a les enfants dans la classe et que tu dois continuer ton programme et c'est impossible de prendre tout de suite dix minutes mais c'est vrai que ça m'est déjà arrivé de dire à des élèves de venir vers moi à 16h et d'avoir oublié et qu'ils partent. Euh dans ce cas je me dis « mince » (rires) donc ce que je fais c'est je note directement sur une feuille et le lendemain je reprends directement euh je leur annonce qu'au moment de la récréation je leur dire qu'on aura une discussion

*Etu. :*

*Donc tu laisses pas passer ?*

Ens. :

Non du moment où il y a eu bagarre et qu'un enfant est en pleurs, non je laisse pas passer ça été trop loin

*Etu. :*

*Et comment tu te positionnes par rapport à l'enseignante qui oublie...*

Ens. :

Alors si elle oublie et elle reprend pas le lendemain le problème c'est que pour l'enfant il va penser que c'est une façon de cautionner un peu ce qu'il s'est passé et ça montre pas que c'est sérieux ce qu'il s'est passé

*Etu. :*

*C'est un peu le prendre à la légère ?*

Ens. :

Ouais et pis finalement l'enfant n'aura pas si peur que ça des représailles et qu'il pourra recommencer parce qu'il n'y a pas eu de sanction donc oublier oui mais c'est impératif de reprendre le lendemain

*Etu. :*

*Donc typiquement ce que tu aurais fait toi c'est que si tu avais oublié tu aurais directement repris l'épisode avec les élèves concernés*

Ens. :

Oui

*Etu. :*

*Et si tu n'avais pas oublié ?*

Ens. :

Alors si je n'avais pas oublié on aurait discuté les quatre on aurait mis les choses à plat pour savoir ce qu'il s'est passé. Pour moi dès que quelqu'un tape la sanction c'est de privé de récréation l'élève en question parce qu'il n'est pas capable de passer une récréation normalement. Maintenant si c'est vraiment quelque chose de grave alors là ils ont une fiche de réflexion tout de suite à faire signer à la maison pour qu'ils réfléchissent à ce qu'ils ont fait et que je puisse la ressortir en cas de litige ou comme preuve devant les parents.

*Etu. :*

*Ok très bien merci. Alors voici la troisième situation (lecture). Alors comme avant tu vas me parler un peu de tout ce que ça t'inspires*

*Ens. :*

Heu...alors ce genre de situation est assez extrême moi j'ai vécu le fait que certains élèves avaient fait un peu les fous mais pas à ce point

*Etu. :*

*Donc pas de chaos général ?*

*Ens. :*

Non heureusement ! Mais oui certains papotaient et oui il y a pas de miracle quand il y a un remplaçant c'est souvent un peu plus agité que d'habitude mais moi ce qui me pose problème dans cette situation c'est que je n'y étais pas et je trouve que moi mette une punition sur ce qu'il s'est passé je trouve ça dénué de sens heu...s'il fallait mettre une punition c'était à la remplaçante de le faire sur le moment venu heu...d'autant plus que la punition choisie par l'enseignante n'a pas de sens pour moi car recopier le verbe obéir j'ai pas l'impression que ça va faire prendre conscience aux enfants heu...j'aurais plutôt été du genre à discuter avec les enfants du mot laissé par la remplaçante et j'aurais dit des choses comme « voilà les enfants et ben expliquez-moi comment ça s'est passé hier » ou encore « Comment ça se fait que j'aie un mot pareil ? » parce que moi j'aimerais comprendre ce qu'il s'est passé donc je vais jouer l'innocente auprès de mes élèves et faire comme si je ne savais rien parce que généralement les élèves savent ce qu'ils ont fait de faux et

savent quand ils sont allés trop loin et de toute façon les élèves rapportent beaucoup (rires)

*Etu. :*

*Donc tu engages une discussion afin de connaître la version de tes élèves sur ce qu'il s'est passé ?*

*Ens. :*

Oui que ce soit vraiment dans le dialogue que les élèves puissent prendre conscience de ce qu'il s'est passé

*Etu. :*

*Ok merci alors je te propose de passer à la quatrième situation (lecture). Alors qu'est-ce que cela t'inspire ?*

*Ens. :*

Heu...non je n'ai pas vécu ça mais oui j'ai des oublis dans ma classe et c'est clair que sur le moment c'est agaçant et t'as envie d'avancer et que c'est de la paperasse et qu'il faudra téléphoner aux parents pour avoir l'accord etc...bref mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que c'est pas forcément l'enfant qui est fautif heu...déjà un enfant pour se responsabiliser ça prend du temps moi je vois avec mes 2P c'est un travail laborieux mais je veux dire c'est pas forcément l'enfant qui est responsable il y a aussi les parents qui jouent un rôle

*Etu. :*

*Dans quel sens ?*

*Ens. :*

Ben dire à son enfant « T'as pas oublié ça ? » ou « T'as pensé à ça ? » enfin aider son enfant à devenir responsable et offrir un soutien heu... parce qu'à l'école ça sert à rien d'en rajouter une couche en lui parlant comme l'a fait la prof parce que l'enfant sait bien qu'il a oublié donc il est déjà mal et il le sait et alors le coup du « Qui est-ce qui a oublié ? » ça c'est pire que tout c'est vraiment l'afficher devant ses camarades

*Etu. :*

*Donc ça signifie que tu ne cautionnes pas l'attitude de l'enseignante ?*

*Ens. :*

Pas du tout non

*Etu. :*

*Donc toi tu ferais quoi ?*

*Ens. :*

Alors moi comme ça m'arrive souvent de faire avec les élèves quand je vois que les parents ne sont pas trop derrière ben j'essaie de mettre en place quelque chose avec l'enfant je lui demande « Qu'est-ce que tu pourrais faire pour ne plus oublier ? » et tenter de responsabiliser l'enfant tant qu'on peut alors parfois c'est par exemple se faire une croix dans la main ou laisser le cahier à signer sur la table de nuit de maman pour être sûr qu'elle signe enfin des petits trucs comme ça mais toujours en discutant avec l'enfant pour trouver la meilleure solution

*Etu. :*

*Est-ce que tu entrerais aussi en contact avec les parents ?*

*Ens. :*

Ah oui totalement après un bout d'un moment et par exemple hier encore j'étais en entretien avec un papa et je lui ai dit que son fils oubliait trop souvent des choses et qu'il fallait qu'il aide son fils à y penser parce qu'il doit aussi regarder que son fils ait tout donné ce qu'il avait donné ou des choses comme ça

*Etu. :*

*Très bien merci alors prochaine vignette (lecture)*

*Ens. :*

Alors déjà je vois pas le rapport entre faire des exercices en plus et le fait d'insulter un camarades pour moi ça n'a pas de sens c'est pas ça qui va faire comprendre à l'enfant le pourquoi il est puni enfin le pourquoi du comment en gros c'est inutile heu... pour moi c'est important d'entendre les deux versions lors de cas comme ça je dois entendre les enfants concernés pour savoir ce qu'il s'est passé sans être catégorique comme le fait Eric heu... c'est un peu un manque d'équité donc je règle le problème à plusieurs et puis après on fait une sanction qui a une mesure éducative qui ensuite v apporter quelque chose comme faire un dessin ou un mot d'excuse pour se rendre compte et pis si ça doit arriver fréquemment ben là c'est un mot dans le carnet pour les parents mais avant tout ça de nouveau du dialogue

*Etu. :*

*Donc juste toi c'est jamais arrivé de punir un élève sans entrer en matière ?*

Ens. :

Non jamais

*Etu. :*

*Ok alors dernier cas (lecture)*

Ens. :

Déjà je pense que l'enseignant n'a pas à donner son avis sur le ressenti de l'élève parce que d'abord il n'y était pas et ensuite ça ne fait qu'accroître l'énervement de l'enfant et je n'aime pas du tout la phrase « je comprends que tu veuilles te venger » je veux dire ça n'a aucun sens heu...si ça perturbe vraiment la classe ben je vais vers les deux élèves et on met les choses à plat on discute les trois pour voir un peu comment on peut arranger tout ça mais je fait bien comprendre que taper c'est de loin pas la meilleure solution et que je ne tolère pas ça du tout

*Etu. :*

*Toi tu as déjà eu à régler des choses qui se sont passées en dehors de l'école ?*

Ens. :

Souvent ça se passe aux cuisines scolaires mais c'est jamais vraiment grave il n'y a pas de répercussions spéciales

*Etu. :*

*Ok est-ce que tu aimerais rajouter quelque chose par rapport aux vignettes ?*

Ens. :

Heu non c'est bon je crois que j'ai tout dis

*Etu. :*

*Alors pour les questions d'entretien on les a classé en trois catégories avec pour commencer des questions de définition puis des questions de réflexion et enfin des questions concernant ta pratique professionnelle de tous les jours donc ne t'inquiète pas il n'y a pas de réponses justes ou fausses moi ce qui m'intéresse c'est ce que tu penses ok ?*

Ens. :

Très bien

*Etu. :*

*Alors pour commencer j'aimerais savoir comment tu définirais le terme de punition ?*

Ens. :

C'est pas un terme que j'aime beaucoup mais ça serait priver l'élève de faire quelque chose qu'il aimerait mais pas vraiment à des fins éducatives parce qu'une punition c'est plus embêter l'enfant dans ce qu'il aimerait faire et l'empêcher d'avoir du plaisir dans certains domaines

*Etu. :*

*Et tu donnerais la même définition au terme sanction ? Et pourquoi ?*

Ens. :

Non je préfère parler de sanction parce que pour moi c'est une mesure éducative heu...

*Etu. :*

*Donc pour toi la sanction c'est une mesure éducative ?*

Ens. :

Oui

*Etu. :*

*Et est-ce que tu aurais un exemple de mesure éducative ?*

Ens. :

Ben par exemple deux enfants qui se tapent dessus on sanctionne donc on attire l'attention sur le fait que c'est pas convenable comme attitude et puis de là on organise quelque chose qui ait un lien avec ce qui vient de ce produire et qui après coup permet une réflexion c'est ça pour moi sanctionner

*Etu. :*

*Tu parles plus de sanction ou de punition à tes élèves ?*

Ens. :

De sanction même si je dis pas tu es sanctionné

*Etu. :*

*Alors moi je vais te proposer une définition de la punition et tu vas me dire si tu es d'accord ou pas et pourquoi (lecture)*

Ens. :

Oui je suis d'accord tout à fait

*Etu. :*

*Très bien maintenant quelles sont pour toi les conditions de discipline impératives à respecter en classe ?*

Ens. :

Déjà le respect des camarades le respect des adultes ça c'est primordial parce l'on peut pas évoluer dans un contexte où il n'y a pas de respect ensuite découle de ça heu... dans une classe on impose souvent des choses heu... du moment où il y a du respect heu... il y a des choses qui vont de soi comme lever la main parce que sinon on parle tous ensemble et c'est plus possible et donc c'est un manque de respect alors de là découle d'autres règles qu'on doit respecter aussi mais le plus important c'est le respect

*Etu. :*

*Alors du fait que a classe évolue en collectif du respect découle les autres règles de vie de la classe ?*

Ens. :

Voilà oui tout à fait

*Etu. :*

*Est-ce que selon toi l'indiscipline des élèves en classe est liée à l'autorité de l'enseignant ? Pourquoi ?*

Ens. :

Heu alors je pense qu'il est essentiel pour un enseignant de cadrer dès le départ sa classe parce que sinon ça risque d'être compliqué d'inverser la tendance et récupérer une classe quand on a été trop laxiste c'est bien plus compliqué que si on est très cadrant au départ et puis on lâche petit à petit là c'est mieux heu...don autoritaire au début je pense qu'il le faut après attention c'est pas l'armée non plus donc faut pas basculer dans cette extrême là mais je pense qu'on peut tout de même être autoritaire tout en ayant une excellente relation avec ses élèves

*Etu. :*

*Dans quelle mesure les punitions et sanctions contraignent-elles les élèves à respecter la loi de la classe et de l'établissement ?*

Ens. :

Heu...C'est une bonne question heu...je sais pas si c'est vraiment ça mais je pense qu'il y a toujours chez les élèves la petite crainte de la sanction qui tombe heu...par exemple chez moi les élèves peuvent perdre des pincettes s'il y a trop d'avertissements donnés mais disons que j'essaie de tout tourner au fait que s'ils perdent leurs pincettes ben c'est dommage pour eux parce qu'ils ne pourront pas profiter d'un moment de libre en fin de semaine donc insister sur le fait que c'est eux qui vont perdre quelque chose que plus ils ont une bonne attitude et plus ils pourront profiter après ben c'est clair que...heu...par rapport à ta question heu... c'est clair que les sanctions font partie du cadre qui est fixé donc dès lors les élèves savent à quoi s'en tenir

*Etu. :*

*Ensuite dans quelle mesure l'obtention de l'autorité et de la discipline passe-t-elle par les pratiques punitives ?*

Ens. :

Oui il y a besoin de montrer qu'on va sanctionner un acte...quand un enfant désobéit donc si on dit juste « attention attention » et qu'il n'y a jamais rien qui tombe heu ça n'a pas de sens

*Etu. :*

*Donc par le fait qu'un prof fasse tomber une sanction ça le fait gagner en crédibilité et en autorité auprès des élèves ?*

Ens. :

Oui il fait que le prof soit crédible dans ce qu'il avance et donc qu'il agisse en conséquence car que des paroles ça n'a pas beaucoup d'effet généralement auprès des élèves il faut des actes aussi

*Etu. :*

*D'après toi dans quelle mesure une sanction peut-elle être éducative pour un enfant qui a transgressé une règle ? Est-ce qu'il y a des règles à respecter ?*

Ens. :

Du moment où il y a le dialogue et que l'élève se rend compte de ce qu'il a fait de faux et de pourquoi il est sanctionné...heu du moment où on pousse l'élève à avoir un raisonnement en lui sur son comportement déjà à ce moment la sanction est éducative après c'est aussi sur le long terme parce que si c'est toujours le même élève qui

ne se rend pas compte de son attitude et qui recommence quasi tous les jours alors là on ira plus loin dans la sanction comme priver de récréation ou je sais pas

*Etu. :*

*Donc chez toi il y a un peu deux catégories de punitions : les embêtantes et les éducatives c'est juste ?*

*Ens. :*

Oui voilà

*Etu. :*

*Pour toi la sanction éducative passe obligatoirement par le dialogue qui lui même permet une prise de conscience chez l'enfant c'est ça ?*

*Ens. :*

Oui exactement

*Etu. :*

*Pour la dernière partie j'aimerais maintenant savoir ce que tu recherches en ayant recours aux punitions ? Quel est le but tout compte fait ?*

*Ens. :*

Alors dans les pratiques que j'ai c'est surtout heu c'est valoriser l'enfant et pis que l'enfant soit heu tu vois moi j'ai le système de pincettes à force de faire des remarques aux élèves ben il y a une pincette qui tombe donc oui elle tombe et c'est embêtant parce que ça va diminuer le temps de conséquence agréable à la fin des deux semaines mais en même temps je donne l'occasion à l'enfant de se

rattraper et c'est à lui de faire en sorte de regagner sa pincette perdue et pis si je vois qu'il se comporte bien qu'il bosse bien et ben là je vais lui dire qu'il peut aller se rajouter une pincette pour que l'enfant aussi voit qu'il peut s'améliorer que c'est pas toujours du négatif du mauvais parce que oui je peux sanctionner et retirer une pincette mais oui je peux aussi en remettre parce que ça va bien et je valorise l'enfant

*Etu. :*

*Très bien et qu'est-ce qui joue un rôle dans ton choix de répondre par une punition à une transgression d'un élève ?*

*Ens. :*

Alors d'abord c'est la gravité de l'acte parce que moi du moment qu'on tape ou qu'il y a de la violence c'est tout de suite sanctionné ensuite j'attire toujours l'attention sur l'esprit d'équipe parce qu'on est une classe donc je ne tolère pas le lynchage donc encore une fois ça passe beaucoup sur le dialogue comme pour tout je pense que la discussion est primordiale comme dans plein de domaines après c'est clair que le nombre de pincettes qu'il reste à l'élève va aussi déterminer mon choix c'est-à-dire que si un élève n'a plus de pincettes depuis un moment et il n'en a toujours pas regagné ben c'est aussi un indicateur pour donner une punition

*Etu. :*

*Très bien merci et comment donnes-tu à tes élèves le moyen de comprendre qu'il y a des règles à respecter et des limites à ne pas franchir ?*

*Ens. :*

Alors bêtement c'est encore en dialoguant que j'explique pourquoi telle chose est importante etc... c'est vraiment beaucoup de dialogue et aussi je m'appuie sur le règlement de la classe que l'on fait en début d'année et les élèves dictent des règles essentielles à la vie de classe bon c'est clair que je dirige toujours un peu pour les faire aller là où je veux et puis après je les prends en photo pour qu'ils illustrent chaque règle énoncée que je colle après au fond de la classe et ça me permet aussi de me référer pour leur faire comprendre les règles qui existent dans la classe

*Etu. :*

*Et enfin quelles méthodes emploies-tu pour répondre à l'indiscipline de tes élèves ?*

*Ens. :*

Donc d'abord ça passe par le dialogue et suivant la gravité de ce qu'il s'est passé c'est une sanction mais ce que je veux dire c'est que au delà de la sanction il peut très bien y avoir des fiches de réflexion parce qu'elles permettent à l'élève de réfléchir sur ses actes et moi je peux les garder en guise de trace pour si jamais les ressortir devant les parents s'il le faut...heu ensuite bien sûr que j'ai mon fameux

système des pincettes et pour le moment je ne me plains pas parce que ça marche bien ce truc là donc voilà

*Etu. :*

*Parfait tu as très bien répondu à mes questions et je t'en remercie d'ailleurs*

*Ens. :*

De rien c'est toujours un plaisir de participer à des recherches moi j'aime bien c'est toujours intéressant

*Etu. :*

*On verra bien ce que ça va donner (rires)*

*Ens. :*

Bonne chance pour la suite

*Etu. :*

*Merci c'est gentil*

## Retranscription de l'entretien de l'enseignant 11

*Etu. :*

*(lecture situation n°1) Je voulais savoir si cette situation elle te parlait, déjà vécue, ou elle t'évoquait des sentiments ?*

*Ens. :*

Oui, moi c'est des situations auxquelles je suis confronté souvent avec un élève en particulier. Heu, ben c'est marrant parce qu'en fait j'ai réagi exactement de la même manière parce que j'étais un peu à bout de nerf et il y a eu aussi plusieurs avertissements. L'élève ne se corrigeait pas donc y a un moment donné où je lui ai donné un travail puis je lui ai dit de partir dans une autre classe parce qu'il ne respectait pas les consignes. Oui donc c'est pas des situations auxquelles je suis confronté tout le temps mais avec un élève ça peut se reproduire quand même relativement fréquemment oui donc c'est quelque chose d'assez parlant pour moi.

*Etu. :*

*Et par rapport à la réaction que tu as eue ou après coup, est-ce que tu y as repensé ou est-ce que tu t'es dit c'est bien ce que j'ai fait en l'envoyant dehors ?*

*Ens. :*

Ben c'est difficile d'avoir toujours les bonnes réactions c'est-à-dire que ben là comme le dit l'énoncé elle était excédée donc il y a un moment donné où ça te prend un peu sur les nerfs et puis tu supportes plus donc t'es obligé d'avancer, t'en as marre de perdre ton temps. Donc tu réagis un peu comme ça il faut bien trouver une sanction le plus rapidement possible même si c'est pas toujours évident d'avoir la plus appropriée. Après coup moi j'avais pris l'élève pour discuter avec lui, savoir ce qu'il en était enfin pourquoi

il avait agi comme ça et tout, et puis après je prends toujours l'élève vers moi pour discuter de ce qui n'a pas fonctionné même si la punition a été donnée. Et alors après ça peut agir de manière bénéfique pendant un certain temps et puis faut toujours quand même recadrer pour que l'élève comprenne la règle à respecter.

*Etu. :*

*Donc il y a toujours un suivi derrière, tu ne laisses jamais l'élève tel quel, sur le moment peut-être tu l'exclus et puis après il y a un suivi...*

*Ens. :*

Et puis après je le reprends, exactement il y a un suivi, tout à fait.

*Etu. :*

*Ca marche ! D'autres choses sur cette situation ?*

*Ens. :*

Heu écoute non c'est bon si toi tu veux des précisions vas-y.

*Etu. :*

*Non ! Parfait ! Alors deuxième situation (lecture situation n°2). Même chose, réaction...*

*Ens. :*

Ben, disons que je peux aussi me retrouver là dedans parce que c'est clair que... enfin, suffit que ce soit une journée où je sais pas t'es fatigué, t'as plein de trucs en tête, tu dois penser à ci et à ça... Ca peut arriver d'oublier moi ça m'est déjà arrivé une ou deux fois je

me suis dit merde et tout là j'aurais dû sanctionner tout de suite... et heu voilà maintenant tu peux ça peut arriver à tout le monde d'être envahi par plein de choses et puis tu zappes complètement. Maintenant moi ce que je fais en général dans ce genre de cas c'est que je me note tout de suite un mot un post-it sur mon bureau pour pas oublier la sanction à donner à la fin de la journée parce que sinon après ben forcément c'est trop facile quoi. Puis donner des punitions après coup ça a plus vraiment trop de sens, donc... non moi j'aurais, je me serais fait un rappel comme je le fais habituellement et puis j'aurais pas libéré les élèves comme ça... enfin je pense que j'aurais agi autrement en donnant une réflexion à écrire à la maison ou recopier la règle qu'il a pas respecté tant de fois, expliquer son comportement puis faire signer tout ça par les parents pour qu'ils prennent conscience de ce qu'il s'est passé quoi.

*Etu. :*

*Et par rapport au fait que c'était pas la première fois, ça revient, c'est la même chose, c'est la même histoire... il y a une réaction différente de ce fait là ? Ca fait plusieurs fois dans cette situation qu'ils agressent Baptiste.*

*Ens. :*

Donc là elle (l'enseignante) leur en avait déjà parlé c'est ça ?

*Etu. :*

*Oui, plusieurs fois ça c'était déjà produit cette situation, le fait que ce soit assez régulier et que la situation ne change pas en fait... est-ce que ça change quelque chose à la donne, à la réaction que tu vas avoir ?*

*Ens. :*

Ben je vais être beaucoup plus ferme quoi, c'est clair ! Je vais dire écoutez voilà vous avez été prévenus de ce qu'il se passe, la punition elle est amplement justifiée... après peut être que j'aurais sanctionné quand même plus tôt quoi, parce que... bon ça dépend de la gravité des faits mais il y a un moment donné je pense qu'il vaut mieux être un peu trop stricte et puis sanctionner assez rapidement pour pas que les choses se reproduisent et puis que ça dégénère trop rapidement quoi. Donc je pense que j'aurais été assez ferme pour le coup oui dans ce genre de situation là j'aime pas trop... j'aurais peut être réagi un petit peu en amont, un petit peu plus tôt.

*Etu. :*

*Donc tu t'éloignerais un petit peu c'est vrai... pas laisser trop faire comme peut être ce qu'elle a...*

*Ens. :*

Oui après je sais pas exactement mais je pense que j'aurais peut être réagi plus tôt oui... ne serait ce qu'en ayant des discussions et des... oui où je sais pas, présenter des excuses ou déjà écrire quelque chose par rapport à leur acte quoi. Eventuellement une convocation des parents histoire de mettre un peu la pression.

*Etu. :*

*Ca marche ! Alors troisième situation (lecture situation n°3).*

*Ens. :*

Oui alors moi je ne suis pas du tout pour les punitions collectives. Donc non, c'est pas toute la classe qui a été... c'est les élèves concernés où ?

*Etu. :*

*Tous ! Tous !*

Ens. :

Tous ! Tous les élèves de la classe d'accord.

*Etu. :*

*Tous ! La classe était agitée, très difficile de manière générale, elle a ciblé trois élèves dans son mot...*

Ens. :

Ha d'accord ! Ont même refusé en plus d'accomplir les exercices demandés.

*Etu. :*

*Voilà ! Plusieurs élèves, dont... elle en a ciblé trois particulièrement. En gros toute la classe était agitée et toute la classe a été sanctionnée par la même sanction, il n'y a pas eu de distinction entre...*

Ens. :

D'accord ouais ! Ecoute j'ai encore pas agi de la sorte, peut être par peu d'expérience encore pour l'instant. Moi j'ai pas encore été confronté à ça, j'ai été confronté à un remplacement qui c'est pas très bien passé mais c'était vraiment ciblé sur quelques enfants en général... qui ont eu une punition à faire pour le lendemain à faire signer par les parents. Moi je ne sais pas si j'aurais donné une punition à faire à la maison comme ça parce que j'estime que sans... enfin voilà je fais confiance à ce qu'elle me dit ce qu'elle m'écrit maintenant elle a peut être pas la même tolérance, elle a peut être pas su s'y prendre de la meilleure manière qui soit, donc moi je pense

j'aurais peut être été un peu plus souple dans un premier temps où j'aurais pris le temps pour discuter comme elle l'a fait faire la morale à ses élèves... et puis faire un rappel des règles de la classe, expliquer que quand un remplaçant est là les mêmes règles sont appliquées en classe etc... Après, moi j'aurais peut être plutôt sanctionné les élèves qui ont refusé de faire le travail, voilà ça j'aurais trouvé inadmissible. Maintenant par rapport au comportement j'aurais insisté sur les règles de vie, on aurait pris un moment pour discuter et puis mettre la pression sur le fait qu'ils ne doivent pas agir comme ça et que en revanche si la fois prochaine ça se reproduit, de nouveau un peu sous forme d'avertissement, ben là il y aurait une punition qui tomberait. Voilà ça peut être des menaces convocation des parents, etc. mais en tout cas une punition écrite à faire signer.

*Etu. :*

*D'accord, mais t'es un peu en décalage par rapport au fait de la punition collective, de sa réaction...*

Ens. :

Oui moi je... donner une punition comme ça à toute la classe... encore une fois faut peut être le vivre pour savoir comment tu réagis sur le moment, c'est toujours plus facile de juger comme ça, chacun est différent, chacun a sa tolérance... enfin voilà moi j'aurais peut être pas réagi comme ça tout de suite. Oui moi je ne suis pas trop pour recopier des verbes à tous les temps. Oui pourquoi pas, c'est toujours bien parce qu'ils sont en sixième ils doivent savoir la conjugaison et tout mais... j'aurais peut être plus demandé une réflexion sur leur comportement, qu'ils reconnaissent leurs actes et puis qu'ils disent précisément ce qu'ils ont fait...

*Etu. :*

*En rapport avec le point de vue comportemental que là c'est une punition...*

Ens. :

Exactement voilà, c'est réfléchir, expliquer pourquoi ils ont fait ça, ce qu'ils doivent faire pour changer, etc.

*Etu. :*

*Et pourquoi pas un verbe à copier où ???*

Ens. :

Je sais pas... pourquoi pas un verbe à copier... oui alors c'est utile dans le sens où ça fait partie du programme mais ça fait pas réfléchir sur leurs actes je trouve, c'est juste ça.

*Etu. :*

*Parfait ! Alors quatrième situation (lecture situation n°4).*

Ens. :

Oui heu... bon dans ce genre de situation c'est... bon c'est un élève de sixième ?

*Etu. :*

*Ce sera plus une classe de division moyenne, logiquement...*

Ens. :

Bon, il a jamais rien, quand c'est pas le coupon c'est les évaluations ou les affaires de gym, il faut que tu changes... bon moi déjà avant ça je sais pas comment ça s'est passé mais j'aurais déjà convoqué les

parents en disant voilà votre enfant il lui manque toujours ci ou ça, vous savez très bien ce qu'il en est en ce qui concerne les affaires à apporter à rendre etc. tel délai. Heu, on sait qu'il y a des parents qui sont malheureusement pas trop derrière leur enfant. Evidemment ça agace, c'est super énervant quand c'est toujours le même enfant qui oublie tout c'est super pénible, ça agace au possible... Maintenant moi avant ça comme je t'ai dit quoi, j'aurais convoqué les parents, ou j'aurais téléphoné j'en sais rien, j'aurais fait un mot en disant, en leur rappelant les règles à adopter par rapport aux redditions d'affaires... Maintenant insister devant tout le monde « devinez quel élève » je trouve que ça apporte rien du tout quoi je veux dire c'est pas, ça fait, voilà après ça peut créer des moqueries à la récréation, l'élève peut se sentir exclu donc je trouve pas forcément que ce soit la bonne idée d'agir comme ça quoi. Je veux dire il le sait très bien qu'il oublie toujours tout, je veux dire est-ce que c'est vraiment utile de le rappeler, est-ce que ça va changer son comportement je pense pas, si ça c'est déjà produit plein de fois, je trouve pas forcément que ce soit la meilleure manière d'agir.

*Etu. :*

*Et hormis le fait de convoquer les parents, avec l'élève tu as réussi à mettre des choses en place de particulier ?*

Ens. :

Oui, j'aurais pu mettre quelque chose en place comme par exemple avec un espèce de contrat avec, où il a tant de choses à rendre dans le mois, dans la semaine et on fait des petites croix vertes ou rouges j'en sais rien, n'importe quoi à chaque fois qu'il y a quelque chose qu'il fait bien ou pas... ensuite on fait le bilan, et puis on fait le point avec les parents, si ça va bien ben tant mieux on peut avancer puis on peut éventuellement arrêter ce contrat là, ou alors ensuite oui

prendre plus de sanctions, rappeler les parents mais... là il y a clairement un travail de la part des parents pour moi, je veux dire, même un enfant qui est en sixième... oui alors ok il est plus responsable qu'un élève qui est en 2P ou en 3P mais les parents sont aussi là pour vérifier un petit peu ce que doit faire l'enfant je veux dire, carnet de devoir, machin, tiens tu mets dans ton sac, les règles de base quoi.

*Etu. :*

*Okay ! Et autre chose qui ne te plairait pas dans la réaction de l'enseignante ?*

*Ens. :*

Comme je t'ai dit, l'humiliation devant la classe, mais je comprends la réaction « tu n'as jamais rien, énervée, sur le coup, sur le moment, c'est clair que je réagis de la même manière.

*Etu. :*

*Okay ! Alors cinquième situation (lecture situation n°5).*

*Ens. :*

Non alors bon là je suis pas tellement d'accord avec le fait que y soit pas d'accord d'écouter les raisons de son acte. Je pense que c'est la moindre des choses d'avoir au moins les explications de l'élève quel qu'elles soient avant d'entrer en matière. Maintenant, je veux dire vu que les règles sont établies et que c'est comme ça que ça doit se passer, ben l'enseignant à raison d'agir... donc la sanction en fait on la connaît pour ça ou ?

*Etu. :*

*Voilà, pour l'insulte, on connaît la sanction qui est des exercices supplémentaires dans une autre classe lors du cours de gym. De toute façon c'est de faire ça !*

*Ens. :*

Ha oui d'accord, donc les sanctions sont prévues...

*Etu. :*

*Donc c'est vrai qu'il y a une sanction déjà déterminée à l'avance, on ne lui permet pas de s'expliquer...*

*Ens. :*

Non, mais s'il y a eu insulte, il peut y avoir eu forcément provocation d'un autre enfant donc moi j'aurais estimé bon de réunir les enfants concernés et puis d'avoir une discussion là dessus... mais pas de faire « non non non, je veux pas t'entendre, c'est comme ça... » pour moi le dialogue c'est primordial. Après il y a eu un acte qui est là mais t'as besoin d'avoir des explications du pourquoi du comment.

*Etu. :*

*Et après la discussion donc là tu aurais appliqué la sanction qui correspondait selon le règlement ?*

*Ens. :*

Heu oui... de toute façon là les insultes on peut très bien essayer de réagir autrement ou d'en parler à quelqu'un qui surveille je sais pas, là c'était où ? Ca c'est passé où ça ? Les insultes. On sait pas ?

*Etu. :*

*Non...*

Ens. :

Ouai ça peut être en classe ou etc.. Mais j'aurais... et puis ben justement peut être aussi sanctionné l'autre enfant qui aurait peut être aussi insulté ou provoqué ou voilà...

*Etu. :*

*Faut essayer de voir ce qu'il y avait derrière...*

Ens. :

Voilà ce qu'il y a derrière oui. Qui nous dit qu'il est tout seul dans l'histoire, peut être pas.

*Etu. :*

*Okay ! Et par rapport au règlement, le fait d'avoir un règlement précis, enfin qu'est-ce que tu penses de ce règlement, d'avoir un règlement précis pour tel comportement tel sanction ?*

Ens. :

Je sais pas ! Moi j'agis pas comme ça pour l'instant. J'ai pas de sanctions préétablies. Pour moi il faut vraiment voir au cas par cas, après ça mélange... je trouve un peu trop à cheval de procéder comme ça. Pour moi, vaut mieux avoir des discussions, regarder vraiment la gravité de la faute et pondérer quoi. Je trouve que c'est un peu trop rigide voilà, mais bon, c'est mon point de vue.

*Etu. :*

*Et dernière situation enfin. Alors (lecture situation n°6).*

Ens. :

Oui ben la discussion de nouveau, le dialogue je pense que c'est une chose importante, j'aurais aussi réagi... donc elle a levé la main pour frapper Laure, elle l'a pas frappé quoi ?

*Etu. :*

*Non, l'enseignant est intervenu avant, on ne sait pas si elle l'aurait frappé ou pas...*

Ens. :

Ha il est intervenu à ce moment là d'accord. Oui non franchement... oui la discussion, mettre les choses à plat pour voir ce qu'il en est, essayer de régler le problème par la suite... non je suis totalement pour ça, ça rejoint un peu ce que je disais tout à l'heure...

*Etu. :*

*Et sur sa réaction sur le moment, sur les paroles qu'elle dit envers l'élève, le fait qu'elle comprend qu'elle soit en colère, qu'elle puisse ne pas aimer un autre camarade, par rapport à ce qu'elle dit qu'est ce que t'en penses ?*

Ens. :

Oui alors « je sais que tu n'aimes pas beaucoup Laure depuis votre match. Je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait... » j'essayerais de rester un peu neutre quand même et de peut être pas m'impliquer comme ça dans l'histoire, de prendre trop parti pour un élève comme ça sur le moment. Mais peut être justement... non dire voilà simplement « stop » tu t'arrêtes là tout de suite ou alors tu vas t'asseoir, j'en sais rien, tu vas te calmer puis on en discute après...

mais l'enseignant rentre peut être trop quand même dans le personnel des élèves je trouve.

*Etu. :*

*Sur le moment peut être qu'après coup...*

*Ens. :*

Oui, non après coup ce serait peut être différent. Mais sur le moment il prend peut être trop parti. Mais bon ! C'est difficile parce qu'on sait pas vraiment ce qu'il y a eu avant enfin tous ce qui s'est passé mais... discussion mais après coup... et peut être pas en dire autant tout de suite.

*Etu. :*

*Et rien de plus, pas de punition envisagée ou quoi que ce soit ?*

*Ens. :*

Heu, non je donnerais pas de punition, j'essaierais de comprendre pourquoi elle en vient là et voilà, il y a peut être des raisons, apparemment il y a des choses qui ont été faites avant... non, oui je pense que je lui demanderais quand même de s'asseoir et d'aller se calmer un moment et puis... parce que sinon c'est quand même un peu trop facile quoi... arrêter peut être le jeu un moment et puis ensuite avoir une discussion et voir si on peut continuer comme ça ou s'il y a d'autres sanctions à prendre plus tard envers cette fille qui a levé la main quoi.

*Etu. :*

*Ok ! Maintenant c'est des questions un peu plus théoriques sur les termes punition sanction et tout ce qui tourne un peu autour. C'est*

*un peu des définitions les quelques premières questions. Alors, comment est-ce que tu définirais le terme punition dans un premier temps ?*

*Ens. :*

Heu... comment je définirais le terme punition... heu...

*Etu. :*

*L'idée ça va surtout être de mettre en parallèle enfin punition d'un côté et la sanction de l'autre. Il faut que tu essaies de définir ces deux termes et surtout si c'est pareil pour toi ou différent. Et pourquoi c'est différent si c'est le cas en fait.*

*Ens. :*

Ben la punition c'est le fait de... comment dire... ben c'est... oui sanction punition, c'est dur, c'est vachement dur ta question, t'en as pas une autre (rires)... Heu, la punition... il y aura une punition tu devras répondre de tes actes, c'est... oui tu devras répondre de tes actes d'une manière ou d'une autre, que ce soit par une réflexion ou par un travail. Oui et après la sanction c'est plus précis quoi, c'est voilà la sanction ce sera ça t'es privé de gym, tu dois écrire un travail. Punition c'est le terme globale et après il y a des sanctions par punitions si tu veux. Enfin moi c'est comme ça que je le vois.

*Etu. :*

*Punir c'est plus l'acte...*

*Ens. :*

Oui, oui, punir c'est l'acte de, le moment où tu sanctionnes, mais la sanction c'est ce qui suit quoi, quel va être la punition ! Donc c'est la

chose à faire comme punition. Voilà mais sinon punition sanction c'est pour moi des termes qui sont assez proche pour moi.

*Etu. :*

*D'accord, il y aura pas quelque chose de plus grave punition sanction*

*Ens. :*

Tu es punis, tu as sanctionné. Ha, une sanction c'est vrai que le terme paraît un peu plus fort, oui peut être le terme sanction mais en fait dans ma manière d'agir sanction punition non.

*Etu. :*

*Alors là pour l'histoire une définition à te proposer, je pense que c'est mieux si tu la lis toi. C'est une définition qu'on a trouvé, pour savoir ce que tu en penses ?*

*Ens. :*

(lecture définition) Houla... (lecture définition) Non mais « la punition sera prise non pour réparer mais pour accentuer la culpabilité, servir d'exemple » non ben je veux dire t'as fait quelque chose de mal, t'es coupable d'avoir fait cela, voilà, c'est normal, c'est pas dans le but d'accentuer la culpabilité, c'est juste de faire comprendre à l'enfant qu'il a mal agi, le rendre coupable ben, il est coupable d'avoir fait quelque chose voilà oui, mais d'accentuer non... non pour réparer je suis pas d'accord parce que si un élève réfléchit sur ce qu'il a fait et puis qu'il est capable ensuite de... sincèrement moi je trouve que souvent ça peut fonctionner, en tout cas du peu de vécu que j'ai dans ce métier. Donc je suis pas tellement d'accord avec cette définition.

*Etu. :*

*Ca marche ! Alors maintenant on a des questions un peu plus de réflexion. Donc quelles sont pour toi les conditions de discipline impératives à respecter en classe ?*

*Ens. :*

Le travail dans le calme, le respect des règles de vie de la classe : lever la main, ne pas se déplacer sans en avoir l'autorisation... être poli, être respectueux les élèves entre eux, avec moi... Voilà je ne vois pas d'autres là comme ça...

*Etu. :*

*La discipline elle se réfère un peu à toutes les règles...*

*Ens. :*

A toutes les règles qui sont établies en classe au début de l'année, oui.

*Etu. :*

*Okay ça marche ! Et selon toi est-ce que l'indiscipline des élèves en classe elle est liée à l'autorité de l'enseignant et pourquoi ? Si les élèves sont indisciplinés ça a une relation avec l'autorité ou pas du tout ?*

*Ens. :*

Oui, pour moi ça peut oui clairement ! Si un enseignant ne met pas assez de règles qu'il n'est pas assez stricte... les élèves, les enfants ont besoin de cadre, s'ils en ont pas « fiouuu » freestyle donc non je pense que c'est beaucoup lié à... enfin comme on dit c'est des

éponges les enfants aussi donc ils ont besoin de ça, c'est comme à la maison si on leur laisse tout faire ben voilà ils ont toutes les libertés qui veulent et en classe c'est la même chose donc heu oui, pour moi ça a un rôle important, ça influence beaucoup...

*Etu. :*

*Alors maintenant dans quelle mesure les punitions ou les sanctions contraignent-elles les élèves à respecter la loi de la classe, de l'établissement ? Est-ce que les punitions sanctions elles arrivent à contraindre les élèves à respecter la loi de l'établissement ?*

*Ens. :*

Qu'est-ce qu'il faut pour que ça marche, c'est une bonne question. Qu'est-ce qu'il faut pour que ça marche heu... ben non les punitions ne sont pas toujours utiles, maintenant... bon moi je vais te dire une chose c'est que je ne suis pas quelqu'un qui est habitué à donner beaucoup de punitions en général, j'ai pas beaucoup d'exemples à donner ou de recul mais de ce que j'ai pu voir oui j'ai quand même l'impression que ça leur fait une certaine pression, et puis que ça les fait réfléchir sur leurs actes et puis heu... surtout si c'est des punitions où les parents sont au courant tout de suite quoi... oui punir un élève de gym aller dans une autre classe ok, mais après j'aimerais qu'il y ait un retour à la maison qui explique aux parents ce qu'il s'est passé. Après c'est aussi à eux d'agir de leur côté pour faire comprendre à leur enfant ce qu'il s'est passé et de mettre un peu de pouvoir là dessus...

*Etu. :*

*Alors c'est le fait de faire intervenir les parents... parce que c'est vrai que ça peut leur faire réfléchir sur leur acte comme tu dis... mais est-ce que plus loin que ça, plus loin que leur faire réfléchir sur*

*leur acte ça va les empêcher de recommencer vraiment et d'aller dans la loi, et de commencer à comprendre les règles à respecter.*

*Ens. :*

Ben les élèves pénibles qui respectent jamais rien malheureusement il y en aura toujours, je pense qu'on a beau sanctionner punir il y a un moment donné on se retrouve un peu sans solution par rapport à certains élèves. Donc non je peux pas dire que ça marchera tout le temps et ma foi voilà on est bien là pour essayer de trouver des solutions et tu peux pas laisser un élève comme ça continuer à enfreindre les règles mais c'est malheureusement pas une garantie je pense, non malheureusement.

*Etu. :*

*Ca joue ! Alors, dans quelle mesure l'obtention de l'autorité et de la discipline passe-t-elle par la punition ?*

*Ens. :*

Non ! T'as pas besoin de donner des punitions pour obtenir l'autorité, non, pour te faire respecter, non pour moi c'est ta manière déjà de leur parler en classe, d'être tout simplement stricte dans tout ce que tu leur demandes, d'être clair dans tes consignes, de resserrer la vis à chaque fois que c'est pour du bavardage ou des trucs de ce genre là en classe... oui hausser le ton, dire les choses clairement, être sûr de soi, voilà pour moi l'autorité elle passe déjà par là, après les punitions c'est un truc en plus mais c'est pas ça qui te permet de faire preuve, d'obtenir l'autorité...

*Etu. :*

*Ca permettrait plus de faire réfléchir comme t'avais dit avant sur les actes et les...*

Ens. :

Voilà exactement oui.

Etu. :

*Okay ! Ca marche ! La dernière question de réflexion « d'après toi, dans quelle mesure une sanction peut être entre guillemets éducative pour l'enfant qui transgresse une règle ? Y-a-t-il des conditions quand tu sanctionnes un enfant pour que la sanction soit éducative ?*

Ens. :

Heu... donc quel genre de punitions tu veux dire ?

Etu. :

*Voilà quel genre de punition sanction pour qu'il y ait un aspect éducatif ! Est-ce que il y a des choses à respecter dans la manière dont on punit ou dans la nature de la punition pour qu'elle soit éducative en fait ?*

Ens. :

Oui ben comme je disais moi recopier le verbe obéir à tous les temps voilà oui et non... non ce serait plutôt justement écrire quelque chose sur le respect, écrire le pourquoi du comment et de réfléchir sur la manière dont-ils devraient agir la prochaine fois si une situation semblable se reproduit...

Etu. :

*Tu recentres sur l'acte...*

Ens. :

Voilà je recentre sur l'acte...

Etu. :

*Pas de punition qui n'a rien à voir avec l'acte...*

Ens. :

Non, non, je vois pas tellement d'intérêt à ça, je trouve que c'est toujours un peu à la vieille école. Enfin c'est mon point de vue.

Etu. :

*Okay ! Alors maintenant c'est par rapport à la pratique deux ou trois questions. Bon tu m'as dit que tu n'avais pas beaucoup recours à la punition sanction ça c'était bon, tu limitais. Et quand il y a recours, qu'est-ce que tu recherches à travers... peut être qu'on a déjà un peu répondu...*

Ens. :

Oui ben réflexion, dialogue... oui je ne sais pas tellement quoi dire d'autre à part ça... montrer qu'il y a des limites à tout et qu'on ne peut pas les dépasser.

Etu. :

*Là c'est un peu comme on avait vu tout à l'heure. Est-ce que il y a autre chose que la gravité qui entre en compte dans ton choix de punir ou de ne pas punir ?*

Ens. :

La répétitivité de l'acte même si c'est des petites choses pas forcément importantes afin que l'enfant comprenne à un moment donné que même si c'est pas gravissime voilà trop c'est trop et donc

oui, c'est pas forcément en fonction de la gravité que je vais punir quoi. Non ça peut arriver quoi. Je veux dire j'ai un élève qui met tout le temps énormément de temps à venir en classe à se changer, il fait des efforts mais bon il y a un certain temps où je n'ai pas sanctionné pour le coup mais j'aurais pu le faire j'aurais peut être du le faire parce que c'est, après j'en ai parlé aux parents à la réunion de parents mais voilà il fait toujours perdre du temps, il embête personne mais voilà ça fait aussi partie des règles, d'être à l'heure, de pas traîner dans les couloirs etc.. donc pour ce genre d'exemples là oui.

*Etu. :*

*Et autre chose peut être l'enfant où je sais pas tu me disais il y a des cas particuliers, est-ce que le fait que ce soit un enfant plutôt qu'un autre... de part je sais pas en dehors du fait de la répétitivité mais de son histoire ou des habitudes qu'il a à la maison ou de ce qu'il vit chez lui... est-ce qu'il y a aussi d'autres choses qui entrent en compte ?*

*Ens. :*

Oui oui oui ! Par exemple j'ai deux trois élèves qui ont des gros problèmes d'attention en fait et donc qui sont toujours en train de, enfin on attend toujours sur eux pour qu'ils sortent leurs cahiers, qu'ils rangent ci ou ça etc. enfin donc c'est hyper énervant mais de par le suivi que je connais d'eux avec des psychologues je me dis là dans ce genre de cas les pauvres ils y peuvent rien quoi je veux dire ils ont déjà assez à faire en dehors, ils savent qu'il y a des choses qui vont pas mais c'est pas intentionnel si tu veux. Donc dans ce genre de cas je trouve ridicule de sanctionner même si t'as envie de le faire parce que ça énerve et puis tu te dis à un moment donné il faudrait qu'ils fassent comme les autres...

*Etu. :*

*Faut aussi leur montrer une fois peut être qu'ils peuvent être sanctionné comme les autres mais pas aussi souvent...*

*Ens. :*

Oui mais pas aussi souvent et puis voilà c'est déjà difficile à vivre pour eux ils savent bien qu'ils sont pas comme les autres à ce niveau là donc c'est... rajouter encore une punition, tant que le problème sera pas réglé en dehors de l'école enfin nous on peut pas tout faire non plus et ça risque de se reproduire donc eux dans ce genre de cas dont je te parle je suis pas forcément pour non, par exemple.

*Etu. :*

*Ca marche ! Deux petites questions alors « comment est-ce que tu donnes les moyens aux élèves de comprendre qu'il y a des règles et des limites à ne pas franchir. Donc j'avais parlé dans une des situations du règlement est-ce qu'il y a d'autres moyens ou ?*

*Ens. :*

Ben il y a un règlement qui est affiché en classe, on fait des conseils de classe plus ou moins régulièrement où là on discute des choses, c'est à eux de proposer de dire ce qu'il s'est bien ou moins bien passé durant les jours précédents, et puis de profiter de ces moments là pour rappeler des règles, peut être d'en rajouter parfois oralement, de faire un rappel et... à part le règlement, des rappels en classe bon ça ben t'en fais régulièrement... à part ça il n'y a rien d'autre qui me vient.

*Etu. :*

*Finally, peut être à part la punition sanction est-ce que tu as d'autres choses à me proposer, qu'est-ce que t'emploies comme méthode si les élèves sont indisciplinés, est-ce que t'as d'autres techniques ?*

Ens. :

Non, d'autres méthodes pour les élèves indisciplinés à part la punition sanction. Non à part le dialogue et puis un contact avec les parents et les punitions comme on en a parlé. Je sais pas un élève

indiscipliné dans ta classe tu discutes, tu sanctionnes s'il faut, tu parles aux parents, je vois pas trop d'autres... mais c'est intéressant d'y réfléchir cela dit.

*Etu. :*

*Ok ! Alors merci beaucoup !*

## Retranscription de l'entretien de l'enseignant 13

*Etu. :*

*Alors voilà comment ça va se passer, il y a deux parties d'abord des analyses de cas où tu devras te prononcer en me disant un peu ce que tu ressens si la situation te parle et une deuxième partie qui comporte des questions un peu plus formelles un peu plus précises c'est l'entretien on va dire d'accord ?*

*Ens. :*

*Ok on va voir heu les analyses de cas c'est fictif ou réel ?*

*Etu. :*

*C'est fictif mais c'est des situations qui peuvent très bien se dérouler dans le quotidien d'une classe mais on les a inventé nous dans le cadre de notre mémoire. L'entretien restera anonyme et n'oublie pas qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses moi ce qui m'intéresse c'est ton avis ce que tu penses ok ?*

*Ens. :*

*Ok*

*Etu. :*

*Alors on est parti voilà le premier cas (lecture de la vignette). Alors déjà est-ce que tu as vécu cette situation en tant qu'enseignante ou pas du tout ?*

*Ens. :*

*Alors moi je l'ai déjà vécu mais rarement je vais arriver au final à exclure l'élève, là je sais pas comment la personne a essayé de relancer la règle*

*Etu. :*

*Ben l'enseignante lui a rappelé la règle*

*Ens. :*

*Mais devant tout le monde ?*

*Etu. :*

*Oui*

*Ens. :*

*Moi je pense que ça ça marche pas du tout de faire des remarques aux enfants devant les autres heu déjà c'est souvent des enfants qui ont besoin de se faire remarquer. Un élève qui lève tout le temps la main qui répond qui arrive pas c'est soit un hyperactif donc il n'arrive pas à se contrôler soit c'est un élève qui veut tout le temps l'attention sur lui positive ou négative parce que souvent les enfants qui veulent de l'attention ils le font mal et heu...donc tous les moyens sont bons quoi et en tout cas pour ces enfants là qui n'arrivent pas à intégrer des règles je pense que le face à face c'est ce qui marche le mieux. Donc on va sur le banc dehors de la classe entre quatre yeux, je le sors du groupe et voilà je lui dis que ça ça va pas et pis après ben c'est l'aider ensuite en classe par des petits trucs alors moi c'est soit un clin d'œil soit un petit geste ou quelque chose qui l'individualise tu vois, où lui il sait de quoi je parle et les autres ils savent pas*

*Etu. :*

*C'est que entre vous deux en fait ?*

*Ens. :*

Ouais. Parce que là c'est un cas d'élève par jour, c'est clair que si c'était dix élèves je ne pourrais pas (rires). Mais là si c'est pour un élève et pour un objectif c'est faisable.

*Etu. :*

*Donc si je comprends bien t'es pas totalement en accord avec la pratique de l'enseignante en question, ce que toi tu fais c'est tu le sors sans l'exclure du collectif pour justement lui expliqué un peu comment ça se passe dans la classe ?*

*Ens. :*

Oui, mais c'est vrai que ça m'ai déjà arrivé aussi d'envoyer un élève ailleurs parce qu'il y avait heu ouais parce qu'on n'arrivait pas heu le problème était toujours là c'était à répétition. Mais c'est aussi un moment donné quand t'as discuté trois ou quatre fois sur le banc et il se passe rien que les clins d'œil et tout ça ben ça marche pas et il y a pas un effet vraiment sur l'enfant le fait de le sortir de l'activité de ouais de le punir en fait ben je crois que c'est plus pour l'enseignant parce que tu as besoin que l'élève disparaisse parce que t'en peux plus.

*Etu. :*

*Donc le fait de le sortir dans une autre classe c'est bon pour l'enseignant mais c'est pas bénéfique pour l'enfant c'est ça ? Parce qu'il loupe l'activité en cours et tout*

*Ens. :*

Ouais exactement. C'est l'enseignant qui n'en peut plus, il faut qu'il fasse quelque chose.

*Etu. :*

*Ok. Est-ce que tu aimerais rajouter quelque chose sur cette vignette ?*

*Ens. :*

Nan c'est tout bon.

*Etu. :*

*Ok alors deuxième situation (lecture vignette 2)*

*Ens. :*

Ca je le fais jamais ! (Rires) Là elle les a convoqué à 16h c'est ça ? Elle ne les a pas convoqués tout de suite après la bagarre ? Elle a laissé un moment ?

*Etu. :*

*Ouais elle leur dit qu'elle va les prendre à part pour leur donner une punition et pis à 16h elle zappe complètement*

*Ens. :*

Ouais alors ça avec des enfants heu ça t'as plus aucune crédibilité en fait si tu fais ça. Alors moi pour éviter l'oubli parce que ça peut arriver je veux dire, ben c'est il faut tout de suite prendre les enfants concernés. Donc si c'est le retour de la récréation et qu'ils sont dans la classe et que je peux tout de suite régler l'histoire je convoque les trois élèves concernés, c'est sur le banc et si j'avais déjà menacé ben là pour moi quand il s'agit d'une bagarre j'avertis tout de suite les parents donc c'est un mot dans le carnet accompagné d'une feuille de réflexion et d'une punition.

*Etu. :*

*Alors c'est un mot aux parents plus une fiche de réflexion plus une punition ? La fiche de réflexion c'est pas une punition en soit ?*

Ens. :

Nan c'est pour savoir c'est pour expliquer ce qu'il s'est passé. La fiche de réflexion elle se fait au moment de la discussion parce que en général les enfants ne sont jamais d'accord avec ce qu'il s'est passé et tout alors après tu leur donnes une fiche de réflexion pour qu'ils puissent chacun donner leur version par écrit pis déjà le fait de poser les choses sur papier ça calme les choses et pis ça permet aux parents d'avoir une discussion sur la base de quelque chose de concret mais il n'y a pas d'impunité il faut quand même que l'enfant il paye les pots cassés. Heu la punition elle est à part si tu veux parce que là dans la situation il faut que la prof soit cohérente il faut qu'elle aille jusqu'au bout.

*Etu. :*

*Toi personnellement t'as déjà vécu ce genre de chose là ?*

Ens. :

Oui

*Etu. :*

*D'oublier de...*

Ens. :

Non pas d'oublier mais de régler des choses au retour de la récréation tout de suite.

*Etu. :*

*Donc si je résume un peu c'est que toi ce qui te dérangeait c'est qu'elle oublie et que ça la discrédite auprès des enfants dans le sens où il faut faire ce qu'on dit*

Ens. :

Ouais et pis c'est très important enfin pour des 5P-6P qu'ils se rendent compte de ton fonctionnement. Moi je vais dire très franchement ça (elle pointe le tableau des punitions affiché dans la classe) c'est nouveau pour moi ce tableau. Et bien je ne suis pas assez heu j'ai pas assez de rigueur pas assez de suivi sérieux et donc tous les lundis je me dis je vais le faire je vais être tac et tout dès qu'il y a une règle qui n'est pas respecté c'est tac tu changes de colonne machin truc. Là tu vois lundi j'ai commencé parce qu'il y a quatre élèves qui discutaient fort en rentrant dans la classe du coup j'ai bougé leur écriteau dans la colonne « avertissement » et après j'oublie et je retourne dans mon ancien système qui est de faire de l'individuel, pis tu vois en même temps il y a ça pis maintenant les gamins ils savent que là ben ça joue plus forcément...

*Etu. :*

*Parce que ce tableau là on te l'a imposé c'est une règle d'école ou bien ?*

Ens. :

Ouais alors ce système là c'est un souhait du directeur...

*Etu. :*

*Donc c'est pas ton système alors ?*

Ens. :

Nan mais c'est moi qui l'ai inventé

*Etu. :*

*Mais c'est pour répondre à une exigence de ta hiérarchie ?*

*Ens. :*

Oui il voulait qu'on possède dans nos classe un moyen visuel pour que tous les élèves sachent où ils en sont au niveau des avertissements et tout ça. Donc là ce tableau il y a tous les prénoms et chacun sait où il en est et ce que j'aime bien avec ça c'est que c'est eux qui doivent venir et déplacer leur prénom dans la colonne d'à côté et ils savent tout de suite. Ils savent que le « point d'exclamation » c'est la dernière chance et après la colonne « travail » c'est une punition. Mais là moi je garde dans un cahier mes notes pour voir où j'en suis ce que j'ai donnée et tout ça mais tu vois là j'arrive pas j'ai donné que deux punitions

*Etu. :*

*Alors ça veut dire que ça roule alors ?*

*Ens. :*

Je sais pas. Je sais pas tellement ce qu'il vaut ce système je suis pas très convaincue mais bon on va dire que c'est comme ça pis on verra enfin voilà quoi.

*Etu. :*

*Ok ça marche alors on passe au troisième cas (lecture de la vignette 3) donc voilà un peu un cas classique...*

*Ens. :*

Alors moi je fais la morale la première partie mais j'ai jamais donné de punition collective jamais parce que je trouve que c'est pas juste quoi, parce qu'on sait très bien que tout le monde a un rôle tu me diras ceux qui sont pas acteurs ils observent ils font quand même partie du truc. Mais je fais la morale pis je me connais je fais la morale pendant une heure. (rires) Pis après ben je fais plus mon métier d'enseignante je deviens éducatrice (rires). Mais là heu...qu'est-ce que je ferais si c'était moi ?

*Etu. :*

*Ouais quelle serait ta réaction ?*

*Ens. :*

Je me fâche je fais la morale et puis là les élèves qui sont cités je mettrai un mot au parent je pense pour qu'ils sachent que ça c'est très mal passé. En fait je trouve difficile de donner une punition quand moi j'ai pas été présente parce que je sais très bien qu'il y a mille et une versions donc j'ai toujours de la peine avec les punitions collectives, tu vois je préférerais même que ça soit le remplaçant qui le fasse qui donne la punition idéalement mais bon ils n'ont pas toujours les possibilités.

*Etu. :*

*Donc morale générale à l'ensemble de la classe et plus particulièrement aux trois élèves qui ont été cités...*

*Ens. :*

Moi j'ai pas vécu ça à ce point là j'ai déjà eu avec deux trois élèves qui étaient agités mais jamais un refus de travail ou quelque chose comme ça mais ça n'allait pas si loin que ça c'étaient des petites choses dues au remplacement ce qui est bon assez normal je veux

dire on à tous été élève face à un remplaçant bon ben voilà. Maintenant les élèves en question bon ben je les prends et pis si ça se répète alors c'est le mot pour les parents mais là dans la situation c'est directement le mot parce que c'était fort quand même.

*Etu. :*

*Donc pour le reste c'est plus une remise à l'ordre général ?*

*Ens. :*

Oui et d'ailleurs du reste moi maintenant je demande aux remplaçants qu'ils utilisent ce fameux tableau je les mets au courant chacun peut aussi intervenir et je pense aussi que s'il y a un fil rouge et qui est visible pour ça c'est bien pour les remplaçants ou même pour la couture quand ils vont à la couture ben Caroline (*ndlr* : l'enseignante de couture) elle eut aussi déplacer les prénoms parce que souvent aussi à la couture ben les élèves en profite et c'est aussi souvent là où il y a des problèmes. Donc s'il y a ce lien avec le tableau les élèves sont tout de suite plus cadrés.

*Etu. :*

*Donc ce tableau est valable pour tous les cours enfin pour tout le temps scolaire ?*

*Ens. :*

Tout à fait.

*Etu. :*

*Ca marche. Alors quatrième situation (lecture de la vignette 4) Alor qu'est-ce que ça t'inspire tout ça ?*

*Ens. :*

Ouais nan alors pas ça ! Pauvre Paul quoi ! (rires) Nan mais jamais je ferai ça mon Dieu.

*Etu. :*

*Donc ça c'est pas du vécu ?*

*Ens. :*

Nan nan heureusement. Parce que moi j'ai un fils qui est comme ça alors le pauvre. (Rires) Nan moi ce que je ferais pour Paul je téléphone à sa maman et je lui explique pour savoir si elle a bien reçu un coupon et j'essaie aussi de responsabiliser les parents mais c'est pas le bon moyen parce que en général ces enfants là plus tu leur cries dessus moins il y a de changements et plus tu les aides moins il y a de changement donc en fait c'est ouais je crois que le meilleur moyen d'aider ces enfants c'est d'avoir le lien avec la maison tout le temps. Pour que d'un côté on informe et pour que de l'autre côté ils sachent qu'il y a un coupon à rendre et tout mais attendre quand même que ce soit l'enfant qui vienne et qui dise qu'il y a un coupon à rendre qui prenne l'initiative. Moi l'année passée j'avais un élève qui était hyper je sais plus quoi heu et ben avec sa maman on avait passé un contrat tout était noté dans le carnet donc elle elle savait ce qu'il devait donner et elle attendait que ça vienne de lui et pis on l'a habitué à ce que ça soit lui qui fasse la démarche et pas que ça soit tout le temps la maman qui demande et tout et pis on a quand même vu une petite amélioration en fin d'année.

*Etu. :*

*Donc tu travailles en étroite collaboration avec les parents en fait ?*

*Ens. :*

Oui surtout quand l'élève est très très mais très tête en l'air.

*Etu. :*

*Donc pas de remarques devant toute la classe ?*

*Ens. :*

Nan surtout pas parce que ça excite les camardes et là tu lui mets une étiquette au gamin et le reste de la classe va adhérer et je pense que c'est dangereux. C'est à moi à faire e sorte que ce gamin ne reçoive pas cette étiquette de manière injuste donc j'agis en conséquence et je vais surtout pas commencer à faire des remarques comme ça devant tout le monde. Ce que je vais faire ben je vais quand même valoriser l'enfant sur tout ce que je peux même des petites choses positives.

*Etu. :*

*Ok merci beaucoup. Alors cinquième situation. (Lecture de la 5<sup>ème</sup> vignette).*

*Ens. :*

Heu alors c'est les enfants qui disent que Quentin doit aller dans une autre classe pendant le cours de gym ?

*Etu. :*

*Nan c'est l'enseignant qui dit ça si tu veux ils ont tous fait un règlement au début de l'année et l'enseignant ensuite l'utilise...*

*Ens. :*

Ah oui ok. Heu ben oui c'est logique c'est bien même

*Etu. :*

*Donc toi t'as déjà vécu ce genre de chose là ?*

*Ens. :*

Nous on a un règlement interne on a fait ça en début d'année (*ndlr* : l'enseignante me montre le panneau des règles) on en a fait un pour l'enseignant ça c'est la première semaine je fais tout le temps ça et puis j'ai des règles de vie pour les élèves et pis c'est eux qui l'ont fait. En fait je commence par dire : « Qu'est-ce qu'un prof idéal et qu'est-ce qu'un élève idéal ? » et pis chacun donne toutes ses idées et pis à partir de là après on sélectionne les choses importantes et pis on fait une liste comme ça et puis surtout on s'engage en signant en bas et moi aussi. Et puis heu moi j'ai pas les sanctions qui correspondent à chacun ça j'ai pas fait c'est simplement ce tableau là qui fait foi.

*Etu. :*

*D'accord. Donc dans ce cas là tu serais plutôt en accord ou en désaccord avec le principe de l'enseignant avec son mode de fonctionnement ?*

*Ens. :*

Oui parce que c'est quelque chose qui a été établi en début d'année et puis les conséquences sont connues par tous.

*Etu. :*

*Il y a une sorte de logique d'action en fait c'est ça*

*Ens. :*

Oui exactement c'est ça ouais.

*Etu. :*

*Donc tu aurais fait la même chose ?*

*Ens. :*

Oui

*Etu. :*

*Ok dernière vignette. (Lecture de la 6<sup>ème</sup> vignette). Est-ce que ça t'es déjà arrivé d'avoir ce type de réaction ?*

*Ens. :*

Donc c'est arrivé à l'extérieur de l'école ?

*Etu. :*

Oui

*Ens. :*

Tu vois déjà là je trouve que l'enseignant il rentre trop dans leur histoire pour moi. Là ce que dit l'enseignant pour moi c'est heu ouais j'aime pas trop ça fait trop Françoise Dolto j'aime pas ça du tout on rentre trop dans le vécu et tout ça et tout et pis moi je dis il y a des règles il y a des règles et pis ce qui est arrivé en dehors de l'école bon moi je le répète souvent aux élèves surtout dans un petit quartier comme ici tout ce qui se passe à l'extérieur de l'école au moment où on rentre dans l'école et surtout au moment où on rentre dans la classe pour travailler tous ensemble tout ça ça doit rester à l'extérieur. Je veux pas qu'on mélange trop parce que je veux dire on est vingt dans la classe on a tous nos histoire notre vécu et tout il y

en a beaucoup dans la classe qui sont voisins ou il y a les parents qui se connaissent heu moi je rentre pas du tout là dedans je veux pas savoir je veux pas entendre ça je leur dit tout le temps ce qu'il se passe dans la classe ça nous concerne.

*Etu. :*

*Donc toi ça t'es déjà arrivé d'avoir des enfants qui étaient encore un peu remontés par rapport à ce qui s'était passé à l'extérieur de l'école ?*

*Ens. :*

Nan pas vraiment à l'extérieur de l'école. Mais si tu veux il y avait des choses qui se manifestaient qui montraient qu'il y avait des histoires entre les parents et des choses (...) La plus grosse dispute bagarre que j'ai vécue avec deux élèves qui se sont tapés dessus très fort j'ai tout de suite appelé les parents et on a tout de suite fait quelque chose c'était limite la cellule de crise parce que j'ai cru que les gamins ils allaient se démonter tellement c'était violent. Et pis j'ai su en fait par la suite que c'était dû à un truc qui datait depuis des années parce que les parents ça fait des années qu'ils sont voisins et qu'ils s'engueulent, si tu veux c'est une histoire que les enfants portaient et puis là c'était presque une thérapie de famille parce qu'il y avait les deux parents de chaque côté et pis moi j'ai dit que ça n'allait pas qu'on ne pouvait pas continuer comme ça.

*Etu. :*

*Tu étais seule avec les deux familles ?*

*Ens. :*

Oui je les ai prises à part. J'ai vraiment fait de la médiation dans ce cas là et ensuite ça s'est complètement mais complètement calmé

parce que j'ai dit qu'au niveau scolaire ça avait un influence énorme et c'est vrai dans le travail et les notes et tout ça. Donc de nouveau c'était de la discussion et pis de nouveau c'était avec les parents parce que moi je voulais pas rentrer dans un truc avec les élèves.

*Etu. :*

*Mais les élèves concernés étaient présents ?*

Ens. :

Non

*Etu. :*

*Et dans le cas de Laure et Alexandra ?*

Ens. :

Je sais pas. Je sais pas si je ferai quelque chose parce bon c'est un match de volley mais là dans ce cas précis moi j'aurais plutôt tendance à dire « stop » mais en étant très ferme avec les deux élèves en question elles doivent régler ça entre elles ouais un discours comme ça.

*Etu. :*

*En gros tu n'entres pas en matière tu expliques que c'est comme ça que ça se passe et point qu'ici on est à l'école et tout.*

Ens. :

Ouais

*Etu. :*

*Et ce qui t'as le plus dérangé d'après ce que tu me dis c'est que l'enseignant s'est un peu trop immiscé dans...*

Ens. :

Ouais c'est ça

*Etu. :*

*Tu penses que l'enseignant en question endosse un rôle qui n'est pas le sien ?*

Ens. :

Aussi oui tu as raison je pense que c'est pas son rôle de gérer ça mais il est trop hum comment dire il est trop heu trop à la Françoise Dolto je sais pas si tu connais je suis désolée je trouve pas autre chose que ça (rires). Ouais enfin il en fait trop pis au final il alimente des raisons alors qu'il faut dire stop et pis c'est tout et passer à autre chose parce qu'avec des enfants ça peut se terminer très vite et tourner la page et tout enfin je veux dire d'est bon quoi si on est clair et ferme et si on est consistant les enfants ils arrêtent tout de suite.

*Etu. :*

*Parfait merci c'est tout bon pour toi ?*

Ens. :

Oui oui

*Etu. :*

*Ok alors maintenant on va passer aux questions un peu plus formelles donc il y a quatre questions par partie parce que j'ai distingué trois parties la première est plus axées sur les définitions la deuxième plus un peu de réflexion et enfin la dernière c'est plus basé sur ta pratique professionnelle de tous les jours*

Ens. :

D'accord on va voir je t'en ai déjà pas mal dit là

*Etu. :*

*C'est sûr. Donc déjà toi comment est-ce que tu définirais le terme de punition ? Comment est-ce que tu l'expliquerais ?*

Ens. :

(Rires) Alors on va dire que c'est heu on va dire que c'est une sanction suite à une conséquence suite à un acte non respecté d'un règlement qui avait été élaboré au préalable

*Etu. :*

*Très bien est-ce que tu donnerais la même définition au terme de sanction ? Et pourquoi ? En gros est-ce que pour toi punition et sanction sont synonymes ?*

Ens. :

Oui. Mais c'est synonyme ou pas ?

*Etu. :*

*Ah moi j'en sais rien (Rires)*

Ens. :

(Rires) Moi je vois pas je crois pas qu'il y ait des différences entre les deux mais bon ouais les deux termes sont synonymes

*Etu. :*

*Alors moi maintenant je vais te donner une définition de la punition et tu vas me dire un peu ce que tu en penses me dire un peu si tu es d'accord ou non avec cette définition et pourquoi d'accord ? (Lecture définition)*

Ens. :

Tu peux juste me relire la dernière phrase ?

*Etu. :*

*Oui oui (Lecture dernière phrase)*

Ens. :

Ouais c'est assez vrai je trouve parce qu'en fait chacun a une interprétation de ce qui a été établi ensemble même si ça été discuté après au moment de la transgression et ça je dois dire que je pense qu'il y a beaucoup d'enseignant qui heu à il y a différents moments dans la journée où t'es plus sensible il y a des élèves avec qui quand heu je veux dire tout ça c'est subjectif donc ça influence aussi ça faut pas le nier

*Etu. :*

*Donc t'es d'accord avec cette définition en fait ?*

Ens. :

Oui je suis d'accord

*Etu. :*

*Très bien alors ensuite on va passer à la partie de la réflexion alors j'aimerais savoir maintenant quelles sont pour toi les conditions de disciplines impératives à respecter en classe ?*

*Ens. :*

Heu alors pour moi c'est le respect de chacun qu'ils s'acceptent tous comme ils sont les qualités les défauts ça c'est la première chose parce que c'est la chose qui me choque le plus chez les enfants quand il y a des moqueries des remarques ensuite la deuxième chose je dirais que c'est le côté de rester positif d'être preneur d'être motivé de montrer une envie d'apprendre j'ai l'impression que ces élèves ont leur donne beaucoup beaucoup beaucoup nous on fait énormément de notre côté et eux ils sont un peu là enfin voilà j'essaie vraiment de les motiver pour qu'ils se rendent compte de la chance qu'ils ont d'être là qu'ils prennent les choses mais de nouveau là c'est pas de la discipline c'est plutôt un heu...un état d'esprit c'est essayer vraiment de les motiver

*Etu. :*

*Donc en gros en tête de liste c'est plutôt le respect de chacun adultes et enfants et ensuite plutôt une attitude c'est ça ?*

*Ens. :*

Ouais parce que l'attitude fait beaucoup dans le travail parce qu'un élève qui a envie d'apprendre un élève qui vient et qui est motivé ben il participe et ça ça fait partie des objectifs de chaque enfant c'est la participation c'est l'entraide la collaboration entre eux bon heu il y a le respect aussi là dedans et si tu arrives à positiver les apprentissages donner un sens aux apprentissages ben t'as plus

besoin de faire ces petits...parce que ça vient naturellement ça en découle. Tu peux pas demander à des enfants de collaborer s'ils n'ont pas compris pourquoi ils font certaines activités tu vois s'il y a pas la motivation derrière.

*Etu. :*

*Ok merci heu selon toi est-ce que l'indiscipline des élèves en classe est-elle liée à l'autorité de l'enseignant ?*

*Ens. :*

Oui quand même. Et ça c'est pas quelque chose heu l'autorité c'est quelque chose que t'as ou t'as pas tu peux pas vraiment heu...

*Etu. :*

*Ca serait inné d'après toi ? Enfin quand je dis inné dans le sens où ça s'apprend pas sur le tas d'après ce que tu me dis*

*Ens. :*

Ben je sais pas si tu peux suivre une formation d'autorité (Rires) c'est quelque chose que tu dégages ou tu ne dégages pas ouais j'ai déjà vu des enseignants qui n'arrivaient pas à s'imposer tu peux crier autant que tu veux aussi fort que tu veux tu peux t'énerver et tout mais alors qu'il y a des enseignants très calmes très posés et pis y a pas un bruit dans la classe parce que c'est quelque chose qu'ils dégagent qui fait que il y a le respect qui s'installe

*Etu. :*

*Donc d'après toi plus un enseignant est autoritaire plus il a de chances de se faire respecter enfin de faire régner une atmosphère propice aux apprentissages dans sa classe*

Ens. :

Pas forcément en étant autoritaire heu quand tu dis autoritaire ouais qui dégage de l'autorité oui alors oui sûr oui

*Etu. :*

*Ensuite j'aimerais savoir dans quelle les punitions ou les sanctions contraignent-elles les élèves à respecter les lois de la classe ?*

Ens. :

Heu...je sais pas bon tu vois moi je me rends compte qu'ils ont peur de ce tableau des punitions c'est un peu la menace dès qu'il y en a un qui se lève pour aller changer son nom de colonne il y a plus un bruit dans la classe c'est incroyable ça calme tout le monde

*Etu. :*

*En fait ça a servi d'avertissement pour tous les autres ?*

Ens. :

Ouais exact mais c'est dur pour moi de donner les punitions heu je veux dire moi dans l'idéal j'aimerais que eux se rendent compte qu'ils sont allés trop loin et pis qu'ils reviennent en arrière plutôt que moi je leur fasse tomber la punition heu les deux dernières punitions que j'ai donné c'était pour quoi ? Alors c'était parce que j'ai chopé une élève qui donnait des petits billets et j'ai lu les billets et j'étais horrifiée parce qu'elle traitait une camarade de tous les noms donc j'ai dit c'est tout de suite punition parce que là j'étais mais très

fâchée parce que c'était vraiment méchant ce qu'elle avait écrit et puis l'autre élève c'est parce qu'elle était pas motivée au travail donc tu vois c'est deux choses qui me touchent tu vois c'est le respect et la motivation. Parce que c'est deux choses qui me tiennent à cœur ben je pourrais sauter toutes les étapes du tableau là mais bon elles étaient déjà dans la dernière colonne. Par contre pour les autres petites choses tu vois comme se balancer lever la main et tout là moi je passe un peu au dessus pis je veux dire sinon je passe ma journée à faire ça et on bosse plus du tout.

*Etu. :*

*Oui je comprends donc pour cette question d'après ce que tu m'as dit c'est ça a plus un effet dissuasif ?*

Ens. :

Ouais quand même

*Etu. :*

*Ensuite heu dans quelle mesure l'obtention de l'autorité passe-t-elle par les pratiques punitives...ou pas ?*

Ens. :

Ca serait aussi par rapport aux avertissements pour les autres élèves comme je t'ai dit avant

*Etu. :*

*Ca veut dire que sans ce tableau les élèves ne comprendraient pas que...*

Ens. :

Ben c'est-à-dire qu'avec ma technique de parler avec un élève sur le banc non il n'y a pas cet effet là alors que le tableau il a cet effet là parce qu'il est visible et donc ça a un impact pour les autres de la classe alors que les discussions sur le banc les élèves ne savent pas ce qu'il s'est dit et tout donc ouais c'est pas la même chose

*Etu. :*

*Heu d'après toi dans quelle mesure une sanction peut être éducative pour un élève qui a transgressé une règle ? Y a-t-il des conditions à respecter ?*

Ens. :

C'est quoi une sanction éducative ? C'est donner du travail ?

*Etu. :*

*Ben justement est-ce que t'as une idée ou...*

Ens. :

Ben moi ce que je donne...heu tu parles du contenu de la punition ?

*Etu. :*

*Ouais*

Ens. :

Ben moi ce que je donne c'est toujours quelque chose qui est en lien avec un apprentissage moi je trouve complètement débile de faire copier vingt fois la même chose la même phrase je trouve ça débile je comprends pas parce que je sais pas mais ça n'apporte rien autant

si c'est un travail à faire en plus autant que ce soit quelque chose qui serve à l'enfant et en plus c'est souvent des enfants qui sont en difficultés scolaires. Par exemple là les punitions que j'ai dans mon classeur ben c'est de l'allemand c'est les maths avec les nombres c'est...enfin j'essaie de faire des trucs utiles enfin mais...

*Etu. :*

*C'est en lien avec ce que vous travaillez sur le moment ?*

Ens. :

Moi c'est ce qui me paraît logique comme ça ça fait travailler deux buts celle d'avoir du travail en plus et de réviser en même temps parce que c'est pas des enfants qui vont choisir de travailler plus ça sera de toute manière une punition pour eux donc autant faire des révisions donc ouais voilà

*Etu. :*

*Juste pour résumer pour toi la sanction éducative c'est principalement en lien avec les apprentissages et les notions qui sont abordées en classe?*

Ens. :

Oui voilà

*Etu. :*

*Ok maintenant dernière partie sur ta pratique professionnelle heu donc dans ton quotidien est-ce que tu as heu donc oui tu as recours à la punition d'après ce que j'ai compris...*

Ens. :

Par obligation quand même

*Etu. :*

*Donc pourquoi et que recherches-tu à travers ce recours ?*

*Ens. :*

Alors pourquoi parce que ça faisait partie du projet d'école qui a été élaboré par des sous-groupes et pis ensuite proposé à toute l'équipe et après voté donc voilà

*Etu. :*

*Et vu que tu as dû t'accommoder de ça qu'est-ce que tu cherches à travers la punition ?*

*Ens. :*

Ben maintenant que je m'y suis mise et ben je recherche à faire respecter mon règlement c'est tout quoi c'est ouais voilà

*Etu. :*

*Donc qu'est-ce qui joue un rôle dans ton choix de répondre par une punition à une transgression d'un élève ?*

*Ens. :*

Alors qui joue un rôle c'est un peu ce que je te disais tout à l'heure c'est le moment de la journée l'élève en question et à part ça je suis quand je dis l'élève en question je suis très sensible à être juste pour

tout le monde c'est-à-dire qu'il n'y a pas des élèves qui vont se sentir bouc émissaire et des élèves qui vont se sentir les chouchou ça veut dire que les règles elles sont les mêmes pour tout le monde mais forcément l'élève qui aura eu deux trois quatre fois la transgression ben il va tout de suite subir la punition parce que je veux dire mais ça reste la même pour tout le monde parce que ça arrive toujours qu'on a des élèves avec qui on a plus de feeling et des élèves avec qui on a moins de feeling c'est difficile de rester neutre...

*Etu. :*

*Mais là je crois que c'est moi qui n'ai pas compris quelque chose. Quand tu dis « l'élève en question » comme argument pour justifier ton choix tu entends quoi exactement ?*

*Ens. :*

Ben en fait c'est la fréquence c'est pas l'élève en questions c'est la fréquence de la transgression

*Etu. :*

*Ah voilà ok je comprends mieux*

*Ens. :*

Voilà c'est la fréquence des actes de l'élève mais pas l'élève en tant que tel

*Etu. :*

*Alors est-ce qu'il y a du cas par cas ou même pas ?*

*Ens. :*

Alors heu il y a du cas par cas quand il y a une raison par exemple là moi j'ai un élève qui est sous médicament parce qu'il est hyperactif on a eu des entretiens avec la maman là on fait du cas par cas la maman est même venue en parler devant toute la classe pour expliquer qu'il y avait une situation particulière avec lui et on a fait un contrat avec cet enfant qui se passe juste entre lui et moi et les autres enfants n'en ont pas connaissance mais ils sont au courant que lui il a son truc et qu'il peut pas tenir en place donc voilà sinon il serait tout le temps en punition mais comme il a une raison heu médicale derrière et puis qu'il y a déjà un suivi qui a été mis en place pour lui ben me je suis aussi le suivi donc oui là c'est du cas par cas en l'occurrence. L'année passée j'en avais deux comme ça donc c'était vraiment du cas par cas mais ils avaient aussi leurs avertissements ils avaient aussi leurs sanctions mais là il y a vraiment une collaboration très étroite avec les parents et voilà...

*Etu. :*

*Donc principalement c'est le moment de la journée qui joue un rôle la fréquence des actes de l'élève et dans des cas un petit peu spéciaux le cas par cas s'il y a des raisons médicales ou autres ces trois éléments là ?*

*Ens. :*

Ouais voilà ouais je crois que c'est vraiment ça

*Etu. :*

*Hum maintenant j'aimerais savoir comment tu donnes à tes élèves le moyen de comprendre qu'il y a des règles à respecter et des limites à ne pas franchir ? Est-ce que ça passe par le règlement du début d'année ?*

*Ens. :*

Oui et ça je pense que c'est une étape très importante parce qu'en les faisant participer et en leur donnant à eux la parole ben après tu peux les responsabiliser plus facilement en leur faisant comprendre que c'est pas ce qu'on a discuté et décidé en début d'année donc ouais ça c'est une première étape qui est importante et puis ben tu peux faire tout un discours sur la vie en société si tu voulais aller plus loin (rires) pis aussi il y a la morale moi je leur fait la morale je leur donne des exemples qui sont plus concrets tu vois quand ils sont dans la rue et pis qu'ils font tel ou tel acte et ben il y a des règles et des fois si tu les remets en lien avec une certaine réalité ça leur parle plus ils comprennent mieux pourquoi il y a des règles et pourquoi il faut pas transgresser bon ben bien sûr ici à l'école les conséquences elles sont moindres...

*Etu. :*

*Donc quand tu me dis heu « mettre en lien avec la société » c'est pour les préparer à ce qui les attend aussi dehors à savoir qu'on ne fait pas toujours ce qu'on veut dans la vie...*

*Ens. :*

Ouais moi j'ai souvent ce discours là pour qu'il y ait un lien aussi avec l'extérieur parce qu'il y a aussi des punitions à l'extérieur et il y a aussi des règles à respecter pour vivre

*Etu. :*

*D'accord...*

*Ens. :*

C'est des petites leçons de vie (Rires)

*Etu. :*

*Enfin dernière question quelles méthodes emploies-tu pour répondre à l'indiscipline de tes élèves ? Là aussi tu as déjà un peu répondu c'est par rapport au tableau...*

*Ens. :*

Les petites discussions sur le banc...

*Etu. :*

*Les travaux à faire dans ce dossier...*

*Ens. :*

Ouais exact là il y a fiches de réflexion punition il y a aussi tout ce qu'on a dit sur Paul là dans le cas de tout à l'heure donc tout ce qui peut aider les enfants les plans d'action et tout ça...

*Etu. :*

*Mais moi j'ai juste une question concernant les fiches de réflexion parce que si je comprends bien tu les utilises comme moyen pour l'élève d'expliquer ce qu'il s'est passé...*

*Ens. :*

C'est surtout pour qu'il pose par écrit pour poser ouais...

*Etu. :*

*Mais est-ce que pour toi les fiches de réflexion elles entrent dans les punitions ?*

*Ens. :*

Nan du tout parce que c'est une fiche de réflexion

*Etu. :*

*Mais pour certains enseignants c'est une punition*

*Ens. :*

Mais c'est une réflexion l'élève doit expliquer ce qu'il a fait dire comment il se sent et tout (*elle lit un exemplaire*). Mais toi tu penses que c'est une punition ?

*Etu. :*

*Ah moi j'en sais rien (Rires)*

*Ens. :*

Nan mais pour moi c'est vrai que ces fiches là ben elles permettent de poser les choses à plat que chacun puisse s'exprimer et franchement pour certains ça fait vraiment du bien ça calme vraiment il a vidé son sac et au moment où le gamin il est rouge de colère et il juste envie de remettre un coup de poing à son camarade ben la fiche elle permet d'éviter ce dernier coup de poing car elle va lui permettre de sortir quelque chose. Maintenant qu'est-ce qu'on en fait de ces fiches là ben ça c'est encore un autre truc...

*Etu. :*

*Ouais c'est clair*

*Ens. :*

Enfin voilà ouais c'est plutôt le tableau les bancs et les fiches de réflexion et puis la collaboration avec les parents et pis aussi la petite morale ou le petit coup de gueule ça c'est clair

*Etu. :*

*Est-ce que tu aimerais rajouter quelque chose pour l'ensemble de l'entretien que ce soit les cas ou cette partie plus formelle ? Faut pas hésiter*

Ens. :

Nan j'ai tout dit ce que je devais dire je pense que c'est bien c'est bon

*Etu. :*

*Parfait je te remercie en tout cas d'avoir accepté de répondre mes questions et je te souhaite tout de bon j'espère à bientôt*

Ens. :

Pas de soucis j'espère que ça ira bonne chance en tout cas

## Retranscription de l'entretien de l'enseignante 15

Ens. :

(lecture situation n°1)

*Etu. :*

*Est-ce que cette situation évoque des sentiments chez toi, des souvenirs ? Ou qu'est-ce qui te marque ?*

Ens. :

De toute façon tu en as toujours un comme ça dans la classe. Si ce n'est pas plus d'un, tu en as de toute façon toujours un ! Ensuite... tu en as toujours un qu'il faut rappeler à l'ordre mais c'est vrai que moi je ne serais pas partisane pour l'exclusion de la classe, mais en même temps c'est vrai que tu ne sais jamais sur le moment comment toi tu réagis, vis-à-vis de ce que tu as vécu aussi dans le passé et puis vis-à-vis de ta journée elle-même. Parce qu'il y a peut-être des jours où tu vas réagir différemment et des jours où ça va carrément t'embêter, donc tu vas peut-être justement l'exclure, puis des jours où tu es plus cool, puis tu vas plus le prendre sous la forme de la rigolade, enfin humoristique, en lui demandant de fermer son caquet mais de manière assez sympathique.

*Etu. :*

*Mais ta préférence ce serait de ne pas l'exclure... enfin si tu peux éviter sous l'effet de la colère de l'exclure, ce serait de faire quoi ?*

Ens. :

Pour ce genre de choses ce que je ferais c'est si vraiment ça m'énerve tu ne l'exclus pas, par contre moi j'ai mon système de cocher où je mettrais une coche, puis une deuxième et au bout de la

troisième coche il a une punition qu'il doit faire à la maison et puis il la signe. Autrement, moi je convoque les parents assez rapidement, si vraiment ça m'énerve je convoque les parents je mets un mot dans son cahier ou alors je mets simplement un mot dans son cahier puis je dis aux parents d'en discuter avec l'enfant. Puis, si je vois que ça a été fait et que il y a une réaction au niveau de lui dans la classe et ben je laisse couler, puis si je vois que ça continue alors du coup je convoque les parents.

*Etu. :*

*Ok ! Alors pourquoi pas l'exclusion, pourquoi pas la solution de l'exclusion dans ce cas là ?*

Ens. :

Alors moi je me dis qu'un enfant qui a toujours envie de participer c'est génial aussi. Donc il a le droit d'être dans la classe. Puis ce n'est pas quelque chose qui me paraît énorme quoi. Je trouve que ce n'est pas une punition, ce n'est pas un truc trop important, il y a tellement d'autres choses à gérer qui sont bien plus violentes que ça, que ça c'est une broutille.

*Etu. :*

*D'accord ! Et qu'est-ce que tu donnerais ? Tu m'as dit que tu mettais des coches et après il y avait une punition, la punition ce serait...*

Ens. :

Alors moi en ce moment les punitions c'est... ça dépend parce que dans notre école on a des punitions réflexions, alors ça c'est typique la punition réflexion que je donnerais : pourquoi est-ce que j'ai agi

comme ça ? Alors c'est l'enfant qui doit répondre par écrit. Pourquoi est-ce qu'il agi comme ça, pourquoi est-ce qu'il ne doit pas le faire et pourquoi ça heurte l'enseignant ou éventuellement ses camarades ? Et comment est-ce que lui se sent, est-ce qu'il se sent gêné ? Est-ce qu'il s'en fiche ? Puis généralement, les enfants qui s'en fichent réellement ils mettent je m'en fiche, ils n'ont aucun scrupules, ils s'en fichent, ça leur passe complètement au-dessus.

*Etu. :*

*D'accord ! Du coup ils ne réfléchissent pas vraiment !*

*Ens. :*

Non, non eux... Ca dépend de l'enfant ! Il y a des enfants qui vont s'en prendre à eux-mêmes, qui vont être... qui vont vraiment réagir et qui vont dire ah ouais... je suis allé trop loin comme ça ; puis d'autres ça ne leur fait ni chaud ni froid parce que c'est dans leur comportement il y a d'autres choses qui ne vont pas, donc un peu plus un peu moins voilà !

*Etu. :*

*D'accord ! Autre chose par rapport à la situation ?*

*Ens. :*

Non ! Moi, ce qui m'étonne c'est quand même Louis hien ! Louis c'est quand même un prénom d'un bon élève, qui pourrait paraître être un prénom d'un bon élève (rires) ... ça aurait été Raffi, je t'aurais dit ça ne m'étonne pas (rires)!

*Etu. :*

*Alors d'autant plus que la deuxième situation tu vas voir avec les prénoms (rires) !*

*Ens. :*

(lecture situation n°2). Ha ben ça, c'est le genre de choses qu'il m'arrive ! Alors c'est pas forcément parce qu'ils ont roué de coups un camarade, c'est parce qu'ils doivent avoir une punition le vendredi avec mon système des trois coches donc à la troisième coche le vendredi ils ont une sanction, une punition qu'ils doivent faire à la maison, un texte à recopier et à faire signer par les parents. Et aujourd'hui exemple, j'ai deux enfants qui devaient venir chercher leur punition, et pas parce que j'étais fatiguée mais simplement par oubli personnel, et je compte toujours aussi sur les enfants pour qu'ils soient suffisamment matures pour venir chercher eux-mêmes leur punition, et c'était deux filles elles ne sont pas venues. Mais je n'oublie pas ce genre de choses, et le lundi matin je rectifie le tir !

*Etu. :*

*D'accord ! Mais dans l'idéal on ne devrait pas oublier, on ne devrait pas laisser passer ?*

*Ens. :*

Non ! On ne devrait pas laisser passer !

*Etu. :*

*Parce que là on ne sait pas si c'est vraiment un oubli, si c'est un laisser passer... Bon apparemment elle a oublié mais...*

*Ens. :*

Mais j'ai remarqué que quand on oublie les enfants après ils s'en fichent bien mal, ils se disent de toute façon la maîtresse après elle oublie donc voilà quoi ! Tandis que quand on revient dessus, mais c'est comme pour tout, c'est par exemple tu leur dis vous devez faire votre dictée revoir votre dictée... ouais mais de toute façon la maîtresse... et Paf ! Ils ont leur dictée ils ont 1 ! Alors du coup tu leur dis la prochaine fois, ha ben vous faites votre dictée, puis tu maintiens le 1 qu'ils ont eu. Et ben du coup ça les fait complètement baliser, et ils disent « ah ouais ouais j'ai bossé ! ». Puis du coup ils ont 6 ! Et bien je peux te dire moi j'ai tellement sanctionné en début d'année pour différentes choses, pour les devoirs en particulier parce que j'en avais 8 sur 22 qui n'apportaient pas leurs devoirs, ils en avaient rien à faire etc. ! J'ai sanctionné sanctionné puis je me suis chaque fois tenu à la punition – dès fois je pouvais oublier mais alors du coup le lendemain je rectifiais le tire – et ben maintenant ils m'amènent tous leurs devoirs le jeudi matin à 8h. Comme quoi, ben il faut se dire c'est un travail de longue haleine et tu t'épuises, mais après c'est bon, ça roule.

*Etu. :*

*D'accord ! Et là dans le cas des coups qu'est-ce que t'aurais fait dans ce cas là ?*

*Ens. :*

Ben j'aurais dit que Baptiste méritait peut-être les coups déjà ! (rires) Alors là je fais un conseil de classe pour savoir, à chaud directement quand ils arrivent, je veux savoir ce qu'il s'est passé. Puis je donne la parole aux trois enfants impliqués et puis il y a toujours forcément des enfants qui ont tout vu ! Donc après il y a toujours ceux qui ont rien vu du tout mais qui interprètent parce que l'autre jour patate patate... Et oui alors là généralement si c'est vraiment grave, si

j'estime que c'est grave pour différentes raisons parce que l'enfant c'est le mouton noir de la classe, parce que je sais pas quoi...

*Etu. :*

*Bon là ça se répète, c'est une situation apparemment qui est récurrente, comme ils le disent ça revient tout le temps...*

*Ens. :*

Alors là je convoque les parents des trois enfants en question pour en discuter puis j'en parle à ma directrice ! Donc heu...

*Etu. :*

*D'accord, tu vas tout de suite voir plus haut.*

*Ens. :*

Ouai !

*Etu. :*

*Ca marche, autre chose ?*

*Ens. :*

Non ! Maxence c'est un joli prénom donc... (rires). Non moi honnêtement je pense qu'il faut vraiment se tenir à la punition. Quand l'enseignant dit quelque chose c'est comme en tant que parents, si tu te tiens pas à ce que tu as dit ben alors après l'enfant il joue de ça de toute façon. Simplement c'est hyper épuisant. Et puis même tu vas plus loin dans les punitions, ben là tu peux convoquer les parents si vraiment c'est un truc qui est récurrent mais moi des enfants comme ça, un Maxence et un Pierre, ben tu les vois réagir aussi peut être avec d'autres enfants ou dans d'autres heu... au bout

d'un moment tu en as tellement marre que moi je vais même jusqu'à la suppression de sorties. Ben ok stop, et après normalement ils se calment, ils calment le jeu !

*Etu. :*

*Ca marche ! Troisième situation...*

Ens. :

(lecture situation n°3). Alors ça je ne suis pas d'accord !

*Etu. :*

*Pourquoi ?*

Ens. :

Alors, classe agitée, irrespectueuse heu... Moi je trouve que punir collectivement, alors qu'il y a des enfants qui sont toujours sages, qui n'ont rien fait et qui ramassent des trucs comme ça je ne trouve que c'est pas correct ! Donc j'essaye de savoir par la stagiaire ou la remplaçante heu... j'aimerais avoir des noms d'enfants qui se sont mal comportés. De toute façon après j'en discute avec eux en face, puis ensuite je veux des noms précis. Après je ne vais pas forcément sanctionner, mais je vais être beaucoup plus vigilante avec ces élèves là, et puis s'ils réitèrent, alors là je vais sanctionner quoi.

*Etu. :*

*Pourquoi ne pas sanctionner lorsqu'une remplaçante écrit que ça s'est mal passé ?*

Ens. :

Heu... Ben moi j'ai eu le cas où j'ai eu des difficultés avec certains élèves où la classe était agitée parce qu'il y en a toujours un ou deux évidemment qui tirent la classe en avant pour faire des bêtises... alors après c'est une généralité, c'est « la classe qui a été comme ça ! ». Il y a toujours des élèves qui sont beaucoup plus calmes, qui sont en retrait, qui disent rien, alors bon de toute façon en tant qu'enseignant on les connaît, on sait qui aurait pu faire ce genre de choses... heu, la punition collective c'est pas mon truc, et puis...

*Etu. :*

*Donc tu n'aurais pas donné de punition à tous ceux qui n'auraient pas été nommés par exemple ?*

Ens. :

Non ! Je n'en n'aurais pas donné.

*Etu. :*

*Et à ceux qu'elle mentionne ?*

Ens. :

J'aurais bien voulu savoir ce qu'il s'était passé. J'aurais posé des questions à la classe pour savoir qui sont les vrais responsables, mais ces trois là je pense que je les aurais...

*Etu. :*

*Ils ont aussi refusé d'accomplir les exercices demandés. Ils n'étaient pas simplement agités, ils ont pas fait leur travail scolaire en fait.*

Ens. :

Ben alors leur travail je leur rendrais pour qu'ils le fassent à la maison, et puis s'ils avaient commencé j'aurais carrément été vache, j'aurais donné des feuilles vierges pour qu'ils le refassent à la maison ! Mais moi j'ai eu le cas de figure avec mon fils qui était plutôt un enfant calme et tout ça, où il y a eu une histoire comme ça dans sa classe et lui a eu une punition collective parce que justement l'enseignant est revenu puis il a refile la punition collective, puis mon fils était hyper fâché ce que je pouvais comprendre. Alors en même temps nous on disait que c'était normal mais en même temps on trouvait que ce n'était pas normal que tous les enfants soient sanctionnés sachant qu'il y en avait qui étaient justes complètement en dehors quoi.

*Etu. :*

*Et par rapport à la punition là qu'elle donne, par rapport au type de punition, au fait que ce soit le verbe obéir à tous les temps qu'elle leur fait copier, qu'est-ce que t'en penses ? Mis à part le fait que tu n'aurais pas donné la punition, mais qu'est-ce que tu penses de la punition qu'elle a donné dans ce cas là ?*

*Ens. :*

Ben en fait quand t'es énervé contre des élèves quand il y a quelque chose qui se passe mal ben tu te dis je vais les punir mais en fait tu sais pas du tout dans ta tête ce que tu vas leur donner comme punition. Donc en fait tu dois beaucoup y réfléchir, dès fois tu vas en salle des maîtres et t'en causes avec les collègues qui eux-mêmes ne savent pas quoi donner comme punition. Alors tu as tous les collègues qui te donnent des idées « ouais tu pourrais faire ça, tu pourrais faire ça... ». En fait t'es jamais au clair sur ce que tu vas faire, donc tout à coup dans une colère tu peux sortir un truc débile et heu... pour toi ça te paraît débile après coup mais eux pas, parce

qu'au moins ils sont sanctionnés, ils ont quelque chose donc moi ça ne me gêne pas qu'ils aient ça quoi. Moi je leur fais recopier des textes, je n'en vois pas trop l'utilité de recopier des textes, c'est même pas pour une question orthographique grammaticale qui fait que voilà quoi... en fait c'est vraiment tu donnes ça sur le moment.

*Etu. :*

*D'accord ! Ca marche ! Quatrième situation.*

*Ens. :*

(lecture situation n°4). Ha non ça c'est dégueulasse ! Alors moi la première partie je réagisais comme elle. Je dirais « t'en as pas marre d'être le seul à oublier ton coupon réponse » il y en a toujours forcément un ! « T'as jamais rien ! Quand ce n'est pas le coupon... » ça je réagisais de la même manière « il faut que tu changes », mais alors après s'adresser à la classe comme ça, ça c'est vraiment pour dévaloriser le gamin puis pour le tuer le gamin il n'y a pas pire, c'est l'horreur quoi ! Alors ça n'est très... non non alors moi ce serait une affaire entre lui et moi et pas du tout avec la classe. Déjà qu'il est mal parce qu'il a oublié son coupon, tu ne sais pas forcément... tu t'en fou de savoir s'il l'a oublié parce que c'est sa maman qui a oublié de signer... c'est peut-être pas de sa faute, t'en à rien à faire parce que t'es juste énervé parce qu'il l'a pas amené puis c'est le dernier moment puis que ça lui arrive toujours, mais tu vas pas en plus le discréditer et le dévaloriser face à la classe, alors ça jamais quoi.

*Etu. :*

*Qu'est-ce que t'aurais fait dans ce cas là ? Tu m'as dit que tu parlais avec lui mais qu'est-ce que t'aurais fait pour essayer de remédier à la situation ?*

Ens. :

Moi c'est vite fait ! Il n'amène pas son talon réponse, si la course d'école ou la sortie a lieu le jour d'après, j'accepte pas un talon réponse le jour de la sortie, parce que je trouve que c'est prendre des risques d'autant plus que souvent ces élèves là sont des enfants qui vont amener le talon réponse le dernier jour du coup parce que voilà. Mais alors du coup ils ont pas leur pique-nique, les parents ont pas payé les cuisines scolaires où je ne sais pas quoi, donc c'est toi après qui est embêté ! Donc moi un enfant qui n'a pas – et de toute façon je reviens constamment dessus, je dis « n'oubliez pas votre talon... » – puis s'il l'oublie, ben tant pis pour lui ! Il l'a oublié, il ne vient pas, puis je contacte les parents pour dire qu'il ne m'a pas ramené son truc... mais il faut vraiment que ce soit un élève qui oublie toujours tout et puis... alors ça peut être l'élève tête en l'air et puis ça peut être l'élève super pénible qui de toute façon n'en a rien à faire de l'école.

*Etu. :*

*Et du fait que ce soit répété, est-ce que tu imagines une solution pour essayer de faire en sorte qu'il n'oublie plus ?*

Ens. :

Dans un cas où c'est tout le temps tout le temps, là je téléphone aux parents puis je dis que je veux les voir parce que ça m'agace de devoir toujours courir après l'élève.

*Etu. :*

*Okay ! Ca marche !*

Ens. :

(lecture situation n°5). Après tu réagis différemment d'un enfant à l'autre, c'est-à-dire que si tu dois appliquer une sanction... moi je vais l'appliquer si c'est dans le règlement. Maintenant si un enfant veut se justifier... un enfant qui veut se justifier et puis c'est la première fois qu'il ne suit pas le règlement, je vais peut être l'écouter. Mais un enfant qui est constamment en train de faire que ce qu'il veut et qui s'en fou royalement et puis qui veut toujours se justifier, alors là je vais lui dire va te faire cuire un œuf quoi. Non, je vais être clair avec lui...

*Etu. :*

*Et puis dans le cas de la justification, ça peut amener quelque chose, qu'est-ce que ça peut amener dans le cas où tu laisses l'enfant se justifier, ça peut amener que t'enlèves la sanction, que tu la diminues ou non ça restera toujours pareil ?*

Ens. :

Heu... non je peux discuter avec lui mais elle restera de la même manière, sauf si c'est un enfant qui n'a jamais été dans aucune bringue et qui tout à coup heu... ben, j'aimerais m'assurer que les insultes qu'il aurait proférées sont réelles quoi. Donc si c'est un enfant qui n'a jamais eu de problèmes jusqu'à présent... parce que tu finis par connaître les élèves comme il faut, donc heu... là je serais peut être plus ouverte à la discussion et puis peut être que j'allégerais la sanction ou je l'enlèverais. Mais avec un élève où c'est tout le temps la même chose, qui est connu pour – en plus un Quentin – alors là il est mal barré !

*Etu. :*

*Qu'est-ce que tu penses par rapport à la sanction...*

Ens. :

Ben c'est bien qu'il s'y tienne...

Etu. :

*...les exercices, la nature de la sanction, les exercices supplémentaires pendant le cours de gym ?*

Ens. :

Alors moi je trouve que le prof est très courageux parce que ça veut dire qu'il a déjà prévu des exercices supplémentaires, donc il est très organisé dans la sanction. Et puis ça veut dire que l'enseignant doit se taper plus de corrections dans ce cas, tandis que quand tu fais réécrire un texte à un élève à signer par les parents, ou alors tu fais une sanction punition-réflexion, là c'est eux qui s'expriment, puis tu ne fais que lire et puis c'est terminé, tu n'as pas besoin de corriger heu... Il est très organisé mais moi je ne pourrais pas.

Etu. :

*Okay ! Alors dernière situation !*

Ens. :

(lecture situation n°6). Waouh ! Alors là non plus alors. Il y a une phrase qui m'énerve c'est « je peux même comprendre qu'après ce qu'elle t'a fait tu aies envie de te venger ». Un enseignant il prend jamais un parti pour un enfant ou pour un autre. Il n'était pas là au moment des faits donc il y a toujours deux sons de cloche. Tu ne peux pas comme ça te permettre de dire « je te comprends tout à fait mon pauvre coco, moi aussi je me serais venger », c'est un peu ça quoi, enfin moi c'est comme ça que je le lis hein. Heu... « je ne peux pas t'autoriser à le faire c'est moi qui vais m'en occuper à la fin du

cours » (rires). Non alors ça ça me froisse, ça ça m'énerve, ça je ne pourrais jamais faire, et puis heu... honnêtement je ne sais pas comment je réagis, sachant que c'est quelque chose qui se passe en dehors de l'école, bon elles ne se parlent plus, c'est vrai que si après il y en a une qui veut frapper l'autre, alors là ça va jusque là, dans ce cas là je vais régler le problème mais interne à la classe, aux deux mais dans la classe...

Etu. :

*Sur le moment ?*

Ens. :

Oui, mais après j'aimerais comprendre pourquoi elles en sont arrivées à cette rupture, et puis de dire que moi je ne suis pas d'accord, moi je ne veux pas d'effusion de sang dans ma classe donc évitez de vous battre ici... en fait je sais pas trop comment je réagis, si c'est sur l'extérieur... après c'est des enfants, ça dépend de l'âge qu'ils ont, souvent ils oublient rapidement aussi, c'est heu... ça peut durer mais c'est clair que si c'est une situation comme ça, qu'elle s'est passée en extérieur et qu'il y a déjà des problèmes, les parents sont déjà au courant, et très souvent les parents ils prennent la position de leurs enfants, donc c'est soit des parents qui sont très intelligents, qui font abstraction et disent que c'est une histoire de gamins, et très souvent et de plus en plus dans la société on a des parents qui prennent position pour leur enfant et du coup ils vont se faire la gueule entre parents, les enfants vont se faire la gueule, et puis même si tu veux régler le problème au sein de ta classe, tu ne pourras pas parce qu'il y aura toujours le problème. Mais le fait qu'il dise « je peux comprendre après ce qu'elle t'a fait... », c'est lourd !

Etu. :

*Et est-ce que tu aurais sanctionné toi ?*

Ens. :

Non ! A la fin du cours je les aurais pris pour discuter. Non, je n'aurais pas sanctionné ! Non, parce qu'il y aurait pas eu encore le coup, mais j'aurais dit à l'enfant qui voulait donner le coup « je ne te vois plus jamais faire ce geste ! Et si tu réitères, alors là j'irais plus loin, je convoque les parents, j'irais plus loin ou je te donne une punition... ». Mais je ne veux plus voir un enfant faire le geste.

*Etu. :*

*D'accord ! Autre chose ?*

Ens. :

Non !

*Etu. :*

*Alors les dernières petites questions ! Les premières sont des questions de définition, c'est en fait comment tu définirais le terme de punition pour toi ? Et après, ce sera la même question mais avec le terme de sanction. Peut être que c'est la même chose pour toi punir et sanctionner, ou alors c'est deux définitions totalement différentes ?*

Ens. :

Alors moi je sais qu'il y a beaucoup d'enseignants qui font une distinction entre les deux, qui vraiment les différencient. Moi, je n'arrive pas à les différencier. Pour moi, ces deux termes seraient synonymes l'un de l'autre.

*Etu. :*

*Mais alors punir et sanctionner ce serait quoi ? Ce serait quoi la définition de ces deux termes ?*

Ens. :

Alors pour moi ce serait la même chose puis en même temps dans ma conception les punitions seraient plutôt plus légères que les sanctions. L'enfant peut avoir dix punitions et s'en moquer ! La sanction c'est plutôt quelque chose qui est presque définitif et puis qui met à l'écart, qui exclut, mais c'est comme je les ressens. Mais en même temps moi je dis punition-sanction ! Ou alors quand je vais parler aux élèves je vais leur dire « faites gaffe vous allez être sanctionné » et ils me demandent ce que ça veut dire. Alors, je leur explique que ça signifie qu'ils vont être punis. Enfin pour moi voilà, j'arrive pas à faire de distinction, il y en a une ?

*Etu. :*

*Alors nous on a une définition à te proposer, mais est-ce que tu as autre chose à dire ? Enfin, comment tu définirais en quelques mots l'acte de punir, ce serait quoi ?*

Ens. :

Alors si je devais vraiment y réfléchir je sais pas hein je dis comme ça les choses, punition ce serait vraiment beaucoup plus léger où tu punis la personne, puis la chose est faite et puis elle devrait être réglée. La sanction c'est plus quelque chose de définitif où l'enfant il est exclu quoi... il faut qu'il s'en rappelle.

*Etu. :*

*Le but de la sanction ce serait alors de marquer l'élève, qu'il s'en rappelle...*

Ens. :

Ouai, et puis la punition voilà... il en a eu dix et puis ça lui fait une belle jambe ! Enfin, ça le touche mais pas plus... il a dû la faire ça l'embêtait sur le moment mais la sanction c'est plus grave peut être.

Etu. :

*D'accord ! Alors là on a une définition, tu vas me dire si t'es en accord avec une partie ou toute la définition. (lecture de la définition).*

Ens. :

Alors moi je dirais le contraire c'est marrant ! J'ai la même idée mais dans le sens inverse ! Mais peut être que je me trompe complètement hein... j'ai jamais vraiment réfléchi sur la punition et la sanction.

Etu. :

*D'accord ! Alors maintenant quelques questions de réflexion qui tournent toutes autour de tout ce qui est autorité, discipline... tout ce qui va avec la punition sanction. Est-ce que pour toi il y a des conditions de discipline impératives à respecter en classe ?*

Ens. :

Alors, il y en a beaucoup. Des choses qu'ils doivent impérativement respecter en classe... alors le respect envers les camarades et envers l'enseignant heu... et le respect ça veut dire beaucoup de choses, ça veut dire heu... ne pas parler quand un camarade parle, qu'il

s'exprime, ça veut dire ne pas se lever pendant que quelqu'un s'exprime, ça je trouve que c'est super important... ça c'est vraiment des choses qui sont primordiales pour moi, après il y a plein d'à côtés, j'entends tu ne manges pas en classe, tu ne bois pas en classe, tu ne... enfin voilà quoi, ça s'est vraiment ne pas se lever et ne pas parler pendant que quelqu'un s'exprime.

Etu. :

*D'accord ! Et selon toi, est-ce que l'indiscipline des élèves en classe elle serait liée à l'autorité de l'enseignant ou au manque d'autorité, à la façon qu'il a d'exercer son autorité, et pourquoi ?*

Ens. :

Je ne sais pas ! Je crois qu'un peu quand même... si un enseignant est très autoritaire et puis qu'il a fait comprendre aux élèves ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas dans sa classe, et puis qu'il sanctionne ou punit en fonction de ce qui n'est pas respecté heu... je pense qu'il arrivera mieux à cadrer sa classe. Maintenant il y a toujours évidemment des éléments qui sont complètement... qui restent en dehors du cadre quoi qu'on fasse, avec lesquels tu auras toujours des problèmes. Mais un enseignant qui ne tient pas sa classe, qui s'en fou royalement, ben après il n'y a aucune discipline.

Etu. :

*Et par rapport au pouvoir, est-ce que l'autorité serait liée au pouvoir de l'enseignant ?*

Ens. :

Non, pas le pouvoir, plus l'autorité. Je pense plutôt que c'est lié à l'autorité !

*Etu. :*

*Alors question suivante ! Dans quelle mesure est-ce que les punitions ou sanctions elles contraindraient les élèves à respecter la loi de la classe ou de l'établissement ? A respecter les règles de vie ?*

*Ens. :*

Moi je pense que ça les fait réfléchir quand même, d'une manière ou d'une autre. D'une manière ou d'une autre le fait qu'ils aient quelque chose à faire, qui soit contre leur volonté parce que ça les agace, quelque part ça les fait réfléchir mais peut être que sur le moment. Après tu as des enfants heu... eux c'est plus fort qu'eux et ils n'arrivent pas à faire autrement...

*Etu. :*

*Ils savent qu'ils seront punis mais ce n'est pas ça qui...*

*Ens. :*

Exactement ! Et ben des enfants quand ça fonctionne comme ça à la maison ça fonctionne comme ça à l'école aussi donc heu... Et il y en a d'autres et ben ça va vraiment les blesser, ils ont fait quelque chose qu'ils ne devaient pas faire donc ils sont sanctionnés ou punis et ça va les faire réfléchir et probablement que plus jamais ils ne le referont.

*Etu. :*

*Okay ça marche ! Alors maintenant dans quelle mesure est-ce que l'obtention de l'autorité et de la discipline elle passerait par les pratiques punitives ? Est-ce que c'est en punissant que l'enseignant obtient son autorité ?*

*Ens. :*

Non, absolument pas ! Heu tu pourrais passer ton temps à punir... non moi je pense que tu as une fibre autoritaire ou tu ne l'a pas mais ce n'est pas en sanctionnant, c'est en mettant un cadre. Déjà il faut mettre un cadre, et puis ensuite si les enfants sortent du cadre tu vas punir. Après, l'autorité elle vient aussi de ta cohérence, de ton attitude envers les élèves... moi je pense que tu peux être super autoritaire puis... non parce que ça casse un enfant ! Et si tu es l'enseignant qui met que des punitions pour montrer qu'il est autoritaire puis qu'il a le dessus sur eux j'entends ça casse l'enfant puis ça casse la relation que tu peux établir avec un enfant... tu ne peux pas faire avancer un élève dans des conditions comme ça.

*Etu. :*

*Okay ! Dernière question de réflexion. D'après toi, dans quelle mesure une sanction peut-elle être éducative ? Est-ce qu'il y a des conditions à respecter ?*

*Ens. :*

Ca dépend tout de l'enfant ! Tu as tout type d'élève. Tu as des élèves pour qui effectivement ça lui aura appris quelque chose puis il aura plus envie de le refaire... tout dépend aussi après de la sanction... puis tu as les élèves pour qui ça ne fait ni chaud ni froid.

*Etu. :*

*Donc il y aurait le profil de l'élève et le type de sanction ?*

*Ens. :*

Oui exactement ! Le profil de l'élève et le type de sanction

*Etu. :*

*Alors par rapport à ta pratique maintenant, quelques petites questions. Dans ta pratique, as-tu recours à la punition/sanction ? Et qu'est-ce que tu recherches par cette pratique ?*

*Ens. :*

A faire réfléchir l'élève... Ce que je fais, c'est qu'en début d'année, je suis très autoritaire avec les élèves, c'est-à-dire que je montre – ce n'est pas pour avoir le pouvoir – c'est montrer comment fonctionne ma classe puis ce que j'attends d'eux. Puis si ça ne marche pas comme moi je le veux, et ben dans ce cas là ils vont être punis, et du moment où ils vont être punis une fois et puis deux fois, ils n'ont plus envie d'être punis une troisième fois, donc généralement après ils respectent et ça marche super bien. Donc les punitions au fil de l'année, au fur et à mesure de l'année il y en a de moins en moins. Ensuite un élève qui fait un truc complètement débile, par exemple la semaine passée j'ai eu un élève qui a fait plusieurs trucs dangereux comme traverser au feu rouge, faire un salto à la piscine... et ben ce type de gamin j'entends tu vas le punir peut être toute l'année parce qu'il a toujours rien compris. Ca fait une année qu'on lui dit les choses et pourtant ça ne change toujours rien... Donc la question était...

*Etu. :*

*Qu'est-ce que tu recherches à travers la punition ?*

*Ens. :*

Ben qu'il se remette en question ! Et puis surtout la punition c'est quand même très lourd, c'est très difficile pour un enfant parce que dès fois il y en a quatre de punis, et puis tous les autres enfants

savent qu'il est puni, le sentent. Donc le gamin il a une punition, il a quelque chose à faire puis vis-à-vis des autres c'est du boulot supplémentaire et c'est casse pied de faire du boulot supplémentaire, souvent ça tombe sur les élèves qui détestent travailler en général. Il a du boulot supplémentaire puis il a le regard des autres, donc tout à coup il est mal, c'est comme quand un élève reçoit une mauvaise note ben il est super mal.

*Etu. :*

*Okay ! Qu'est-ce qui joue un rôle dans le fait que tu punisses ou que tu ne punisses pas ?*

*Ens. :*

Ca dépend de beaucoup de choses ! Alors c'est souvent la répétition. Ca dépend aussi de l'attitude de l'élève face à moi. Si je vois qu'il en a rien à faire, que ça lui fait ni chaud ni froid, alors là ça va me faire monter dans les tours et puis ça me donnera encore plus envie de punir. Mais comme je te disais tout à l'heure on est tous très différents les uns des autres, peut être que dans une autre classe au même moment avec un autre enseignant il ne serait pas puni, parce qu'il tolère plus et moi moins. Donc après c'est aussi ta perception de ce qu'il a fait, et puis ta journée aussi, si tu as hyper mal dormi la veille tu vas être beaucoup moins tolérant. Et ça je le ressens beaucoup !

*Etu. :*

*Deux dernières questions. Comment tu donnes à tes élèves le moyen de comprendre qu'il a des règles à respecter, des limites à ne pas franchir ?*

*Ens. :*

Ben de toute façon au départ en tout début d'année on fait un règlement de classe, ce que j'ai le droit de faire ce que je n'ai pas le droit de faire. Ensuite il y a un règlement d'école que tous les enfants connaissent depuis la première enfantine que tu relis chaque année avec eux, donc ils savent les choses qu'ils ont le droit de faire et les choses qu'ils n'ont pas le droit de faire. Si vraiment il y a des choses qui leur échappent ils viennent te poser des questions en général parce qu'ils ont peur d'être en contradiction avec le règlement. Donc à partir de là tu leur fais des rappels de temps en temps des règles et tout se passe bien... et puis comme l'école fonctionne plus ou moins avec des punitions réflexions semblables, tout le monde à la même punition. Donc un enfant qui est puni, il saura qu'il aura la même punition qu'un autre enfant, il aura le même type de punition.

*Etu. :*

*Et est-ce que tu aurais d'autres méthodes à part punir et sanctionner pour répondre à l'indiscipline des élèves ? A part tout ce que tu m'as dit est-ce qu'il y aurait d'autres choses ?*

*Ens. :*

Heu... Il y a un système que mon deuxième, mon fils a eu au Canada, quand il était au Québec scolarisé en 2<sup>ème</sup> primaire, c'est justement ces punitions récompenses. C'est-à-dire que l'on voit dans le positif, par exemple pour un enfant où ça roule on va mettre la petite coche. Puis si le deuxième jour ça roule à nouveau alors on va remettre une petite coche, et l'enfant qui n'en a pas n'en a pas, c'est mal fait pour lui mais voilà. Et puis à la fin de la semaine tous les enfants qui ont eu des petites coches, ça veut dire c'est tant de minutes de jeux qu'ils vont pouvoir avoir en fin de semaine. Et tout ceux qui n'ont pas ces petites coches, et ben ils vont devoir continuer

à travailler pendant que les autres y jouent. Mais moi je trouve que ça va un peu trop loin, je n'aime pas trop... Il y a aussi un système de carnet de conduite ou permis de conduire, ça fonctionne un peu comme un permis de conduire.

*Etu. :*

*Ben très bien, merci beaucoup !*